



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT

**LE FINANCEMENT DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL 2016-2020 : DEFIS ET PERSPECTIVES**



Au service
des peuples
et des nations

Rapport 2016
Ouagadougou, Novembre 2017
www.dgcoop.gov.bf

La page de garde présente la photo de la rencontre avec le secteur public le 07/12/ 2016, lors de la Conférence des partenaires du Burkina Faso à Paris pour le financement du PNDES avec les réalisations inhérentes à l'appui des partenaires.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	II
LISTE DES TABLEAUX.....	VII
TABLE DES GRAPHIQUES.....	VIII
AVANT PROPOS.....	IX
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	X
INDICATEURS DE BASE.....	XIV
SOURCES ET METHODES.....	XVII
RESUME.....	XIX
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : SITUATION SOCIOECONOMIQUE, PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET COORDINATION DE L'AIDE.....	2
CHAPITRE 1. APERCU DE LA SITUATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE ET NATIONALE.....	3
1.1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....	3
1.2. LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU BURKINA FASO.....	3
1.2.1. La situation macroéconomique.....	3
1.2.1.1. Le Produit Intérieur Brut.....	3
1.2.1.2. Les prix à la consommation.....	4
1.2.1.3. Les finances publiques.....	4
1.2.1.4. La balance commerciale.....	6
1.2.1.5. La situation monétaire.....	6
1.2.1.6. L'état de la convergence.....	7
1.2.2. Aperçu de la situation sociale.....	7
1.2.2.1. Accès aux services de l'éducation.....	7
1.2.2.2. L'accès aux services de santé.....	9
1.2.2.3. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement.....	10
1.2.2.4. La promotion et la création d'emplois.....	11
1.2.2.5. La réduction des inégalités de genre.....	12
CHAPITRE 2 : PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET COORDINATION DE L'AIDE.....	14
2.1. PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT.....	14
2.1.1. Les instruments de suivi-évaluation du PNDES.....	14
2.1.1.1. La matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants.....	14
2.1.1.2. Le Rapport annuel de performance du PNDES.....	15
2.1.1.3. Les évaluations prévues dans le PNDES.....	15
2.1.2. Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2017-2019.....	15
2.1.3. Le Programme d'Investissements Publics (PIP).....	17
2.1.4. Les réformes budgétaires.....	18
2.2. COORDINATION DE L'AIDE.....	19
2.2.1. Le cadre de coordination inhérent à l'administration publique.....	19
2.2.2. Le dispositif de coordination propre aux PTF.....	20
2.2.3. Les cadres de concertations mixtes.....	21

2.2.3.1. Le dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES.....	21
2.2.3.2. Les tables rondes de mobilisation des ressources	21
2.2.3.3. Rencontres MINEFID-Troïka des PTF	22
2.2.3.4. Les rencontres internationales sur la coopération au développement.....	22
2.2.3.5. Les cadres bilatéraux de concertation	26
2.2.3.6. Les revues de portefeuilles des projets et programmes de développement.....	26
2.2.3.7. Le Point des conventions de financement	30
2.2.3.8. La promotion du partenariat Etat et ONG/AD.....	31
DEUXIEME PARTIE : TENDANCES DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT	33
CHAPITRE 1 : EVOLUTION ET REPARTITION DE L'AIDE PAR INSTRUMENT ET PAR TYPE DE FINANCEMENT ..	34
1.1. APERÇU GENERAL	34
1.1.2. La part de l'APD dans le Budget de l'Etat en 2016.....	35
1.1.2.1. Situation d'exécution du budget de l'Etat en 2016	35
1.1.2.2. Situation d'exécution des contreparties nationales en 2016.....	36
1.2. REPARTITION DE L'AIDE PAR TYPE D'ASSISTANCE.....	37
1.2.1. L'aide projet.....	37
1.2.1.1. L'aide projet sans fonds communs	37
1.2.1.2. L'Aide projet avec fonds communs.....	39
1.2.1.3. L'assistance technique	40
1.2.2. L'appui budgétaire	41
1.2.2.1. L'Appui budgétaire général.....	41
1.2.2.2. L'Appui budgétaire sectoriel.....	42
1.2.3. L'aide alimentaire.....	42
1.2.4. L'assistance et secours d'urgence	43
1.3. L'AIDE PAR TYPE DE FINANCEMENT	44
1.3.1. Les dons	44
1.3.2. Les prêts.....	45
CHAPITRE 2 : TENDANCES DE L'AIDE PAR SOURCE ET AUTRES FORMES DE COOPERATION	47
2.1. L'AIDE PAR SOURCE DE FINANCEMENT.....	47
2.1.1. L'aide multilatérale	48
2.1.2. L'aide bilatérale.....	48
2.1.3. La contribution des ONG	50
2.1.4. La contribution des donateurs par groupe géographique et par nature de fonds	52
2.2. AUTRES FORMES DE COOPERATION	52
2.2.1. La coopération décentralisée.....	52
2.2.2. La Coopération déléguée.....	53
2.2.3. L'aide aux ONG.....	53
CHAPITRE 3. TENDANCES DE L'AIDE PAR SECTEUR.....	54
3.1. APERÇU DES PRINCIPAUX SECTEURS BENEFICIAIRES DE L'APD.....	54
3.2. SECTEUR «GOUVERNANCE ECONOMIQUE».....	54

3.3.	SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT »	55
3.4.	SECTEUR « PRODUCTION AGRO-SYLVO-PASTORALE »	57
3.5.	SECTEUR « EDUCATION ET FORMATION »	60
3.6.	SECTEUR DE LA SANTE	61
TROISIEME PARTIE : THEME : « LE FINANCEMENT DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL 2016-2020 : DEFIS ET PERSPECTIVES »		63
INTRODUCTION		64
CHAPITRE 1 : LES GRANDES AMBITIONS STRATEGIQUES DU PNDES.....		65
1.1.	OBJECTIFS STRATEGIQUES ET IMPACTS ATTENDUS.....	65
1.1.1.	Objectifs stratégiques du PNDES.....	65
1.1.2.	Lien entre les objectifs stratégiques du PNDES et les ODD	66
11.2.1.	Principaux domaines de transformation structurelle de l'économie	66
11.2.2.	Impacts attendus de la mise en œuvre du PNDES.....	67
11.2.3.	Défis transversaux à relever	68
1.2.	OPERATIONNALISATION DU PNDES.....	68
1.2.1.	Instruments de mise en œuvre	68
1.2.2.	Acteurs de la mise en œuvre	69
1.2.3.	Cadre organisationnel de suivi.....	70
CHAPITRE 2 : DEFIS DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES		71
2.1.	MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES.....	71
2.1.1.	Situation des ressources propres	71
2.1.2.	Tendances des ressources propres sur la période 2017-2020	71
2.1.3.	Mobilisation d'emprunts obligataires par l'épargne régionale	72
2.1.4.	Défis majeurs.....	73
2.2.	MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERIEURES.....	73
2.2.1.	Les résultats de la Conférence des partenaires du Burkina Faso.....	73
2.2.2.	Concrétisation des annonces des partenaires.....	76
2.2.2.1.	Consultations bilatérales avec les PTF	76
2.2.2.2.	Signature des accords de financement.....	78
2.3.	LE FINANCEMENT PAR LE PPP NATIONAL ET INTERNATIONAL.....	79
2.3.1.	Présentation contextuelle, outil de planification et formes de PPP.....	79
2.3.1.1.	Présentation contextuelle.....	79
2.3.1.2.	Outils de planification du PPP	79
2.3.1.3.	Formes de PPP.....	80
2.3.2.	Point du financement international des projets structurants par le PPP	81
2.3.3.	Point sur les actions de financement du privé national.....	81
2.3.3.1.	Organisation du secteur privé.....	81
2.3.3.2.	Opportunités, défis et contraintes de mobilisation des ressources auprès du secteur privé.....	81
2.4.	POINT SUR LES FINANCEMENTS INNOVANTS	83
2.4.1.	La finance islamique	83
2.4.2.	La finance climat	85

2.4.2.1. Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)	85
2.4.2.2. Le Fonds d'adaptation.....	85
2.4.2.3. Le fonds d'investissement climatique	86
2.4.2.4. Le fonds vert pour le climat (FVC).....	86
2.5. LES DIFFICULTES LIEES A LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES	87
2.5.1. Au niveau des ressources internes.....	87
2.5.2. Au niveau des ressources externes	87
2.5.3. Au niveau des partenariats public-privé.....	87
CHAPITRE 3 : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR UN FINANCEMENT EFFICACE DU PNDES.....	88
3.1. PERSPECTIVES POUR UN FINANCEMENT EFFICACE DU PNDES	88
3.1.1. Au niveau international.....	88
3.1.2. Au niveau national.....	89
3.1.2.1. La mise en œuvre de la politique nationale de la coopération au développement (PNCD).....	89
3.1.2.2. La mise en œuvre du document référentiel sur la division du travail et la complémentarité entre les interventions des Partenaires techniques et financiers	90
3.1.2.3. La mise en œuvre de mesures tendant à une mobilisation conséquente des ressources.....	91
3.1.2.4. Le Projet d'appui à la mise en œuvre du PNDES.....	91
3.1.2.5. Les tables rondes sectorielles/transversales.....	91
3.1.2.6. La mobilisation de l'épargne des Burkinabè de l'extérieur.....	92
3.2. RECOMMANDATIONS	92
3.2.1. Au Gouvernement.....	92
3.2.2. Aux partenaires techniques et financiers et autres acteurs de développement	93
3.2.2.1. Aux partenaires techniques et financiers.....	93
3.2.2.2. A la société civile.....	93
3.2.2.3. Au secteur privé.....	93
3.2.2.4. A la Diaspora burkinabè.....	93
CONCLUSION.....	94
CONCLUSION GENERALE.....	95
BIBLIOGRAPHIE.....	96
ANNEXES.....	100
ANNEXE 1: RECAPITULATIF DES ANNONCES DES PARTENAIRES PUBLICS A LA CONFERENCE DE PARIS SUR LE FINANCEMENT DU PNDES.....	101
ANNEXE 2: RECAPITULATIF DES ANNONCES DES PARTENAIRES PRIVES A LA CONFERENCE DE PARIS SUR LE FINANCEMENT PNDES (EN MILLIARDS DE FCFA)	102
ANNEXE 3 : CONTRATS SIGNES EN MODE PPP JUSQU'EN 2016	103
ANNEXE 4 : RESUME DE L'AIDE EXTERIEURE PAR SOURCE DE FINANCEMENT (EN MILLIONS USD)	104
ANNEXE 5 : RESUME DE L'AIDE EXTERIEURE PAR INSTRUMENT DE FINANCEMENT (EN MILLIONS USD).....	109
ANNEXE 6 : RESUME DE L'AIDE EXTERIEURE PAR SOURCE ET PAR TYPE DE FINANCEMENT (EN MILLIONS USD)	110
ANNEXE 7: RESUME DE L'AIDE EXTERIEURE PAR INSTRUMENT ET PAR TYPE DE FINANCEMENT (MILLIONS USD).....	111
ANNEXE 8: RESUME DE L'AIDE EXTERIEURE PAR SECTEURS DU PNDES.....	112
ANNEXE 9: INVENTAIRE DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION PAR SECTEUR (EN MILLIONS USD)	113
ANNEXE 10: SITUATION DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT SIGNEES EN 2016.....	136

ANNEXE 11 : SITUATION DES CONVENTIONS SIGNEES AVEC LES ONG/AD DEPUIS JANVIER 2016.....	138
ANNEXE 12: NOMBRE D'ONG/AD PAR ORIGINE/NOMBRE DE REGIONS COUVERTES ET DOMAINES D'INTERVENTION	143
ANNEXE 13: DEFINITION DES TERMES.....	145
ANNEXE 14 : LES SECTEURS DE PLANIFICATION AU BURKINA FASO	151
ANNEXE 15 : CORRESPONDANCE ENTRE SECTEURS DE PLANIFICATION NATIONALE ET SECTEURS DE L'OCDE.....	154

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : EVOLUTION DES PARTS CONTRIBUTIVES DES SECTEURS AU PIB (2012-2016).....	4
TABLEAU 2 : EVOLUTION DES CRITERES DE CONVERGENCE	7
TABLEAU 3 : EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	9
TABLEAU 4 : PRINCIPALES DONNEES STATISTIQUES DU SECTEUR DE LA SANTE EN 2015 ET 2016	10
TABLEAU 5 : SITUATION DES FONDS NATIONAUX POUR L'EMPLOI EN 2016	12
TABLEAU 6 : CADRE BUDGETAIRE A MOYEN TERME 2017-2019	16
TABLEAU 7 : PIP 2016 REVISE PAR TYPE ET MODE DE FINANCEMENT	17
TABLEAU 8 : RECAPITULATIF DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT SIGNEES EN 2016 (EN MILLIARDS DE FCFA)...	31
TABLEAU 9 : EVOLUTION DE L'APD PAR RAPPORT AU PIB ET AU NOMBRE D'HABITANTS DE 2012 A 2016	35
TABLEAU 10 : SITUATION DE PREVISION ET D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, GESTION 2016 (EN MILLIARDS DE FCFA).....	36
TABLEAU 11 : STRUCTURE DE L'APD PAR TYPE D'ASSISTANCE EN 2015 ET 2016.....	37
TABLEAU 12 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'AIDE PROJET SANS FONDS COMMUNS EN 2016.....	38
TABLEAU 13 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'AIDE PROJET AVEC FONDS COMMUNS EN 2016.....	39
TABLEAU 14 : SITUATION SYNTHETIQUE PAR BAILLEUR DE LA COOPERATION TECHNIQUE EN 2016 (EN MILLIONS DOLLARS US).....	40
TABLEAU 15 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'APPUI BUDGETAIRE GENERAL EN 2016.....	41
TABLEAU 16 : CARACTERISTIQUES DE L'APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL EN 2016	42
TABLEAU 17: PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN 2016.....	43
TABLEAU 18 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'ASSISTANCE ET SECOURS D'URGENCE EN 2016	43
TABLEAU 19 : PART DES ONG DANS L'APD DE 2012 A 2016	51
TABLEAU 20 : PART DE LA CONTRIBUTION PAR GROUPE DE BAILLEURS EN 2016	52
TABLEAU 21 : SITUATION SYNTHETIQUE PAR BAILLEUR AYANT FOURNI DE L'AIDE SOUS FORME DE COOPERATION DELEGUEE (CD) EN 2016 (EN MILLIONS DE DOLLARS US).....	53
TABLEAU 22 : SITUATION DES PARTENAIRES AYANT FOURNI UN APPUI AUX ONG EN 2016 EN MILLIONS USD	53
TABLEAU 23 : PRINCIPAUX SECTEURS BENEFICIAIRES DE L'APD EN 2016	54
TABLEAU 24 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR « GOUVERNANCE ECONOMIQUE» EN 2016.....	55
TABLEAU 25 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT » EN 2016.....	56
TABLEAU 26 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR « PRODUCTION AGRO-SYLVO-PASTORALE» EN 2016.....	58
TABLEAU 27 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR « EDUCATION ET FORMATION » EN 2016.....	60
TABLEAU 28 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR « SANTE » EN 2016.....	61
TABLEAU 29 : REPARTITION DES ANNONCES DE FINANCEMENT DU PNDES A LA CONFERENCE DE PARIS PAR TYPE DE PARTENAIRES.....	73

TABLE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : L'EVOLUTION DE L'APD DE 2007 A 2016 (EN MILLIONS DOLLARS US)	34
GRAPHIQUE 2 : LA REPARTITION DE L'APD PAR TYPE D'ASSISTANCE EN 2016	37
GRAPHIQUE 3 : LA CONTRIBUTION DES 10 PRINCIPAUX BAILLEURS FAISANT DE L'AIDE PROJET SANS FONDS COMMUNS EN 2016 (EN MILLIONS DOLLARS US)	38
GRAPHIQUE 4 : LA CONTRIBUTION DES 10 PRINCIPAUX BAILLEURS FAISANT DE L'AIDE PROJET AVEC FONDS COMMUNS EN 2016 (EN MILLIONS DOLLARS US)	40
GRAPHIQUE 5 : LA CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX DONATEURS DE L'APPUI BUDGETAIRE GENERAL	41
GRAPHIQUE 6 : L'EVOLUTION DE LA REPARTITION DES PRETS ET DES DONS DE 2012 A 2016	44
GRAPHIQUE 7 : LES DIX PRINCIPAUX POURVOYEURS DE DONS EN 2016 (EN MILLIONS DOLLAR US)	45
GRAPHIQUE 8 : LES DIX PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS EN TERMES DE PRETS EN 2016	46
GRAPHIQUE 9 : LA REPARTITION DE L'AIDE PAR SOURCE DE FINANCEMENT DE 2012-2016 (EN MILLIONS DOLLARS US)	47
GRAPHIQUE 10 : LES DIX PREMIERS BAILLEURS DE FONDS EN 2016 (EN MILLIONS DOLLARS US)	48
GRAPHIQUE 11 : LES PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS MULTILATERAUX EN 2016 (EN MILLIONS DOLLARS US) ...	48
GRAPHIQUE 12 : LES PRINCIPAUX BAILLEURS BILATERAUX EN 2016 (MILLIONS DOLLARS US)	49
GRAPHIQUE 13 : LA CONTRIBUTION DES DIX ONG EN 2016 (MILLIONS DOLLARS US)	51
GRAPHIQUE 14 : LES CINQ PRINCIPAUX BAILLEURS DU SECTEUR « GOUVERNANCE ECONOMIQUE » EN 2016 (EN MILLIONS DOLLARS US)	55
GRAPHIQUE 15 : LES CINQ PREMIERS BAILLEURS DE FONDS DU SECTEUR« ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT » EN 2016 EN MILLIONS DOLLARS US	57
GRAPHIQUE 16 : LES CINQ PREMIERS BAILLEURS DE FONDS DU SECTEUR « PRODUCTION AGRO-SYLVO-PASTORALE » EN 2016 (EN MILLIONS DOLLARS US)	59
GRAPHIQUE 17 : LES CINQ PRINCIPAUX BAILLEURS DU SECTEUR « EDUCATION ET FORMATION » EN 2016	61
GRAPHIQUE 18 : LES PRINCIPAUX BAILLEURS DU SECTEUR « SANTE » EN 2016 EN MILLIONS DOLLAR US	62
GRAPHIQUE 19 : LES PRINCIPAUX PARTENAIRES MULTILATERAUX AYANT FAIT DES ANNONCES A LA CONFERENCE DE PARIS	74
GRAPHIQUE 20 : LES PRINCIPAUX PARTENAIRES BILATERAUX AYANT FAIT DES ANNONCES A LA CONFERENCE DE PARIS	75
GRAPHIQUE 21 : LA REPARTITION DES PARTENAIRES PRIVES	76
GRAPHIQUE 22 : LA REPARTITION DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT PAR TYPE DE PARTENAIRE	78
GRAPHIQUE 23 : LA SITUATION DES CONVENTIONS SIGNEES SELON LA MODALITE DE FINANCEMENT	79

AVANT PROPOS

« Rendre la bonne information accessible à l'ensemble des acteurs et au moment opportun, contribue à améliorer la gestion de l'aide grâce à une plus grande transparence ». Le Rapport sur la Coopération pour le Développement (RCD), outil d'analyse et d'information sur les flux d'aide, poursuit parfaitement cet objectif de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Ce rapport élaboré depuis 1999 sous le leadership du Gouvernement par le Ministère en charge de l'Economie et des Finances, synthétise et analyse l'ensemble de l'Aide Publique au Développement (APD) reçue par le pays au cours d'une année calendaire. Il constitue un outil de reddition des comptes et d'aide à la décision mis à la disposition des autorités nationales, des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et de l'ensemble des acteurs au développement. Il permet d'éclairer le lecteur sur les options de coopération au développement du Burkina Faso.



Le présent rapport 2016 a été élaboré dans un contexte marqué principalement par l'adoption, par le Gouvernement, du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) couvrant la période 2016-2020 qui ambitionne de transformer structurellement l'économie du Burkina Faso, pour réaliser une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables.

La stratégie de financement retenue qui repose sur une approche multi-partenariale, associe tous les acteurs tant publics que privés. Financé sur ressources propres à hauteur de 63,8%, le PNDES a un besoin de financement de 36,2% qui sera recherché auprès d'autres partenaires.

Il convient aussi de rappeler que dans le cadre de la recherche du financement complémentaire pour la mise en œuvre du PNDES, le Gouvernement a organisé, avec l'appui de ses PTF une Conférence de table ronde (CTR) à Paris les 07 et 08 décembre 2016. Cette initiative a permis de recueillir des intentions de financements de nos partenaires institutionnels à hauteur de 8 353 milliards de FCFA pour sa mise en œuvre.

Les acteurs du secteur privé national et international se sont également dits prêts à mobiliser selon divers instruments et modalités, notamment les PPP, plus de 9 905 milliards en faveur de notre pays.

Nous nous réjouissons de constater que les partenaires au développement du Burkina Faso ont renouvelé leur engagement à accompagner le développement du pays, en dépit de la détérioration de la situation sécuritaire et du climat social difficile de ces dernières années. En effet, l'appui au financement du développement du pays en 2016 s'est élevé à 1094,78 millions dollars US, soit 549,31 milliards de FCFA. Cette assistance a représenté 9,0% du PIB et 57,46 dollars US par habitant.

Ce rapport est le premier qui évalue pour 2016, les engagements pris à Paris. Il permettra de formuler des recommandations en vue d'une mobilisation conséquente des annonces de financements. Cela a milité au choix du thème « Financement du Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020: défis et perspectives » dans le présent rapport.

Je saisis cette occasion pour exprimer toute la reconnaissance du Gouvernement à l'ensemble des PTF, et des Organisations non gouvernementales pour la qualité de leurs contributions à l'élaboration du présent rapport ainsi que pour leur engagement à accompagner le développement socio-économique au Burkina Faso.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Hadizatou Rosine COULIBALYSORI
Officier de l'Ordre National



SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLE	DENOMINATION
AB	Appui Budgétaire
ABG	Appui Budgétaire Général
ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AFD	Agence Française de Développement
AGNU	Assemblée Générale des Nations Unies
AID	Association Internationale de Développement
AN	Assemblée Nationale
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers
APD	Aide Publique au Développement
API-BF	Agence de Promotion des Investissements du Burkina Faso
ARV	Antirétroviral
ASCE-LC	Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BBO	Buy, Built and Operate
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BOT	Built - Operate-Transfer
BTO	Built-Transfer-and Operate
CAD	Comité d'Aide au Développement
CARFO	Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CAST	Compte d'Affectation Spéciale du Trésor
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CC	Changements Climatiques
CCC	Crédit d'appui à la Croissance et à la Compétitivité
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEG	Collège d'Enseignement Général
CHR	Centre Hospitalier Régional
CIFE	Circuit Intégré des Financements Extérieurs
CIVICUS	Alliance Mondiale pour la Participation Citoyenne
CM	Centre Médical
CMB	Chambre de Mines du Burkina
CMC	Commission Mixte de Coopération
CNP/SCADD	Comité National de Pilotage de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
CNPE	Comité National de Politique Economique
CNR	Cadres Nationaux de Résultats
CNS	Conseil National de la Statistique
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNT	Conseil National de la Transition
CONACOD	Commission Nationale de la Coopération Décentralisée
COP	Conférence des Parties
CPI	Conseil Présidentiel pour l'Investissement
CRD	Cadre Régional de Dialogue
CRS	Catholic Relief Services

CRTS	Centre régional de Transfusion Sanguine
CSD	Cadre Sectoriel de Dialogue
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CTPD	Coopération Technique entre Pays en Développement
DBFM	Design-Built-Finance-Maintain
DBFO	Design-Built-Finance-Operate
DCB	Direction de la Coopération Bilatérale
DCE-APD	Direction de la Coordination et de l'Efficacité de l'Aide Publique au Développement
DCM	Direction de la Coopération Multilatérale
DDP	Direction de la Dette Publique
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DOB	Débat d'Orientation Budgétaire
DP	Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide
DPAM	Direction de la Prévision et des Analyses Macroéconomiques
DPB	Direction de la Programmation Budgétaire
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire Economique Pluriannuel
DPPP	Direction du Partenariat Public-Privé
DP/ONG	Direction du partenariat avec les ONG
DSP	Document de stratégie Pays
DSPF	Direction du Suivi des Programmes Financiers
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
EU-DEVCO	Direction générale de la coopération internationale et du développement Europe Aid de la Commission européenne
FA	Fonds pour l'Adaptation
FAD	Fonds Africain de Développement
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAIJ	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAPE	Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
FASI	Fonds d'Appui au Secteur Informel
FCD	Forum de la Coopération au Développement
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FED	Fonds Européen de Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIC	Fonds d'investissements climatiques
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIEP	Fonds Incitatif de l'Entretien Périodique des routes
FMI	Fonds Monétaire International
FONAENF	Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle
FPMA	Fonds pour les pays les moins avancés
FRDC	Fonds Régional de Développement de la CEDEAO
FSA	Fonds Spécial de priorité stratégique pour l'Adaptation
FSC	Fonds Stratégique pour le Climat
FSCC	Fonds spécial pour les changements climatiques

FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
FVC	Fonds vert pour le climat
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIZ	Coopération Technique Allemande
GPEDC	Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération au développement
GT-EFF	Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IAP	Instrument Automatisé de Prévision
IDH	Indice de Développement Humain
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IITA	Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISEPC	Institut Supérieur d'Etudes de Protection Civile
ITFC	Société Internationale Islamique de Financement du Commerce
JNC	Journées Nationales de Concertation
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau ; en français : Établissement de crédit pour la reconstruction
LIO	Lease, Improved and Operate
LOLF	Loi Organique portant Loi de Finances
LFR	Loi de Finances Rectificative
MA-ECR	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale
MATDS	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
MCA-BF	Millennium Challenge Account-Burkina Faso
MDP	Mécanismes de Développement Propre
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MIDT	Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports
MINEFID	Ministère de l'Economie des Finances et du Développement
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MS	Ministère de la Santé
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs du Développement Durable
OFID	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG/AD	Organisation Non Gouvernementale/ Association de Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la Société Civile
PAA	Programme d'Actions d'Accra
PAAA	Programme d'Actions d'Addis Abeba
PACT	Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales
PADEL	Programme d'Appui au Développement des Economies Locales
PADS	Programme d'Appui au Développement Sanitaire
PAGIRE	Plan d'Actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PANA	Programme d'Actions National d'Adaptation aux changements climatiques
PANEA	Plan d'Actions National de l'Efficacité de l'Aide
PANED	Plan d'Actions National pour l'Efficacité de la Coopération au Développement
PAP	Projets Annuels de Performance
PAPS-AEPA	Programme d'Appui à la Politique Sectorielle- Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PCD	Plans Communaux de Développement
PDA	Programme de Développement de l'Agriculture
PDSEB	Programme de Développement du Secteur de l'Education de Base

PGA	Plateforme de Gestion de l'Aide
PIB	Produit Intérieur Brut
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIF	Programme d'Investissement Forestier
PIP	Programme d'Investissements Publics
PLD	Plans Locaux de Développement
PMA	Pays les Moins Avancés
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
PNA	Plan National d'Adaptation aux changements climatiques
PN-AEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PNCD	Politique Nationale de la Coopération au Développement
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNRC	Politique Nationale de Renforcement des Capacités
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPCR	Programme Pilote pour Résister aux Changements climatiques
PPD	Projets et Programmes de Développement
PPP	Partenariat Public-Privé
PRD	Plans Régionaux de Développement
PRG	Programme de Renforcement de la Gouvernance
PTA	Plans de Travail Annuels
PTF	Partenaire Technique et Financier
RCD	Rapport sur la Coopération au Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNB	Revenu National Brut
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SND	Service National pour le Développement
SNU	Système des Nations Unies
SOFITEX	Société Burkinabé des Fibres Textiles
SONABEL	Société Nationale d'Electricité du Burkina
SONABHY	Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures
SONU	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SP/CNLS-IST	Secrétariat permanent du comité national de lutte contre le SIDA et les infections sexuellement transmissibles
STN/SCADD	Secrétariat Technique National de la SCADD
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
SYLVIE	Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importation et d'Exportation
TAC	Traité d'Amitié et de Coopération
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNDAF	Plan cadre des Nations-Unies pour l'aide au développement
UNPCB	Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	Dollar des Etats Unis
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise

INDICATEURS DE BASE

RUBRIQUES	CHIFFRES
SUPERFICIE	274 200 km ²
DEMOGRAPHIE	
Population (RGPH 2006)	14 017 262 habitants
Taux de croissance démographique 2006	3,1%
Population estimée (2015)	18 450 494 habitants
- Femmes	9 546 238 habitants
- Hommes	8 904 256 habitants
Densité de population estimée (2016)	67,3 habitants/km ²
Répartition de la population estimée (2011)	
- Urbaine	24,7%
- Rurale	75,3%
AGRICULTURE	
Utilisation des sols (2006)	
- Cultures	4 105 069 ha
- Cultures irriguées	21 262 ha
Taux de couverture céréalière apparent (2015)	107%
ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT (2016)	
Taux d'accès à l'eau potable	
- Zones urbaines	91%
- Zones rurales	65,3%
Taux d'accès à l'assainissement	
- Zones urbaines	36,8%
- Zones rurales	13,4%
SANTE	
Taux brut de natalité	45,8 pour 1000
Taux brut de mortalité	11,8 pour 1000
Taux mortalité infantile	65 pour 1000
Taux de mortalité maternelle	341 pour 100 000 naissances vivantes
Indice synthétique de fécondité	6,2 par femme
Espérance de vie à la naissance (2014)	56,7 ans
Taux de séroprévalence du VIH/SIDA (2016)	0,1%
Rayon moyen d'action théorique (2016)	6,8 Km
Ratio habitants par CSPS (2016)	9856
EDUCATION (2016)	
Taux brut de préscolarisation	2,9%
Taux brut de scolarisation au Primaire (Filles et garçons)	86,1% (tranche d'âge 6-11 ans)
Taux brut de scolarisation pour les Filles	86,4%
Taux brut de scolarisation au post primaire	46,6%
Taux brut de scolarisation au Secondaire	15,0%
Ratio élèves/maître dans le primaire	48,70
Taux d'achèvement au primaire	58,2%
Taux d'achèvement au post primaire	29,2%
Taux d'achèvement au secondaire	9,8%
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	513,00
Taux d'alphabétisation (2015)	34,50%
ECONOMIE (2016)	
PIB par habitant (courant)	635,9 \$ US
Indice de Développement Humain (2015)	0,402 (183e/188)
PIB courant	7185,5 milliards de FCFA

RUBRIQUES	CHIFFRES
PIB réel	4628,2 milliards de FCFA
Taux de croissance du PIB réel	5,9%
Taux d'inflation	-0,2%
<i>Part des secteurs d'activité dans le PIB réel</i>	
- Primaire	29,4%
- Secondaire	20%
- Tertiaire+ droits et taxes +SIFIM	50,6%
Encours de la dette Publique	2 497,03 milliards FCFA
Encours de la dette publique rapporté au PIB	34,8%
Principales exportations	Or, Coton, karité et oléagineux, fruits et légumes, animaux vivants, cuirs et peaux
Principales importations	Produits pétroliers, produits alimentaires, machines et appareils, matériels de transport, produits chimiques, fer, ciments.
Principaux marchés d'exportation	Union Européenne, Afrique de l'Ouest, Singapour, Japon, Etats Unis d'Amérique, République de Chine, Inde et Canada,
DEMOCRATIE ET GOUVERNANCE (2016)	
Nombre de tribunaux de grande instance (TGI)	24
Nombre de magistrats pour 100 000 habitants	2,4
Nombre de femmes au Parlement	12/127 (9,45%)
Part du budget transférée aux collectivités territoriales (2016)	3,14%
Nombre de stations radios fonctionnelles	150
Nombre de télévisions fonctionnelles	22
DONNEES SUR LA PAUVRETE (EMC 2014)	
Seuil de pauvreté national	154 061 FCFA
Incidence de la pauvreté globale	40,1
Incidence de la pauvreté urbaine	13,6
Incidence de la pauvreté rurale	47,5
INFRASTRUCTURES ROUTIERES (2015)	
Routes nationales	6 728 km
Routes bitumées	3 642 km
Routes en terre	11 662 km
Total routes	22 032 km
Voies ferrées	625 km
Routes entretenues	15 272 km
Pistes rurales aménagées	91,6 km
ELECTRICITE (2016)	
Production	1 068,4 GWh
Taux d'électrification nationale	20,07%
Taux d'électrification urbaine	66,46%
Taux d'électrification rurale	3,20%
Taux de couverture	33,55%
TOURISME (2015)	
Nombre de touristes enregistrés par an	501 000
Nombre de touristes internes	296 145
Nombre de touristes récepteurs	171 418
GENERALITES	
Religions	traditionnelle, musulmane, chrétienne
Langue officielle	Français

RUBRIQUES	CHIFFRES
Monnaie	Franc CFA
Taux de change annuel moyen (2016)	1 dollar US pour 593,1 FCFA
Exercice budgétaire	du 1er Janvier au 31 Décembre

Source :

- Annuaire statistiques des ministères (MAAH, Santé, MENA, MESRSI, MME, MI, MEA) ;
- Rapport Mondial sur le Développement Humain Durable, 2015/PNUD ;
- Recensement général de la population et de l'habitat, INSD/ MEF – 2006 ;
- Note technique sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2015 et perspectives 2016-2019/DGEP, Mars 2016 ;
- Tableau de Bord de la Gouvernance, édition 2016/ INSD ;
- Projections démographiques de 2007 à 2020 par région et province, INSD, août 2009.

SOURCES ET METHODES

Le Rapport sur la Coopération au Développement est produit chaque année pour retracer la situation de l'aide publique au développement fournie au Burkina Faso pendant l'année budgétaire écoulée. Le présent rapport permet d'examiner l'ensemble des opérations financières concernant les ressources extérieures au cours de l'année 2016.

Il a été rédigé par un comité de rédaction supervisé par Monsieur Ambroise KAFANDO, Directeur Général de la Coopération et se compose comme suit :

- Mme Alimatou ZONGO/KABORE, Directrice de la Coordination et de l'Efficacité de l'Aide Publique au Développement (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Pascal YAOGO, Coordonnateur Technique National du Programme de Renforcement de la Gouvernance, sous-composante « Gouvernance Economique » (PRG-GE) ;
- Mme Salimata SY/BARRY, Chef de Service de la Coordination de l'aide Publique au développement (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Karim OUEDRAOGO, Chef de Service de Suivi de l'efficacité de l'aide (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Gustave BILLA, Chef de Service de l'analyse et des statistiques (DDP/DGTCP) ;
- M. Louis Anicet BAKOUAN, Chef de Service de la Cellule du Contrôle interne et de suivi évaluation (DGCOOP) ;
- M. Mahamadou DAYAMBA, Chef de Service juridique (DPPP/DGCOOP) ;
- Mme Fatoumata BAKO/TRAORE, Chef du département réforme des institutions et modernisation de l'administration publique (SP/PNDES) ;
- Mme Pascaline KOHOUN/DAKUYO, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Moustapha D.BAGA, Chargé d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme Mariam SORY/TRAORE, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme Justine DAMBRE/NIKIEMA, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme R. Raïssa SANOU/OUEDRAOGO, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Eric. W.Y. ZOURE, Chargé d'études (DPAM/DGEP) ;
- M. Isaac F. W. KABRE, Chargé d'études (DPB/DGB) ;
- M. Inoussa KANTAGBA, Chargé d'études (DP-ONG/DGCOOP) ;
- M. Appolinaire. W. OUEDRAOGO, Chargé de programmes (DCM/DGCOOP) ;
- Mme Diane SAMA/DABIRE, Chargée d'études (DSPF/DGCOOP) ;
- Mme. Aminata OUEDRAOGO/SANOGO, Chargée de programmes (DCB/DGCOOP).

Le processus de production du rapport a connu les étapes suivantes : (i) la collecte, la saisie et le traitement des données (ii) le choix du thème et l'élaboration des termes de référence des ateliers de rédaction, (iii) l'élaboration d'un draft du document par la Direction Générale de la Coopération, (iv) les travaux en ateliers suivis de la validation avec les acteurs concernés, (v) la présentation du rapport au Gouvernement et (vi) la publication et la ventilation du document.

Outre le comité de rédaction, des personnes ressources ont apporté leurs contributions à l'élaboration du rapport.

Les informations économiques et sociales ont été collectées auprès des structures techniques des départements ministériels. Celles relatives aux décaissements proviennent des partenaires techniques et financiers (PTF), des ONG et de l'Administration. Ces données ont été saisies et traitées dans le logiciel « Plateforme de Gestion de l'Aide », selon les devises ayant servi aux transactions.

Par ailleurs, les taux utilisés pour la conversion en dollar sont ceux publiés sur le site web www.oanda.com recommandé par l'OCDE. Les taux retenus correspondent aux taux moyens annuels.

Le taux de change annuel moyen du dollar US en 2016 est de 593,1 FCFA. Pour l'analyse des flux d'aide, la classification sectorielle utilisée est celle contenue dans le PNDES.

Cette activité est rendue possible grâce à l'accompagnement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers le Programme de Renforcement de la Gouvernance (PRG).

Enfin, le processus de rédaction a été empreint de difficultés qui sont entre autres la transmission tardive des données, la transmission agrégée de certaines données qui ne permettaient pas un renseignement adéquat de la Plateforme, l'incomplétude de certaines données fournies, l'absence des données désagrégées par secteurs et par Objectifs de Développement Durable (ODD), l'inaccessibilité de la plateforme de gestion de l'Aide, le paramétrage des secteurs du PNDES.

Pour pallier la difficulté relative à la transmission tardive des décaissements, l'atelier de validation des données consacrera désormais la validation définitive des données.

RESUME

En 2016, en dépit d'une situation sécuritaire difficile et d'un climat social délétère, le pays a enregistré une croissance économique de 5,9% contre 4,0% en 2015, soit un gain de 1,9 point de pourcentage.

L'accompagnement des PTF a été estimé à 1 094,78 millions dollars US d'Aide Publique au Développement (APD) en 2016 contre 1 100,34 millions dollars US en 2015, soit une légère baisse de 0,5%.

L'aide octroyée au Burkina Faso en 2016 présente la même caractéristique que celle des années antérieures à savoir : une prédominance de l'aide multilatérale (60,9%) par rapport à l'aide bilatérale (36,5%) et à la contribution des ONG (3,1%), des dons (71,3%) par rapport aux prêts et de l'aide projet (70,8%) par rapport aux autres types d'assistance.

Selon les types de financement, le montant total des prêts reçus se chiffre à 327,46 millions dollars US (soit 28,7% de l'APD totale) contre 277,97 millions dollars US en 2015. Les dons, quant à eux, ont baissé de 5% par rapport à 2015 et ont été évalués à 781,04 millions dollars US contre 822,37 millions dollars US un an plus tôt.

En pourcentage de l'APD totale, les quatre types d'instruments, à savoir l'aide projet, l'appui budgétaire, l'aide alimentaire et l'assistance et secours d'urgence, ont représenté respectivement 70,8% (774,9 millions dollars US), 25,7% (281,88 millions dollars US), 2,9% (31,66 millions dollars US) et 0,6% (6,34 millions dollars US).

En ce qui concerne la répartition de l'APD par secteur dans le cadre du PNDES, cinq principaux secteurs ont absorbé près de 70,4% de l'aide totale. Il s'agit des secteurs de : (i) la gouvernance économique (26,1%) ; (ii) l'environnement, eau et assainissement (16,1%) ; (iii) la production agro-sylvo-pastorale (11,2%) ; (iv) l'éducation et formation (9,7%) et (v) la santé (7,3%).

En outre, selon les sources de financement, le volume le plus important d'APD provient des partenaires multilatéraux avec un montant de 660,66 millions dollars US. Ils sont suivis des partenaires bilatéraux avec un apport de 400,02 millions dollars US et des ONG pour une contribution de 34,10 millions dollars US. Toutes ces contributions concourent à relever les défis du financement du PNDES.

Ce nouveau référentiel de développement du Burkina Faso ambitionne de transformer structurellement l'économie du pays pour une croissance économique soutenue. Au regard de ces ambitions, le pays a opté de s'orienter prioritairement vers la mobilisation des ressources internes en mettant l'accent sur l'accroissement des recettes fiscales, l'épargne intérieure, la contribution du secteur privé et de la diaspora. Par ailleurs, il veillera à l'amélioration de la gouvernance dans la réalisation de toutes les actions de développement.

Après une année de mise en œuvre, il convient de s'interroger sur l'efficacité de la stratégie de mobilisation des ressources, de relever les défis, d'envisager des perspectives et proposer des recommandations pour une meilleure mise en œuvre du Plan.

Pour réaliser ce programme, outre les canaux traditionnels de financement, aux niveaux national et international, une stratégie de mobilisation des ressources ainsi que les défis et perspectives se présentent de la manière suivante :

Au niveau national, la stratégie de mobilisation des ressources repose sur les régies de recettes en ce qui concerne les ressources propres et le recours aux obligations à travers l'épargne régionale.

Pour ce faire, les principaux défis pour l'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures sont entre autres la détermination et l'engagement des acteurs des différentes régies, le civisme fiscal et la lutte contre la corruption.

En perspectives, le financement du PNDES au niveau national devra s'appuyer sur la mise en œuvre de la Politique nationale de coopération au développement (PNCD), les tables rondes sectorielles et la rationalisation des projets et programmes.

Au niveau international, plusieurs actions ont été entreprises dont la tenue de la conférence des partenaires du Burkina à Paris et des tables rondes sectorielles au niveau national, les consultations bilatérales et multilatérales, la dynamisation des mécanismes PPP, la prospection et le recours aux financements innovants (finances islamiques, finances climat).

En perspectives, le Gouvernement devrait développer des actions dans le sens de la mise en œuvre des engagements pris lors de la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, la réunion de haut niveau de Nairobi et la 22^{ème} Conférence des Parties sur le climat.

Pour améliorer la mobilisation des ressources, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit du Gouvernement et de ses partenaires au développement. Il s'agit de :

A l'endroit du Gouvernement :

- améliorer le taux de pression fiscale à travers l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de l'épargne des burkinabè de l'étranger ;
- intensifier les mesures sécuritaires ;
- élargir la coopération avec de nouveaux partenaires ;
- renforcer la bonne gouvernance économique en luttant efficacement contre la corruption.

A l'endroit des partenaires techniques et financiers :

- respecter l'engagement de fournir au moins 0,7% de leur RNB comme aide au développement aux pays en développement ;
- s'aligner sur les systèmes nationaux de gestion des finances publiques ;
- contribuer à améliorer la mobilisation des ressources intérieures par un renforcement des capacités en la matière ;
- privilégier les appuis budgétaires ;
- améliorer la prévisibilité de l'aide ;
- recourir aux approches conjointes de financement y compris la mise en œuvre des principes de la division du travail et la complémentarité.

A l'endroit de la société civile :

- jouer leur rôle de veille et de contrôle citoyen dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- sensibiliser le public sur les engagements contractés au niveau national et local et mettre l'accent sur les progrès et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre ;
- accompagner davantage le Gouvernement dans le financement des actions de développement.

A l'endroit du secteur privé :

- promouvoir l'innovation, la création de richesses, de revenus et d'emplois ;
- accompagner le Gouvernement dans le financement des actions de développement par le biais du partenariat public-privé.

A l'endroit de la diaspora burkinabè :

- sécuriser leurs ressources en les investissant au Burkina Faso ;
- dupliquer dans leur pays d'origine les bonnes expériences de progrès économique, social et culturel vécues dans les pays d'accueil ;
- s'inspirer des expériences réussies dans une diaspora pour les dupliquer ailleurs.

INTRODUCTION GENERALE

En 2016, l'activité économique du Burkina Faso s'est déroulée dans un contexte sociopolitique difficile marqué par les effets des crises des années précédentes, le retour à une vie constitutionnelle normale et la bonne tenue des cours des principales matières premières.

Cette situation a eu des conséquences sur le cadre macroéconomique entraînant une augmentation du rythme de croissance de l'activité économique en 2016. En effet, la croissance s'est affichée à 5,9% contre 4,0% en 2015.

Au cours de l'année 2016, le Burkina Faso a bénéficié de l'accompagnement de ses partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre de ses programmes de développement. Ainsi, le volume d'aide mobilisée en 2016 s'est élevé à 1094,78 millions de dollars contre 1100,34 millions de dollars en 2015.

Avec l'adoption du PNDES, la mobilisation des ressources constitue un enjeu majeur pour la transformation structurelle de l'économie pour atteindre une croissance économique forte, inclusive et durable ; d'où l'intérêt du choix du thème du présent rapport qui s'intitule : « Le financement du Plan National de Développement Economique et Social : défis et perspectives ».

Le développement de ce thème vise à présenter les principaux défis liés à la mobilisation des financements et les perspectives en vue d'une mise en œuvre efficace du PNDES.

Le présent rapport est structuré en trois parties : (i) la première présente la situation socio-économique, la planification du développement et la coordination de l'aide ; (ii) la deuxième est consacrée à l'analyse des tendances de l'aide et, (iii) la dernière partie traite du thème.

**PREMIERE PARTIE : SITUATION
SOCIOECONOMIQUE, PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET
COORDINATION DE L'AIDE**

CHAPITRE 1. APERCU DE LA SITUATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE ET NATIONALE

1.1. L'environnement économique international

L'économie du Burkina Faso en 2016 a évolué dans un environnement international marqué par une stagnation du rythme de progression de l'activité dans les pays émergents et en développement et une baisse dans les pays avancés. La croissance économique mondiale se situerait à 3,1% en 2016 comme en 2015.

L'activité économique dans **les pays avancés** a baissé passant de 2,1% en 2015 à 1,6% en 2016. **Aux Etats-Unis**, le niveau de la production n'a progressé que de 1,6% en 2016 contre 2,6% en 2015 en raison notamment d'une forte chute des exportations au quatrième trimestre 2016 (-4,3%) associée à une accélération des importations (+8,3%) et un faible niveau des dépenses de consommation (+2,5% contre +3,0% au trimestre précédent).

La **zone euro** affiche une croissance économique qui s'évaluerait à 1,7% en 2016 contre 2,0% en 2015. En **France**, la croissance économique est estimée à 1,1% en 2016 contre 1,2% en 2015, imputable au repli du commerce extérieur et à la consommation des ménages en décembre. **Au Royaume-Uni**, la croissance est restée dynamique en 2016 (+1,8% contre +2,2% en 2015).

Le rythme de progression de l'activité économique a stagné **dans les pays émergents et en développement**, s'affichant à 4,1% comme en 2015. **En Chine**, la croissance s'est établie à 6,8% comme en 2015.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique a ralenti en 2016. En effet, le taux de croissance économique est passé de 3,4% en 2015 à 1,6% en 2016.

Dans la zone UEMOA, la croissance économique s'est affichée à 6,8% en 2016, après 6,6% en 2015.

Les résultats atteints par le Burkina Faso sur le plan économique et social au cours de l'année 2016 sont déclinés dans le point ci-dessous.

1.2. La situation économique et sociale du Burkina Faso

1.2.1. La situation macroéconomique

L'activité économique en 2016 s'est déroulée dans un contexte de retour à une vie constitutionnelle normale, de pluviosité favorable, de restauration de la confiance des investisseurs et d'une bonne tenue des cours de l'or et du coton. En dépit d'une situation sécuritaire et d'un climat social difficiles, la croissance économique a enregistré une reprise résultant d'une bonne orientation des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

1.2.1.1. Le Produit Intérieur Brut

L'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance en 2016. En effet, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 5,9% contre 4,0% en 2015. Cette croissance a été tirée par l'ensemble des secteurs avec des variations de leurs valeurs ajoutées de 5,9% en 2016 contre 6,2% en 2015 pour le tertiaire, 5,5% en 2016 contre 4,6% en 2015 pour le secteur secondaire et 4,9% en 2016 contre -0,9% en 2015 pour le secteur primaire.

Dans la formation du PIB, la part du secteur primaire s'est située à 29,4% en 2016 contre 30,1% en 2015, celle du secteur secondaire est ressortie à 20,0% en 2016 contre 19,6% en 2015 et la contribution du secteur tertiaire (y compris les taxes et SIFIM) a été de 50,6% en 2016 contre 50,3% en 2015.

Les contributions à la croissance du PIB pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire (y compris les taxes et SIFIM) sont respectivement de 1,2 point de pourcentage en 2016 contre -0,2 point en 2015, de 1,0 point de pourcentage en 2016 contre 0,8 point en 2015 et de 3,7 points de pourcentage en 2016 contre 3,4 points de pourcentage en 2015.

Le PIB nominal s'est établi à 7 185,5 milliards de FCFA et le PIB réel à 4 628, 2 milliards de FCFA en 2016.

Tableau 1 : Evolution des parts contributives des secteurs au PIB (2012-2016)

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur primaire	31,5%	31,7%	31,9%	30,1%	29,4%
Secteur secondaire	22,4%	18,7%	18,5%	19,6%	20,0%
Secteur tertiaire (y compris les taxes et SIFIM)	46,1%	49,6%	49,6%	50,3%	50,6%
Taux de croissance du PIB réel	6,5%	5,7%	4,2%	4,0%	5,9%

Source : « Instrument Automatisé de Prévion » MINEFID/DGEP/DPAM, mars 2017.

1.2.1.2. Les prix à la consommation

En 2016, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une légère baisse. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est situé à -0,2% à fin décembre 2016 contre 0,9% à fin décembre 2015. Cette baisse s'expliquerait essentiellement par le repli des prix des fonctions « Transport » (-4,1%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,7%) et « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,3%). En outre, les prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont enregistré une hausse modérée (1,0%).

Les résultats de la campagne agricole 2016/2017 assez reluisants et les mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère (la vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, le contrôle des prix des produits de grande consommation, la réouverture de boutiques témoins et la baisse du prix du carburant à la pompe) auraient contribué au quasi-maintien des prix à leur niveau de 2015.

1.2.1.3. Les finances publiques

➤ Les recettes totales et dons

Le niveau des **recettes totales et dons** s'est élevé à 1 410,7 milliards de FCFA à fin décembre 2016 contre 1 277,9 milliards de FCFA à la même période en 2015, soit une hausse de 10,4%. Ce résultat est en partie imputable à l'augmentation des recettes propres (+180,6 milliards de FCFA) ; les dons ayant connu une diminution de 49,9 milliards de FCFA due à l'arrivée à terme de la stratégie pays de la BAD et à la fin des programmes avec l'Allemagne et la Suède.

En fin décembre 2016, les **recettes propres** se sont situées à 1 230,5 milliards de FCFA contre 1 048,0 milliards de FCFA en 2015, soit une augmentation de 17,4%. Ce taux de mobilisation, qui représente 95,8% des prévisions annuelles de la deuxième loi de finances rectificative de 2016 (1 283,9 milliards de FCFA), est lié à la bonne performance enregistrée aussi bien au niveau des recettes fiscales que non fiscales.

En effet, les **recettes fiscales** ont connu une augmentation de 146,1 milliards de FCFA (+15,7%) par rapport à fin décembre 2015 pour s'afficher à 1 075,4 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Cette situation s'explique essentiellement par la hausse constatée au niveau des « taxes sur biens et services » (+72,7 milliards de FCFA) et de l'« impôt sur les revenus et bénéfices » (+51,3 milliards de FCFA).

Ces performances dans la mobilisation des ressources internes résultent des réformes et mesures prises par le Gouvernement en la matière. Il s'agit entre autres de l'amélioration du recouvrement des

« Restes à recouvrer » (RAR), de l'approche « unités de recouvrement », du suivi des clauses fiscales et douanières des marchés publics sur ressources propres de l'Etat, de la segmentation des entreprises dans le cadre d'un suivi efficient des contribuables par la DGI.

➤ **Les dépenses totales et prêts nets**

A fin décembre 2016, les **dépenses totales et prêts nets** ont été exécutés à hauteur de 1 636,4 milliards de FCFA contre 1 411,6 milliards de FCFA un an plus tôt, soit un accroissement de 224,9 milliards de FCFA (+15,9%). Cette tendance s'explique aussi bien par l'augmentation des dépenses courantes (+195,5 milliards de FCFA) que par celle des dépenses en capital (+25,4 milliards de FCFA).

En effet, les **dépenses courantes**, en hausse de 21,2% par rapport à fin décembre 2015, ont été exécutées à hauteur de 1 118,7 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Cette augmentation s'explique par celle des dépenses de personnel (+85,9 milliards de FCFA), des dépenses de transferts courants (+69,5 milliards de FCFA), des intérêts de la dette publique (+21,6 milliards de FCFA) et des dépenses de fonctionnement (+18,5 milliards de FCFA). L'augmentation de la masse salariale est principalement due à la régularisation des avancements dans le cadre de l'opérationnalisation de la Loi 081-2015/CNT du 24 novembre 2015, la mise en œuvre des reversements dans le nouveau classement indiciaire adopté en application de la même loi, la réforme de la situation salariale des « appelés SND » et la prise en compte des statuts autonomes des personnels du ministère en charge de la justice.

Quant aux **dépenses en capital**, elles ont augmenté de 5,1% à fin décembre 2016 par rapport à la même période en 2015 en ressortant à 526,4 milliards de FCFA. Cette progression est imputable essentiellement à la hausse des dépenses d'investissements financées sur ressources propres (+36,1 milliards de FCFA) et de celles financées sur ressources extérieures (+29,3 milliards de FCFA), les transferts en capital et restructuration ayant connu une forte baisse de 39,9 milliards de FCFA, (soit un taux de -85,1%). Comparativement à l'année 2015, les décaissements au titre des prêts projets ont connu une hausse de 35,5 milliards de FCFA et ceux au titre des dons projets, une baisse de 6,2 milliards de FCFA.

➤ **La dette publique**

L'**encours de la dette publique** s'est établi à 2 497,03 milliards de FCFA au 31 décembre 2016 contre 2 188,5 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une augmentation de 308,53 milliards de FCFA (+14,3%), imputable à la fois aux dettes intérieure et extérieure qui se sont accrues respectivement de 157,7 milliards de FCFA (+27,5%) et de 151,0 milliards de FCFA (+9,4%) par rapport au 31 décembre 2015 pour se situer à 730,97 milliards de FCFA et 1 766,06 milliards de FCFA. Cette évolution s'explique principalement par la poursuite des décaissements au plan extérieur et l'émission de bons et d'obligations du Trésor d'un montant nominal cumulé de 468,5 milliards de FCFA au plan intérieur.

L'analyse de la structure de l'encours total de la dette publique à fin décembre 2016 indique que la dette extérieure est la composante la plus importante avec une proportion de 70,73%. La composante intérieure est constituée à 87,8% de titres publics tandis que celle extérieure provient essentiellement de créanciers multilatéraux avec une proportion de 86,3%.

Le ratio d'endettement, à savoir l'encours de la dette publique rapporté au PIB, est évalué à 34,8% en 2016 pour un seuil communautaire fixé à 70% au maximum.

Quant au service payé au titre de la dette publique, il s'est affiché à 226,92 milliards de FCFA au 31 décembre 2016, dont 56,33 milliards de FCFA de dette extérieure et 170,59 milliards de FCFA de dette intérieure. Le ratio « service de la dette sur recettes budgétaires » se situe à 15,1% en 2016, pour un seuil maximum de 22,0%.

1.2.1.4. La balance commerciale.

La balance commerciale a dégagé un solde déficitaire de 109,3 milliards de FCFA en 2016 contre un déficit de 142,7 milliards de FCFA en 2015, en raison d'un accroissement en valeur des exportations plus important que celui des importations.

Les exportations ont atteint 1 537,1 milliards de FCFA en 2016, en hausse de 10,0% sur un an, principalement du fait de la progression des exportations d'or non monétaire, les ventes à l'international de coton fibre se réduisant en dépit de la hausse de 7,6% du prix moyen. En effet, sur la base des données provisoires des trois (03) sociétés cotonnières, la quantité de coton fibre exportée s'est chiffrée à 239 214 tonnes. Cette quantité, valorisée au cours moyen de 828 016 FCFA/tonne, a procuré des recettes d'exportation de 198,1 milliards de FCFA en 2016, contre 213,4 milliards de FCFA une année auparavant. S'agissant des ventes d'or non monétaire à l'étranger, les recettes y relatives se sont élevées à 1 004,0 milliards de FCFA en 2016 contre 875,8 milliards de FCFA en 2015, soit une hausse de 14,6%, à la faveur de la progression tant des cours mondiaux que des quantités.

Les importations ont augmenté de 6,9% en 2016, passant de 1 540,4 milliards de FCFA en 2015 à 1646,4 milliards de FCFA en 2016. Cet accroissement a été principalement porté, d'une part, par les biens d'équipement (+77,6 milliards de FCFA), les biens intermédiaires (+57,4 milliards de FCFA) à la faveur notamment de la construction de nouvelles mines d'or et, d'autre part, par les produits alimentaires (+9,6 milliards de FCFA), en raison de la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2015/2016.

1.2.1.5. La situation monétaire

L'évolution de la situation monétaire du Burkina Faso a été marquée, entre fin décembre 2015 et fin décembre 2016, par une hausse des Avoirs extérieurs nets (AEN) de 294,3 milliards de FCFA (+45,1%) et du crédit intérieur de 34,8 milliards de FCFA (+1,7%), conduisant à un accroissement de la masse monétaire de 302,8 milliards de FCFA (+11,8%).

Les Avoirs Extérieurs Nets (AEN) des institutions monétaires sont ressortis à 946,2 milliards de FCFA à fin décembre 2016, augmentant ainsi de 45,1% par rapport à fin décembre 2015. Cette progression est exclusivement attribuable aux banques, dont les AEN se sont accrus de 305,9 milliards de FCFA, ceux de la Banque Centrale s'étant par contre détériorés de 11,6 milliards de FCFA au cours de la même période.

La hausse des AEN des banques résulte d'un accroissement de leurs créances brutes sur les non-résidents (+429,7 milliards de FCFA, dont 257,3 milliards de FCFA de souscriptions aux titres des autres Etats de l'UEMOA) plus important que celui de leurs engagements extérieurs à court terme (+123,8 milliards de FCFA). Quant à la contraction des AEN de l'Institut d'émission, elle s'explique par une hausse des engagements extérieurs (+21,5 milliards de FCFA) plus prononcée que celle de ses avoirs extérieurs (+9,9 milliards de FCFA) au cours de la période sous revue.

S'agissant du crédit intérieur, il s'est établi à 2 113,4 milliards de FCFA à fin décembre 2016 contre 2 078,6 milliards de FCFA à fin décembre 2015, en progression de 1,7%. L'accroissement observé est imputable à l'augmentation des crédits à l'économie de 142,3 milliards de FCFA, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'étant améliorée de 107,5 milliards de FCFA.

Quant à la masse monétaire, suivant l'évolution de ses contreparties, elle est ressortie à 2 868,3 milliards de FCFA à fin décembre 2016, augmentant ainsi de 302,8 milliards de FCFA (+11,8%) sur un an. Cet accroissement se retrouve exclusivement dans les dépôts (+321,3 milliards de FCFA, soit +14,2%), la circulation fiduciaire ayant connu par contre une décélération de 18,5 milliards de FCFA (-6,2%).

1.2.1.6. L'état de la convergence

De l'estimation de l'activité économique pour l'année 2016, il ressort que le Burkina Faso a respecté deux (02) critères de premier rang et ne respecte aucun critère de second rang.

Le profil des critères de convergence se présente comme suit :

➤ Critères de premier rang

- **Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal (norme $\geq -3\%$)** : il est ressorti à -3,1% en 2016 contre -2,0% en 2015. Ce critère n'est pas en conformité avec la norme communautaire ;
- **le taux d'inflation annuel moyen (norme $\leq 3\%$)** : contenu dans la norme communautaire, il s'est situé à -0,2% en 2016 contre 0,9% en 2015 ;
- **le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$)** : il est ressorti à 34,8%¹ en 2016 contre 33,2% en 2015, en conformité avec la norme communautaire.

➤ Critères de second rang

- **le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (norme $\leq 35\%$)** : il s'est établi à 51,6% en 2016 contre 50,4% en 2015. La norme communautaire de 35% maximum n'a pas été respectée en 2016 ;
- **le taux de pression fiscale (norme $\geq 20\%$)** : il s'est situé à 15,0% en 2016 contre 14,1% en 2015, ne respectant pas la norme communautaire.

Tableau 2 : Evolution des critères de convergence

Critères	Normes	Réal 2015	Prév 2016	Réal 2016	Observation
Critères de premier rang					
Solde global base engagement, dons compris, sur le PIB nominal (%)	$\geq -3\%$	-2,0	-2,7	-3,1	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen (%)	$\leq 3\%$	0,9	1,9	-0,2	Respecté
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (%)	$\leq 70\%$	33,2	32,0	34,8	Respecté
Critères de second rang					
Ratio masse salariale sur recettes fiscales (%)	$\leq 35\%$	50,4	49,9	51,6	Non Respecté
Taux de pression fiscale (%)	$\geq 20\%$	14,1	15,2	15,0	Non Respecté

Source : MINEFID/Comité de Prévision et de Conjoncture, mars 2017

1.2.2. Aperçu de la situation sociale

Les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau potable et de l'assainissement ainsi que celui de l'emploi restent des domaines prioritaires qui bénéficient chaque année de l'accompagnement du Gouvernement et ses Partenaires au développement.

1.2.2.1. Accès aux services de l'éducation

Des actions ont été entreprises au cours de l'année 2016 par le Gouvernement et visent à accélérer le niveau d'accès des services de l'éducation à travers la mise en œuvre des réformes au niveau de l'éducation formelle et non formelle.

¹Intègre aussi bien l'encours de la dette de l'Etat central que celui de ses démembrements.

L'éducation formelle

Dans le cadre du renforcement de la promotion de l'éducation formelle, les actions entreprises ont porté sur les différents ordres d'enseignement que sont le préscolaire, le primaire, le post-primaire, le secondaire et le supérieur.

Pour le segment du préscolaire, le taux brut de préscolarisation en 2015-2016, s'est établi à 2,90% contre 4,0% en 2014-2015 soit une baisse de 1,1 point de pourcentage. Le nombre d'enfants inscrits en 2015-2016 est de 73 081 dont 49,6% de filles. Le nombre de salles de classe se chiffre à 2 216 et le nombre total du personnel d'encadrement est de 3 237 dont 1 776 encadreurs pour le compte du privé.

Au niveau du primaire, l'effectif des élèves au titre de l'année scolaire 2015-2016 se chiffre à 2 873 049 (dont 1 395 243 filles) contre 2 706 803 pour l'année 2014-2015 soit une hausse de 6,1%. En ce qui concerne les infrastructures éducatives, le nombre d'écoles primaires est passé de 13 831 en 2014-2015 à 14 655 en 2015-2016, soit un accroissement de 6,0%. Pendant la même période, le nombre de salles de classe est passé de 55 098 à 59 938, soit une hausse de 8,8%.

Le taux d'achèvement au primaire est de 58,2% en 2016 contre 58,4% en 2015. Le taux brut d'admission au primaire est passé de 98,8% en 2014-2015 à 100,1% en 2015-2016. Quant au taux brut de scolarisation, il s'est affiché à 86,1% en 2015-2016 contre 83,7% en 2014-2015. Sur la même période, le taux brut de scolarisation des filles est passé de 83,9% à 86,4%, soit un accroissement de 2,5%.

L'effectif des enseignants est passé de 64 177 en 2014-2015 à 59 001 en 2015-2016, soit une baisse de 8,1%. Le ratio élèves/maître a connu une amélioration de 0,9 point en 2015-2016, passant de 49,6 en 2014-2015 à 48,7 en 2015-2016.

Concernant le post primaire, le taux d'achèvement est de 29,2% en 2015-2016 contre 24,2% un an plus tôt. L'indice de parité du TBA au post-primaire se situe à 1,05 en 2016 comme en 2015.

Au niveau des formations technique et professionnelle, l'année 2016 a été consacrée aux études architecturales en vue de la réalisation des 20 lycées professionnels. La réalisation de ces infrastructures a été différée en 2017 au regard de la nécessité de boucler ces études avant d'entreprendre les constructions. Des appels à manifestations d'intérêt ont été lancés à cet effet. De même, les études architecturales pour la construction du centre de formation professionnelle de Bagré ont été réalisées.

Au niveau de l'enseignement supérieur, au cours de l'année 2016, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a réalisé diverses activités allant dans l'amélioration de la gouvernance du secteur et dans la valorisation des produits de recherche qui ont connu leur mise en œuvre effective.

Au niveau de l'amélioration de la gouvernance, on note entre autres, la relecture du cadre juridique des institutions d'enseignement supérieur (IES) ainsi que les textes y relatifs, l'élaboration de la politique sectorielle de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, l'élaboration du plan d'actions annuel 2017 et triennal 2017-2019 du secteur.

Pour améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement supérieur et promouvoir les services sociaux aux étudiants, plusieurs activités ont été réalisées au cours de l'année 2016 parmi lesquelles il faut retenir : l'achèvement de la construction et de l'équipement de bâtiments pédagogiques dans les Centres Universitaires Polytechniques (CUP) de Ouahigouya et de Fada N'Gourma, l'achèvement d'un amphithéâtre de 700 places à l'Institut des Sciences (IDS), l'équipement d'un bâtiment pédagogique à Dédougou, la relecture des curricula, l'attribution de 50 000 aides et 10 000 prêts et 8100 bourses aux étudiants ainsi que l'hébergement de 4 612 étudiants.

En 2016, le taux de transition du secondaire au supérieur est de 63,2% contre 72,4% en 2015. Ce taux est de 68,8% pour les garçons et 54,8% pour les filles. L'effectif total des étudiants en 2016 est de

94 728 contre 83 598 en 2015. Parmi ce nombre, le public totalise 71 501 étudiants et le privé, 23 227. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 515 contre 468 en 2015. Le nombre d'institutions supérieures est passé de 91 en 2015 à 85 en 2016. S'agissant des établissements d'enseignement supérieur, ils sont passés de 124 en 2015 à 120 en 2016 dont 34 pour le public et 86 pour le privé.

Tableau 3 : Evolution des principaux indicateurs de l'enseignement supérieur

ANNEE	2014/2015	2015/2016
Taux de transition (%) du secondaire au supérieur		
Filles	64,5	54,8
Garçons	77,4	68,8
Ensemble	72,4	63,2
Effectif des étudiants par sexe et par statut		
Filles	28 166	31 468
Garçons	55 432	63 260
Ensemble	83 598	94 728
Public	64 477	71 501
Privé	19 121	23 227
Nombre d'étudiants pour cent mille habitants		
Féminin	304	330
Masculin	642	710
Ensemble	468	513

Source : MERSI/DGESS, mars 2017

L'éducation non formelle

En 2016, on dénombrait 3 249 centres pour adultes et 209 centres pour adolescents ouverts dans le but d'alphabétiser les adolescents de 9 à 15 ans et les adultes de 16 à 34 ans. Ce nombre est en baisse par rapport à celui de 2015 et de 2014 qui était respectivement de 6 478 et 15 332.

1.2.2.2. L'accès aux services de santé

En 2016, plusieurs réformes stratégiques et investissements structurants ont été réalisés pour la promotion de la santé des populations et le déclenchement du dividende démographique.

Au niveau des infrastructures et équipements : 24 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) ont été transformés en Centre Médical (CM) ainsi que 4 autres sites en cours de réalisation, 59 CSPS ont été construits et équipés, 14 CSPS ont été normalisés (913 millions transférés aux communes pour la normalisation) et un centre d'hémodialyse a été construit à Bobo-Dioulasso. De même, les travaux sont en cours pour la construction du centre de cancérologie de Ouagadougou, du Centre de Médecine traditionnelle, des Centres Hospitalier Régional (CHR) de Ziniaré et de Manga, du Centre Régional de Transfusion Sanguine (CRTS) Ouaga. Les dépôts de distribution de produits sanguins (DPD/PS) de Tenkodogo, Ouahigouya, Kaya, Gaoua et Dédougou sont achevés et l'hôpital de district de Bogodogo est ouvert.

En plus des structures publiques, le Burkina Faso compte des structures privées concentrées dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. En 2016, on dénombre 450 structures privées de soins.

Les actions entreprises pour la réduction de la mortalité maternelle ont concerné la poursuite des activités contributives à la maternité à moindre risque, la réalisation des consultations prénatales, l'assistance des accouchements par du personnel qualifié, la réalisation des césariennes. Ainsi, le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié est de 80,9% en 2016 contre 83,4% en 2015. Le taux de césarienne a évolué de 2,4% en 2015 à 3,5% en 2016. Concernant les consultations prénatales, le taux de couverture en CPN4 est de 34,5% en 2016 contre 34,1% en 2015.

Au niveau du personnel de santé, un accroissement des effectifs a été constaté en 2016. En effet, le nombre de médecins généralistes est passé de 857 à 1 202, le nombre des Infirmiers diplômés d'Etat a augmenté de 915 de même que celui des pharmaciens généralistes qui s'est accru de 18.

En 2016, les actions en matière de lutte contre le VIH ont permis une baisse de cette prévalence de 0,1 point par rapport au niveau de 2015 qui était de 0,9. La séroprévalence de l'infection a également connu une baisse de 0,1 point en passant de 1,3% à 1,2% en 2016. Paradoxalement, le taux de transmission résiduelle du VIH de la mère à l'enfant a connu une hausse de 5,9% en 2015 à 8,1% en 2016. Pourtant, il n'y a pas un relâchement dans la stratégie de lutte comme le mentionne les indicateurs.

Pour l'année 2016, les quantités de prestations de soins ayant été couvertes par la gratuité se répartissent comme suit : 656 422 prestations de soins réalisées au titre des accouchements et des interventions obstétricales ; 2 568 522 de prestations de soins curatifs et préventifs offerts aux femmes enceintes ; 7 068 370 d'épisodes de maladies ont été pris en charge gratuitement à l'endroit des enfants de 0-5 ans ; 8 349 dépistages de lésions précancéreuses du col de l'utérus ont été effectués gratuitement. La mise en œuvre de cette gratuité a coûté au budget de l'Etat environ 22 milliards de FCFA. A cela s'ajoutent les apports financiers, en nature (Test de Diagnostic Rapide (TDR) pour le paludisme, ACT, Moustiquaire Imprégnée à longue durée d'Action (MIILDA) et sous forme d'appui technique (supervisions et suivi sur le terrain) des partenaires.

Les actions entreprises ont permis de faire baisser le taux de létalité du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans de 0,6 point ; la létalité en 2016 est de 1,4%.

Tableau 4 : Principales données statistiques du secteur de la santé en 2015 et 2016

Indicateurs	Années	
	2015	2016
Nombre d'infirmiers brevetés	2 640	2 516
Nombre d'infirmiers diplômés d'Etat	3 718	4 633
Nombre de médecins généralistes	857	1 202
Nombre de pharmaciens	217	235
Rayon moyen d'action théorique (km)	6,8	6,7
Ratio habitants par CSPS	10 883	9 731
Pourcentage de dépôt de médicaments essentiels génériques n'ayant pas connu de rupture des 20 médicaments traceurs	77,0	28,0
Taux d'occupation des lits au niveau des hôpitaux	46,3	50,5
Taux d'accouchement assisté par le personnel qualifié (y compris les hôpitaux)	83,4	80,9
Taux d'utilisation des méthodes contraceptives	34,3	34,3
Létalité palustre chez les enfants de moins de 5 ans (%)	2,0	1,5
Létalité palustre chez les femmes enceintes (%)	0,2	0,1
Taux de couverture en CPN2	0,2	0,1
Taux de couverture en CPN4	34,1	34,5

Source : MS/Annuaire statistiques 2016

1.2.2.3. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement

La réalisation et la réhabilitation de points d'eau modernes et d'adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) d'une part et d'autre part la construction de latrines améliorées ainsi que la réhabilitation de latrines traditionnelles ont caractérisé les actions menées pour l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement en 2016. Ainsi, 83 AEPS ont été réalisées et 32 réhabilitées. En plus, 1 619 forages neufs et 549 réhabilitations ont été réalisés.

Ces actions ont contribué à faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 71,9% en 2015 à 72,4% en 2016 soit une progression de 0,5 point. La population totale desservie est de 13 473 755 personnes sur une population de 18 620 427 personnes.



En milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable en 2016 est de 91%, soit une amélioration de 1,1 point par rapport à 2015 qui était de 89,9%. La population additionnelle desservie est de 467 359 personnes. Au total, 4 658 691 personnes sont desservies sur une population de 5 126 222 personnes en milieu urbain. En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 65% en 2015 à 65,3% en 2016, cette progression a permis de desservir 251 311 personnes additionnelles.

Concernant l'assainissement, 49 027 latrines familiales et 1337 latrines institutionnelles et publiques ont été réalisées portant ainsi le taux d'accès à l'assainissement à 19,8 %. Le nombre additionnel de personnes desservies en 2016 est de 520 301.

En milieu rural, 25 302 nouvelles latrines familiales ont été réalisées par l'ensemble des acteurs, ce qui a permis de faire passer le taux d'accès à l'assainissement de 12% en 2015 à 13,4% en 2016. Cela a permis de desservir 285 350 personnes additionnelles. En milieu urbain, le taux d'accès à l'assainissement en 2016 est de 36,8% contre 34,2% en 2015. La population additionnelle ayant accès à un service d'assainissement adéquat en 2016 est de 234 951 personnes.

1.2.2.4. La promotion et la création d'emplois

Dans le cadre de la promotion et de la création d'emplois, plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année 2016. Il s'agit de :

- la tenue d'un atelier de formation sur l'intégration des questions de genre dans les politiques nationales de l'emploi ;
- l'installation de 1179 jeunes formés aux métiers de restauration, de mécanique, de menuiserie métallique et bois, de coupe-couture, de coiffure, etc. ;
- l'acquisition de 1769 kits pour les jeunes formés aux métiers ;
- le recrutement de 5000 jeunes pour des travaux à haute intensité de main d'œuvre ;
- l'opérationnalisation d'une plateforme de service aux demandeurs d'emploi ;
- le renforcement de l'organisation et le fonctionnement du marché de l'emploi
- le recrutement et la formation de 4200 jeunes diplômés.

Dans le domaine du financement et la création d'emplois à travers les micro-projets, le Fonds d'appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE) a permis de créer 745 emplois directs et 1314 emplois indirects pour un montant de 803,62 millions de FCFA. Quant au Fonds d'appui au secteur informel (FASI), financé à hauteur de 297,75 millions de FCFA, il a facilité la création au total de 4 877 emplois, soit 4 453 emplois directs et 424 emplois indirects.

En ce qui concerne le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) ,6742 jeunes ont été formés en 2016 pour un montant de 744 millions FCFA.

Le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) a financé 581 projets pour un montant total de 724 414 700 FCFA tout en créant 2000 emplois directs et 4 166 emplois indirects.

Tableau 5 : Situation des Fonds nationaux pour l'emploi en 2016

Dénomination	Financement (en FCFA)	Emplois directs	Emplois indirects
FASI	297 746 000	4 453	424
FAPE	803 618 738	745	1314
FAFPA	744 000 000	-	-
FAIJ	724 414 700	2000	4 166
Total	2 569 779 438	7 198	5 504

Source : Tableau reconstitué à partir des données du MJFIP, mars 2017

1.2.2.5. La réduction des inégalités de genre

En 2016, plusieurs activités ont contribué au renforcement de l'éducation et la promotion de la jeune fille, à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, à l'amélioration de l'accès et du contrôle des femmes aux superficies aménagées par l'Etat, à la promotion de la femme rurale et à la formation des femmes dans les filières principales de production.

Ainsi, 5 990 filles ont bénéficié d'un appui scolaire pour la prise en charge des frais de scolarité, de cantine ainsi que l'achat des fournitures et tenues scolaires. Cet appui a permis aux bénéficiaires de poursuivre normalement leur cursus scolaire.

Le rapport de l'étude sur la problématique de l'accès et du contrôle des femmes aux superficies aménagées par l'Etat a été produit et sera soumis à validation lors d'un atelier national.

La célébration de la journée internationale de la femme rurale dans la commune rurale de Tchériba a permis de former une soixantaine de femmes artisanes de la Région de la Boucle du Mouhoun; d'organiser une exposition vente des produits artisanaux des femmes; de remettre des prix aux meilleures femmes entrepreneures de la localité et à la meilleure exposante.

Dans le cadre de la formation de 500 femmes dans les filières principales de production, les sessions organisées ont permis de renforcer leurs compétences en techniques de production, de transformation, de conservation et de commercialisation. Quant aux sessions en entrepreneuriat, elles ont permis de renforcer les connaissances et les compétences de 200 filles en esprit d'entreprise, en matière de création et gestion de micro-entreprises.

Toutes ces actions ont contribué à améliorer sensiblement les indicateurs suivants :

- la parité fille/garçon (primaire, formation professionnelle et alphabétisation) qui s'est établie à 0,95 contre une valeur attendue de 0,94 ;
- la proportion des femmes propriétaires d'entreprises parmi les entrepreneurs et celle des superficies nouvellement aménagées attribuées aux femmes qui affichent en 2016 des valeurs respectives de 21% et 46% contre des cibles attendues de 21% et 30%.

- la proportion des femmes aux postes nominatifs et électifs qui s'est établie à 21% contre une prévision de 30%. Parmi les raisons de cette contre-performance, on peut citer les insuffisances de la loi actuelle sur le quota genre (en cours de révision) et l'absence de texte sur la prise en compte du genre dans les postes nominatifs.

CHAPITRE 2 : PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET COORDINATION DE L'AIDE

Le cadre d'orientation du développement pour la période 2016-2020 du Burkina Faso est le Plan national de développement économique et social (PNDES). Adopté le 20 juillet 2016 par le Gouvernement, le PNDES a été élaboré suivant un processus inclusif et participatif et selon les règles de la Gestion axée sur les résultats (GAR).

Il est fondé sur le programme présidentiel, la vision Burkina 2025 et les agendas internationaux de développement durable (Agenda 2063 de l'Union africaine, ODD 2030 des Nations Unies) et part du constat de l'insuffisance des résultats induits par la mise en œuvre de la SCADD sur la période 2011-2015.

Tout en s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration du bien-être des populations, le PNDES a pour objectif de « Transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ».

Les paragraphes suivants traitent des outils de planification du développement et de la coordination de l'aide.

2.1. Planification du développement

La planification du développement se fonde sur les objectifs définis dans le PNDES. Sur la base d'un cadrage macroéconomique, il est procédé, annuellement, à l'élaboration d'une note technique sur les tendances et les perspectives de l'économie du Burkina Faso, qui sert de base notamment pour : (i) orienter l'élaboration de la circulaire budgétaire, (ii) préparer le document de programmation budgétaire économique pluriannuel (DPBEP) et (iii) le Programme d'Investissements Publics (PIP); ces deux derniers, étant des instruments de mise en œuvre du PNDES.

2.1.1. Les instruments de suivi-évaluation du PNDES

Les principaux instruments retenus pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES sont la matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants, le rapport de performance, le rapport d'évaluation environnementale stratégique, le rapport d'évaluation à mi-parcours et le rapport d'évaluation finale.

2.1.1.1. La matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants

L'élaboration de la matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants a été entamée concomitamment avec la rédaction du document du PNDES. Au total, ce sont 398 réformes stratégiques et investissements structurants qui ont été identifiés pour l'ensemble des secteurs de planification. Après arbitrage par le ministère en charge de l'économie, 83 projets structurants d'un montant total de 6 916,59 milliards de FCFA ont été identifiés pour être proposés à la Conférence des partenaires du Burkina Faso sur le financement du PNDES.

Les critères qui ont prévalu au choix de ces projets sont les suivants :

- être stratégique et structurant (de portée nationale ou ayant des effets induits sur d'autres secteurs d'activités, des montants relativement élevés pour justifier le besoin de partenariat) ;
- avoir des objectifs bien définis ;
- être en situation de recherche de financement ;

- être en cours d'exécution et nécessitant des financements complémentaires ;
- avoir au moins une étude de faisabilité.

2.1.1.2. Le Rapport annuel de performance du PNDES

Le rapport de performance 2016 rend compte de l'état de mise en œuvre de la matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants. Il est élaboré à partir des rapports des revues sectorielles focalisées sur les objectifs stratégiques et effets attendus du PNDES.

Par ailleurs, le cadre de mesure de la performance globale de la mise en œuvre du PNDES résume le niveau de réalisation en 2016 des indicateurs d'effet et d'impact retenus pour son suivi et évaluation.

Le bilan provisoire du rapport de performance 2016 du PNDES apprécié à partir des données disponibles issues des rapports sectoriels de performance, fait ressortir un taux d'exécution physique globale provisoire de 54,48% pour un taux d'exécution financière de 61,14%. En dédit du niveau globalement satisfaisant de la performance, il reste que des efforts doivent être fournis en matière de renforcement de l'appareil statistique pour disposer d'informations nécessaires à l'évaluation des politiques.

2.1.1.3. Les évaluations prévues dans le PNDES

Le dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES prévoit 3 types d'évaluations indépendantes à mener sous la responsabilité du SP-PNDES. Il s'agit de :

- l'évaluation environnementale stratégique pour laquelle aucune activité n'a été menée en 2016 en raison du retard accusé dans la mise en place du dispositif de suivi et d'évaluation ;
- l'évaluation à mi-parcours qui est prévue pour 2018 ;
- l'évaluation finale à réaliser en 2021.

2.1.2. Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2017-2019

Le CBMT 2017-2019, élaboré sur la base des hypothèses macroéconomiques, a permis de projeter les perspectives en termes de mobilisation de ressources et d'affecter ces ressources aux différentes natures de dépenses compte tenu des priorités du Gouvernement et des engagements financiers de l'Etat. En effet, il tient compte d'une part, des capacités réelles des régies de recettes dans la mobilisation des ressources et d'autre part, des objectifs d'investissement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). En outre, le cadrage s'est effectué dans le respect des grands équilibres macroéconomiques et des engagements du Burkina Faso dans le cadre du pacte de convergence de l'UEMOA.

Le CBMT 2017-2019 a été élaboré sur la base du cadrage macroéconomique, des priorités et choix stratégiques budgétaires adoptés par le Gouvernement.

Les CBMT 2015-2017 et 2016-2018 ont par ailleurs, été actualisés pour leur tranche 2017 sur la base de l'évolution des hypothèses et pour tenir compte des engagements souscrits dans le cadre des programmes financiers et au niveau communautaire. Ainsi, les projections issues du CBMT 2017-2019 se présentent comme suit :

Tableau 6 : Cadre budgétaire à moyen terme 2017-2019

(en milliards CFA)

	RECETTES					DEPENSES			
	2016	2017	2018	2019		2016	2017	2018	2019
Taux de croissance	5,20%	8,37%	8,18%	8,26%					
PIB nominal	7 071,99	7 853,60	8 644,68	9 506,79					
Taux de pression fiscale	15,87%	16,48%	17,37%	19,26%					
Recettes propres	1 256,83	1 438,23	1 660,90	2 002,80	DEPENSES	1 413,61	2 184,14	2 380,49	2 595,87
<i>Recettes Fiscales</i>	<i>1 122,29</i>	<i>1 294,34</i>	<i>1 501,57</i>	<i>1 831,31</i>	<i>I- Ordinaires</i>	<i>1 060,81</i>	<i>1 176,98</i>	<i>1 279,03</i>	<i>1 378,35</i>
<i>Recettes non Fiscales</i>	<i>131,61</i>	<i>140,07</i>	<i>155,67</i>	<i>167,15</i>	charge financière de la dette	49,01	67,69	75,09	60,3
<i>Recettes en capital</i>	<i>2,9</i>	<i>3,82</i>	<i>3,67</i>	<i>4,34</i>	Personnel	507,99	570,78	628,74	694,95
					acquisitions de biens et services	139,90	159,30	172,40	186,80
					Transferts courants	363,41	378,70	402,30	435,80
					Dépenses en atténuation des recettes	0,50	0,50	0,50	0,50
Ressources extraordinaires	213,77	204,80	221,70	240,20	Epargne budgétaire	196,02	261,26	381,88	624,45
Dons	213,77	204,80	221,70	240,20					
Dons projets	213,77	204,80	221,70	240,20	Investissements	700,40	1 297,36	1 443,16	1 578,62
Dons programmes					Etat	345,30	993,96	1 088,96	1 205,02
					Dons	213,77	204,80	221,70	240,20
					Prêts	141,33	98,60	132,50	133,40
					Transferts en capital	7,50	13,20	12,50	12,50
					Dépenses en capital	707,90	1 310,56	1 455,66	1 591,12
		12,66%	12,60%	12,68%			76,61%	75,46%	76,33%
RECETTES BUDGETAIRES	1 470,60	1 643,03	1 882,60	2 243,00	DEPENSES BUDGETAIRES	1 768,71	2 487,54	2 734,69	2 969,47
					DEFICIT BUDGETAIRE	- 298,10	- 844,51	- 852,09	- 726,47
					DEFICIT BUDGETAIRE/PIB	-4,22%	-10,75%	-9,86%	-7,64%
					BESOIN DE FINANCEMENT(BASE TOFE)	- 285,1	- 414,4	- 434,3	- 496,4
					BESOIN DE FINANCEMENT /PIB	-4,03%	-5,28%	-5,02%	-5,22%

Source : DGB/MINEFID, avril 2016

Les recettes propres se situeraient à 1 438,23 milliards de FCFA en 2017 ; 1 660,9 milliards de FCFA en 2018 et 2 002,8 milliards de FCFA en 2019 soit un taux de progression annuel moyen de 16,83%. Les recettes fiscales passeraient de 1 294,34 milliards de FCFA en 2017 à 1 501,57 milliards de FCFA en 2018 et 1 831,31 milliards de FCFA en 2019 correspondant à un taux d'accroissement moyen de 19% l'an.

Les dépenses budgétaires totales se chiffrent à 2 487,54 milliards de FCFA en 2017 ; 2 734,69 milliards de FCFA en 2018 et 2 969,47 milliards de FCFA en 2019, soit un taux moyen de progression de 9,26%. Les dépenses d'investissements sur ressources propres ressortiraient à 993,96 milliards de FCFA, 1 088,96 milliards de FCFA et 1 205,02 milliards de FCFA respectivement en 2017, 2018 et 2019, soit un taux d'accroissement moyen de 10,11%. Ils représentent en moyenne 40,1% des dépenses totales d'investissements et 64,95% des recettes propres de l'Etat.

Les investissements sur ressources extérieures seraient de 304,40 milliards de FCFA ; 354,20 milliards de FCFA et 373,6 milliards de FCFA respectivement en 2017, 2018 et 2019. L'épargne budgétaire qui se dégage se chiffrait à 261,26 milliards de FCFA en 2017 ; 381,88 milliards de FCFA en 2018 et 624,45 milliards de FCFA en 2019. Cette épargne permettrait de prendre en charge en partie les investissements sur ressources propres.

2.1.3. Le Programme d'Investissements Publics (PIP)

Le PIP, qui représente l'ensemble des dépenses d'« investissements exécutés par l'Etat », regroupe les projets et programmes orientés vers des investissements structurants ayant des effets d'entraînements suffisamment importants pour impacter le reste de l'économie.

La programmation des projets et programmes nationaux se fait dans le respect des enveloppes sectorielles et globales dégagées par le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT). Ainsi, l'enveloppe globale des dépenses publiques d'investissements de l'année budgétaire 2016 s'est établie à 725,50 milliards de FCFA contre 676,16 milliards de FCFA en 2015, soit une hausse de 49,34 milliards de FCFA représentant 7,30%.

Tableau 7 : PIP 2016 révisé par type et mode de financement

Mode de financement	Dotation loi de finances initiale (A)	Dotation révisée (B)	Variation (C=B-A)	Part par mode de financement
<i>Ressources internes</i>	345 284 709 000	370 419 101 000	25 134 392 000	51,06%
Projets nationaux	302 476 9560 000	331 143 785 000	28 666 829 000	45,64%
Contrepartie	42 807 753 000	39 275 316 000	-3 532 437 000	5,41%
<i>Ressources extérieures</i>	400 676 018 000	355 078 518 000	-45 597 500000	48,94%
Prêts	186 904 499 000	141 306 999 000	-45 597 500 000	19,48%
Subventions	213 771 519 000	213 771 519 000	0	29,47%
Total	745 960 727 000	725 497 619 000	-20 463 108 000	100,00%

Source : DGB/DPB/SPPI

Le financement du PIP est assuré d'une part, par l'Etat (projets nationaux et contreparties aux projets du noyau sûr) et d'autre part, par les partenaires techniques et financiers sous forme de subventions et de prêts.

Au 31 décembre 2016, la dotation révisée du PIP s'établit à 725,50 milliards de FCFA. Bien que les ressources internes occupent une place prépondérante dans le financement des investissements (51,06%), la part des ressources extérieures demeure très importante (48,94%).

Concernant le financement sur ressources internes, des projets nationaux occupent une place importante avec 89,39% des ressources, le reste étant destiné à la contrepartie nationale des projets exécutés sur financement extérieur.

Quant au financement sur ressources extérieures, il reste dominé par les subventions qui représentent 60,20% contre 39,80% pour les prêts.

2.1.4. Les réformes budgétaires

Les principales réformes intervenues depuis 2016 sont :

- **La déconcentration de la gestion salariale**

En vue de pallier les lourdeurs dans le traitement des salaires des agents de la fonction publique, il a été procédé à la déconcentration de la gestion salariale au niveau des Directions en charge des ressources humaines des ministères et institutions. Cette décision vise à assurer une certaine célérité dans le traitement des salaires qui était jusque-là concentré au niveau de la Direction de la Solde au niveau du MINEFID ;

- **L'introduction du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP)**

L'adoption de la loi organique N° 073-2015/ CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances induite par la Directive 06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant Lois des Finances dans les pays membres de l'UEMOA introduit le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) en remplacement du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) global.

Les innovations majeures du DPBEP sont entre autres :

- l'extension de son champ aux autres démembrements de l'Etat que sont les Collectivités Territoriales, les Etablissements Publics de l'Etat, les Sociétés d'Etat et les Organismes de protection sociale (CNSS, CARFO) ;
- la tenue d'un Débat d'orientation budgétaire (DOB) au Parlement, sur le DPBEP visant à améliorer l'information des parlementaires sur la politique gouvernementale à moyen terme en vue de faciliter leur rôle de contrôle.

- **Le passage du budget objet au budget programme**

Conformément à la LOLF, le Burkina Faso a basculé vers le budget programme pour compter du 1^{er} janvier 2017. Ainsi, le budget 2017 a été élaboré et adopté sous format budget programme et couvre la période 2017-2019.

Les principaux enjeux de cette réforme sont entre autres ;

- le principe d'ordonnateurs multiples qui confère à tous les Ministres et Présidents d'Institution, la qualité d'ordonnateur des dépenses de son département ou de son institution. Ce qui a eu pour conséquence, la déconcentration de la fonction d'ordonnancement au niveau des ministères et institutions qui s'est matérialisée par la généralisation et le rattachement des unités de vérification aux ministères et institutions ;
- la nomination des Responsables de Programmes pour le pilotage des actions de chaque programme budgétaire ;
- l'élaboration des Projets Annuels de Performance (PAP) pour chaque programme budgétaire, fixant les indicateurs et les cibles pour les différents objectifs à atteindre ;
- la production à terme, des Rapports Annuels de Performance pour rendre compte du niveau de réalisation des PAP.

- **L'adaptation des logiciels « métiers »**

En vue de faciliter le passage au budget programme, il a été procédé à la mise à niveau de certains logiciels « métiers » notamment le Circuit Informatisé de la Dépense. A cet effet, des modules « élaboration » et « exécution » du CID ont été élaborés et permettent respectivement l'élaboration et l'exécution des budgets programmes des ministères et institutions.

- **L'élaboration d'un guide d'élaboration du budget programme, la définition des modalités pratiques de la déconcentration de l'ordonnancement et l'élaboration d'un guide de réaménagement budgétaire**

La production de ces documents a permis d'établir des règles claires pour la mise en œuvre du budget programme au niveau des ministères et institutions en lien avec les orientations de la LOLF et de la Loi N° 008-2013 /AN du 23 avril 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques.

- **L'adoption de la Loi N°020-2016/AN du 22 juillet 2016 portant allègement des conditions d'exécution des projets, programmes et activités de développement**

Ces allègements portent essentiellement sur (i) le rehaussement des seuils de passation des marchés publics, (ii) la réduction des délais de mise en concurrence des soumissionnaires en matière de marchés publics, de délégation de service public et de Partenariat public-privé, (iii) la réduction des délais d'approbation des contrats, (iv) la suppression de la double-revue pour les marchés financés sur ressources extérieures et (v) l'assouplissement des conditions d'approbation des travaux des commissions d'attribution, de sélection des marchés, des délégations du service public et du partenariat public-privé.

2.2. Coordination de l'aide

La coordination de l'aide extérieure est un défi majeur en matière de suivi des actions de la coopération au développement. De ce fait, des dispositifs ont été institués dans l'administration publique, au niveau des partenaires techniques et financiers. Il existe en plus de ces dispositifs, des cadres mixtes de suivi. La présentation de ces dispositifs et leur fonctionnement sont déclinés dans les paragraphes qui suivent.

2.2.1. Le cadre de coordination inhérent à l'administration publique

Au niveau de l'administration publique, le dispositif mis en place pour la coordination des programmes de coopération au développement comprend :

- la Présidence du Faso pour la définition des orientations générales en matière de développement économique et social ;
- la Primature pour la coordination du suivi de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social ;
- le Ministère en charge des affaires étrangères pour la négociation, la signature et le suivi des accords-cadres de coopération internationale ;
- le Ministère en charge de l'économie et des finances pour la formulation des programmes et stratégies de développement, la mobilisation et la gestion de l'aide publique au développement ;
- les autres départements ministériels qui assurent la coordination des projets et programmes dans leurs secteurs respectifs à travers les Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS).

Au sein du Ministère en charge de l'économie et des finances, les structures concernées par la coordination de l'aide sont :

- la Direction en charge de l'Economie et de la Planification (DGEP) qui s'occupe des questions liées à la formulation, au suivi évaluation des projets et programmes prioritaires et à la mise en œuvre de la réglementation générale des projets et programmes de développement ;
- la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) qui assure la gestion de la dette publique, les demandes d'appel de fonds et le suivi des décaissements des PTF ;
- la Direction Générale du Budget (DGB) qui a en charge la budgétisation de l'aide et la contrepartie nationale des Projets et programmes de développement (PPD) ;
- la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) qui, en plus de la mobilisation des financements extérieurs, assure la coordination permanente de l'aide en collaboration avec les autres structures sus-citées.

Les activités de coordination et d'efficacité de l'aide réalisées en 2016 ont porté entre autres sur: i) la coordination de l'élaboration du document thématique sur les projets et programmes d'investissements publics utile à la formulation du PNDES 2016-2020, ii) la participation à l'organisation et la tenue de la conférence des partenaires pour le financement du PNDES, iii) l'élaboration du rapport d'évaluation du PANED 2014-2016, iv) l'entame de l'élaboration du document de stratégie pays de la BAD, v) la signature de quarante-quatre (44) accords/conventions de financement avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour un montant de plus de 648,97 milliards de FCFA; vi) l'élaboration et la publication du RCD 2015; vii) l'élaboration du rapport diagnostic des interventions des PTF dans le cadre de la division du travail et la complémentarité, viii) l'élaboration de la Politique Nationale de la Coopération au Développement (PNCD) 2016-2025; ix) l'élaboration du rapport sur les engagements financiers de 2015, x) la tenue de 3 ateliers régionaux de sensibilisation et d'information sur les engagements internationaux et leur mise en œuvre au Burkina Faso et xi) et la tenue des revues avec les Partenaires techniques et financiers y compris le FMI.

2.2.2. Le dispositif de coordination propre aux PTF

Dans l'optique de s'aligner sur le dispositif de mise en œuvre et de suivi de la stratégie nationale de développement du Burkina Faso, les PTF se sont organisés, depuis 2009, au sein d'une coordination dénommée « La troïka des PTF » qui fonctionne avec une équipe ayant rang de chef de mission ou de coopération. Les représentants sont désignés de façon tournante pour un mandat d'un an allant du 1er juillet de l'année n au 30 juin de l'année n+1. La coordination de la Troïka en 2016 est assurée par :

- le Représentant Résident de la Banque mondiale, Président.
- le Chef de la Délégation de l'Union Européenne, 1^{er} Vice-président ;
- le Représentant Résident du PNUD, 2^e Vice-Président ;
- le Chef de la coopération française, 3^e Vice-Président.

Son Président est le porte-parole des partenaires auprès du Gouvernement. Elle dispose d'un secrétariat technique qui l'appui dans ses travaux.

Au cours de l'année 2016, la troïka a coordonné :

- la préparation et la participation aux revues techniques et politiques de suivi de la mise en œuvre de la SCADD ;
- la contribution à l'élaboration du Rapport sur la coopération au développement (RCD) ;
- la contribution à l'élaboration de la Politique nationale de la coopération au développement (PNCD) ;
- la contribution à l'élaboration du Plan national de développement économique et social (PNDES) ;

- la contribution à la collecte de données pour la réalisation de l'enquête 2016 de la mise en œuvre des engagements de l'accord de partenariat de Busan,
- la tenue de l'atelier d'immersion des PTF et,
- la tenue de la réunion des chefs de file sectoriels des PTF.

2.2.3. Les cadres de concertations mixtes

2.2.3.1. Le dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES

Afin de doter le PNDES d'un instrument juridique lui permettant d'atteindre pleinement ses objectifs, le Conseil des ministres en sa séance du 23 novembre 2016 a adopté un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du Plan national de développement économique et social (PNDES). Ce décret crée des organes dont le Secrétariat Permanent du PNDES, les Cadres sectoriels de dialogue et les Cadres régionaux de dialogue.

- Secrétariat Permanent du PNDES

Le Secrétariat Permanent du PNDES (SP/PNDES) est l'organe administratif et technique de coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES. Au 31 décembre 2016, la structure n'était pas fonctionnelle. Toutefois, au cours de la période de transition entre la SCADD et le PNDES, l'ex STN-SCADD a animé le dispositif de suivi et d'évaluation.

- Cadres sectoriels de dialogue

Au niveau sectoriel, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES sont assurés par les Cadres sectoriels de dialogue (CSD) qui correspondent aux secteurs de planification définis dans le PNDES. On compte ainsi 14 CSD avec à leur tête un ministre chef de file du secteur concerné.

Au cours de l'année 2016, les CSD (format SCADD) ont organisé leur session annuelle d'examen des performances 2015 de la mise en œuvre de la SCADD.

- Cadres régionaux de dialogue

Au niveau régional, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES sont assurés par le Cadre régional de dialogue (CRD) qui prend désormais en compte les communes. Au regard de la période de transition de la SCADD au PNDES, aucune revue régionale à mi-parcours en 2016 consacrée au PNDES n'a pu se tenir. Cependant, la plupart des CRD ont tenu leur revue annuelle 2016 de mise en œuvre de la SCADD.

- Instances du dispositif de suivi et d'évaluation

En 2016, aucune revue annuelle consacrée au PNDES n'a été organisée au regard de son calendrier d'adoption. Toutefois, on note la tenue le 10 mai 2016 de la dernière revue annuelle consacrée à la SCADD. Celle-ci a examiné et adopté le projet de rapport de performance de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) de l'année 2015, contenant le bilan de sa mise en œuvre sur la période 2011–2015.

2.2.3.2. Les tables rondes de mobilisation des ressources

En vue de l'élaboration du PNDES et de l'organisation de la 6^e conférence des partenaires pour son financement, le Gouvernement avait ordonné de surseoir à toutes les tables rondes sectorielles devant se tenir au cours de l'année 2016.

En rappel, les tables rondes des partenaires constituent pour le Gouvernement des cadres idoines pour présenter ses politiques ou programmes de développement aux Partenaires techniques et financiers afin de solliciter leur adhésion et contribution à leur mise en œuvre.

Toutefois, la table ronde pour le financement des activités du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) s'est tenue le 10 mars 2016 à Ouagadougou pour tenir compte de l'échéance décennale recommandée par les Nations Unies pour ce type d'opération.

Au cours des échanges, les annonces des partenaires et des autres acteurs sont évaluées à environ 9,684 milliards de FCFA. Ces annonces ont été faites par :

- la Suède à hauteur de 1,7 milliard de FCFA ;
- l'Italie pour environ 328 millions de FCFA ;
- la Banque mondiale à hauteur de 7 milliards de FCFA ;
- l'Union Européenne pour 656 millions de FCFA.

La contribution de l'Etat est estimée à environ 9 milliards de FCFA ; ce qui amène le total du financement acquis à environ 18,68 milliards de FCFA soit 93,97% du coût total du RGPH. Le gap qui se dégage après la table ronde est évalué à 1,2 milliard de FCFA.

En sus de ces annonces, l'Organisation Internationale pour la Migration, l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne, l'UNICEF, la BAD, l'ambassade de Belgique, l'ambassade des Etats-Unis, l'UNHCR et la LONAB se sont engagés à accompagner le RGPH. Le représentant des opérateurs de téléphonie mobiles au Burkina Faso a manifesté l'intérêt qu'ils portent au recensement et s'engagent à prendre en charge le volet «sensibilisation et communication ». En outre, la Banque mondiale reste flexible pour financer le gap qui ressortirait après la contribution des autres partenaires.

2.2.3.3. Rencontres MINEFID-Troïka des PTF

Instituées à la suite de la mise en place de la Troïka en 2011, les rencontres trimestrielles MINEFID-Troïka, se veulent des cadres d'échanges et d'informations entre le Ministre en charge des finances et la Troïka des PTF sur les questions de développement du Burkina Faso en général, et de l'efficacité de la coopération au développement et du suivi du référentiel national en particulier.

Au titre de l'année 2016, trois rencontres se sont tenues respectivement le 28 janvier, le 06 mai et le 05 juillet dans la salle de réunion du cabinet du MINEFID et ont permis aux parties prenantes d'échanger sur le processus d'organisation de la table ronde sur le financement du PNDES.

Dans le cadre de la préparation de la conférence des partenaires plusieurs rencontres ont eu lieu pour échanger sur des points d'intérêts de cette table ronde, d'où la capitalisation de la rencontre Premier Ministre - PTF élargie aux ambassades des pays du sud, tenue le 04 novembre 2016.

En somme, quatre (04) rencontres ont été tenues soit un taux de réalisation de 100%.

2.2.3.4. Les rencontres internationales sur la coopération au développement

Au cours de l'année 2016, le Burkina Faso a participé à des rencontres sur l'efficacité de la coopération au développement au titre desquelles on peut citer entre autres :

- L'Atelier sur les résultats de l'Agenda 2030 pour le développement durable

L'atelier tenu à Paris (France), les 03 et 04 février 2016 avait pour objectif d'identifier parmi les Objectifs de développement durable (ODD), les objectifs de résultats les plus pertinents en terme de coopération au développement pour les fournisseurs et les partenaires. Il s'est agi :

- d'examiner la pertinence et l'utilisation des objectifs de résultats des ODD pour suivre les résultats de la coopération au développement ;
- d'explorer les outils dont disposent les pays en développement pour appliquer les objectifs de résultats des ODD comme un cadre commun de résultats pour leur planification nationale et pour l'orientation de la coopération au développement avec les partenaires ;
- d'entrevoir les voies et moyens pour renforcer l'imputabilité et la communication sur les résultats de développement.

Les échanges lors des sessions plénières et des travaux en groupes ont permis de parvenir aux propositions et suggestions suivantes adressées à l'OCDE :

- la nécessité d'affiner et/ ou de renforcer la méthodologie qui a conduit à retenir que neuf objectifs de résultats sur les dix-sept (17) ODD afin que les objectifs de résultats qui seront finalement retenus soient plus représentatifs de l'ensemble des ODD ;
- l'obligation de prendre en compte les priorités des pays en développement en termes de coopération au développement dans la définition de ces objectifs de résultats et promouvoir auprès de ces derniers l'intégration des ODD dans leurs propres politiques de développement ;
- le choix d'indicateurs les plus pertinents pour mesurer les objectifs de résultats ;
- l'intégration du suivi des ODD dans les Cadres Nationaux de Résultats existants au sein des pays ;
- la nécessité de disposer d'une plateforme commune de résultats pour la mise en œuvre des ODD ;
- la nécessité d'élaborer un dispositif de suivi évaluation des résultats et de prioriser les indicateurs ;
- l'information générée par le suivi des objectifs de résultats des ODD doit correspondre à l'information sur les résultats requis par les fournisseurs et les partenaires au développement ;
- l'établissement d'un dialogue avec les pays et d'autres instances similaires au CAD (UNDCF, ECOSOC, Partenariat mondial) afin d'éviter les activités de reporting supplémentaires ;
- la plupart des données, pour le suivi, doivent provenir des pays et les autres des agences OCDE et des Nations Unies ;
- l'obtention des informations de suivi sur une base régulière est primordiale pour la coopération au développement afin de pouvoir faire des comparaisons réalistes et de mesurer les progrès constatés sur une base tangible ;
- l'implication dans les prochaines réunions à venir, des instances onusiennes et d'un nombre important de pays partenaires afin de parler d'une même voie.

Au terme des échanges, il a été convenu d'un document de travail sur les objectifs de résultats des ODD qui prenne en compte les propositions ci-dessus.

- **Le Symposium de haut niveau du Forum de la Coopération au Développement (FCD)**

Ce symposium tenu à Bruxelles (Belgique), du 06 au 08 avril 2016, s'est déroulé sous le thème « repenser la coopération au développement pour les ODD : enseignements et perspectives au niveau des pays » et avait comme objectifs :

- de partager les enseignements tirés de la mise en œuvre de la coopération au développement dans les pays en voie de développement, en particulier dans les Pays les moins avancés (PMA) et les pays touchés par les conflits ;
- d'examiner la manière dont la coopération au développement devrait être adaptée pour soutenir ces pays afin d'atteindre les ODD ;
- de se pencher sur les opportunités et les défis qui s'offrent aux institutions de développement afin de diligenter leur adaptation à l'ordre du jour 2030 ;
- de faire part de leurs premières expériences dans l'adaptation de leurs institutions et des leçons apprises.

Des échanges, l'on retiendra entre autres les grandes conclusions suivantes :

- la nécessité de focaliser la coopération au développement sur la réduction de la pauvreté, la sécurité, la santé et sur les Etats fragiles et les PMA ;

- la nécessité d'établir les meilleures règles pour encadrer les PMA et appuyer le renforcement de leurs capacités ;
 - l'élargissement de l'assiette fiscale et du renforcement des institutions fiscales ;
 - l'intégration des ODD dans les stratégies gouvernementales et les plans de développement local ;
 - l'orientation des partenaires au développement dans le sens voulu grâce à un leadership fort.
- **La Réunion annuelle de l'Assemblée des membres de l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IITA)**

Cette réunion annuelle tenue à Copenhague (Danemark), du 28 au 30 juin 2016 était une importante occasion pour les membres :

- d'examiner et d'approuver la nouvelle vision ainsi qu'une nouvelle mission de l'IITA sur la base du travail entrepris par le Conseil d'administration et le Secrétariat ;
- d'approuver une stratégie conforme à ces nouvelles visions et missions ;
- d'examiner et approuver le budget et le plan de travail de l'IITA pour les deux prochaines années ;
- de parfaire la contribution de l'IITA à la réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération au développement (GPEDC) qui a eu lieu en novembre 2016 à Nairobi au Kenya.

Les échanges lors des sessions ont permis de parvenir à un consensus sur la nouvelle vision et l'orientation stratégique de l'IITA, le plan de travail, le budget et le financement des années 2016 à 2018, le réaménagement institutionnel de l'initiative ainsi qu'à l'importation et à l'utilisation des données au niveau des pays :

- **L'Atelier régional africain sur le Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement**

L'atelier tenu à Addis-Abeba du 14 au 16 septembre 2016 avait les objectifs suivants :

- examiner les progrès accomplis au niveau de l'implémentation des engagements concernant l'efficacité de la coopération au service du développement et des défis liés aux engagements concernant les principes de l'efficacité du développement ;
- discuter des paramètres généraux en vue d'affiner le cadre de suivi et,
- formuler la prise de position commune de l'Afrique et arriver à un consensus concernant les priorités pour un développement efficace.

En raison de la forte dépendance des gouvernements africains à l'APD et dans le souci de renforcer la capacité de mobilisation de ressources internes, particulièrement à travers la lutte contre les flux financiers illicites, les recommandations suivantes ont été faites en vue de la préparation de la 2^{ème} réunion de Haut niveau de Nairobi :

- diversifier les sources de financement et même renforcer les institutions financières africaines et les organes de régulation par le biais de systèmes et de processus plus solides ;
- inviter les partenaires au développement à améliorer l'œuvre inachevée de Paris ;
- harmoniser la planification et la budgétisation au niveau national afin d'aligner les périodes de rapport ;
- accroître la transparence et la responsabilité, en particulier l'accès à l'information par les acteurs non étatiques ;
- impliquer et collaborer avec les Fondations privées et le secteur privé dans le financement du développement durable ;
- mettre en place de solides systèmes et institutions de suivi ;

- renforcer et élaborer des mécanismes pour la collecte des données fiables et utilisables dans la coopération au développement.
- **La 2^{ème} réunion de haut niveau sur le Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement**

La deuxième Réunion de haut niveau (RHN2) du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement a eu lieu à Nairobi (Kenya) du 30 novembre au 1er décembre 2016.

Les principaux points échangés lors de cette rencontre ont porté sur :

- la technicité des indicateurs de suivi du cadre ;
- la synergie à mettre en place avec l'agenda 2030 et pour les pays de l'UA les objectifs 2063 ;
- l'approche holistique de la coopération au développement ;
- la facilitation du processus de concertation pour traduire les ODD dans les plans de développement nationaux ;
- la révision du cadre de suivi et du processus de monitoring Partenariat mondial en fonction de l'agenda 2030.

Au terme des échanges, les résolutions ci-après ont été prises pour accélérer les progrès de ces engagements conjoints :

- développer et soutenir une stratégie de développement national transparente, responsable et inclusive et encourager l'alignement de tous les partenaires sur ces stratégies lorsque cela est possible ;
- renforcer et utiliser les systèmes nationaux, améliorer l'harmonisation des fournisseurs de services de coopération au développement et favoriser l'inclusion des entreprises locales et de la société civile ;
- promouvoir des partenariats de développement inclusifs, en assurant un environnement propice à tous les partenaires (les parlements, les collectivités locales, la société civile, le secteur privé, la philanthropie) ;
- renforcer la transparence et la redevabilité mutuelle.

Encadré 1 : Bilan de mise en œuvre du PANED 2014-2016

L'adhésion du Burkina Faso en 2011 à l'Accord de partenariat de Busan pour l'efficacité de la coopération au développement, s'est traduite au plan national par des actes forts, notamment l'adoption du Plan d'actions national pour l'efficacité de la coopération au développement (PANED).

Adopté en 2014, le PANED visait à mettre en œuvre l'Accord de partenariat de Busan et plus spécifiquement, à définir des actions stratégiques prioritaires liées aux enjeux de l'efficacité de la coopération au développement.

Le dispositif de mise en œuvre du PANED était constitué des acteurs de l'administration publique, des collectivités territoriales, de la Société civile, du secteur privé ainsi que des Partenaires techniques et financiers.

Au 31 décembre 2016, la mise en œuvre du PANED a atteint un niveau de réalisation assez satisfaisant. En effet, sur soixante-quatre (64) actions programmées, quarante-sept (47) ont effectivement été réalisées soit un taux de réalisation globale de 73,44%.

Les activités mises en œuvre sur la période 2014-2016 ont globalement permis d'améliorer et de renforcer l'appropriation des priorités nationales par les acteurs du développement, de recadrer la gestion de la coopération en se concentrant sur les résultats de développement, de tenir compte de la diversité et de la complémentarité de tous les acteurs dans la réalisation des objectifs de développement, de fixer des objectifs de performance et rendre disponible l'information sur la coopération pour le développement et de renforcer l'efficacité de la contribution de la société civile et du secteur privé au développement.

2.2.3.5. Les cadres bilatéraux de concertation

En 2016 les cadres de concertation bilatéraux ont été marqués essentiellement par la tenue des réunions des commissions mixtes de coopération que sont :

- la 5^{ème} session de la Conférence au Sommet du TAC, tenue du 25 au 29 juillet 2016 à Yamoussoukro a été l'occasion de faire un tour d'horizon de la coopération bilatérale essentiellement sur les avancées enregistrées dans la mise en œuvre des projets prioritaires du Traité d'Amitié et de Coopération. Elle a également permis d'avoir des échanges avec les plus hautes Autorités ivoiriennes de consacrer le retour à la normalisation des relations entre les deux pays suite à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et le coup d'état manqué de septembre 2015 ;
- La troisième session de la Commission mixte de coopération Burkina-Soudan, tenue les 24 et 25 août à Khartoum a permis de renforcer les relations de coopération entre les deux pays par l'ouverture prochaine d'une Représentation diplomatique du Burkina Faso à Khartoum ;
- La septième session de la Commission mixte de coopération Burkina- Tunisie, tenue du 27 au 30 septembre 2016 à Tunis, a permis au deux pays de renforcer leur coopération dans les domaines comme la lutte contre le terrorisme, les évacuations sanitaires, l'enseignement technique et professionnel ;
- la 11^e session de la commission mixte de coopération Burkina-République de Chine (Taiwan), tenue les 22 et 23 septembre 2016 à Ouagadougou et la tenue de la réunion du comité de suivi (revue à mi-parcours) de la 10^e commission mixte Burkina-Taïwan, le 16 décembre 2016 à Ouagadougou ;
- la 4^e session des consultations bilatérales Burkina-Japon, le 15 novembre 2016 à Ouagadougou.

Les autres cadres de concertation sont:

- la participation du Burkina Faso à la réunion préparatoire des Ministres de la TICAD VI du 15 au 17 juin 2016 à Banjul ;
- la participation au 11^e conclave Inde-Afrique, les 14 et 15 mars 2016 à New Delhi ;
- la participation du Burkina Faso à la réunion des experts, préparatoire à la TICAD VI, les 14 et 15 mars 2016 à Djibouti ;
- la participation du Burkina Faso à la TICAD VI, les 27 et 28 août 2016 à Nairobi.

2.2.3.6. Les revues de portefeuilles des projets et programmes de développement

Les revues des portefeuilles sont organisées de façon périodique et conjointe entre le Gouvernement et les PTF afin d'assurer un suivi rapproché et rigoureux des projets et programmes de développement. Elles visent les objectifs suivants : (i) évaluer la performance des portefeuilles des projets et programmes de développement, (ii) examiner les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement ;(iii) proposer des solutions qui permettront d'améliorer l'exécution des projets et programmes de développement, (iv) adopter un plan d'actions dont la mise en œuvre devrait permettre une exécution efficace et efficiente des projets et programmes.

En 2016, neuf (9) revues de portefeuilles de projets et programmes ont été organisées. Il s'agit des revues du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit 2014-2016 du Fonds Monétaire International (2 revues), de la Banque Africaine de Développement (2 revues), du Programme des Nations Unies pour le Développement, du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), de la Banque Ouest Africaine de Développement, de la Coopération Suisse, revue conjointe BAD - Banque Mondial-FIDA.

- **La revue du Fonds Monétaire International**

Le programme appuyé par la Facilité élargie de crédit 2014-2016 du Fonds Monétaire International (FMI), a été approuvé par le Conseil d'Administration le 27 décembre 2013. Il vise à préserver la stabilité macroéconomique et à consolider les bases d'une croissance soutenue et inclusive en conformité avec les objectifs de développement.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, deux missions de revues semestrielles sont organisées chaque année en vue d'évaluer la performance de l'économie par rapport aux objectifs retenus. Cette évaluation régulière est suivie de près par les autres bailleurs de fonds et sert de déclencheur à leurs appuis budgétaires.

Ainsi, les quatrième et cinquième revues de ce programme triennal se sont tenues concomitamment du 28 mars au 08 avril 2016 à Ouagadougou. Les conclusions de ces revues ont été approuvées par le Conseil d'Administration du FMI en sa session du 16 juin 2016. Ce qui a permis à notre pays d'obtenir un décaissement additionnel d'un montant de 18,57 millions de DTS (15,23 milliards de FCFA). Par ailleurs, le Conseil d'Administration du FMI a aussi approuvé la requête du Gouvernement pour une augmentation de la limite sur le critère de performance continu, relatif à l'endettement non concessionnel de 200 milliards de FCFA à 230 milliards de FCFA.

C'est dans le cadre de la deuxième évaluation de l'année 2016, que la sixième revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit 2014-2016 du FMI, a été organisée. Cette revue a permis d'examiner d'une part la situation d'exécution des repères structurels et critères quantitatifs et d'autre part d'évaluer l'évolution de la situation économique à fin juin 2016, les estimations pour le second semestre 2016 ainsi que les prévisions à court et moyen termes. Cette dernière a consacré le décaissement de la dernière tranche pour 2016 (3,77 milliards de FCFA), ce qui porte à 19,01 milliards de FCFA la contribution financière totale du FMI pour l'année 2016.

- **Revue du Programme de Coopération Burkina Faso/UNFPA**

Au 15 décembre 2016, le niveau d'exécution physique des activités était estimé à 86% et cela grâce aux efforts consentis par l'ensemble des acteurs. Au plan financier, sur une prévision de financement de 4,17 milliards de FCFA pour la mise en œuvre des activités, 3,7 milliards ont été mobilisés soit un taux d'exécution financier de 94%.

Cependant, des difficultés et contraintes ont été rencontrées. Il s'agit entre autres, de l'inadaptation des procédures financières du programme aux textes réglementaires régissant la prise en charge de certaines de ses activités majeures telles que les audiences foraines et de l'allocation tardive des ressources pour la mise en œuvre des activités. En outre, la forte mobilité du personnel au niveau de certaines structures bénéficiaires constitue également une contrainte réelle : personnel de santé, des Directions régionales de l'économie et de la planification et des centres des jeunes.

- **Participation à la revue conjointe BAD, Banque Mondiale et FIDA**

Dans le but de donner une place de choix concerté au suivi rapproché de l'exécution des projets et programmes, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque Mondiale (BM) et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) en synergie avec le Gouvernement du Burkina Faso se sont accordés sur l'organisation périodique de revues des portefeuilles. L'objectif visé est d'évaluer la performance globale des portefeuilles en cours et d'identifier des actions spécifiques pour améliorer les indicateurs d'exécution.

La revue organisée en mars 2016 est parvenue à faire ressortir les difficultés majeures et récurrentes ainsi qu'un projet de plan d'actions global de mise en œuvre des recommandations. Au titre des entraves à la bonne exécution des projets/programmes, il ressort parmi tant d'autres les lourdeurs des procédures de passation des marchés, la défaillance de certains prestataires de services et des travaux, les insuffisances observées sur tout le circuit du système de suivi-évaluation et la lenteur dans la mise en vigueur des accords de financement dans les délais requis.

En ce qui concerne le projet de plan d'actions global, il est convenu de mettre en place un comité conjoint de suivi de la mise en œuvre des recommandations des revues.

- **Mission de la Banque africaine de développement**

Au cours de l'année 2016, la Banque africaine de développement en collaboration avec le ministère en charge de l'économie a tenu deux (02) revues.

La première revue qui s'est tenue à la fin du premier trimestre a porté sur l'achèvement du Document de stratégie Pays (DSP 2012-2016). Cette revue a par ailleurs été marquée par l'évaluation de la performance du portefeuille de projets et programmes financés par la Banque.

Il est ressorti que la mise en œuvre du DSP s'est faite dans un climat marqué par des fortes tensions politiques et des ruptures institutionnelles. Malgré ce contexte difficile, l'exécution du DSP a été globalement satisfaisante eu égard au nombre de projets financés. En effet, sur seize projets initialement prévus, onze ont été mis en œuvre pour un montant estimé à 444,23 millions d'UC soit 364,69 milliards de FCFA.

Au 30 avril 2016, le portefeuille actif de la BAD comprenait quinze opérations dont onze nationaux et quatre régionaux. La seule opération du secteur privé est une ligne de crédit accordé à la société Fidelis Finance. En termes de performance, le taux cumulé du portefeuille s'est établi à 32% pour un âge moyen des projets de 3,1 ans.

A l'issue de cette revue à l'achèvement du DSP, la BAD a convenu avec les autorités burkinabè que ses interventions au Burkina Faso sur la période 2017-2021 seront axées sur deux piliers que sont :

- la promotion de l'accès à l'énergie ; et
- la promotion des infrastructures de transformation structurelle.

Ces deux piliers devraient davantage être examinés en vue de finaliser le Document de stratégie pays DSP 2017-2021.

La deuxième revue s'est tenue en octobre 2016 et a eu pour objectifs l'évaluation des résultats atteints et les échanges sur les contraintes qui compromettent les performances dans le processus de mise en œuvre des opérations de la Banque. Ainsi, le portefeuille à fin septembre comportait seize (16) projets actifs pour un montant estimé à 366,65 millions d'Unités de compte soit plus de 301 milliards de FCFA.

Les problèmes récurrents mentionnés lors de cette revue ont eu trait en grande partie au long processus de passation des marchés, la faible capacité de certaines entreprises et le retard dans le paiement de la contrepartie nationale sur les marchés des entreprises chargées d'exécuter les travaux d'assainissement pluvial.

A l'issue de la deuxième revue, un répertoire des difficultés rencontrées a été élaboré assorti de pistes de solutions et des échéances de mise en œuvre des mesures tout en responsabilisant les structures concernées.

- **Revue du portefeuille de la BOAD**

Le gouvernement du Burkina Faso a organisé en fin d'année 2016, en collaboration avec la Banque ouest africaine de développement (BOAD), une revue du portefeuille des opérations de la Banque. Cette revue a permis d'examiner avec tous les acteurs les progrès enregistrés et de déceler l'ensemble des contraintes qui plombent les performances des projets et programmes de développement. En matière de performance, le taux de décaissement au 31 octobre 2016 a été estimé à l'ordre de 27%. Ce niveau de taux de décaissement est jugé faible. De ce fait, les participants ont proposé des mesures devant améliorer significativement l'absorption des ressources mobilisées. Il s'agit :

- de l'institutionnalisation des revues périodiques de performance du portefeuille à l'interne et partager les bonnes pratiques entre les différents projets ;
- du renforcement de la collaboration avec le bureau de la banque au Burkina Faso dont la mission principale est d'apporter toute son assistance aux projets ;
- de la poursuite selon les besoins, des formations groupées ou même ciblées pour renforcer les capacités des agents d'exécution des projets sur les politiques, règles et procédures de la BOAD.

Les principales difficultés identifiées demeurent la problématique des marchés publics, la défaillance des certains prestataires et le long temps mis pour l'obtention des avis de non objection (ANO) de la BOAD.

- **Revue du portefeuille des projets et programmes financés par la Coopération Suisse**

Le 30 novembre 2016, il s'est tenu la revue de portefeuille des projets financés par la Coopération Suisse. La revue a permis d'examiner avec l'ensemble des acteurs, les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des projets et programmes et d'échanger sur les difficultés qui limitent leurs performances. A cette date, le portefeuille comportait quinze (15) projets intervenant dans différents secteurs tels que la bonne gouvernance, le renforcement de la démocratie, la culture, l'éducation et le développement économique local. Le taux de décaissement global est ressorti à 48,22% au 30 novembre 2016 et a été jugé peu satisfaisant au regard des défis qui se présentent en termes de développement socioéconomique au Burkina Faso. Aux termes de la revue, les recommandations suivantes ont été faites :

- prévoir une séance de rencontre pour lever les difficultés liées à l'exonération ;
- impliquer davantage les ministères de tutelle technique et financière dans la préparation du dossier d'accord de financement ;
- impliquer systématiquement les services centraux de suivi-évaluation et capitalisation des projets et programmes dans les instances de gouvernance ;
- s'assurer de la capacité des partenaires de mise en œuvre à anticiper et à maîtriser les procédures publiques ;
- mettre à la disposition des services techniques les ressources nécessaires pour un suivi/ accompagnement efficient des projets/ programmes ;
- obtenir du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement une décision de sécurisation de la contrepartie nationale.

Encadré N°2 : Les comités de pilotage

La réglementation générale des projets ou programmes de développement en vigueur au Burkina Faso prévoit pour chaque projet ou programme de développement, la création d'un organe d'orientation et de pilotage nommé « Comité de pilotage ». Au cours des sessions des comités de pilotage, les partenaires techniques et financiers sont invités en qualité d'observateurs. Les principales missions commises aux Comités de pilotage sont :

- d'examiner le plan d'exécution du projet ou programme ;
 - d'examiner les différents rapports d'évaluation du projet ;
 - d'examiner les rapports d'activités et les rapports financiers périodiques ;
 - d'examiner le programme d'activités, le budget et le plan de passation de marchés ;
 - de veiller à la mise en œuvre des recommandations du comité de pilotage, des missions de supervision et de suivi et des différents audits ;
 - d'évaluer les performances du Coordonnateur de projet ou programme conformément à la lettre de mission ;
 - de faire des recommandations à l'attention du Coordonnateur de projet et des différents partenaires intervenant dans la vie du projet ou programme ;
- d'approuver les états financiers des projets ;
 - d'examiner tout dossier soumis à son appréciation.

Cependant, lors des assises de l'assemblée générale des projets et programmes de développement de 2016, il est ressorti la question de la rationalisation des unités de gestion au regard du nombre des projets induisant du même nombre leurs instances de gestion et de décision. La conséquence immédiate est l'accroissement des charges financières qui pèsent sur le budget de l'Etat. A cela s'ajoute la question de non performance des unités de gestion des projets existants. Selon les conclusions desdites assises, la note moyenne de l'ensemble des ministères et institutions sur la période 2013-2014 est ressortie à 38,22 sur 50, ce qui traduit une performance moyenne dans la mise en œuvre des projets et programmes.

La recommandation forte est de réduire le nombre d'unités de gestion de projets par la création de grands projets ou programmes par nature et par objectif.

Les résultats attendus de cette recommandation sont :

- une synergie d'actions au sein des projets et programmes des mêmes ministères sectoriels et domaines d'activités ;
- la reddition plus facilité des comptes et la bonne coordination et suivi évaluation des projets et programmes ;
- l'affectation d'importantes ressources aux investissements structurants ;
- la réalisation des économies sur les contreparties allouées aux projets et programmes ;
- la réduction considérable des délais de démarrage des projets et programmes par la suppression de plusieurs conditionnalités de premier décaissement.

2.2.3.7. Le Point des conventions de financement

Le Burkina Faso, dans le cadre de la coopération avec ses partenaires techniques et financiers, a signé en 2016 cent un (101) conventions de financement pour un montant global estimé à plus de 717,96 milliards de FCFA. Par rapport à 2015, le montant des conventions s'est accru de 21,84%.

L'analyse de la répartition des conventions va porter sur les sources et les types de financement.

- Sources de financement

Les donateurs multilatéraux et bilatéraux ainsi que les ONG constituent les trois (03) principales sources de financement au titre de l'aide reçue par le Burkina Faso.

Il ressort de l'examen des conventions signées que la contribution des partenaires multilatéraux est la plus importante avec un montant estimé à 486,45 milliards de FCFA soit 67,75%. Celle des partenaires bilatéraux s'est située à 162,52 milliards de FCFA soit 22,63 %. L'apport des ONG est de 53,67 milliards de FCFA, représentant 7,48% des conventions. En outre, pour 2016 une seule convention a été signée au titre du Partenariat public-privé d'un montant de 15,32 milliards de FCFA, soit 2,13% du total.

- Types de financement

Selon la répartition par types de financement, on distingue les fonds extérieurs octroyés sous forme de prêts et de dons. Pour 2016, les montants des dons et de prêts se sont établis respectivement à 413,21 et 304,74 en milliards de FCFA.

Comparativement à 2015, les prêts ont baissé de 12,70% tandis que les dons ont connu une augmentation de 72,05%.

Tableau 8 : Récapitulatif des conventions de financement signées en 2016 (en milliards de FCFA)

	Bilatéraux		Multilatéraux		ONG		PPP		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Prêts	02	32,77	11	256,66	00	-	01	15,32	14	304,75
Dons	23	121,75	09	229,79	56	53,67	00		87	413,21
Total	25	162,52	20	486,45	56	53,67	1	15,32	101²	717,96

Source : MINEFID/DGCOOP, 31 décembre 2016

2.2.3.8. La promotion du partenariat Etat et ONG/AD

Cette partie fait le point sur la situation des ONG actives au Burkina Faso et les sources de financement des activités des ONG/AD.

➤ Point sur les ONG actives

Concernant le partenariat avec les ONG, deux cent soixante-quatre (264) conventions d'établissement ont été signées au 31 décembre 2016 dont 201 à titre de renouvellement et 63 pour des ONG nouvellement autorisées à exercer au Burkina Faso. Ces 264 organisations ont soumis des programmes d'investissement d'un montant total de 310, 87 milliards de FCFA pour la période 2013-2025.

➤ Le financement des activités des ONG

Les financements des ONG/AD proviennent de ressources propres et de ressources externes.

- Ressources propres aux ONG

Les ressources propres sont essentiellement constituées des cotisations des membres et des ressources générées par certaines activités réalisées par les ONG/AD.

- Autres Ressources

Les autres ressources sont celles provenant des contributeurs nationaux ou étrangers.

Etat : Les principaux modes de financement utilisés par l'Etat pour accompagner les ONG/AD sont la contractualisation, les subventions et les exonérations fiscales et douanières.

La contractualisation est une modalité par laquelle l'Etat ou ses démembrements signe un contrat avec une ONG/AD ayant des compétences dans un domaine déterminé pour la réalisation d'activités. Cette approche a été mise en œuvre avec des ONG/AD principalement par le Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (**FONAENF**), le Programme d'appui au développement sanitaire (**PADS**), le Secrétariat permanent du comité national de lutte contre le

² Le nombre de conventions obtenu est 101, car il y a une même convention qui a été stipulée en dons et en prêts.

SIDA et les infections sexuellement transmissibles (**SP/CNLS-IST**) et le Programme d'appui aux collectivités territoriales (**PACT**).

Les exonérations fiscales et douanières sont des facilités accordées aux ONG/AD ayant une convention avec l'Etat.

Bénéficiaires : Certaines ONG/AD exigent une contribution des bénéficiaires pour l'exécution des projets et programmes. Cette contribution peut consister en un apport en nature (main-d'œuvre, agrégats, etc.) ou en numéraires.

Partenaires bilatéraux et multilatéraux : Les partenaires bilatéraux et multilatéraux constituent les premiers contributeurs des ONG/AD.

La République de Chine (Taiwan), le Canada (ACDI), le Royaume uni (DFID) la Suisse (DDC), la France (AFD, Communes partenaires), les Etats-Unis (USAID, OFDA), le Danemark, le Koweït, les Emirats Arabes Unis, les Pays-Bas, le Maroc, la Suède (ASDI), l'Espagne (AACID), l'Italie, le Japon (JICA), le Luxembourg, l'Allemagne (GIZ), la Belgique (DGD), la Corée du Sud, l'Australie, la Principauté de Monaco et l'Autriche sont les principaux partenaires bilatéraux des ONG/AD au Burkina Faso.

Les partenaires multilatéraux qui apportent des ressources pour la réalisation des projets portés ou exécutés par les ONG/AD sont la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Système des Nations Unies (PNUD, UNICEF, UNFPA, UNHCR, PAM, FAO, FIDA), la Comité Inter-Etats de lutte contre la sécheresse au sahel (CILSS).

Outre ces partenaires institutionnels, il y a les ONG et fondations internationales, les entreprises privées et les particuliers qui contribuent également au financement des projets des ONG/AD.

- **Amélioration de l'intervention des ONG et Associations de Développement (ONG /AD)**

Les ONG/AD sont des partenaires au développement qui accompagnent la mise en œuvre du PNDES à travers des interventions sur l'ensemble du territoire national et dans presque tous les secteurs socioéconomiques. Elles bénéficient de ce fait de facilités fiscales et douanières pour la mise en œuvre de leurs projets et programmes au profit des populations.

En outre, la redynamisation du cadre de concertation Etat-ONG aux niveaux national et régional contribuera à l'amélioration de l'intervention des ONG/AD au Burkina Faso.

**DEUXIEME PARTIE : TENDANCES DE LA
COOPERATION AU DEVELOPPEMENT**

CHAPITRE 1 : EVOLUTION ET REPARTITION DE L'AIDE PAR INSTRUMENT ET PAR TYPE DE FINANCEMENT

Le présent chapitre fait l'analyse de l'Aide Publique au Développement (APD) par instrument et par type de financement. Les montants financiers analysés concernent les décaissements effectifs des différents partenaires au cours de l'année 2016.

1.1. Aperçu général

1.1.1. L'évolution générale de l'Aide Publique au Développement

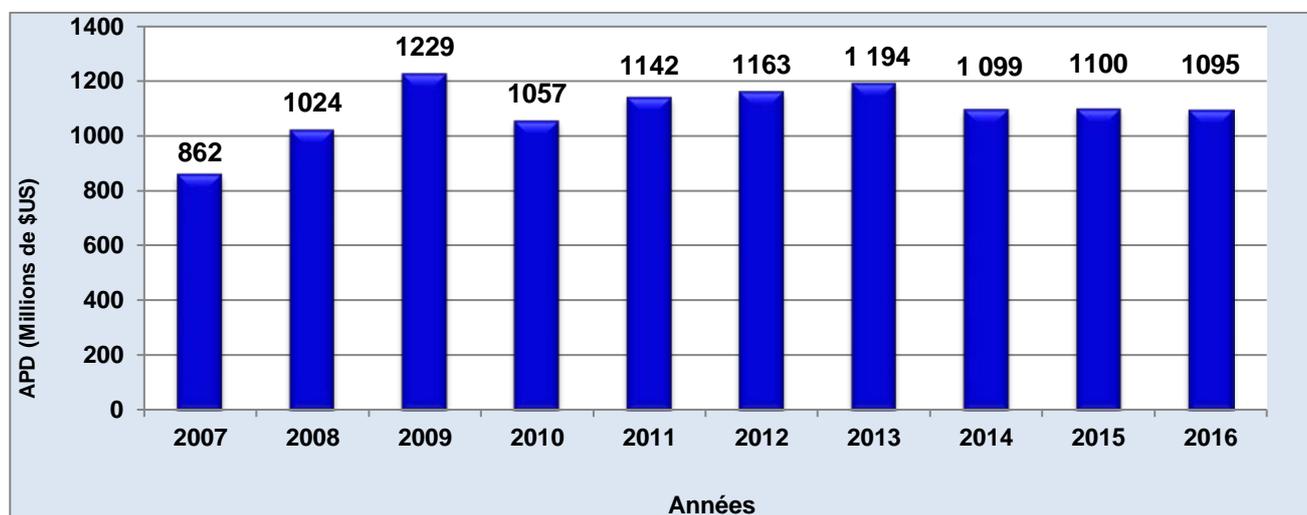
L'Aide Publique au Développement (APD) au Burkina Faso a connu deux phases d'évolution au cours des dix (10) dernières années. Une première phase de 2007 à 2009 où la tendance est à la hausse avec un pic observé en 2009 (Cf. graphique ci-dessous) et une deuxième phase à tendance oscillante de 2010 à 2016.

Le volume annuel moyen de l'APD reçue par le Burkina Faso durant cette décennie a été de 1 060,00 millions dollars US contre 506,20 millions dollars US sur la période 1997-2006, traduisant la confiance des PTF vis-à-vis du pays.

En 2016, l'APD reçue par le Burkina Faso s'est élevé à 1 094,78 millions dollars US contre 1 100,34 millions dollars US en 2015, soit une baisse de 0,5 % du volume total reçu. Evalué en Francs CFA, le montant de l'APD de 649,31 milliards de FCFA est légèrement inférieur à sa valeur de 2015 (650,74 milliards de FCFA). Cette légère baisse pourrait s'expliquer par le fait que plusieurs PTF étaient en fin de leurs programmes de coopération ou en élaboration de nouveaux programmes en phase avec le PNDES.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de l'APD reçue sur la période 2007-2016.

Graphique 1 : L'évolution de l'APD de 2007 à 2016 (en millions dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Tout comme en 2015, l'APD reçue par le Burkina Faso en 2016, se caractérise par une prédominance :

- de l'aide multilatérale (60,3%) par rapport à l'aide bilatérale (36,5%) et à la contribution des ONG (3,1%) ;
- des dons (71,3%) par rapport aux prêts ;
- de l'aide projet (70,8%) par rapport aux autres types d'assistance.

En 2016, le volume le plus important d'APD provient des partenaires multilatéraux avec un montant de 660,66 millions dollars US. Ils sont suivis des partenaires bilatéraux avec un apport de 400,02 millions dollars US et des ONG pour une contribution de 34,10 millions dollars US.

Par ailleurs, selon les secteurs de planification nationale adoptée avec le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), cinq secteurs (Gouvernance économique, Environnement eau et assainissement, Production agro-sylvo-pastorale, Education et santé) ont absorbé 70,4% de l'APD totale reçue.

L'évolution de l'APD par rapport au PIB et au nombre d'habitants est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Evolution de l'APD par rapport au PIB et au nombre d'habitants de 2012 à 2016

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016
Population	16 779 206	17 322 796	17 880 386	18 450 494	19 052 757
APD (millions \$ US)	1 163,00	1 194,42	1 099,22	1 100,34	1 094,78
Taux de change du dollar /FCFA	503,05	494,00	503,05	591,40	593,10
APD (en milliards de FCFA)	585,05	590,04	552,96	650,74	649,31
PIB courant	5 700,58	5 984,88	6 200,00	6 576,92	7 185,50
Ratio APD/PIB (%)	10,3	9,9	8,9	9,9	9,0
APD par tête d'habitant (dollars US)	69,31	68,95	61,48	59,64	57,46
APD total des pays du CAD*	115 307,60	121 838,30	123 945,80	131 555,30	143 328,70

Source : MINEFID/DGCOOP et DGEP, Juillet 2017

Sur la période 2012-2016, le ratio « APD sur PIB courant » s'est affiché en moyenne à 9,6%. Comparé à son niveau de 2015, le ratio « APD sur PIB courant » de l'année 2016 a diminué de 0,9 point de pourcentage pour se situer à 9,0%.

Quant au ratio « APD par habitant » il a été en moyenne de 63,37 dollars US sur la période 2012-2016. En glissement annuel, il a diminué de 2,18 dollar US pour se situer à 57,46 dollars US.

Ce constat démontre que l'aide publique demeure un outil important de financement du développement du Burkina Faso.

1.1.2. La part de l'APD dans le Budget de l'Etat en 2016

1.1.2.1. Situation d'exécution du budget de l'Etat en 2016

Le budget initial de l'Etat, gestion 2016, adopté par la loi N°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2016 avait été arrêté à 1 583,57 milliards de FCFA en recettes et à 1 823,13 milliards de FCFA en dépenses, soit un besoin de financement de 239,56 milliards de FCFA. Modifié par la loi de finances rectificative, les prévisions définitives ont été établies à 1 945,21 milliards de FCFA en recettes et en dépenses.

Pour l'année 2016, les réalisations des recettes ordinaires se sont élevées à 1 216,65 milliards de FCFA, pour une prévision définitive de 1 286,83 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 94,5%. Le volume des dons s'est, quant à lui chiffré à 166,4 milliards de FCFA contre une prévision définitive de 286,27 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 58,13%.

En ce qui concerne l'exécution des dépenses, le montant total des engagements s'est établi à 1 766,54 milliards de FCFA en 2016, pour une prévision révisée de 1 945,21 milliards de FCFA soit un taux d'exécution de 90,81%. Au titre des dépenses d'investissements, le montant des

engagements s'est élevé à 494,27 milliards de FCFA pour une prévision révisée de 710,47 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 69,57%. Les dépenses d'investissements sont réparties entre financements extérieurs et intérieurs pour des taux d'exécution respectifs de 46,28% et 92,83%. Le faible taux d'exécution des dépenses d'investissements sur financement extérieur est dû généralement à la méconnaissance des procédures des PTFs par certains acteurs et la non-levée à temps des conditions suspensives aux décaissements contenues dans les différents accords de prêt et protocoles d'accord de don.

Tableau 10 : Situation de prévision et d'exécution du budget de l'Etat, gestion 2016 (en milliards de FCFA)

Budget	Prévisions initiales	Prévisions définitives	Réalisations	Taux de réalisation
Recettes	1 583,57	1 945,21	1 704,78	87,64%
Recettes ordinaires	1 182,9	1 286,833	1 216,65	94,55%
Recettes extraordinaires	400,67	658,38	488,13	74,14%
Dons	213,77	286,27	166,4	58,13%
Emprunts	186,9	372,11	321,73	86,46%
Dont Emprunts obligataires		165	165	100,00%
Dépenses	1 823,13	1 945,21	1 766,54	90,81%
Dépenses courantes	1 120,62	1 227,24	1 265,28	103,10%
Dépenses en capital	702,51	717,97	501,25	69,82%
Investissements exécutés par l'Etat	695,01	710,47	494,27	69,57%
Etat	294,34	355,39	329,92	92,83%
Financement extérieur (subventions et prêts projets)	400,67	355,08	164,34	46,28%
Transfert en capital	7,5	7,5	6,99	93,18%

Source : MINEFID/DGB, Juillet 2017

1.1.2.2. Situation d'exécution des contreparties nationales en 2016

Au titre des contreparties nationales, un montant de 23 793 952 590 FCFA a été engagé au cours de l'exercice 2016 sur une dotation révisée de 39 275 316 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 61%.

L'analyse du taux d'absorption des contreparties nationales par ministère et institution fait ressortir que six (06) ministères ont enregistré des taux d'exécution inférieurs à 50%. Il s'agit :

- du Ministère de l'Economie des Finances et du Développement (MENIFID) avec 15% ;
- du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat avec 17% ;
- du Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure (MATDSI) avec 20% ;
- du Ministère de la Santé (MS) avec 25% ;
- du Premier Ministère avec 44% ;
- du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) avec 46%.

Ces faibles taux d'exécution sont dus d'une part à une mauvaise programmation des investissements qui entraîne des difficultés en cours d'exécution des projets et d'autre part, à la faible maîtrise des procédures de passation des marchés par certains acteurs et à la défaillance de certaines entreprises à exécuter les contrats.

1.2. Répartition de l'aide par type d'assistance

La structure de l'APD par type d'assistance en 2016 fait ressortir une prédominance de l'aide projet (70,8%). Les appuis budgétaires viennent en deuxième position et totalisent un montant de 281,88 millions dollars US, soit 25,7% de l'APD en 2016. La part de l'aide alimentaire ainsi que celle de l'assistance et secours d'urgence, s'élèvent respectivement à 2,9% et 0,6%.

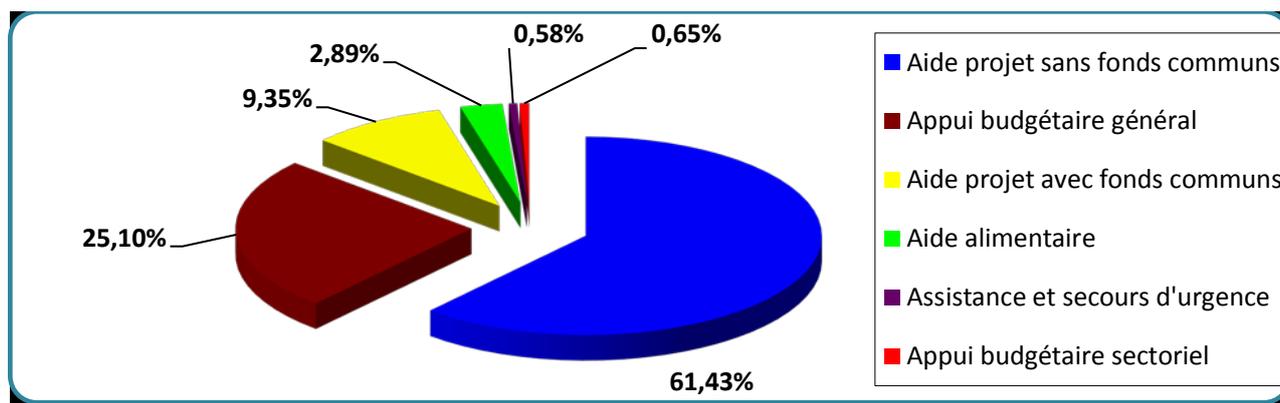
Le tableau suivant présente la répartition de l'aide par type d'assistance.

Tableau 11 : Structure de l'APD par type d'assistance en 2015 et 2016

Type d'Assistance	2016	Montant Millions \$US	En % de l'APD	Millions FCFA
Aide projet	664,89	774,90	70,8	459 595,56
Aide projet sans fonds communs	626,81	672,50	61,4	398 859,75
Aide projet avec fonds communs	38,08	102,40	9,4	60 735,81
Appui budgétaire	402,50	281,88	25,7	167 180,66
Appui budgétaire général	313,53	274,75	25,1	162 956,60
Appui budgétaire sectoriel	88,97	7,12	0,7	4 224,06
Aide alimentaire	25,79	31,66	2,9	18 778,73
Assistance et secours d'urgence	7,16	6,34	0,6	3 758,47
Total	1 100,34	1094,78	100	649 313,42

Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Graphique 2 : La répartition de l'APD par type d'assistance en 2016



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

1.2.1. L'aide projet

L'aide projet, constituée de l'aide projet sans fonds commun et de l'aide projet avec fonds commun a été de 774,90 millions dollars US en 2016 contre 664,89 millions dollars US un an plus tôt, soit une augmentation de 110,01 millions dollars US (+16,5%).

1.2.1.1. L'aide projet sans fonds communs

L'aide projet sans fonds commun est l'instrument courant de financement des projets et programmes de développement au Burkina Faso. L'aide projet sans fonds commun s'est située à 672,50 millions dollars US en 2016, en hausse de 7,3% par rapport à 2015 où elle était de 626,81 millions dollars US. Le montant de 2016 représente 61,4% de l'APD totale et 86,8% de l'aide projet. On y enregistre une forte proportion des dons (74,1%) par rapport aux prêts (25,9%).

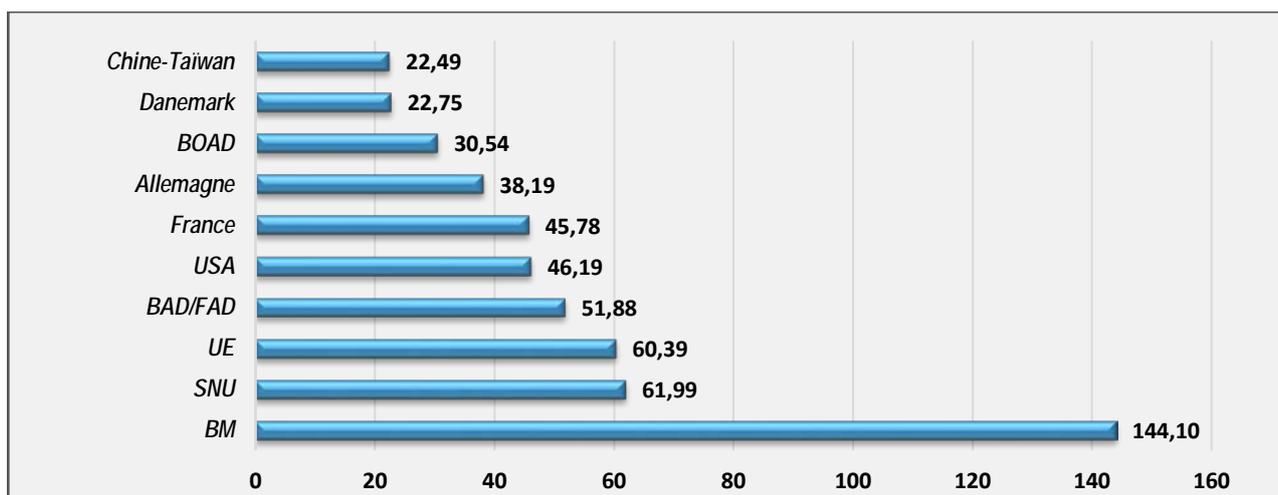
Parmi les principaux partenaires qui ont fourni ce type d'aide en 2016 figurent la Banque Mondiale avec 144,10 millions dollars US, soit 21,4%, le Système des Nations Unies avec 61,99 millions dollars US (9,2%), l'Union Européenne avec 60,39 millions dollars, soit 9,0%, le Groupe BAD/FAD avec 51,88 millions dollars US, soit 7,7% et les USA avec 46,19 millions dollars US soit 6,9%.

Tableau 12 : Principales caractéristiques de l'aide projet sans fonds communs en 2016

Désignation	Montant en millions \$US	Part en % de l'APD totale
Aide projet sans fonds communs	672,50	61,43%
Bailleurs	Montant en millions \$US	Part en % de l'aide projet sans fonds communs
Principaux Bailleurs :	364,55	54,2
BM	144,10	21,4
SNU	61,99	9,2
UE	60,39	9,0
BAD/FAD	51,88	7,7
USA	46,19	6,9
Autres	307,94	45,8
Répartition par conditions	Montant en millions \$US	en % de l'aide projet sans fonds communs
Dons	505,39	74,1
Prêts	174,5	25,9

Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Le graphique ci-dessous présente les contributions des dix (10) principaux PTF qui ont fourni de l'Aide projet sans fonds communs en 2016.

Graphique 3 : La contribution des 10 principaux bailleurs faisant de l'Aide projet sans fonds communs en 2016 (en millions dollars US)

Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Les principaux projets bénéficiaires de l'aide projet sans fonds communs en 2016 sont :

- le projet sectoriel eau en milieu urbain (urban sector water project), financé par la Banque Mondiale pour un montant de 29,30 millions dollars US ;
- le Programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales (PAFASP) financé par la Banque Mondiale pour un montant de 21,60 millions dollars US ;
- le projet d'assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou, financé par la BAD/FAD pour un montant de 20,95 millions dollars US ;
- le projet community based rural Developpement II, financé par la Banque Mondiale à hauteur de 16,80 millions dollars US ;
- le projet de raccordement au réseau électrique principal des centres secondaires du Burkina financé par la France pour un montant de 16,40.

1.2.1.2. L'Aide projet avec fonds communs

Les fonds communs ou paniers communs constituent une modalité de financement préconisée par les engagements internationaux sur l'efficacité de l'aide en vue d'harmoniser les procédures et les conditions de décaissements. Un des PTF, chef de file, assure la coordination avec le Gouvernement dans sa mise en œuvre.

En 2016, l'aide projet avec fonds communs est évaluée à 102,40 millions dollars US contre 38,08 millions dollars US en 2015, soit une hausse de 168,9%. Elle a représenté 9,4% de l'APD totale et 13,2% de l'aide projet en 2016. Les trois bailleurs qui ont le plus contribué à ce type d'assistance ont été la France, la Suède, et le Canada avec des parts respectives de 53,6%, 18,4% et 9,9%. L'aide projet avec fonds communs de 2016 a été exclusivement fournie sous forme de dons.

Le tableau ci-dessous présente la liste des principaux bailleurs de fonds ayant apporté une aide projet avec fonds commun.

Tableau 13 : Principales caractéristiques de l'aide projet avec fonds communs en 2016

Désignation	Montant en millions \$US	Part en % de l'APD totale
Aide projet avec fonds communs	102,40	9,35%
Bailleurs	Montant en millions \$US	Part en % de l'aide projet sans fonds communs
Principaux Bailleurs :	96,43	94,17
France	54,919	53,63
Suède	18,855	18,41
Canada	10,129	9,89
Luxembourg	7,549	7,37
Système des Nations Unies	4,976	4,86
Autres	5,97	5,83
Répartition par conditions	Montant en millions \$US	en % de l'aide projet avec fonds communs
Dons	102,40	100,00
Prêts	0,00	0,00

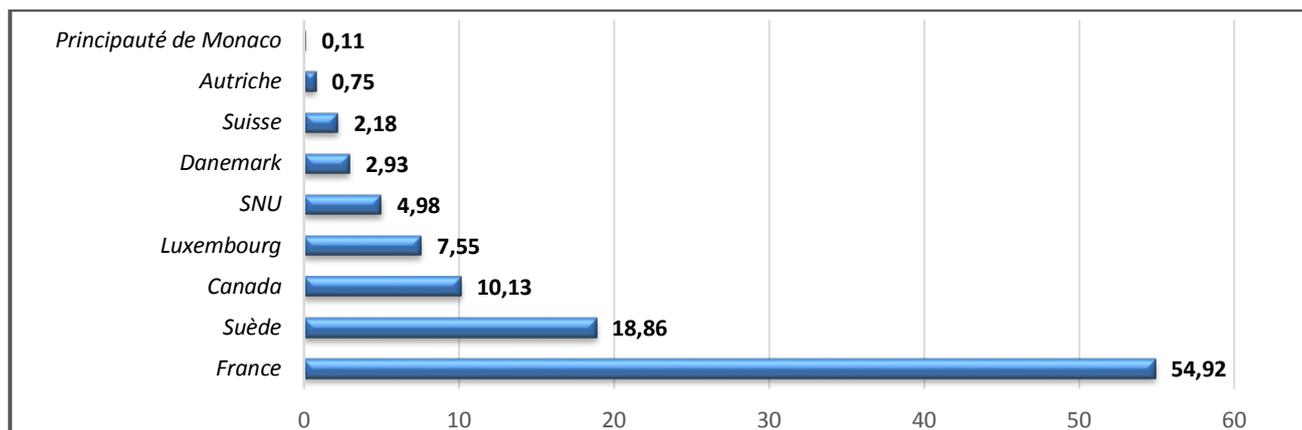
Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Ce type d'assistance a été destiné en 2016, principalement aux secteurs de l'Education pour un montant de 53,24 millions dollars US, des infrastructures de transports, de communication et d'habitat, soit 22,12 millions dollars US et le secteur de l'environnement eau et assainissement avec 18,03 millions dollars US.

Les principaux projets ayant bénéficié de l'aide projet avec fonds communs en 2016 sont :

- le partenariat mondial pour l'éducation (PME) ;
- l'appui budgétaire du programme économique régional PER UEMOA ;
- le Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) (Nouveau) 2016-2030 ;
- le Projet d'appui à l'éducation de base au Burkina Faso ;
- le Programme d'appui à la bonne gouvernance au Burkina Faso.

Graphique 4 : La contribution des 10 principaux bailleurs faisant de l'Aide projet avec fonds communs en 2016 (en millions dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

1.2.1.3. L'assistance technique

L'assistance technique ou la coopération technique comprend la coopération technique autonome et la coopération technique intégrée aux projets et programmes d'investissements. L'APD allouée à cette coopération en 2016 s'élève à 14,76 millions dollars US contre 11,99 millions dollars US en 2015, soit une hausse de 23,1%.

L'aide déboursée au profit de la coopération technique autonome en 2016 se chiffre à 5,02 millions dollars US contre 3,91 millions dollars US en 2015, soit une hausse de 28,4%. Elle représente 34,0% du montant total de la coopération technique.

Le montant accordé en 2016 à la coopération technique intégrée s'élève à 9,74 millions dollars US contre 8,08 millions dollars US en 2015, soit une hausse de 20,5%. Elle représente 65,9% du montant total de la coopération technique.

Les déboursements effectués en 2016 au titre de la coopération technique proviennent principalement de l'Union Européenne (29,84 millions dollars US), de l'UNICEF (24,95 millions de dollars US), de la France (12,00 millions dollars US), du Japon (9,54 millions dollars US) et du Danemark (7,55 millions dollars US).

En termes de nombre de coopérants, le Japon arrive en tête (197), suivi de l'Union Européenne (30), de la Chine Taïwan (29) et du Danemark (23).

Tableau 14 : Situation synthétique par bailleur de la coopération technique en 2016 (en millions dollars US)

Bailleur de fonds	Montants par type de coopération technique		Total	% dans la CT totale	Nombre de coopérants
	Autonome	Intégrée			
Chine Taïwan	0,20	0,00	0,20	1,37	29
Danemark	0,00	1,12	1,12	7,55	23
France	1,33	0,44	1,77	12,00	8
Italie	0,02	0,02	0,04	0,29	5
Japon	1,41	0,00	1,41	9,54	197
Luxembourg	0,00	0,57	0,57	3,89	7
Oxfam Québec	0,00	0,00	0,00	0,00	15
Suède	0,68	0,00	0,68	4,61	1
UNICEF	1,38	2,30	3,68	24,95	14
Union Européenne	0,00	4,41	4,41	29,84	30
CRS	0,00	0,88	0,88	5,96	7
Total général	5,02	9,74	14,76	100	336

Source : DGCOOP, Juillet 2017

1.2.2. L'appui budgétaire

L'appui budgétaire est une assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis ou de coopération technique, mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement économique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Il est composé de l'appui budgétaire général (ABG) et de l'appui budgétaire sectoriel (ABS).

1.2.2.1. L'Appui budgétaire général

L'Appui budgétaire général (ABG) mobilisé par le Burkina Faso en 2016 a été de 274,75 millions dollars US contre 313,53 millions dollars US en 2015, soit une baisse de 12,4%. Sa part dans l'APD totale s'est située à 25,1% contre 28,5% en 2015. Il a été octroyé sous forme de prêts à hauteur de 138,22 millions dollars US (50,3%) et de subventions à hauteur de 136,54 millions dollars US (49,7%).

Cette contre-performance au niveau des ABG s'explique entre autres par l'arrivée à terme de la stratégie pays avec la Banque africaine de développement (BAD) et par la fin des programmes avec l'Allemagne et la Suède.

Les bailleurs qui ont le plus contribué en 2016 sont la Banque Mondiale avec 152,69 millions dollars US (55,6%) et l'Union Européenne (UE) pour 64,27 millions dollars US (23,4%).

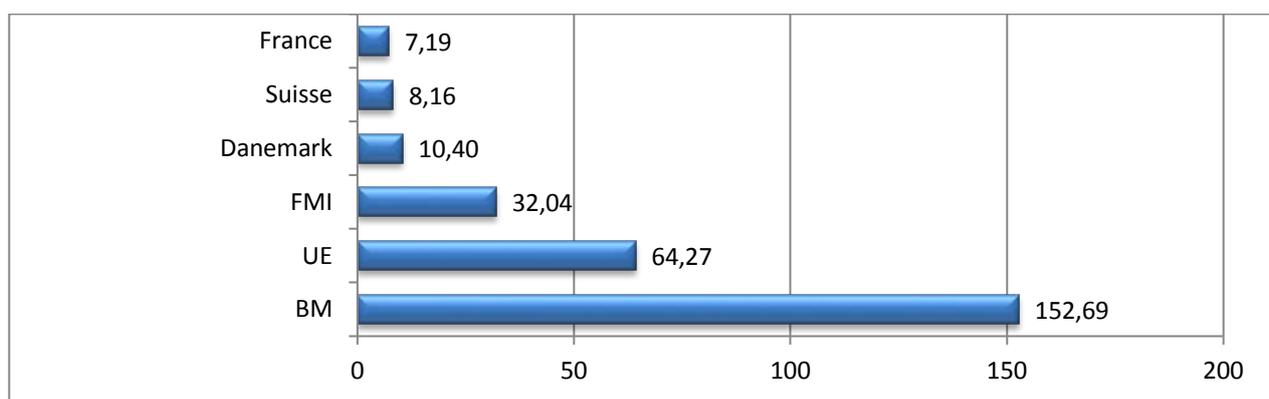
Les donateurs de l'ABG en 2016 sont : la Banque Mondiale, l'UE, le FMI, le Danemark et la Suisse. Ils ont fourni 267,56 millions dollars US.

Tableau 15 : Principales caractéristiques de l'Appui Budgétaire Général en 2016

Désignation	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'APD
Aide Budgétaire Général	274,75	25,10
Bailleurs	Montant en millions de \$US	En % du total de l'Aide Budgétaire Sectoriel
Principaux donateurs	267,56	97,38
BM	152,685	55,57
UE	64,267	23,39
FMI	32,044	11,66
Danemark	10,403	3,79
Suisse	8,164	2,97
Autres	7,19	2,62
Répartition par conditions	Montant en millions de \$US	En % du total de l'appui budgétaire sectoriel
Prêts	138,22	50,31
Dons	136,54	49,70

Source : PGA/DG-COOP, Juillet 2017.

Graphique 5 : La contribution des principaux donateurs de l'Appui Budgétaire Général



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

1.2.2.2. L'Appui budgétaire sectoriel

L'Appui budgétaire sectoriel (ABS) est une aide destinée à financer la mise en œuvre de la politique du Gouvernement au niveau sectoriel. En 2016, les montants de l'ABS, livrés en totalité en dons, ont été de 7,12 millions dollars US contre 88,97 millions dollars US en 2015 ce qui représente 0,65% de l'APD totale reçue en 2016 contre 8,1% en 2015.

Cette diminution s'explique principalement par la fin du programme d'appui budgétaire sectoriel de la BAD et le non décaissement de la totalité de l'Appui budgétaire sectoriel de l'Union Européenne.

Tableau 16 : Caractéristiques de l'Appui Budgétaire Sectoriel en 2016

Désignation	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'APD
Aide Budgétaire sectoriel	7,12	0,65
Bailleurs	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'Aide Budgétaire Sectoriel
<i>Principaux donateurs</i>	<i>7,12</i>	<i>100,00</i>
UE	3,82	53,65
Danemark	3,3	46,35
Autres	0,00	0,00
Répartition par conditions	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'appui budgétaire sectoriel
Prêts	-	0
Subventions	7,12	100

Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Les deux bailleurs qui ont accordé les ABS sont :

- l'Union Européenne avec une contribution qui s'élève à 3,82 millions dollars US, soit 53,65% des appuis budgétaires sectoriels ;
- le Danemark pour un montant de 3,3 millions dollars US, soit 46,35% des appuis budgétaires sectoriels.

1.2.3. L'aide alimentaire

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'aide alimentaire s'entend de l'ensemble des vivres reçus à des fins de développement, y compris les financements (dons et prêts) destinés à leur achat. Les composantes essentielles de cette aide sont les vivres contre travail et ceux vendus pour financer des projets de développement.

Le volume total de l'aide alimentaire s'est établi à 31,66 millions dollars US en 2016 contre un montant de 25,79 millions dollars US en 2015, soit une hausse de 22,8%. Sa part dans l'APD totale a été de 2,9%. Elle a été accordée principalement sous forme de dons et les principaux fournisseurs sont les suivants :

- le Système des Nations Unies (SNU) à travers le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour un montant de 28,54 millions dollars US, soit 90,1% de l'aide alimentaire ;
- le Japon dont la contribution s'élève à 3,12 millions dollars US, soit 9,9% de l'aide alimentaire.

Tableau 17: Principales caractéristiques de l'aide alimentaire en 2016

Désignation	Montant en millions \$US	Part en % de l'APD totale
Aide alimentaire	31,66	2,9
Bailleurs	Montant en millions \$US	Part en % de l'aide alimentaire
Principaux donateurs	31,66	100,0
SNU	28,54	90,1
Japon	3,12	9,9
Autres	0,00	0,0
Répartition par conditions	Montant en millions de \$US	En % de l'aide alimentaire
Prêts	0,00	0,0
Dons	31,66	100,0

Source : PGA /DGCOOP, Juillet 2017

Les principaux projets ayant bénéficié de l'aide alimentaire en 2016 sont :

- le projet « aide alimentaire », financé par le Japon pour un montant de 3,12 millions dollars US ;
- le programme de pays 200163 (2011-2015), financé par le Système des Nations Unies (PAM) à hauteur de 5,28 millions dollars US ;
- le projet « intervention prolongé de secours et de redressement 200793 », financé par le Système des Nations Unies (PAM) pour un montant de 23,26 millions dollars US.

1.2.4. L'assistance et secours d'urgence

L'assistance et secours d'urgence constituent un type d'aide publique au développement et a lieu en réaction aux catastrophes naturelles (inondations, famines, sécheresse, etc.) afin d'apporter assistance et secours aux victimes. Cette forme d'aide est constituée de vivres tels que les céréales, les produits alimentaires en conserves ou en l'état et les bons d'achats qui ne sont pas comptabilisés dans l'aide alimentaire et d'une partie non alimentaire (tentes, couvertures, médicaments, etc.).

En 2016, cette forme d'aide a été évaluée à 6,34 millions dollars US contre 7,16 millions dollars US en 2015, soit une régression de 11,5 %. Cette baisse s'explique entre autres par la diminution des appuis aux projets humanitaires des Etats Unis d'Amérique (- 93,1%) et le non décaissement en faveur de cette forme d'aide de la Suède et l'Italie. Elle est octroyée sous forme de prêts qui s'élève à 1,03 millions dollars US (16,2%) et de subventions à hauteur de 5,31 millions dollars US (83,8%).

Le principal pourvoyeur de cette aide en 2016 est la république de Chine Taïwan avec une part contributive de 68,9%, suivi par le SNU avec 30,4% du volume total de l'assistance et secours d'urgence.

Tableau 18: Principales caractéristiques de l'assistance et secours d'urgence en 2016

Bailleurs	Montant en millions \$US	Part en % de l'assistance et secours d'urgence
Assistance et secours d'urgence	6,34	0,58%
Principaux donateurs	6,34	99,98
Chine-Taïwan	4,37	68,96
SNU	1,927	30,41
USA	0,039	0,62
Autres	0,00	0,00
Répartition par conditions	Montant en millions de \$US	En % de l'assistance et secours d'urgence
Dons	5,309	83,78
Prêts	1,028	16,22

Source : PGA/DG-COOP, Juillet 2017

Les principaux projets ayant bénéficié de cette forme d'aide sont :

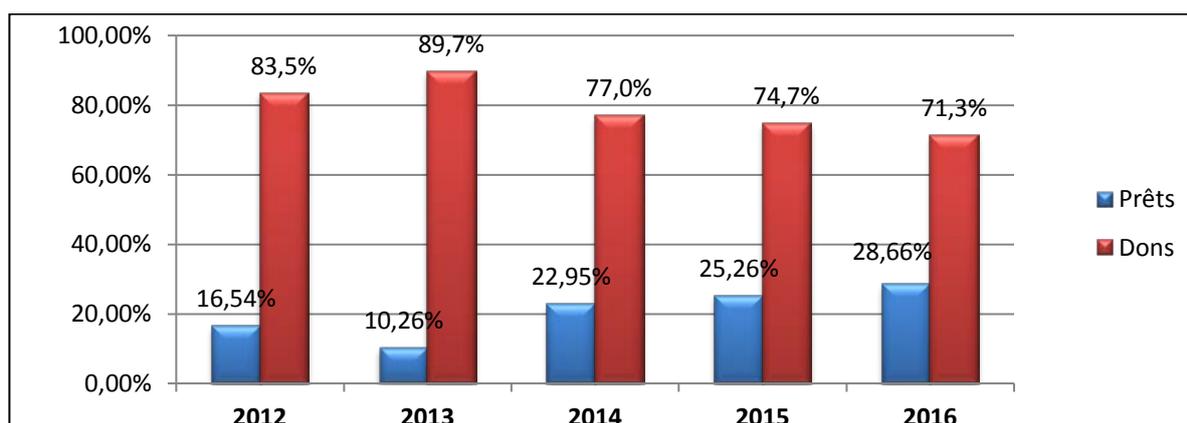
- l'Appui à la consolidation des acquis et à la valorisation de la production dans le cadre des Engagements nationaux (CA/EN), financé par la Chine Taïwan pour un montant de 2,57 millions dollars US ;
- le projet d'Assistance aux ménages vulnérables victimes de malnutrition et de chocs climatiques et économiques à travers la valorisation des produits forestiers non ligneux au Burkina Faso, financé par le SNU pour un montant de 1,45 millions dollars US ;
- le projet « Mission Médicale Chinoise », financé par la Chine Taïwan pour un montant de 1,03 millions dollars US ;
- le projet d'Assistance technique à la gestion de l'hôpital national Blaise COMPAORE, financé par la Chine Taïwan pour un montant de 0,77 millions dollars US ;

1.3. L'aide par type de financement

Sur la période de 2012 à 2016, l'aide par type de financement fait ressortir l'importance des dons par rapport aux prêts. En effet, les dons se sont situés en moyenne à 79,3% de l'APD et les prêts à 20,7%

En 2016 les dons ont représenté 71,3% de l'APD. Quant aux prêts, ils se sont établis à 28,7%, représentant la valeur la plus élevée des cinq dernières années.

Graphique 6 : L'évolution de la répartition des prêts et des dons de 2012 à 2016



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

1.3.1. Les dons

Le montant total des dons est passé de 822,37 millions dollars US en 2015 à 781,04 millions dollars US en 2016, soit une baisse de 5,0%.

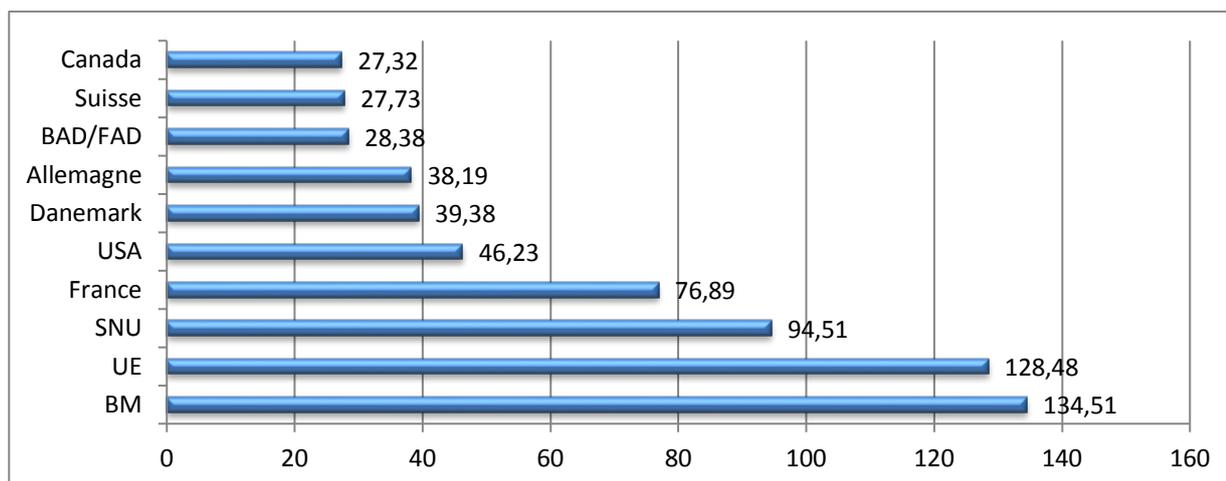
La part des dons dans l'APD totale s'est affichée à 71,3% en 2016 contre 74,7% en 2015, soit une régression de 3,46 points de pourcentage.

La répartition des dons se présente comme suit :

- 600,41 millions dollars US en aide projet, soit 76,9% ;
- 143,66 millions dollars US en appui budgétaire, soit 18,4% ;
- 31,66 millions dollars US en aide alimentaire, soit 4,1% ;
- 5,31 millions dollars US en assistance et secours d'urgence, soit 0,7%.

Le montant venant des dix principaux bailleurs s'élève à 641,34 millions dollars US et se présente comme suit :

Graphique 7 : Les dix principaux pourvoyeurs de dons en 2016 (en millions dollar US)



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017.

Les dons reçus ont contribué au financement de projets et programmes dont les plus importants sont les suivants :

- le Programme d'appui à la Transition au Burkina Faso (State building contract), financé par l'Union Européenne pour 64,27 millions dollars US ;
- le quatrième crédit d'appui à la croissance et à la compétitivité, financé par la Banque mondiale pour un montant de 46,52 millions dollars US ;
- le projet sectoriel eau en milieu urbain (urban sector water project), financé par la Banque mondiale pour un montant de 29,30 millions dollars US ;
- le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), financé par la France pour un montant de 25,99 millions dollars US ;
- le projet intervention prolongé de secours et de redressement, financé par le Système des Nations Unies à hauteur de 23,26 millions dollars US.

1.3.2. Les prêts

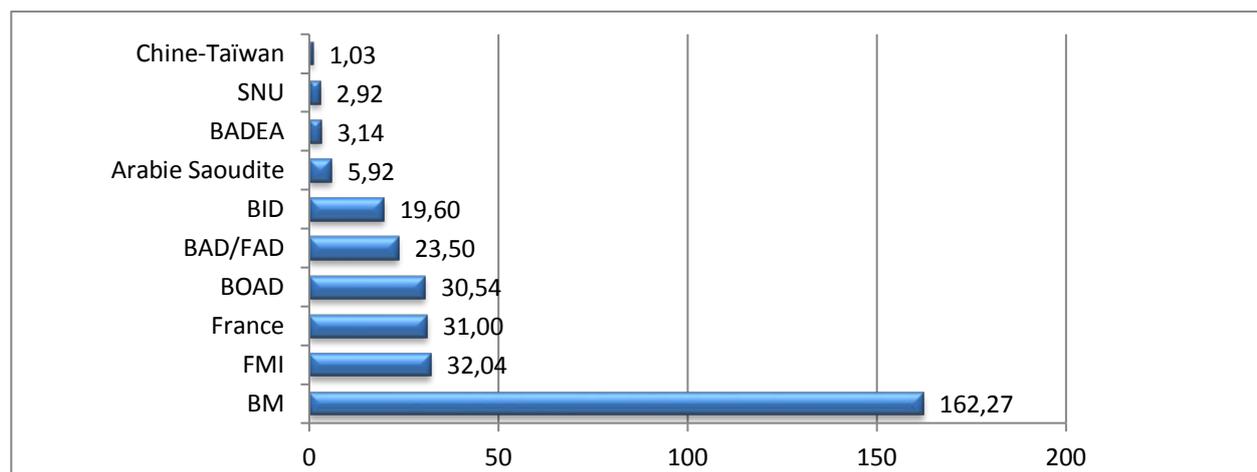
En 2016, l'APD reçue par le Burkina Faso sous forme de prêts s'est élevée à 313,74 millions dollars US contre 277,97 millions dollars US en 2015, soit une hausse de 12,9%. Les prêts sont repartis ainsi qu'il suit :

- Aide projet pour 174,49 millions dollars US, soit 55,6% ;
- Appui budgétaire pour 138,22 millions dollars US, soit 44,1% ;
- Assistance et secours d'urgence pour 1,03 millions dollars US, soit 0,3%.

La majorité des prêts émanent des partenaires multilatéraux dont la contribution s'élève à 274,77 millions de dollars US, tandis que les bilatéraux ont contribué à hauteur de 38,98 millions dollars US.

Les dix principaux partenaires ayant accordé des prêts sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Graphique 8 : Les dix principaux bailleurs de fonds en termes de prêts en 2016



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017.

Les décaissements effectués sur prêts ont servi au financement des projets tels que :

- le quatrième Crédit d'appui à la croissance et à la compétitivité, financé par la Banque Mondiale pour un montant de 106,17 millions dollars US ;
- la 42^e convention du FMI au titre du Programme de facilité Elargie de Crédit pour un montant de 25,69 millions dollars US ;
- le Programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastoral (PAFASP), financé par la Banque mondiale pour un montant de 21,60 millions dollars US ;
- le projet Community Based Rural Development II, financé par la Banque mondiale pour un montant de 16,80 millions dollars US ;
- le projet de raccordement au réseau électrique principal des centres secondaires du Burkina Faso), financé par la France pour un montant de 16,40 millions dollars US.

CHAPITRE 2 : TENDANCES DE L'AIDE PAR SOURCE ET AUTRES FORMES DE COOPERATION

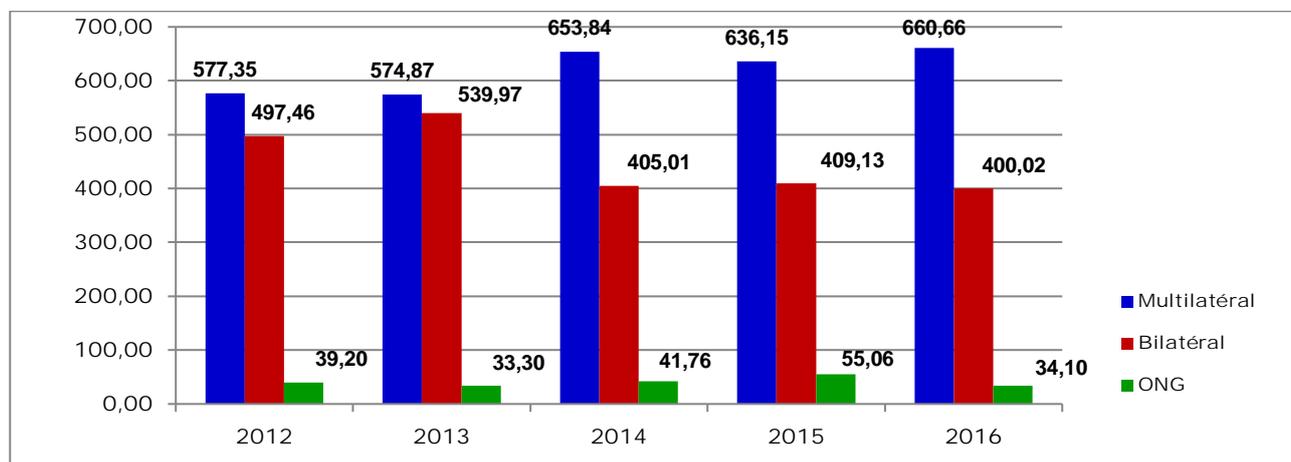
Ce chapitre est consacré à l'analyse de l'APD reçue par le Burkina Faso en 2016 selon les sources de financement (multilatérale, bilatérale et ONG) et les formes de coopération (coopération déléguée, décentralisée, appui aux ONG, PPP).

2.1. L'aide par source de financement

L'APD reçue par le Burkina Faso en 2016 provient exclusivement des Partenaires techniques et financiers (PTF) multilatéraux et bilatéraux ainsi que des ONG.

En 2016, le volume le plus important de l'APD provient des partenaires multilatéraux avec un montant de 660,66 millions dollars US soit 60,3% de l'APD totale. Ils sont suivis des partenaires bilatéraux avec un apport de 400,02 millions dollars US, soit 36,5% et enfin des ONG pour une contribution de 34,10 millions dollars US qui représente 3,1% de l'APD totale.

Graphique 9 : La répartition de l'aide par source de financement de 2012-2016 (en millions dollars US)



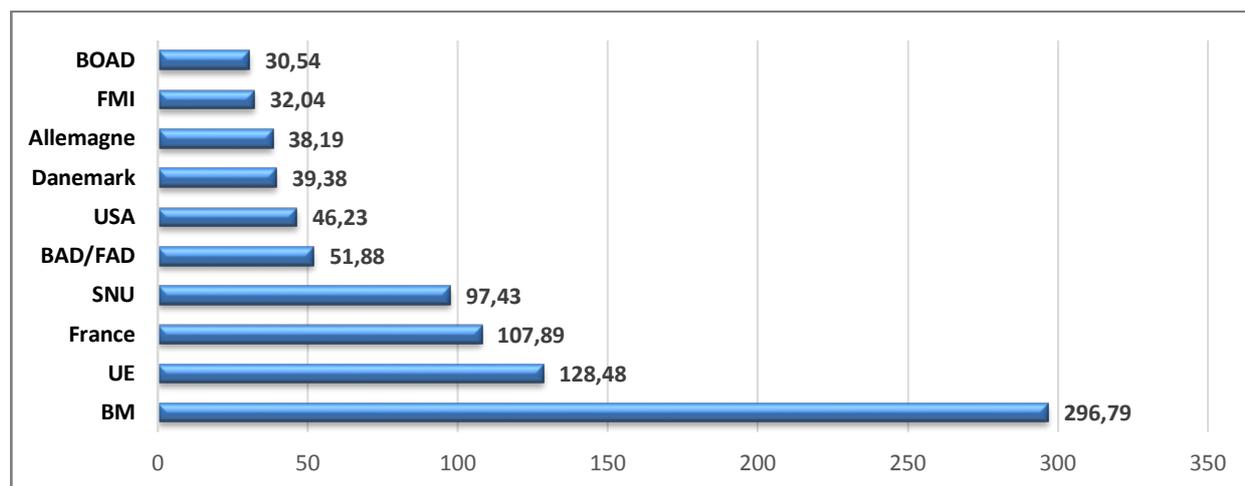
Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Tout comme les années passées, la structure de l'APD par sources de financement n'a pas changé. Elle est caractérisée par la prédominance du financement des PTF multilatéraux.

L'analyse selon les sources de financement montre que le principal donateur de l'APD en 2016 a été la Banque Mondiale avec un montant de 296,79 millions dollars US ce qui représente 27,1% de l'APD totale. Elle est suivie de l'Union Européenne (11,7%), de la France (9,9%) et du Système des Nations Unies (8,9%). La contribution cumulée de ces quatre bailleurs représente près de 57,6% de l'APD totale reçue par le Burkina Faso en 2016.

Le graphique suivant permet d'apprécier la contribution des dix principaux bailleurs de fonds en 2016.

Graphique 10 : Les dix premiers bailleurs de fonds en 2016 (en millions dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Comparé à 2015, le classement des dix principaux bailleurs de fonds de l'APD du Burkina Faso n'a pas fondamentalement changé en 2016. On note tout simplement l'arrivée de la BOAD en remplacement de la Suisse. La contribution cumulée de ces dix premiers bailleurs de fonds en 2016 s'élève à 868,86 millions de dollars US soit une baisse de 3,5% par rapport au niveau de 2015.

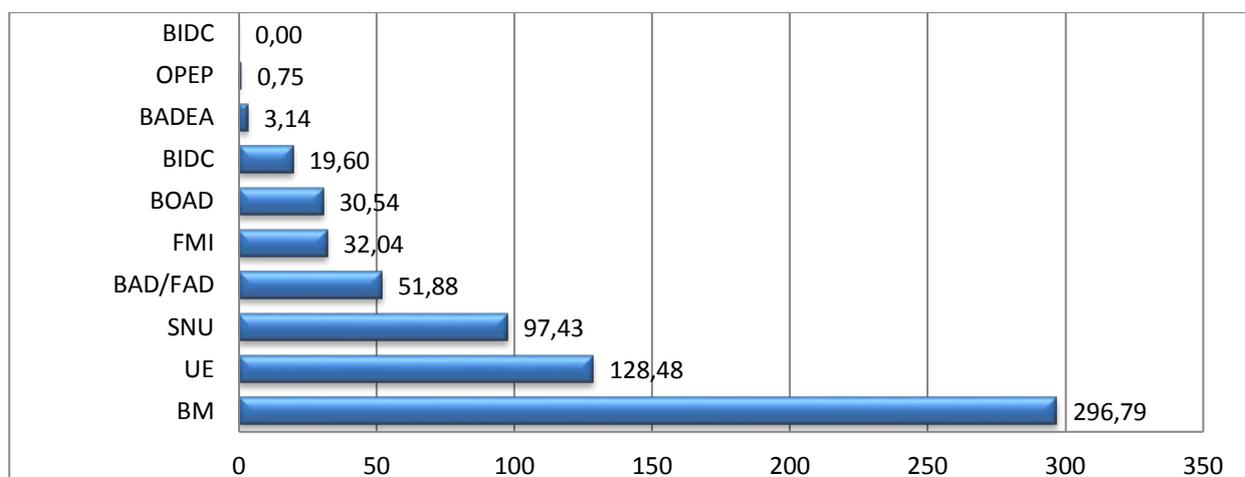
2.1.1. L'aide multilatérale

L'aide publique apportée par les partenaires multilatéraux s'est chiffrée à 660,66 millions dollars US en 2016 contre 636,15 millions dollars US en 2015, soit une hausse de 3,85%. Cette hausse a été principalement soutenue par la Banque mondiale (+15,32), la BID (+2,51), la BOAD (+1,96) et la BADEA (+0,31).

La répartition de l'aide selon les types d'assistance se décline comme suit :

- ✓ 377,37 millions dollars US pour l'aide projet ;
- ✓ 252,82 millions dollars US pour l'appui budgétaire ;
- ✓ 28,54 millions dollars US pour l'aide alimentaire ; et
- ✓ 1,93 millions dollars US pour l'assistance et secours d'urgence.

Graphique 11 : Les principaux bailleurs de fonds multilatéraux en 2016 (en millions dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

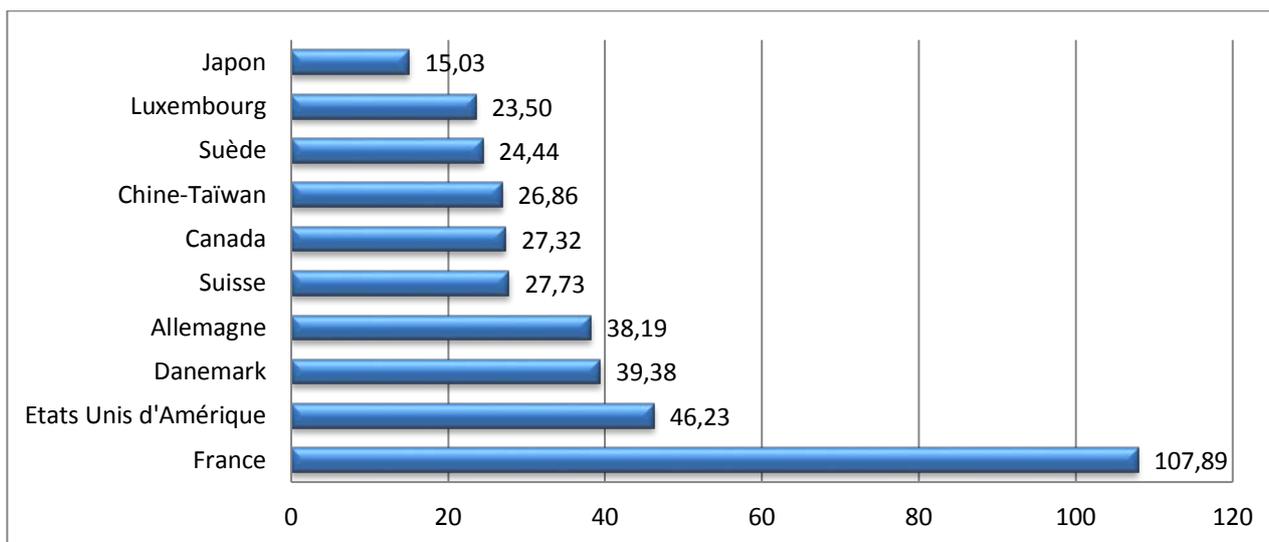
2.1.2. L'aide bilatérale

La contribution des partenaires bilatéraux au titre de l'année 2016, s'élève à 400,02 millions dollars US soit une baisse de 2,2% par rapport à l'année 2015 qui se situait à 409,13 millions dollars US.

En outre, sur les deux dernières années la France, les USA, l'Allemagne, le Danemark et la Suisse occupent les cinq premières places avec la France en tête de liste. Par contre, la Suède qui était en bas de liste en 2015 à céder sa place au Japon en 2016.

Les pays qui ont enregistré une augmentation de leurs enveloppes de 2015 à 2016 sont : la France (107,89 millions dollars US, soit 23,8%), la Chine Taiwan (26,86 millions dollars US 77,4%), la Suède (24,44 millions dollars US, soit 77,7%), le Canada (27,32 millions de dollars US soit 22,4%), le Luxembourg (23,50 millions dollars US, soit 11,9%) et le Danemark(39,38 millions dollars US, soit 7,7%). Tandis que les USA (46,23 millions dollars US, soit 44,5%), le Japon (15,03 millions dollars US 43,5%), la Suisse (27,73 millions dollars US, soit 14,1%) et l'Allemagne (38,19 millions dollars US, soit 22,9%) ont connu une baisse de leurs enveloppes.

Graphique 12 : Les principaux bailleurs bilatéraux en 2016 (millions dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Les dix principaux donateurs bilatéraux en 2016 ont contribué à hauteur de 376,58 millions dollars US soit 94,1% de l'aide bilatérale. Il s'agit de la France pour 107,89 millions dollars US (27%), des USA avec 46,23 millions dollars US (11,6 %), du Danemark pour 39,38 millions dollars US (9,9%) de l'Allemagne avec 38,19 millions dollars US (9,6 %), de la Suisse avec 27,73 millions dollars US (7%), du Canada pour 27,32 millions dollars US (6,9%), de la Chine-Taiwan pour 26,86 millions dollars US (6,8%), de la Suède avec 24,44 millions dollars US (6,1%), du Luxembourg pour 23,50 millions dollars US (5,9 %) et du Japon avec 15,03 millions dollars US (3,8%).

L'aide bilatérale se répartit comme suit :

- 363,44 millions dollars US en aide projet ;
- 29,06 millions dollars US en appui budgétaire ;
- 3,12 millions dollars US en aide alimentaire ;
- 4,41 millions dollars US en assistance et secours d'urgence.

Encadré 3 : Analyse comparée des ordonnancements et des décaissements

Les ordonnancements pour l'année 2016 se sont établis à 209,17 milliards de FCFA contre 149,41 milliards de FCFA en 2015, soit un accroissement de 40,00%. Quant aux décaissements, ils ont été évalués à 1 106,11 milliards de FCFA en 2016 contre 618,18 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 78,93%.

Il se dégage un écart de 896,94 milliards de FCFA, soit 81,09% des décaissements en 2016 traduisant un déséquilibre entre les décaissements et les ordonnancements. Ce déséquilibre est plus constaté au niveau des subventions qui totalisent un écart de 678,06 milliards de FCFA, soit 87,08% correspondant à 98,05% pour les bilatéraux et 75,91% pour les multilatéraux.

Comparaison des Ordonnancements et décaissements de l'aide en 2016 (en milliards de FCFA).

Désignation	Décaissements Bailleurs (A)		Ordonnancements DGTCP (B)		Ecart (A-B) 2016	
	2015	2016	2015	2016	Montant	%
PRÊTS	164,39	327,45	43,50	108,58	218,88	66,84%
Multilatéral	137,08	52,69	40,18	108,58	-55,89	-106,08%
Bilatéral	27,31	274,77	3,32	0,00	274,77	100,00%
SUBVENTIONS	453,79	778,66	105,91	100,60	678,06	87,08%
Multilatéral	239,14	385,89	49,66	92,95	292,94	75,91%
Bilatéral	214,65	392,77	56,25	7,65	385,12	98,05%
TOTAL GENERAL	618,18	1106,11	149,41	209,17	896,94	81,09%

Source : DGCOOP/DGTCP, Juillet 2017

Les écarts entre ordonnancements et décaissements peuvent s'expliquer notamment par :

- la gestion directe de certains projets et programmes par les partenaires techniques et financiers. C'est le cas des bailleurs de fonds où aucune situation financière ne passe par la DGCOOP;
- le déblocage parallèle de certains fonds pour des besoins d'assistance technique, de financement des bourses d'études, d'appui aux ONG nationales ou de fonctionnement des unités parallèles de gestion des projets mises en place. Dans tous ces cas, le retour d'information n'est pas fait à la partie nationale en temps réel ;
- le décalage des décaissements d'une année à une autre qui est dû aux délais de traitement des dossiers ordonnancés ou au cycle budgétaire du bailleur. Ces cas se rencontrent dans les décaissements des prêts.

En somme, la comptabilisation des ressources extérieures par le Gouvernement constitue une réelle difficulté due à la faible adhésion de certains partenaires techniques et financiers aux procédures et aux systèmes nationaux de gestion des finances publiques et de passation des marchés.

2.1.3. La contribution des ONG

En 2016, ce sont 144 ONG/AD qui ont mobilisé 188,06 millions dollars US (111,54 milliards de FCFA) pour la mise en œuvre des projets de développement au Burkina Faso. Ces ressources proviennent aussi bien des organismes publics ayant ou non des programmes de coopération avec le Burkina Faso (partenaires bilatéraux et multilatéraux) que des organismes privés (Fondations, sociétés, ONG, particuliers...).

Les principaux partenaires bilatéraux des ONG/AD au Burkina Faso sont les États-Unis (44,25 millions dollars US), le Royaume uni (12,04 millions dollars US), la France (7,73 millions dollars US), le Canada (7,16 millions dollars US) et la Belgique (5,63 millions dollars US).

Les partenaires multilatéraux qui apportent des ressources pour la réalisation des projets portés ou exécutés par les ONG/AD sont l'Union Européenne (31,78 millions dollars US), le Système des Nations Unies (6,69 millions dollars US), la Banque Mondiale (5,72 millions dollars US), le Fonds mondial (1,52 millions dollars US) et les institutions multilatérales africaines (0,81 millions dollars US).

Ces aides, entièrement fournies sous forme de dons, ont été principalement allouées aux secteurs de l'éducation et de la formation (21,52%), de la santé (16,87%), de la production agro-sylvo-pastorale (16,66%), du travail et de la protection sociale (14,88%), de l'environnement eau et assainissement (14,81%). Les secteurs à vocation sociale (éducation, santé, protection sociale, eau potable et assainissement) qui sont les domaines d'intervention privilégiés des ONG/AD absorbent 68,08% des investissements.

La contribution des ONG au financement du développement du Burkina Faso en 2016 a connu une baisse de 38,1% par rapport à 2015. En effet, elle est passée de 55,06 millions dollars US en 2015 à 34,10 millions dollars US. Cette réduction s'explique principalement par la baisse des apports des ONG Plan Burkina et CRS respectivement de 50,1% et de 41,2%. L'évolution de la contribution des ONG/AD d'une année à une autre n'est pas forcément liée à une faible capacité de mobilisation des ressources de leur part. En effet, la composition des ONG/AD ayant transmis l'état de leurs décaissements varie d'une année à une autre. A cela s'ajoute la base de collecte des données qui ne s'étant pas à toutes les ONG/AD mobilisant l'APD.

Sur la période 2012-2016, la part des ONG à l'APD est restée relativement stable en s'affichant en moyenne à 3,59%.

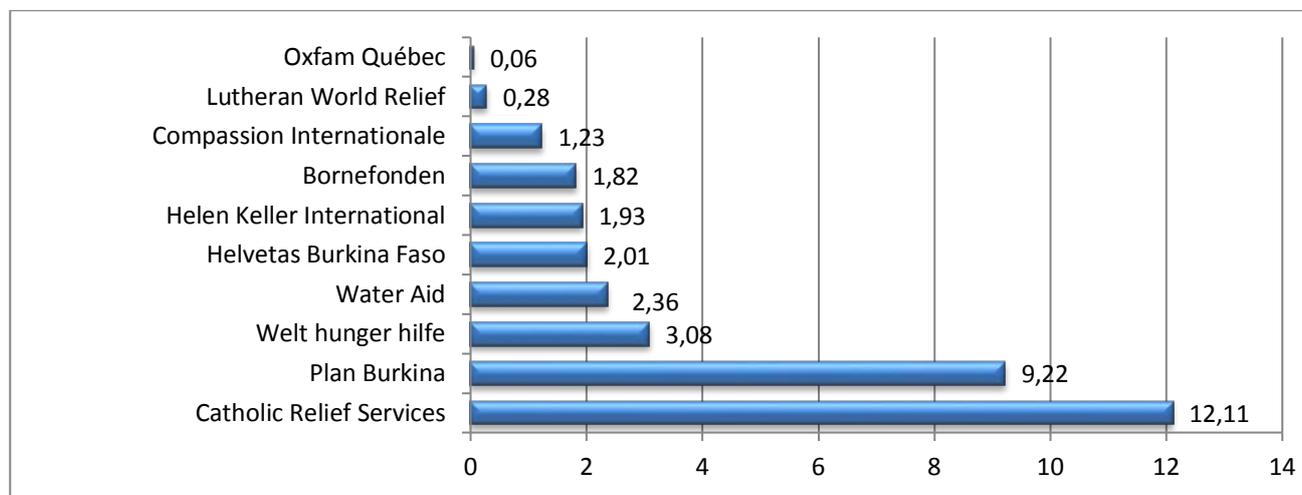
Tableau 19 : Part des ONG dans l'APD de 2012 à 2016

Années	2012	2013	2014	2015	2016
APD (millions dollars US)	1162,85	1194,43	1 099,22	1100,34	1 094,78
Contribution ONG (millions dollars US)	38,93	33,45	41,76	55,06	34,10
Part dans APD(%)	3,3	2,8	3,8	5	3,1

Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Sur les dix (10) ONG ayant transmis leur situation de décaissement, les cinq (05) principales contributrices sont : CRS, Plan Burkina, Welt hunger hilfe, WaterAid et Helvetas Burkina Faso.

Graphique 13 : La contribution des dix ONG en 2016 (millions dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

2.1.4. La contribution des donateurs par groupe géographique et par nature de fonds

L'analyse de la contribution des donateurs par groupe géographique montre que les pays membres de l'UE ont été les plus gros pourvoyeurs de fonds de l'APD en 2016 avec une contribution de 37,1%. Ils sont suivis par les Institutions de Bretton Woods (30,0%), le Système des Nations unies (8,9%), les fonds africains (7,5%), les pays du continent américain (USA, Canada et Brésil pour 6,7%), les pays asiatiques (Chine -Taïwan, Japon, Inde, Coré du sud) pour 3,8%, les ONG (3,1%), et les bailleurs arabes (2,67%).

Le tableau suivant fait ressortir que les contributions des pays membres de l'UE et la CE, du SNU, des pays américains et asiatiques sont constituées majoritairement de subventions tandis que celles des institutions de Bretton Woods, des Fonds africains et des Bailleurs arabes sont dominées par les prêts.

Tableau 20 : Part de la contribution par groupe de bailleurs en 2016

Groupe de bailleur	Montant en millions de dollars US			% dans l'APD totale
	Prêts	Dons	Total	
Pays membre de l'UE + CE	31,00	375,03	406,03	37,09%
Institutions de Breton Woods	194,32	134,51	328,83	30,04%
Fonds africains (FAD+BOAD)	54,04	28,38	82,42	7,53%
Système des Nations Unies	2,92	94,51	97,43	8,90%
Pays américains (USA+Canada)	-	73,55	73,55	6,72%
Pays Arabes	30,30	0,00	30,30	2,77%
Asie (Chine - Taïwan+Japon+Inde)	1,16	40,95	42,11	3,85%
ONG	0,00	34,09	34,09	3,11%
Total	313,74	781,03	1 094,76	100,00%

Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017.

2.2. Autres formes de coopération

2.2.1. La coopération décentralisée

La coopération décentralisée trouve son fondement juridique à travers les lois de décentralisation qui reconnaissent aux collectivités locales burkinabè le droit « à entreprendre des actions de coopération qui donnent lieu à des conventions avec les collectivités locales de pays étrangers ». Les différents acteurs sont aujourd'hui unanimes à reconnaître le rôle indéniable des collectivités territoriales en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités, mais aussi leur rôle comme acteur du développement économique des territoires.

De par leur forme d'intervention, on distingue 3 sortes de partenaires qui interviennent dans le cadre de cette coopération.

- ceux qui interviennent en apportant leurs appuis financiers et techniques à nos collectivités ;
- ceux qui interviennent de par leur financement à travers les ONG et Associations de développement ;
- ceux dont les collectivités de leur pays entretiennent des relations d'amitié, de jumelage avec les collectivités de notre pays.

La constitution du Burkina Faso stipule en son article 143 que : « le Burkina Faso est organisé en collectivités territoriales » et le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) assure la tutelle financière des collectivités territoriales. A ce titre, il mobilise à travers la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) les ressources financières auprès des partenaires techniques et financiers en faveur des collectivités territoriales.

Cependant, la DGCOOP n'arrive pas à comptabiliser les ressources mobilisées dans le cadre de cette coopération dû au faite que :

- les communes ne procède pas à l'enregistrement des conventions signées avec leurs communes partenaires ;
- les jumelages dans les communes sont plus basés sur les relations personnelles.

2.2.2. La Coopération déléguée

La coopération déléguée est un arrangement pratique en vertu duquel un PTF donateur ou mandant habilite un PTF mandataire ou donneur principal à agir pour son compte, en tant que responsable d'une composante du cycle d'un projet, ou de l'intégralité d'un programme sectoriel, voire d'un programme national. Ce mandat peut prendre des formes variées. Utilisée pour améliorer l'efficacité de l'aide notamment à travers des économies d'échelle avantageuses pour les pays bénéficiaires, la coopération déléguée contribue aussi au renforcement des capacités et au pouvoir d'initiative des pays bénéficiaires.

En 2016, sur la base des informations recueillies auprès des PTF, le montant total de l'aide fournie par les PTF mandants s'élève à 8,171 millions de dollars US. Ce montant est en baisse par rapport à celui de l'année passée qui était de 20,35 millions de dollars US. Le nombre de PTF mandants a également diminué passant 5 à 3. Ainsi, en 2016, seules la Suède, le Japon et la Belgique ont utilisé cette forme de coopération. Les PTF mandataires par qui a transité cette aide sont constitués essentiellement des organismes du Système des Nations Unies que sont le PNUD, l'UNICEF, le PAM, l'UNHCR et l'UNFPA.

Tableau 21 : Situation synthétique par bailleur ayant fourni de l'aide sous forme de Coopération déléguée (CD) en 2016 (en millions de dollars US)

PTF mandants	PTF délégués	Montants PTF mandataires	Total PTF mandants	% de la CD par rapport à l'APD totale
Suède	<i>PNUD</i>	0,585	0,585	7,15%
Japon	<i>UNICEF</i>	1,91	4,926	60,30%
	<i>PAM</i>	1,005		
	<i>UHHCR</i>	1,508		
	<i>PNUD</i>	0,503		
Belgique	<i>UNFPA</i>	2,66	2,66	32,55%
Total		8,171	8,171	100,00%

Source : DGCOOP, juillet 2017

2.2.3. L'aide aux ONG

En 2016, ce sont 39 Organisations non Gouvernementales (ONG) qui ont bénéficié d'un financement de 21,98 millions dollars US de la part de 05 bailleurs de fonds. Le nombre d'ONG a baissé tandis que le montant reçu par ces derniers est en hausse de 45,4%. Cette hausse peut s'expliquer par la contribution du Luxembourg qui est passée de 4,06 millions dollars US en 2015 à 16,77 millions dollars US en 2016, soit 313.1%.

Tableau 22 : Situation des partenaires ayant fourni un appui aux ONG en 2016 en millions USD

PTF	Nombre d'ONG	Total	% dans le CD totale
Luxembourg	13	16,77	76,3
Suède	5	4,33	19,7
France	16	0,53	2,41
Japon	5	0,35	1,59
Total	39	21,98	100

Source : DGCOOP, juillet 2017

CHAPITRE 3. TENDANCES DE L'AIDE PAR SECTEUR

L'analyse des tendances de l'aide par secteur en 2016 est faite à travers un aperçu des principaux secteurs bénéficiaires de l'APD d'une part, et l'analyse des secteurs selon la classification nationale définie dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, d'autre part. Cette classification comporte 14 secteurs.

3.1. Aperçu des principaux secteurs bénéficiaires de l'APD

En 2016, cinq (5) principaux secteurs ont bénéficié des plus grandes parts de l'APD. Il s'agit des secteurs :

- Gouvernance économique (26,1%) ;
- Environnement eau et assainissement (16,1%) ;
- Production agro-sylvo-pastorale (11,2%);
- Education et formation (9,7%) ;
- Santé (7,3%).

Le volume global de l'aide alloué aux cinq secteurs se situe à 770,33 millions dollars US soit 70,4% de l'APD totale reçue par le Burkina Faso en 2016. Il se chiffrait à 751,54 millions dollars US en 2015, en hausse de 2,50%. Cet accroissement est principalement imputable à la forte augmentation enregistrée au niveau du secteur de l'environnement eau et assainissement (53,7%).

Outre ces cinq secteurs, les autres ont absorbé 324,45 millions dollars US soit 29,6% de la contribution totale des partenaires. Parmi ces derniers, figurent les secteurs des Infrastructures de transport, de communication et d'habitat (6,7%), travail, emploi et protection sociale (5,8%), gouvernance administrative et locale (5,7%); transformations industrielle et artisanale (4,5%), commerce et services marchands (1,3%).

Il faut noter que le secteur de la culture sport et loisirs a reçu moins de 1% de l'APD. Pour le secteur des droits humains, le secteur de la recherche et de l'innovation, celui de la défense et sécurité, les informations sur l'état de leurs décaissements n'ont pas pu être capitalisées.

Tableau 23 : Principaux secteurs bénéficiaires de l'APD en 2016

Secteurs	2015		2016		Variation en %
	Montant en millions \$US	En% de l'APD	Montant en millions \$US	En% de l'APD	
Gouvernance économique	356,35	32,39	285,44	26,07	-19,90
Environnement eau et assainissement	114,52	10,41	176,06	16,08	53,73
Production agro-sylvo-pastorale	121,16	11,01	122,03	11,15	0,72
Education et formation	91,21	8,29	106,46	9,72	16,71
Santé	68,30	6,21	80,35	7,34	17,64
Total des principaux secteurs	751,54	68,30	770,33	70,36	2,50
Autres	348,80	31,70	324,45	29,64	-6,98
Total général	1 100,34	100,00	1094,78	100,00	-0,50

Source : PGA/DGCOOP, juillet 2017

La répartition de l'APD par secteur est analysée selon les types d'aide, par bailleur et par condition.

3.2. Secteur «Gouvernance économique»

Le secteur « Gouvernance économique » regroupe les activités liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, aux affaires financières et fiscales, aux affaires étrangères ; à la tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi et aux activités d'administration générale, économique, sociale et de prérogative publique.

Le secteur de la gouvernance économique a totalisé un montant de 285,44 millions dollars US, soit 26,1% de l'APD totale. Ce montant devrait être nuancé car prenant en compte les appuis

budgétaires généraux qui ont un caractère transversal. Comparé à son niveau de 2015 qui s'élevait à 356,35 millions dollars US, l'APD allouée à ce secteur a baissé de 19,9%.

Tableau 24 : Principales caractéristiques du secteur « Gouvernance économique » en 2016

Gouvernance économique	Montant en millions \$US	% de l'APD totale
Total secteur	285,44	26,07
Répartition par type d'aide	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Appui Budgétaire Général	266,59	93,39
- Aide Projet - Sans fonds commun et/ou CAST	16,02	5,61
- Aide Projet - Avec fonds commun	2,84	0,99
Principaux bailleurs	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Banque Mondiale	152,69	53,49
Union Européenne	75,07	26,30
FMI	32,04	11,23
Danemark	10,40	3,64
France	7,19	2,52
Autres	8,05	2,82
Répartition par conditions	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Prêts	138,22	48,42
Dons	147,22	51,58

Source : PGA/DGCOOP, juillet 2017

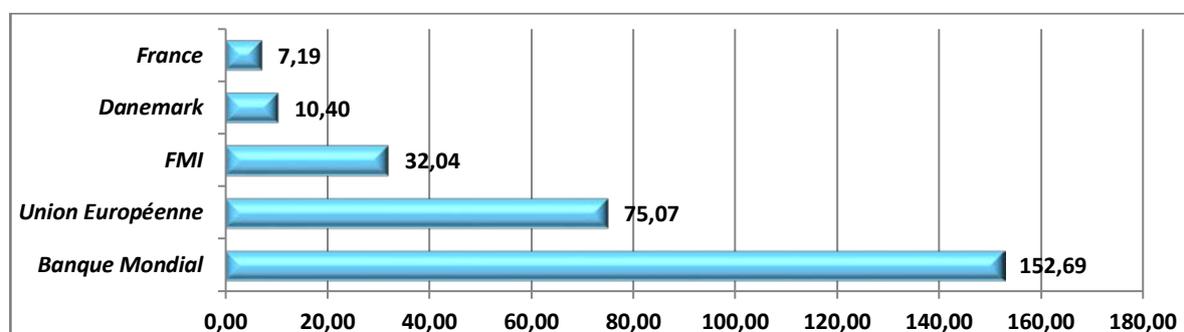
Les cinq (5) principaux PTF ayant orienté leurs aides vers le secteur « Gouvernance économique » se composent de la Banque mondiale (152,69 millions dollars US), de l'Union Européenne (75,07 millions dollars US), du Fonds Monétaire international (32,04 millions dollars US), le Danemark (10,4 millions dollars US) et de la France (7,19 millions dollars US).

L'APD du secteur a été délivrée en prêts à hauteur de 48,4% contre (51,6%) en dons.

Les principaux programmes concernant la « Gouvernance économique » sont :

- le «4^e Crédit d'Appui à la Croissance économique et à la Compétitivité (CCC) » de la Banque mondiale pour un montant de 152,68 millions dollars US;
- le State building contract de l'Union Européenne pour 64, 27 millions dollars US ;
- la 42^e convention FMI pour 25, 69 millions dollars US ;
- le programme « Appui Budgétaire Général (ABG) 2012-2014 » de la France pour 7,19 millions dollars US ;
- la 43^e convention FMI pour 6, 36 millions dollars US.

Graphique 14 : Les cinq principaux bailleurs du secteur « Gouvernance économique » en 2016 (en millions dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

3.3. Secteur «Environnement, Eau et Assainissement »

Les principales composantes de ce secteur sont : la protection de l'environnement, le captage, le traitement et la distribution d'eau, l'assainissement et l'économie verte. Parmi les secteurs ayant

bénéficié de l'APD en 2016, le secteur «Environnement, Eau et Assainissement » occupe la deuxième place en terme d'appui financier après le secteur de la Gouvernance économique. En effet, le financement reçu par ce secteur représente 16,1% de l'APD totale soit 176,74 millions dollars US.

En 2016, le secteur «Environnement, Eau et Assainissement » est passé de 10,4% de l'APD totale (114,52 millions dollars US) à 16,1% en hausse de 5,7 points de pourcentage.



Les principales caractéristiques de ce secteur sont consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 25 : Principales caractéristiques du secteur « Environnement, Eau et Assainissement » en 2016

Environnement eau et assainissement	Montant en millions \$US	En % de l'APD totale
Total secteur	176,74	16,14
Répartition par type d'aide	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Aide projet Sans fonds commun et/ou CAST	150,13	84,95
Aide projet - Avec fonds commun et/ou CAST	18,03	10,20
Appui budgétaire sectoriel	7,12	4,03
Assistance et secours d'urgence	1,45	0,82
Principaux bailleurs	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Banque Mondiale	46,78	26,47
BAD/FAD	26,14	14,79
SNU	22,49	12,72
Allemagne	19,02	10,76
Suède	14,59	8,25
Autres	47,72	27,00
Répartition par conditions	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Prêts	34,68	19,62
Dons	142,05	80,38

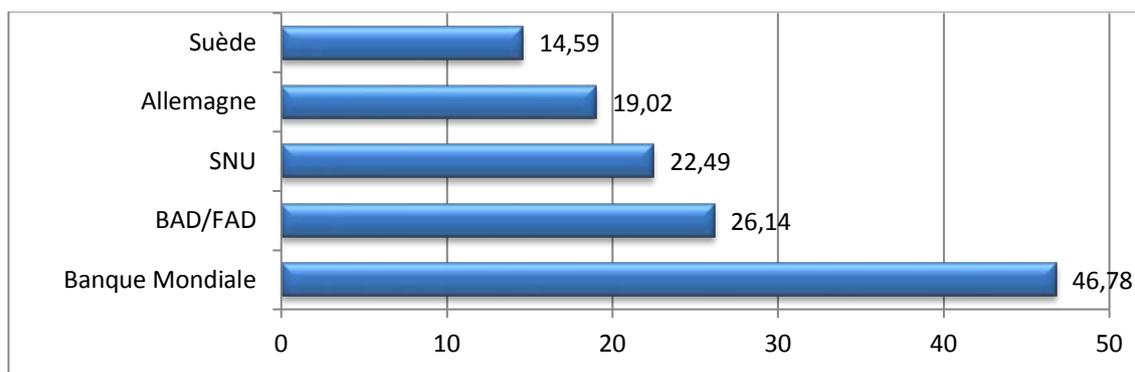
Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Selon les types d'aide enregistrés, les ressources financières reçues par le secteur ont été essentiellement fournies sous forme d'aide projet sans fonds communs (84,9% du total du secteur), de l'aide projet avec fonds communs (10,2%), l'appui budgétaire sectoriel (4%) et de l'assistance et secours d'urgence (0,8%).

Les cinq principaux bailleurs ont apporté à ce secteur un volume d'aide d'un montant de 129,01 millions dollars US représentant 73% de l'APD du secteur. La Banque mondiale se hisse à la 1^{ère} place avec un concours s'élevant à 46,78 millions dollar US, suivis de la Banque Africaine de Développement pour 26,14 millions dollars US. Les 3^e et 4^e contributions à ce secteur proviennent respectivement du Système des Nations Unies qui a apporté 22,49 millions dollars US, et l'Allemagne 19,02 millions dollars US. La Suède 14,59 millions dollars US. occupe la 5^{ème} place.

La répartition de l'APD du secteur par types de financement montre que 80,7% de l'aide du secteur a été fournie principalement sous forme de dons contre 19,3% de prêts.

Graphique 15 : Les cinq premiers bailleurs de fonds du secteur « Environnement, Eau et Assainissement » en 2016 en millions dollars US



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

Les principaux projets financés dans le secteur «Environnement, Eau et Assainissement » se présentent comme suit :

- le projet sectoriel eau en milieu urbain (Urban Secteur Water Project) de la Banque Mondiale avec 29,30 millions dollars US ;
- le projet assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou de la BAD/FAD avec 20,95 millions dollars US ;
- le projet Community based rural Developpement II pour une contribution de 16,80 millions dollars US, financé par la Banque Mondiale ;
- le plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE nouveau) 2016-2030 pour une contribution de 11,48 millions dollars US, financé par la Suède ;
- le Programme sectoriel eau et assainissement pour une contribution de 9,09 millions dollars US.

L'aide destinée à ces programmes et projets est évaluée à 87,62 millions dollars US soit 49,8% de l'aide totale du secteur.

3.4. Secteur « Production agro-sylvo-pastorale »

Ce secteur comprend les sous-secteurs agriculture, sylviculture, pêche et chasse. En 2016, les ressources en destination de ce secteur se sont évaluées à 122,03 millions dollars US, soit 11,1% de l'aide totale. Ce financement est en légère hausse de 0,7% relativement à celui de 2015 qui s'évaluait à 121,16 millions dollars US. Cette hausse serait liée entre autres à la mise en œuvre de nouveaux projets dans le cadre du PNDES.



Le tableau ci-après présente les caractéristiques du secteur.

Tableau 26 : Principales caractéristiques du secteur « Production agro-sylvo-pastorale» en 2016

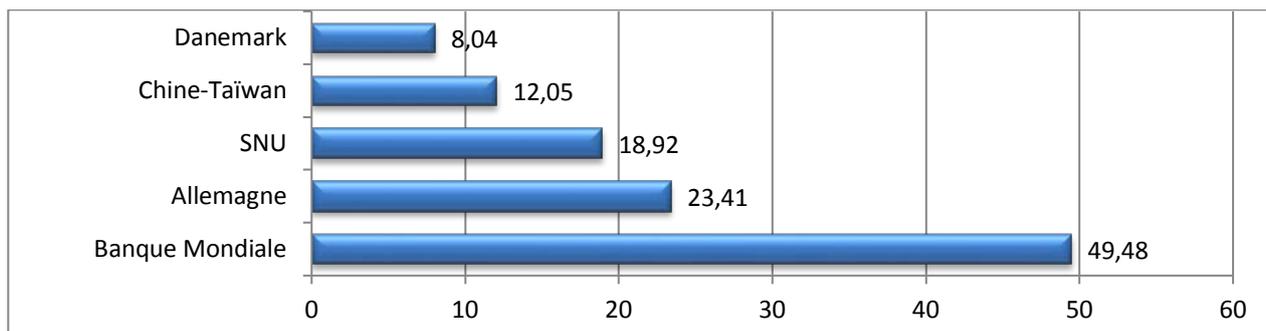
Production agro-sylvo-pastorale	Montant en millions \$US	En % de l'APD totale
Total secteur	122,03	11,15
Répartition par type d'aide	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Aide projet Sans fonds commun et/ou CAST	116,36	95,35
Assistance et secours d'urgence	3,03	2,48
Aide alimentaire	2,64	2,16
Principaux bailleurs	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Banque Mondiale	49,48	40,55
Allemagne	23,41	19,19
SNU	18,92	15,51
Chine-Taiwan	12,05	9,87
Danemark	8,04	6,59
Autres	10,13	8,30
Répartition par conditions	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Prêts	42,74	35,02
Dons	79,29	64,98

Source : PGA/DGCOOP, juillet 2017

L'aide projet sans fonds commun avec 116,36 millions dollars US (95,3%) est le principal type d'assistance utilisé pour financer les projets dans le secteur, L'Assistance et secours d'urgence et l'aide alimentaire ont été très marginalement utilisés avec des proportions respectives de 2,5% et 2,2% de l'aide du secteur.

Le graphique ci-dessous retrace les principaux partenaires intervenant dans le secteur.

Graphique 16 : Les cinq premiers bailleurs de fonds du secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2016 (en millions dollars US)



Source : PGA/DGCOOP/juillet 2017

En termes de volume d'aide fournie à ce secteur, les cinq principaux bailleurs ont contribué à hauteur de 89,3 millions dollars US, soit 77,4% de l'APD du secteur. Avec une contribution de 49,48 millions dollar US (40,5%), la Banque mondiale se hisse à la 1^{ère} place des contributeurs du secteur, suivi de l'Allemagne, du SNU, de la CHINE Taïwan, du Danemark pour des proportions respectives de 19,2%, 15,5%, 9,9%, et 6,6%.

Les financements de ce secteur ont été fournis sous forme de dons à hauteur de 65 % contre 35,1% sous forme de prêts.



Les principaux projets financés dans ce secteur se présentent comme suit :

- le Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP) d'un montant de 21,60 millions dollars US de la Banque Mondiale ;
- le projet Pôle de Croissance de Bagré pour 13, 90 millions dollars US de la Banque Mondiale ;
- Programme de Croissance Économique dans le Secteur Agricole - PCESA 2013-2018 pour 12,05 millions dollars US du DANEMARK. ;
- le Projet d'amélioration de la productivité Agricole et la Sécurité Alimentaire (PAPSA) financé à hauteur de 8,20 millions dollars US par la Banque Mondiale ;
- le Programme de Pays 200163 (2011-2015), d'un montant de 5,82 millions dollars US du Programme alimentaire mondial;

L'aide destinée à ces programmes et projets est évaluée à 61,03 millions dollars US soit 50% de l'aide totale du secteur.

3.5. Secteur « Education et Formation »

Le secteur « Education et Formation » concerne les sous-secteurs enseignement préélémentaire et primaire, enseignement secondaire, enseignement postsecondaire non supérieur, enseignement supérieur, enseignement non défini par niveau, services annexes à l'enseignement et formations technique et professionnelle.

En 2016, le secteur a reçu un montant de 106,46 millions dollars US soit 9,7% de l'APD totale. Cette enveloppe représente une hausse de 16,7% par rapport à celle de 2015. Tout comme l'année précédente, l'aide avec fonds communs et l'aide sans fonds communs demeurent les modalités les plus utilisées en 2016 avec des taux respectifs de 50% et 48,7%. L'aide alimentaire quant à elle a représenté 1,3% de l'APD de ce secteur.

La majeure partie de l'APD consacrée au secteur de l'Education et formation provient de cinq (5) bailleurs. Il s'agit par ordre d'importance de la France, du Luxembourg, du SNU, du Canada et de la Banque Mondiale. En effet, leurs allocations représentent 94,2% des ressources allouées audit secteur. Selon les conditions d'octroi de l'aide, les dons prédominent avec une proportion de 94,3% contre 5,7% pour les prêts.

Tableau 27 : Principales caractéristiques du secteur « Education et formation » en 2016

Education	Montant en millions \$US	En % de l'APD totale
Total secteur	106,46	9,72
Répartition par type d'aide	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Aide projet avec fonds commun et/ou CAST	53,24	50,01
Aide projet-sans fonds commun et/ou CAST	51,89	48,74
Aide alimentaire	1,32	1,24
Principaux bailleurs	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
France	31,63	29,71
Luxembourg	29,63	27,83
SNU	13,53	12,71
Canada	13,02	12,23
Banque Mondiale	12,50	11,74
Autres	6,15	5,78
Répartition par conditions	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Prêts	6,04	5,67
Dons	100,415	94,33

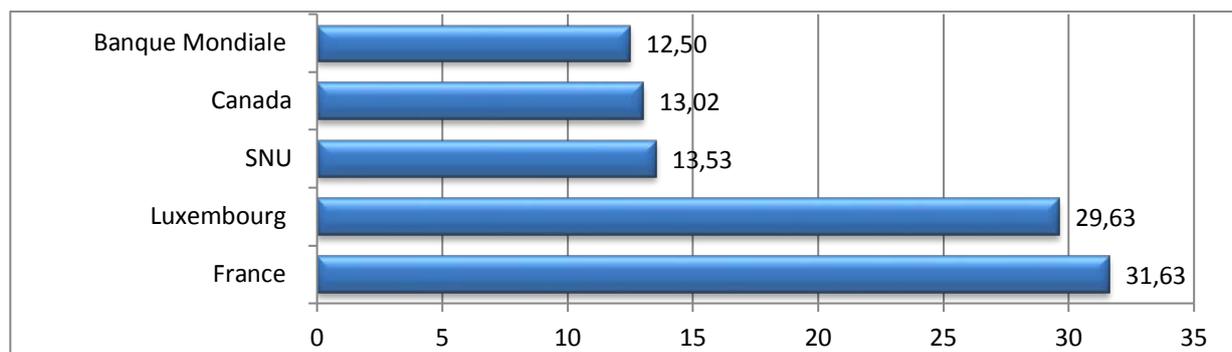
Source : PGA/DGCOOP, juillet 2017

Selon le volume d'aide reçue par ce secteur, cinq projets comptabilisent 61,2% de l'APD totale du secteur, soit 65,16 millions dollars US. Ce sont :

- le projet Partenariat mondial pour l'éducation (PME) avec 25,99 millions dollars US financé par la France ;
- le projet appui à la mise en œuvre de la Politique Nationale en matière d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (BKF/018) 2009-2013 avec 12,05 millions dollars US financé par le Luxembourg ;
- le projet appui à l'éducation de base au Burkina Faso avec 10,00 millions dollars US, financé par le Canada ;
- the Education Sector Support Project avec 7,30 millions dollars US financé par la Banque Mondiale ;
- le projet de développement de l'éducation de base (phase 4) avec 5,60 millions dollars US financé par la Banque Islamique de Développement.

Le montant des décaissements au titre de ces projets en 2016 s'élève à 60,95 millions dollars US soit 57,2% de l'APD du secteur.

Graphique 17 : Les cinq principaux bailleurs du secteur « Education et formation » en 2016



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

3.6. Secteur de la santé

Ce secteur regroupe la santé et la nutrition a absorbé en 2016 un montant de 80,35 millions dollars US, soit 7,3 % de l'APD totale.

S'agissant des instruments d'aide dans ce secteur en 2016, ce sont l'aide projet sans fonds commun (77,12 millions dollars US), l'assistance et secours d'urgence (1,78 millions dollars US), l'aide projet avec fonds commun (1,45 millions dollars US) qui ont été utilisées.

Dans ce secteur, l'aide est principalement fournie sous forme de dons (96,3)%.

Le SNU et les USA ont fournis les plus grandes contributions à ce secteur avec des parts respectives de 33,8% et 29%. La Chine Taïwan, la Banque Mondiale et l'Union Européenne occupent la 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} place avec 6,6%, 6,1% et 6,1%.

Tableau 28 : Principales caractéristiques du secteur « Santé » en 2016

Transformation industrielle et artisanale	Montant en millions \$US	En % de l'APD totale
Total secteur	80,35	7,34
Répartition par type d'aide	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Aide projet - Sans fonds commun	77,12	95,98
Assistance et secours d'urgence	1,78	2,21
Aide projet - Avec fonds commun	1,45	1,80
Principaux bailleurs	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
SNU	27,17	33,81
Etats-Unis d'Amérique	23,29	28,98
Chine-Taïwan	5,29	6,58
Banque Mondiale	4,90	6,10
Union Européenne	4,88	6,07
Autres	14,84	18,46
Répartition par conditions	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Prêts	2,94	3,65
Dons	77,41	96,35

Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

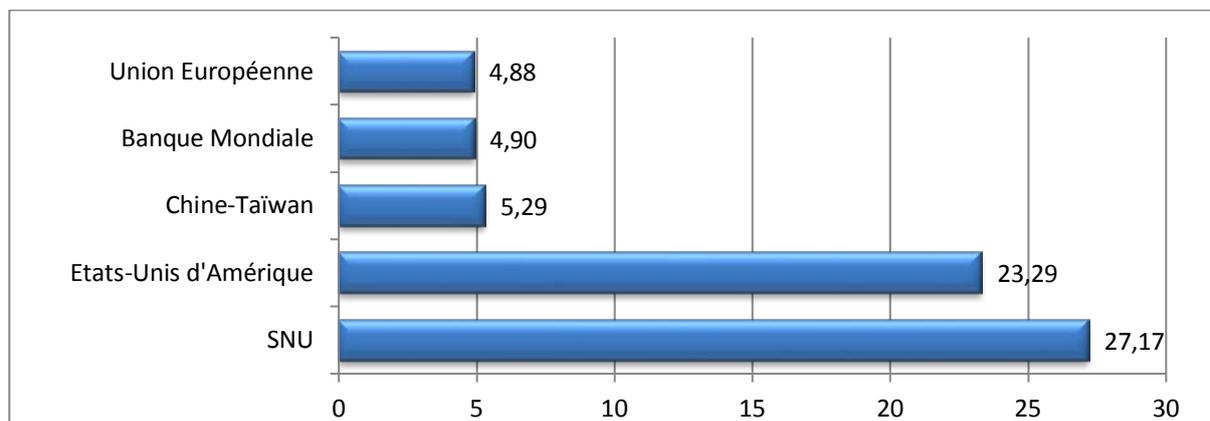
L'APD consacrée à ce secteur a servi à l'exécution de projets et programmes dont les principaux sont les suivants :

- le Projet President Malaria Initiative de 13,20 millions dollars US des Etats Unis d'Amérique ;
- le projet Santé et Nutrition du SNU à travers l'UNICEF de 11,92 millions dollars US ;

- le Projet Victory against malnutrition programme (VIM) MYAP de 7,09 millions dollars US de l'USAID ;
- le Projet Appui à la santé/Plan de travail annuel OMS de 5,63 millions dollars US du SNU à travers l'OMS ;
- le Projet Projet de santé de la reproduction de 4,9 millions dollars US de la Banque Mondiale.

Le montant des décaissements au titre de ces projets en 2016 s'élève à 42,71 millions dollars US soit 53,2% de l'APD du secteur.

Graphique 18 : Les principaux bailleurs du secteur « Santé » en 2016 en millions dollar US



Source : PGA/DGCOOP, Juillet 2017

**TROISIEME PARTIE : THEME : « LE
FINANCEMENT DU PLAN NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
2016-2020 : DEFIS ET PERSPECTIVES »**

INTRODUCTION

Dans un contexte marqué par le renforcement de la démocratie et l'apparition de nouvelles perspectives en matière de politique économique, le Gouvernement du Burkina Faso s'est doté en 2016, d'un nouveau référentiel de développement dénommé « Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) » couvrant la période 2016- 2020.

Le coût global de mise en œuvre dudit plan est estimé à 15 395,4 milliards de FCFA, soit un coût annuel moyen de 3 079,1 milliards de FCFA. La part consacrée aux dépenses d'investissements (y compris les transferts en capital) est de 54,6%, correspondant à une enveloppe globale de 8 408,2 milliards de FCFA sur la période, soit 1 681,6 milliards de FCFA par an.

L'Etat du Burkina Faso s'est engagé à assurer 63,8% du coût global du plan, soit 9 825,2 milliards de FCFA. Le besoin de financement à couvrir s'élève à 5 570,2 milliards de FCFA, soit 36,2% du coût total du plan.

Pour réaliser ce programme, outre les canaux traditionnels de financement, une stratégie de mobilisation des ressources tant internes qu'externes axée sur des méthodes innovantes a été élaborée.

Après une année de mise en œuvre, il convient de s'interroger sur l'efficacité de la stratégie de mobilisation des ressources , relever les défis et les perspectives et proposer des recommandations pour une meilleure mise en œuvre du Plan.

La présente partie s'articule autour de trois (3) chapitres :

- les grandes ambitions stratégiques du PNDES ;
- les défis de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PNDES ;
- les perspectives et recommandations pour un financement efficace du PNDES.

CHAPITRE 1 : LES GRANDES AMBITIONS STRATEGIQUES DU PNDES

La stratégie du PNDES repose sur des fondements et une vision, des principes directeurs de mise en œuvre, des objectifs stratégiques, des effets attendus et un dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

1.1. Objectifs stratégiques et impacts attendus

La vision du PNDES à l'horizon 2020 se formule comme suit ; « le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire transformant la structure de son économie pour réaliser une croissance forte et inclusive au moyen de modes de consommation et de production durables ».

Pour l'atteinte de cette vision, des objectifs stratégiques ont été définis afin d'impacter significativement le développement socio-économique du pays. Aussi, des principes directeurs doivent guider sa mise en œuvre : le leadership national, l'équité, la subsidiarité et le partenariat, la gestion axée sur les résultats et la proactivité.

1.1.1. Objectifs stratégiques du PNDES

Le PNDES ambitionne de « transformer structurellement l'économie burkinabè pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ».

Au regard des résultats de l'analyse diagnostique de la situation économique et sociale, les axes et les objectifs stratégiques suivants ont été définis :

Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration

En terme d'objectifs stratégiques, il s'agit de :

- ✓ promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative ;
- ✓ promouvoir la bonne gouvernance économique ;
- ✓ renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale.

Axe 2 : Développer le capital humain

Les objectifs stratégiques sont :

- ✓ promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique ;
- ✓ accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie ;
- ✓ promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie ;
- ✓ promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, y compris pour les jeunes et les femmes.

Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

Les objectifs stratégiques sont :

- ✓ développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable ;
- ✓ développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents ;
- ✓ promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents ;

- ✓ développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie ;
- ✓ inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales.

1.1.2. Lien entre les objectifs stratégiques du PNDES et les ODD

Les ODD constituent les nouveaux objectifs de développement adoptés par l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2015 dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des populations tout en protégeant la planète pour les générations futures. Il s'agit d'objectifs définis de manière consensuelle par les différents pays du monde au regard des défis majeurs qui se posent à l'humanité.

Pour internaliser ces engagements, un atelier national de priorisation des cibles ODD a été organisé à Ouagadougou en avril 2016 dans le cadre du processus d'élaboration du PNDES. En cohérence avec les objectifs stratégiques du PNDES, 86 cibles ont été considérées comme prioritaires sur les 169 cibles que comptent les 17 ODD. L'élimination de l'extrême pauvreté est au cœur des priorités ressorties de l'exercice de priorisation des cibles, mais aussi l'élimination de toutes les formes de violence, surtout envers les femmes, ainsi que la promotion des modes de consommation et de production durables.

11.2.1. Principaux domaines de transformation structurelle de l'économie

L'opérationnalisation de la vision du PNDES passe par une transformation structurelle de l'économie burkinabè, notamment dans le domaine des finances publiques, dans les secteurs de l'énergie, du coton, de l'agriculture et du suivi macroéconomique.

❖ En matière de finances publiques

Le principal défi qui se présente est d'assurer la qualité de la planification et de l'exécution du programme d'investissements adossé au PNDES. A cet effet, un certain nombre de réformes ont été engagées notamment l'adoption d'un nouveau code sur la commande publique dont la mise en œuvre vise le respect de la norme communautaire relative au recours aux procédures exceptionnelles dans la gestion de la commande publique. En outre, la maîtrise de la masse salariale et l'accroissement de la mobilisation des ressources devraient permettre de respecter certains critères de convergence de l'UEMOA à l'horizon 2020.

❖ Dans le secteur de l'énergie

Dans ce secteur, il s'agira d'améliorer l'offre d'énergie et de contrôler les passifs conditionnels. En effet, l'un des objectifs du PNDES est de relever le défi de l'amélioration rapide de la couverture énergétique afin de faciliter la croissance durant les prochaines années. Des réformes seront mises en œuvre d'une part pour continuer à assainir les relations entre l'État, la SONABHY et la SONABEL et assurer la viabilité financière du secteur énergie et d'autre part assurer la promotion des énergies renouvelables.

❖ En ce qui concerne le secteur du coton et la diversification de l'agriculture

Le coton est la seule filière agro-industrielle du Burkina Faso. Il joue un rôle très important sur le plan social et économique.

Sur le plan social, la filière coton est un important pourvoyeur d'emplois en milieu rural avec 2 millions d'actifs et 700 000 ouvriers agricoles impliqués dans la production. Les sociétés cotonnières emploient un grand nombre de personnes qui leur permet de disposer d'un revenu. On estime à 550 000 le nombre d'exploitants cotonniers. Le coton leur a apporté un supplément de revenu. Parfois, ils utilisent leur savoir-faire pour intensifier les cultures vivrières.

Sur le plan économique, la filière facilite la commercialisation et a permis le développement d'un embryon de filière industrielle (égrenage, huilerie, savonnerie). Le coton constitue une culture

stratégique puisqu'elle est la principale culture d'exportation du Burkina Faso. Le coton fibre est presque en totalité exporté. La valeur ajoutée du coton est réalisée ailleurs en particulier en Asie du Sud-est et en Europe (Allemagne et Pays-Bas).

Par ailleurs, le Gouvernement souhaite restaurer la viabilité du fonds de lissage pour le coton. Pour ce faire, une concertation approfondie entre les parties prenantes (Etat, PTF, banques, sociétés cotonnières, UNPCB) est souhaitable pour trouver la meilleure formule qui optimiserait le financement du fonds de lissage. Cependant, il est important de noter que les acteurs intervenant dans le secteur coton doivent travailler à la pérennisation de la filière. Ils doivent œuvrer à être indépendants dans leur fonctionnement sans devoir compter sur l'appui financier de l'Etat. En effet, sur les onze dernières années, l'Etat a consenti de multiples efforts financiers pour soutenir ce secteur. Sur la période 2005-2015, les subventions de l'Etat accordées aux sociétés cotonnières se sont élevées à 60 770 000 000 de FCFA. Cette subvention a servi au financement des intrants pour 17 milliards de FCFA en 2012 et des sociétés proprement dites pour 43 770 000 000 de FCFA.

Pour profiter des retombées du secteur coton au Burkina Faso, il s'agira de renforcer la liaison entre le secteur coton et les autres secteurs et de moderniser le secteur coton par la création :

- d'une industrie de transformation au niveau local : elle permettrait la création sur place d'industries chargées de transformer les fibres en divers produits (vêtements, textiles en tissus) destinés à être exportés. Cette mesure aura pour effets une augmentation de la richesse créée dans le pays et participera aussi à la création d'emploi.
- d'une industrie locale de fabrication des intrants : l'implantation au niveau du Burkina Faso d'entreprises de fabrication d'intrant aurait pour effet d'entraîner une baisse du coût des intrants. Elle permettrait également la création d'emplois au niveau local.

❖ **Amélioration du suivi macroéconomique**

Dans le cadre de l'amélioration du suivi macroéconomique, il est prévu la mise à jour de l'année de base des comptes nationaux. Ainsi, la nouvelle année de base des comptes nationaux sera l'année 2015 et les travaux de compilation seront réalisés en 2017, aussi bien selon le Système de Comptabilité Nationale 1993 que celui de 2008. En outre, l'enquête sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée. Il a été également engagé l'étude sur l'orpaillage.

11.2.2. Impacts attendus de la mise en œuvre du PNDES

Partant de l'objectif global, les impacts attendus du PNDES sont :

- ✓ l'amélioration de l'efficacité des gouvernances politique, administrative, économique, locale et environnementale ;
- ✓ l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire évolutif, plus compétitif et des industries de transformation et de services de plus en plus dynamiques, permettant de réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 7,7% et créatrice d'au moins 50 000 emplois décents par an ;
- ✓ la baisse de l'incidence de la pauvreté pour qu'elle soit inférieure à 35% en 2020 ;
- ✓ la maîtrise de la croissance démographique annuelle afin qu'elle soit ramenée à 2,7% en 2020 ;
- ✓ l'accélération du niveau de développement du capital humain et ;
- ✓ le changement des modes de production et de consommation s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

Au plan social, les impacts escomptés sur l'ensemble des secteurs de l'économie permettront une réduction des inégalités sociales et des disparités régionales, avec un accent particulier sur les régions les plus touchées par la pauvreté. Ils induiront également l'amélioration des conditions de vie des ménages et de la participation de l'ensemble de la société au processus national de développement.

11.2.3. Défis transversaux à relever

Les performances à réaliser dans la mise en œuvre du PNDES sont :

- assurer une croissance annuelle forte de l'ordre de 8% ;
- réduire l'incidence de la pauvreté de 40% à 35% d'ici à 2020 ;
- fonder les priorités de développement sur les réponses à donner aux nombreuses aspirations des burkinabè ;
- relever le défi du changement climatique par la mise en œuvre de politiques d'adaptation appropriées, notamment l'adoption résolue des énergies renouvelables ;
- promouvoir un environnement politique à même de garantir la stabilité des institutions républicaines ;
- assurer la bonne gouvernance ;
- réformer les procédures des marchés publics ;
- renforcer les partenariats public/privé et les pôles de développement ;
- renforcer le dispositif sécuritaire indispensable à tout processus de développement.

Deux leviers seront utilisés à cet effet. Le premier est la création d'un environnement favorable au développement industriel par le renforcement des secteurs d'appui à la production. Le deuxième est la relance d'un développement industriel, compétitif et durable, par la réalisation d'investissements structurants.

La forte adhésion des acteurs nationaux du développement et des partenaires techniques et financiers constitue un gage pour l'atteinte de ces objectifs.

A cette adhésion, s'ajoutent les réformes stratégiques et les investissements structurants à réaliser. Les réformes stratégiques sont celles axées sur l'amélioration significative des taux d'investissements et l'orientation du système économique vers les activités innovantes opérant dans un environnement concurrentiel. Quant aux investissements structurants, ils visent la transformation structurelle de l'économie en s'appuyant sur des domaines prioritaires.

D'ores et déjà, le Gouvernement a engagé un certain nombre de réformes structurelles, visant l'assainissement des finances publiques et l'amélioration de l'environnement des affaires pour attirer les investissements privés.

Une importance particulière est accordée à la mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'économie. Dans ce cadre, il a été procédé entre autres à la rationalisation de la dépense publique dont la réduction du train de vie de l'Etat, l'élargissement de l'assiette fiscale pour accroître les recettes intérieures, la lutte contre la corruption par le renforcement institutionnel de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de lutte contre la Corruption (ASCE-LC).

1.2. Opérationnalisation du PNDES

1.2.1. Instruments de mise en œuvre

Les instruments de mise en œuvre du PNDES sont : les politiques sectorielles, les plans locaux de développement (PLD), les pôles de croissance et de compétitivité, la matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants et la stratégie de communication.

- ✓ **les politiques sectorielles** : chaque secteur de planification fera l'objet d'une politique sectorielle unique. Des stratégies, programmes et projets découleront de chaque politique sectorielle, en phase avec les orientations d'implantation du budget-programme de l'État. Les interventions annuelles des ministères et institutions donneront lieu à des plans d'actions triennaux glissants et à des Plans de travail annuels (PTA) qui constitueront la matière première de l'élaboration des budgets des ministères et institutions. Les thématiques transversales seront

également prises en charge par les stratégies, programmes ou projets sectoriels, afin qu'elles ne fassent plus l'objet de politiques (transversales, thématiques ou horizontales) à part entière.

- ✓ **les plans locaux de développement** : au niveau local, le PNDES sera opérationnalisé par le biais des plans régionaux de développement (PRD) et des plans communaux de développement (PCD) dont l'élaboration et la mise en œuvre seront axées sur les priorités locales de développement, en lien avec les domaines de compétence des collectivités territoriales et en cohérence avec les orientations du PNDES.
- ✓ **les pôles de croissance et de compétitivité** : les pôles de croissance et de compétitivité constituent des instruments transversaux participant à la valorisation des potentialités des secteurs socioéconomiques et régionales. Ils contribueront à : (i) pérenniser et à amplifier les acquis et les positions commerciales de la production nationale, (ii) créer de la valeur ajoutée et des emplois par l'accroissement de la compétitivité des entreprises et la valorisation des potentialités, (iii) structurer et mettre en réseau les écosystèmes économiques territoriaux, grâce à un maillage stratégique du territoire.
- ✓ **la matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants** : une matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants a été élaborée à partir des réformes et investissements dont la réalisation pleine et entière, dans les temps prévus, est susceptible d'influencer fortement l'atteinte des objectifs stratégiques du PNDES. Les critères de détermination des réformes stratégiques et investissements structurants seront définis en tenant compte des orientations du programme présidentiel, de la Déclaration de politique générale du Premier ministre, des réformes et investissements sectoriels portés par les référentiels sectoriels, du Programme d'investissements publics (PIP) et des projets entrant dans le cadre du PPP.
- ✓ **la stratégie de communication** : elle vise à renforcer la visibilité du PNDES et son appropriation par tous les acteurs du développement national et international. Elle accorde une place primordiale à la communication de masse notamment, par l'utilisation des langues nationales et des TIC.

1.2.2. Acteurs de la mise en œuvre

Les acteurs de mise en œuvre du PNDES sont : L'État, les collectivités territoriales, le secteur privé, la Société civile, les Partenaires techniques et financiers et les Burkinabè de l'extérieur.

- ✓ **L'État** assumera ses fonctions régaliennes, lesquelles portent essentiellement, sur la création des conditions favorables aux activités des acteurs publics et privés notamment l'élaboration ou l'actualisation des politiques sectorielles, la réalisation de la cohérence des instruments de planification sectorielle et spatiale, l'organisation de la concertation des différents acteurs, la création d'un environnement favorable et la mobilisation des ressources (financières, matérielles et humaines).
- ✓ **Les Collectivités territoriales** participeront à l'élaboration et à la mise en œuvre des PLD, l'animation des cadres de concertation locaux avec les différents acteurs, la participation au processus de suivi et d'évaluation ainsi que la promotion de la culture de la responsabilité citoyenne dans la gestion des affaires locales.
- ✓ **Le Secteur privé** jouera un rôle prépondérant dans la production, la transformation, la commercialisation des produits nationaux et la création d'emplois. Il participera aux cadres de concertation, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES. Par le biais du PPP, il cofinancera avec l'Etat la réalisation de certains investissements structurants.
- ✓ **La Société civile** participera à l'élaboration et à la mise en œuvre des référentiels sectoriels et locaux de planification, au financement et à l'exécution des projets et programmes, à la

formation et à l'appui-conseil des différents acteurs, aux cadres de concertation, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES.

- ✓ **Les Partenaires techniques et financiers** participeront aux cadres de concertation, appuieront l'élaboration et à la mise en œuvre des référentiels sectoriels et locaux de planification, ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles. Outre leur participation au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES, les PTF auront un rôle important dans la mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre.
- ✓ **Les Burkinabè de l'extérieur** seront appelés à mettre à profit leur savoir-faire capitalisé dans leur pays de résidence. Ils auront une contribution importante à apporter à la mobilisation des ressources et des compétences, par la proposition de solutions innovantes aux préoccupations des populations. Ils seront également sollicités pour participer à la réalisation des investissements structurants, au renforcement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, surtout dans le domaine des TIC.

1.2.3. Cadre organisationnel de suivi

Le cadre organisationnel comprend des organes, des instances, des outils et des indicateurs de suivi.

Les organes sont : le Comité national de pilotage du PNDES (CNP/PNDES), le Secrétariat permanent du PNDES (SP/PNDES), les Cadres sectoriels de dialogue (CSD) et les Cadres régionaux de dialogue (CRD).

Les instances sont les revues sectorielles, les revues régionales et la revue annuelle.

Les outils de suivi suivants seront développés sous la responsabilité du SP/PNDES :

- ✓ un cadre de mesure de la performance globale,
- ✓ des cadres logiques sectoriels et régionaux,
- ✓ des plans de travail annuels (PTA) ministériels,
- ✓ un cadre de suivi des réformes stratégiques et des investissements structurants,
- ✓ un outil web permettant la visualisation instantanée de l'évolution des indicateurs,
- ✓ des rapports trimestriels, semestriels et annuels, globaux, sectoriels et régionaux.

Les types d'indicateurs retenus pour le suivi et l'évaluation du PNDES sont des indicateurs de produits, d'effets et d'impacts.

CHAPITRE 2 : DEFIS DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES

Pour le financement du PNDES, la stratégie retenue repose sur une approche multi partenariale qui associe les acteurs tant publics que privés. Il sera financé à hauteur de 9 825,2 milliards de FCFA (63,8%) par les ressources propres du budget de l'État. Le besoin de financement à rechercher est de 5 570,2 milliards de FCFA, soit 36,2% du coût total du plan. Ce besoin sera couvert par la mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale, y compris celle des Burkinabè de l'extérieur, les émissions de titres publics (emprunts obligataires), les contributions des partenaires techniques et financiers et par le mécanisme du Partenariat public-privé (PPP).

2.1. Mobilisation des ressources internes

Le schéma de mobilisation des ressources internes repose sur les régies de recettes en ce qui concerne les ressources propres et le recours aux obligations à travers l'épargne régionale. Les ressources propres comprennent les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les recettes en capital.

2.1.1. Situation des ressources propres

Le niveau des ressources propres mobilisées a connu un accroissement en 2016, passant de 1047,99 milliards de FCFA à 1 230,51 milliards de FCFA, sur une prévision annuelle de 1 283,90 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 95,84%. Ce montant se compose essentiellement de 87,39% de recettes fiscales (soit 1 075,39 milliards de FCFA) et 12,60% de recettes non fiscales (soit 155,09 milliards de FCFA), les recettes en capital ne représentant que 0,01% (soit 30,00 millions de FCFA).

A partir de l'année 2016, plusieurs mesures ont été prises pour l'amélioration du niveau de mobilisation des recettes propres. Il s'agit entre autres :

- de la mise en service le 16 février 2016 du Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importation et d'Exportation (SYLVIE) ;
- du suivi électronique des marchandises en transit sur les principaux corridors ;
- du suivi des clauses fiscales et douanières des marchés publics financés sur ressources propres ;
- du suivi rapproché des contribuables ;
- de l'ouverture d'une 2^{ème} Direction des moyennes entreprises à Ouagadougou pour une meilleure prise en charge de ce segment d'entreprises ;
- du renforcement de la lutte contre la fraude et le faux avec l'opérationnalisation de la Direction des enquêtes et de la recherche fiscale ;
- de l'élargissement de l'assiette fiscale à travers l'institution de la taxe sur les propriétés bâties et non bâties ;
- de l'augmentation des taux des droits exigibles sur certains produits de luxe et la bière ;
- de l'institution d'un droit de mutation forfaitaire à payer en matière de mutation d'immeuble au profit de personnes physiques.

Toutes ces mesures ont contribué à l'augmentation des recettes propres de 16,0% en 2016 comparativement à celles de 2015.

2.1.2. Tendances des ressources propres sur la période 2017-2020

Selon les prévisions de la loi de finances initiale 2017 et du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2018-2020, il est attendu, en termes de mobilisation de

ressources propres, 1 438,27 milliards de FCFA en 2017 ; 1 660, 90 milliards de FCFA en 2018 ; 2 002,80 milliards de FCFA en 2019 et 2 041,45 milliards de FCFA en 2020.

Pour l'année 2017, les 1 438,27 milliards de FCFA à mobiliser se composent de 1 315,50 milliards de FCFA de recettes fiscales, 119,02 milliards de FCFA de recettes non fiscales et 3,75 milliards de FCFA de recettes en capital.

Pour y parvenir, un certain nombre de mesures sur la modernisation et l'amélioration des services de recouvrement des recettes a été proposé. Il s'agit entre autres :

✚ au titre de la Direction Générale des Douanes :

- la modernisation et la simplification des procédures douanières à travers la connexion des commissionnaires en douane agréés (CDA) au système douanier automatisé ;
- le renforcement du dispositif de contrôle des opérations dans le secteur minier par l'élaboration d'un protocole type d'installation de postes de douane sur les sites miniers.

✚ Au titre de la Direction Générale des Impôts

- la mise en place d'un dispositif de lutte contre la minoration des prix de vente des produits miniers ou des matières premières ;
- la limitation de la déduction des frais de siège à travers la suppression et la reformulation de l'expression « sans y avoir son siège social » ;
- la fixation de pièces complémentaires à joindre aux demandes de remboursement des crédits ;
- la modification du régime de l'avis à tiers détenteur ;
- le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales à travers la mise en œuvre de l'échange de renseignements à des fins fiscales ;
- l'opérationnalisation effective de la facture normalisée pour lutter contre la fraude en matière de facturation de la TVA.

✚ Au titre de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

- le renforcement du suivi des reversements des recettes par les régies de recettes ;
- la poursuite des activités de modernisation de la gestion des recettes de service ;
- la mise en œuvre de missions foraines d'immatriculation des véhicules sur toute l'étendue du territoire national ;
- le reversement du reliquat des dividendes ;
- la sensibilisation du public sur les recettes de service ;
- la poursuite du processus de rationalisation des postes de régies de recettes ;
- la poursuite des missions de prospection de nouvelles recettes au niveau des départements ministériels ;
- le recouvrement des arriérés des prêts rétrocédés.

2.1.3. Mobilisation d'emprunts obligataires par l'épargne régionale

Depuis l'année 2002, le financement intérieur est assuré également par l'émission de titres publics sur le marché financier régional de la dette. Il mobilise des ressources intérieures, soit par syndication, soit par adjudication et à partir de 2013 avec l'assistance de l'Agence UMOA-Titres.

Au cours de l'année 2016, le Trésor Public a effectué des opérations d'appel de fonds sur ce marché financier. Ces opérations se sont traduites par trois émissions d'obligations d'un montant global de 165,00 milliards de FCFA. Parallèlement, des remboursements d'obligations à hauteur de 88,99 milliards de FCFA ont été effectués au cours de l'année, soit un flux net de 76,01 milliards de FCFA. Le taux d'intérêt moyen des émissions de 2016 est de 6 % et leur maturité moyenne est de 5 ans.

Au regard des besoins de financements dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, le montant des émissions connaîtrait une hausse comparativement à 2016. En effet, dans la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) 2017-2020, il est envisagé par an, une mobilisation d'obligations du Trésor de 300 milliards de FCFA.

2.1.4. Défis majeurs

En matière de recettes intérieures propres, l'objectif de mobilisation optimale du potentiel est une constante depuis plusieurs années. Les principaux défis à relever à cet effet sont entre autres la détermination et l'engagement des acteurs des différentes régions, le civisme fiscal, la lutte contre la corruption.

En ce qui concerne la mobilisation de ressources par l'émission de titres publics, au regard de l'importance des besoins de financements ci-dessus évoqués, un recours au marché financier international s'avèrerait nécessaire. Une telle opération d'emprunt requiert des exigences à prendre en compte afin d'en garantir le succès et la crédibilité du pays pour les prochaines opérations.

2.2. Mobilisation des ressources extérieures

Pour la mobilisation des ressources externes, plusieurs actions ont été prévues dont la tenue d'une conférence des partenaires du Burkina Faso à Paris et des tables rondes sectorielles au niveau national, des consultations bilatérales et multilatérales, la dynamisation des mécanismes PPP.

2.2.1. Les résultats de la Conférence des partenaires du Burkina Faso

A l'issue de la conférence tenue les 07 et 08 décembre 2016, à Paris, en France, les intentions de financement se sont élevées à plus de 18 318 milliards de FCFA pour tous les partenaires confondus, nettement supérieures aux attentes. Ce montant global, est constitué majoritairement des annonces des partenaires privés qui représentent 54,40% contre 45,60% pour ceux relevant du public (multilatéraux et bilatéraux) comme mentionné dans le tableau suivant :

Tableau 29 : Répartition des annonces de financement du PNDES à la Conférence de Paris par type de partenaires

Partenaires	Montants en milliards de FCFA	Taux
<i>Publics</i>	8 353,059	45,60%
- Multilatéraux	7 294,400	87,33%
- Bilatéraux	1 058,659	12,67%
<i>Privés</i>	9 965,625	54,40%
Total	18 318,684	100,00%

Source : Rapport général de la Conférence de Paris, Mars 2017



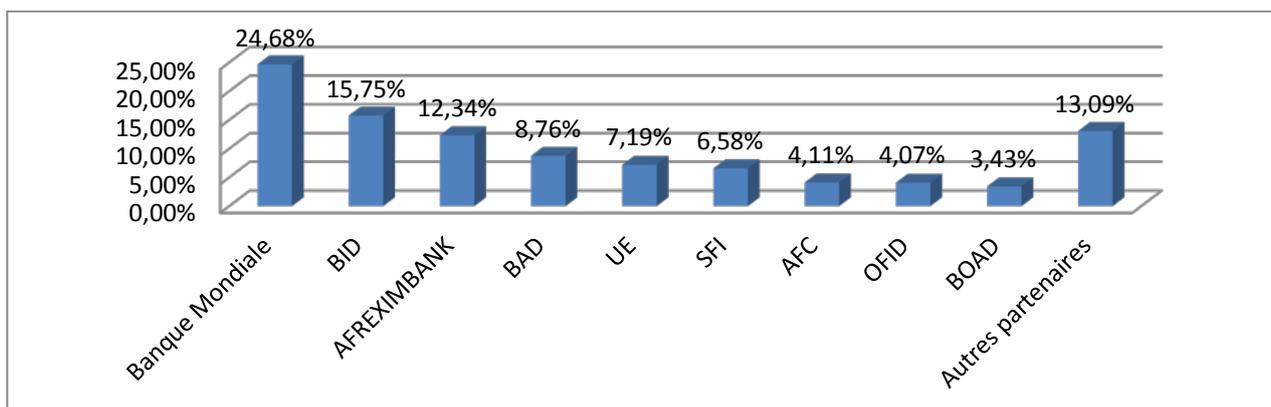
Source : Discours de SEM le Président du Burkina Faso, lors de la Conférence de Paris, décembre 2016

- Annonces du secteur public

Dans le montant de 8 353,06 milliards de FCFA annoncé par les partenaires publics, la part revenant aux partenaires multilatéraux représente 87,3% tandis que celle des bilatéraux se situe à 12,7%.

Les principaux partenaires multilatéraux qui ont fait des annonces sont la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement (BID) et l'AFREXIMBANK. Ces trois partenaires cumulent plus de 52% des annonces des multilatéraux comme le montre le graphique suivant :

Graphique 19 : Les principaux partenaires multilatéraux ayant fait des annonces à la Conférence de Paris



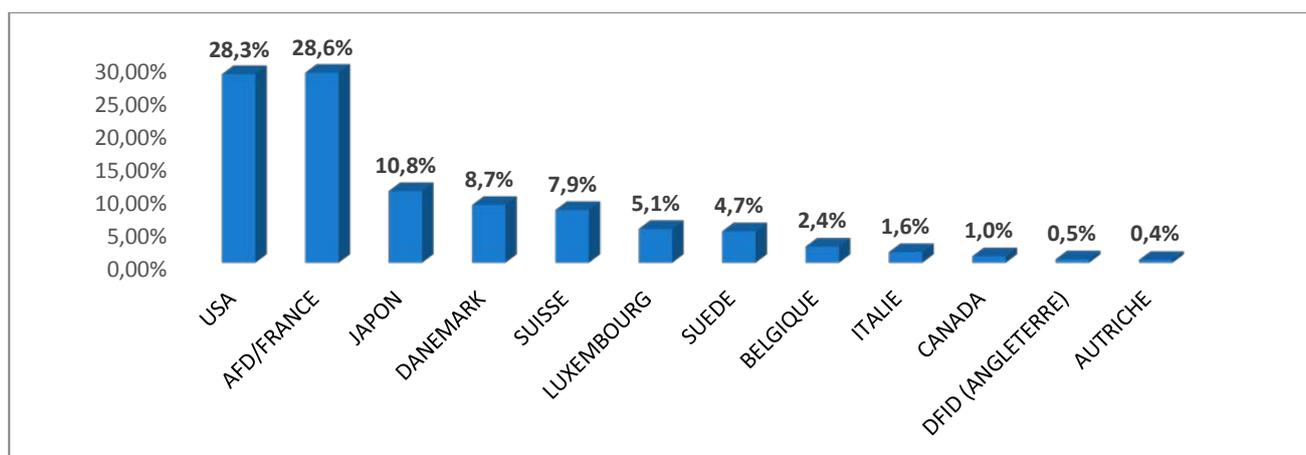
Source : Rapport général de la Conférence de Paris, Mars 2017



Source : Rencontre avec le secteur public le 07/12/ 2016, lors de la Conférence des partenaires du BF à Paris pour le financement du PNDES

Quant aux annonces des partenaires bilatéraux, on note que les partenaires qui ont fait les annonces les plus importantes sont les Etats-Unis et la France qui totalisent près de 57% du financement promis par les bilatéraux.

Graphique 20 : Les principaux partenaires bilatéraux ayant fait des annonces à la Conférence de Paris



Source : Rapport général de la Conférence de Paris, Mars 2017

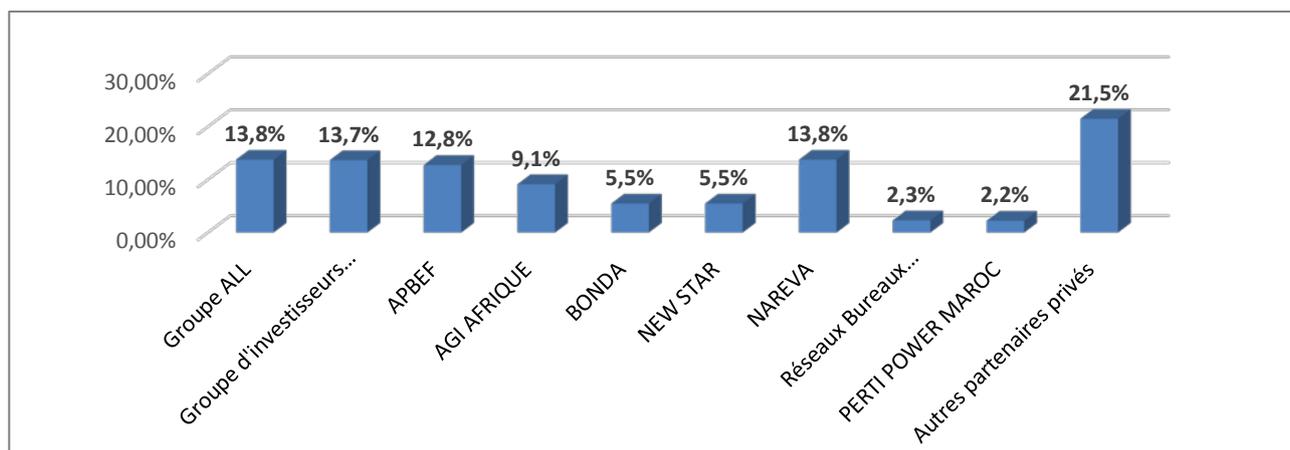
- Annonces du secteur privé

Les annonces des partenaires privés se sont élevées à 9965,625 milliards de FCFA. Ces annonces portent sur des intentions d'interventions dans les secteurs de l'énergie, l'habitat et l'urbanisme, les transports, l'agriculture, la santé, le capital humain, etc.

Les principaux partenaires qui ont fait des annonces à la conférence sont Groupe ALL, Investisseurs Turcs, l'Association Professionnelles des Banques et Etablissement Financiers (APBEF), AGI AFRIQUE et BONDA qui totalisent plus de 54% des intentions exprimées. Parmi les partenaires privés qui ont fait des annonces figurent également des investisseurs burkinabè dont les principaux sont : APBEF, CGE, Chambre de Mines du Burkina (CMB), Coris Bank international, Airtel, Sofnet.

A la différence des annonces du secteur public, celles du privé seront mobilisées à travers des avis à manifestation d'intérêt que le Gouvernement lance au titre du Partenariat public-privé (PPP).

Graphique 21 : La répartition des partenaires privés



Source : Rapport général de la Conférence de Paris, Mars 2017

2.2.2. Concrétisation des annonces des partenaires

La concrétisation des annonces se fera à travers les consultations bilatérales, les tables sectorielles/thématiques, la signature des conventions et le PPP.



Source : Photo prise pendant la signature de convention avec le Luxembourg lors de la conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du PNDES, 07/12/2016.

2.2.2.1. Consultations bilatérales avec les PTF

➤ Les stratégies/programmes en cours de mise en œuvre

- La Coopération luxembourgeoise

Dans le cadre du 3^{ème} Programme indicatif de coopération (PIC III) pour la période 2017-2021, la Coopération luxembourgeoise met à la disposition du Burkina Faso une enveloppe globale de 60 millions d'euros soit environ 39,30 milliards de FCFA. Ce financement va utiliser les canaux bilatéraux (47,23 millions d'euros) et multilatéraux (9 millions d'euros) ainsi que le canal « autres appuis » concernant le mandat d'exécution donné à l'ONG SOS Faim pour la mise en œuvre du projet Agri+ (3,53 millions d'euros).

- **Le Danemark**

Le programme pays 2016-2020 a été signé en avril 2016 d'un montant global de 66,6 milliards de FCFA. Les secteurs concernés par ce programme sont notamment : l'eau et l'assainissement, l'agriculture, les droits humains et les finances publiques (appuis budgétaire).

- **La Belgique**

Le programme de démarrage 2016-2018 a été signé en février 2016 avec un coût global de 15 millions d'euro. Les secteurs concernés sont l'eau potable et les droits humains.

- **La Suisse**

Le coût de la stratégie pays 2017-2020 s'élève à 80 millions de francs suisse. Les domaines d'interventions sont : la gouvernance locale, les finances publiques (appuis budgétaire), l'éducation de base et la formation professionnelle, le genre et la culture.

- **La Chine Taiwan**

Elle a mis à la disposition de notre pays pour la période 2017-2019, une enveloppe globale de 43,70 millions d'euro. Elle intervient dans les domaines de l'agriculture, de la sante, de la formation professionnelle et de l'éducation ;

- **Le Japon**

Le Japon a mis à la disposition de notre pays au cours de l'année 2016, un montant de 4,35 milliards de FCFA et une enveloppe financière de 11,16 milliards de FCFA au cours du premier semestre 2017 pour le financement de trois projets.

Selon le plan quinquennal de coopération 2013 -2017, les secteurs d'intervention du Japon portent sur l'agriculture, l'éducation, l'intégration régionale par l'aménagement d'infrastructures communautaires (routes, chemins de fer, interconnexions électriques).

- **L'Union Européenne**

L'UE intervient au Burkina Faso à travers le Programme Indicatif National (PIN) du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED). Le PIN couvre la période 2014-2020 avec un budget indicatif de 623 millions d'euros. Au total, 07 conventions ont été signées pour un montant global de 527 millions d'euros, soit 84,59% du PIN du 11^{ème} FED. Aussi, l'UE porte une attention particulière au rôle de plus en plus important joué par les Organisations de la société civile (OSC) sur la scène politique, économique et sociale ces dernières années. De ce fait, sur la période sous revue, l'UE a alloué un montant de 21 millions d'euros au profit des OSC.

Les secteurs d'interventions sont (i) la gouvernance, (ii) la santé et (iii) la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture durable et l'eau.

➤ **Les stratégies/programmes en cours d'élaboration**

Les partenaires dont leurs programmes de coopération sont en cours d'élaboration sont:

- l'Allemagne pour lequel les négociations intergouvernementales sont programmées en juillet 2017 ;
- la Suède dont une mission d'identification a été effectuée en avril 2017 ;
- la Belgique avec la convention générale de coopération en cours d'élaboration ;
- le SNU intervient au Burkina Faso à travers le Plan cadre des Nations-Unies pour l'aide au développement (UNDAF) assorti des plans d'actions du programme pays des différentes agences. En 2015, la stratégie arrivait à échéance mais compte tenu de la situation nationale, le SNU en accord avec l'Etat burkinabè a prorogé la date d'échéance jusqu'en décembre 2017 en vue de la prise en compte des priorités du nouveau référentiel de développement.

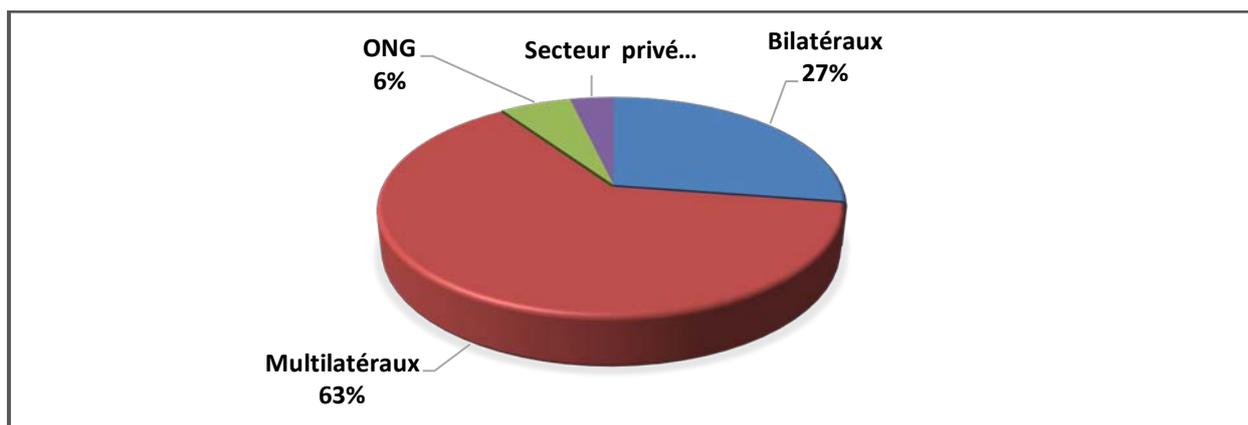
- La Banque islamique de développement (BID), en 2017, a retenu six projets qui ont fait l'objet d'études de faisabilité et s'inscrivent dans les domaines prioritaires du Gouvernement. Cependant, ce nombre pourrait augmenter en fonction de la maturité d'autres projets. La perspective immédiate est l'élaboration d'un document stratégique de coopération ;
- La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) alloue annuellement une enveloppe financière d'un montant de 10 millions de dollars US à chaque pays. En outre, le programme d'intervention de la BADEA en 2017 prévoit le financement des études de faisabilité de deux (2) projets de développement ;
- La Banque Africaine de développement (BAD) à l'issue de la revue tenue du 18 au 28 avril 2017, compte financer dix-sept (17) projets sur la période 2016-2021 correspondant à quinze (15) projets pour la période de mise en œuvre du PNDES. Selon la programmation, les années 2017 et 2018 enregistreront chacune le démarrage de cinq (5) projets. Le reste des projets débiteront au cours des dernières années, soit trois (3) et deux (2) projets respectivement en 2019 et en 2020 ;
- La coopération allemande : Les consultations bilatérales avec les autorités de la République Fédérale d'Allemagne ont eu lieu du 03 au 05 avril 2017. La délégation allemande a eu des rencontres d'échanges avec certains ministères sectoriels. L'objectif de ces rencontres était d'échanger sur les grandes lignes de la coopération, les avancées et défis ainsi que les perspectives pour la coopération future, à déterminer lors des négociations intergouvernementales qui se tiendront du 10 au 12 juillet 2017 à Ouagadougou.

2.2.2.2. Signature des accords de financement

De janvier 2016 au 30 juin 2017, ce sont 149 conventions de financement qui ont été signées pour un montant total de 1 110 milliards de FCFA. Ces conventions de financement destinées à financer le PNDES ont été signées avec les partenaires Multilatéraux, bilatéraux, les partenaires privés dans le cadre des PPP et les ONG/AD.

Le graphique suivant permet d'apprécier la contribution de chaque type de bailleur dans le montant total des conventions signées sur la période ci-dessus indiquée.

Graphique 22 : La répartition des conventions de financement par type de partenaire

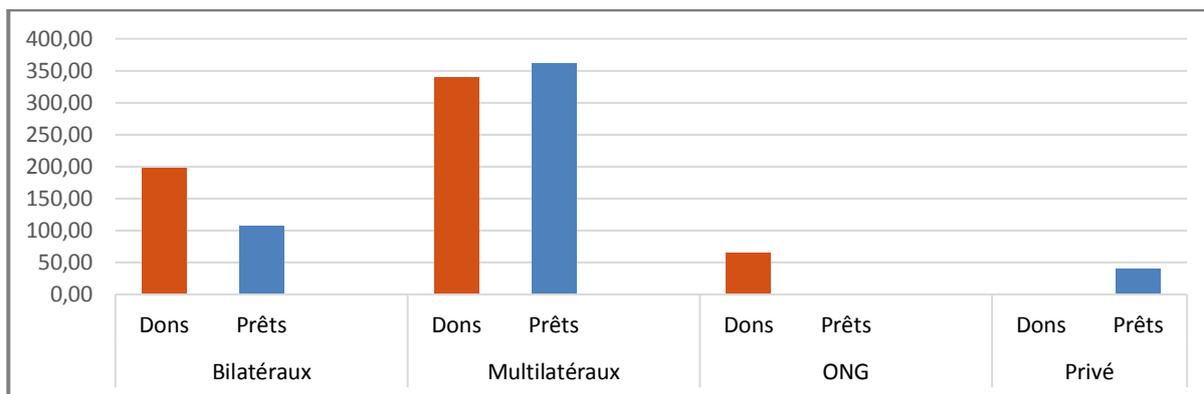


Source : DGCOOP/MINEFID, juillet 2017

Le graphique indique que sur le montant total des conventions de financement signées sur la période de référence, la contribution des partenaires multilatéraux reste de loin la plus importante avec un montant de 700,37 milliards de FCFA, soit une proportion de 63%. Ils sont suivis respectivement des partenaires bilatéraux qui ont contribué pour un montant de 304,44 milliards de FCFA soit (27%) et des ONG comptabilisant un volume de 65,07 milliards de FCFA, soit (6%). Les conventions signées en PPP avec les partenaires privés demeurent très faible avec une part de 4% (40,32 milliards de FCFA).

Suivant la modalité de financement, on observe un montant des conventions signées de 601,35 milliards de FCFA sous forme de dons (54,2%) tandis que les prêts s'élèvent à 508,85 (45,8%) milliards de FCFA.

Graphique 23 : La situation des conventions signées selon la modalité de financement



Source : DGCOOP/MINEFID, juillet 2017

2.3. Le financement par le PPP national et international

L'approche de PPP est une forme de coopération entre les autorités publiques et le secteur privé qui vise à assurer le financement, la construction, la rénovation, la gestion ou l'entretien d'une infrastructure ou la fourniture d'un service public.

Depuis 2014, la prospection des possibilités de financement a conduit le pays à recourir au Partenariat public-privé (PPP) comme source alternative de financement et de mobilisation optimale de l'expertise privée internationale et nationale nécessaire à la réalisation des projets et programmes de développement.

2.3.1. Présentation contextuelle, outil de planification et formes de PPP

2.3.1.1. Présentation contextuelle

Face aux contraintes budgétaires et à l'amenuisement de l'aide publique au développement, le Burkina Faso manifeste de plus en plus sa volonté d'impliquer le secteur privé dans la réalisation de ses objectifs de développement.

Le recours au PPP est inscrit dans la politique économique du Gouvernement, visant à placer le Burkina Faso sur une trajectoire de croissance forte, durable et inclusive en vue de parvenir à une transformation structurelle de l'économie nationale et à réduire la pauvreté et les inégalités sociales.

La réalisation d'une telle performance repose essentiellement sur la mise en œuvre d'un programme d'investissements qui reste subordonnée à une contribution plus efficace du secteur privé notamment par l'entremise du PPP. C'est ainsi qu'est élaboré le programme de projets de partenariat public-privé dénommé « Programme PPP » qui décrit l'ensemble des projets du Gouvernement autorisés à être exécutés en PPP au titre d'une année donnée au regard de leur caractère structurant.

En outre, un cadre juridique transparent et équitable accompagné d'un programme de projets PPP constituent sans doute un gage pour un financement privé national ou international bénéfique pour l'économie nationale.

2.3.1.2. Outils de planification du PPP

➤ **Le cadre juridique**

Un cadre juridique et institutionnel est indispensable afin de garantir le succès des PPP au Burkina Faso à travers des financements privés nationaux ou internationaux aux projets. A cet

effet, une loi portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso a été adoptée ainsi que son décret d'application et ses textes complémentaires. Elle devra permettre avec le programme de projets PPP de limiter les risques d'incompréhension de la part des investisseurs locaux ou internationaux.

➤ **Le programme de projets PPP**

Le programme de projets PPP, document de planification, est constitué des projets prioritaires des départements ministériels. Il prend aussi en compte le coût estimatif des projets ainsi que les avantages et inconvénients des différentes options possibles. Il est en cohérence avec le Plan national de développement économique et social et les politiques sectorielles des différents départements ministériels.

2.3.1.3. Formes de PPP

Selon l'article 4 de la Loi N°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso, le contrat de partenariat public-privé régit la collaboration entre une autorité publique et une ou plusieurs personnes privées pour la délivrance de services publics. A ce titre, on dénombre différents types de PPP:

- **Built - Operate-Transfer (BOT)**

Dans un BOT, le privé se charge du financement, de la construction et de l'exploitation d'un nouvel ouvrage conformément aux exigences de performances définies par l'autorité publique. A l'issue du délai contractuel, l'exploitation de l'ouvrage est transférée à la partie publique.

- **Design-Built-Finance-Maintain (DBFM)**

Les DBFM portent en même temps sur la conception, la construction, le financement et l'entretien d'un ouvrage. Ils permettent de réussir la jonction entre la conception et la construction et garantissent ainsi une bonne gestion des coûts et des délais.

- **Design-Built-Finance-Operate (DBFO);**

Le DBFO permet au secteur privé de concevoir, construire, financer et exploiter une infrastructure publique sensée générer des ressources financières. En contrepartie, il perçoit une rémunération liée aux revenus provenant des usagers de l'infrastructure qu'il gère.

- **Built, Own and Operate (BOO)**

Le BOO désigne le cas où un partenaire privé finance et construit une infrastructure ou fournis des équipements qu'il va posséder et exploiter, moyennant des revenus sur une durée bien déterminée. Dans ce cas de figure, il n'y a pas de restitution d'infrastructure au secteur public.

- **Built-Transfer-and Operate(BTO)**

Pour ce type de contrat, le partenaire privé finance et construit une infrastructure puis transfère la propriété à l'Etat juste après la construction. A son tour, l'Etat met l'infrastructure en location à ce privé ou à un autre, pendant une durée limitée (20 à 40 ans) à l'échéance de laquelle tous les droits sont transférés au partenaire public. Toutefois, la responsabilité financière du privé reste engagée même après le transfert.

- **Buy, Built and Operate (BBO)**

Par ce biais, une entreprise ou un groupe d'entreprises rachète à l'Etat une infrastructure existante, l'élargit, ou la répare. Elle l'exploite ensuite et reçoit des recettes de péages de façon permanente.

- Lease, Improved and Operate (LIO)

Le privé loue une infrastructure existante, la réhabilite ou l'étend. En contrepartie, il engrange des recettes, généralement sous forme de loyers au cours du bail.

Ces différents types de PPP impliquent leur préfinancement par les entreprises allant de la construction à l'exploitation des infrastructures. Plusieurs projets et accords de ce genre sont en cours et attendent d'être finalisés et exécutés

2.3.2. Point du financement international des projets structurants par le PPP

Les enjeux des PPP au Burkina sont relatifs à la concrétisation des engagements pris au niveau international. La tenue de ces engagements devra se faire, in fine, par la réalisation, avec le Privé, de projets et programmes de développement (PPD) porteurs de forte croissance et respectueux du développement durable.

Les enjeux se situeront au niveau des actions à entreprendre au plan opérationnel. Ceux-ci pourraient se résumer par les questions suivantes :

- comment réussir les projets PPP au regard des risques importants qu'ils comportent ?
- comment avoir des bons PPD à même de relever les défis du développement ?
- comment concilier les objectifs du public (de délivrance d'un service accessible aux populations) et du privé (de recherche de plus de profit) ?

2.3.3. Point sur les actions de financement du privé national

2.3.3.1. Organisation du secteur privé

Les entreprises, en fonction de la nature de leurs activités, du nombre d'employés, de leurs chiffres d'affaires sont classées en 4 catégories : les micros entreprises, les petites entreprises, les moyennes entreprises et les grandes entreprises. Plus de 80% des entreprises burkinabè sont classées dans les micros entreprises et les petites et moyennes entreprises. Ainsi, selon leurs chiffres d'affaires³ annuels réalisés en FCFA, on peut distinguer :

- la micro entreprise : montant inférieur à 15 millions de FCFA ;
- la petite et moyenne entreprise : 15 à 50 millions de FCFA ;
- la grande entreprise : plus de 50 millions de FCFA.

Convaincu du rôle que doit jouer le secteur privé comme acteur principal du développement du pays, le Gouvernement a privilégié la concertation et l'a institutionnalisée dans le cadre d'un partenariat d'objectifs. Ce cadre de concertation annuel Etat / Secteur privé a été mis en place en 2001 pour favoriser le dialogue et dégager les orientations.

En termes d'organisation, le management orienté vers les résultats a conduit à la mise en place d'institutions spécialisées et d'appui du secteur privé dont la Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina Faso.

2.3.3.2. Opportunités, défis et contraintes de mobilisation des ressources auprès du secteur privé

➤ Opportunités

Le secteur privé, par le biais du partenariat public-privé, est aujourd'hui un acteur privilégié dans la mobilisation des ressources financières pour le développement des pôles de croissance, des secteurs clés (agriculture, mine, infrastructure, tourisme, artisanat, industrie) et des PME/PMI.

³ Selon la catégorisation des entreprises au ministère en charge du commerce

Le climat des affaires reste le baromètre du dynamisme de notre économie et des initiatives ont été développées à cet effet pour rendre le Burkina Faso attractif et attirer le maximum d'investisseurs dans les secteurs stratégiques du développement.

- **Doing Business**

Le rapport Doing Business évalue la situation économique et les réformes opérées en matière de climat des affaires sur la période de juin de l'année n-1 à juin de l'année n. Après avoir gagné 6 places en 2016 et obtenant alors la 143^{ème} place mondiale des pays où le climat des affaires est plus attractif, le Burkina Faso vient d'enregistrer une régression dans le classement dressé par le rapport 2017. Au total, 189 pays au niveau mondial, dont 54 sur le plan africain, ont été notés dans le rapport 2017. Le Burkina Faso occupe la 146^{ème} place mondiale et la 22^{ème} en Afrique.

Le recul du Burkina Faso dans le rapport 2017 est expliqué par les scores en matière «de raccordement à l'électricité» (29,4/100), «d'obtention d'un prêt bancaire» (30/100), «d'exécution des contrats» (40/100), «de règlement de l'insolvabilité» (39,2/100), «de protection des investisseurs minoritaires» (40/100). Le meilleur score du Burkina concerne le critère de la création d'entreprise (88/100).

- **Le Conseil présidentiel pour l'Investissement (CPI)/ l'Agence de Promotion des Investissements du Burkina Faso (API-BF)**

Les principales structures chargées de promouvoir les investissements au Burkina Faso sont le Conseil présidentiel pour l'Investissement (CPI) et l'Agence de Promotion des Investissements du Burkina Faso (API-BF).

Le CPI a été créé par le Gouvernement burkinabé en 2008 en vue de mener des réflexions sur les problématiques relatives aux investissements. Il propose des stratégies et des politiques en la matière.

Créée le 07 mars 2013 par le Gouvernement, l'API est la structure opérationnelle du CPI. L'API-BF a pour rôle d'attirer, de faciliter et de suivre les investissements jusqu'à leur aboutissement final. Rattachée à la présidence du Faso, la mission de l'API-BF est de promouvoir les investissements directs étrangers et nationaux de grands volumes et de maximiser leur impact positif sur le développement économique, social et durable du Burkina Faso. L'agence fait prioritairement la promotion des secteurs à forts potentiels d'investissement comme l'agriculture et l'agro-business, l'énergie, les mines et les carrières, les infrastructures aéroportuaires, routières et l'immobilier, le tourisme et l'hôtellerie, les NTIC, la santé et l'éducation. L'API devrait travailler à « hisser les investissements privés à un taux de 20 à 25 % du PIB en 2020 et hisser les investissements directs étrangers à un taux de 10% du PIB en 2020 ».

Dans un contexte de morosité du climat des affaires au Burkina Faso, redonner confiance aux investisseurs reste un défi majeur pour l'API.

Défis du secteur privé

L'augmentation des flux des investissements directs étrangers (IDE) est un défi que le Burkina Faso entend relever pour la période 2016-2020. Ces IDE se définissent comme une activité à travers laquelle un investisseur résident dans un pays donné obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidente dans un autre.

Le succès des PPP au Burkina Faso dépendra de l'existence d'un cadre stratégique, institutionnel et juridique qui peut être développé en parallèle à l'examen préalable et au développement des projets. Les éléments constitutifs de ce cadre comprennent : une politique d'orientation claire du Gouvernement ; les dispositions légales appropriées et un cadre institutionnel apte à mettre en œuvre efficacement des projets PPP; les lignes directrices

standard de procédure de ce processus ; et les compétences adéquates pour la structuration des transactions, la gestion des contrats et le suivi du projet.

Le renforcement des capacités est nécessaire à tous les niveaux, des décideurs au personnel technique qui sera responsable de la gestion des transactions PPP et des contrats.

Les défis critiques pour l'affirmation du secteur privé en tant qu'acteur dynamique du processus de transformation structurelle sont : l'amélioration de l'environnement des affaires pour créer les conditions de développement des entreprises privées et attirer les investisseurs, la levée des obstacles qui entravent le développement du secteur privé et l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

➤ **Contraintes**

Le secteur privé burkinabé est en proie à de multiples contraintes qui sont entre autres liées à la gestion et au financement des entreprises d'une part, et à la mise en œuvre des PPP d'autres part.

Au niveau de la gestion des entreprises, les contraintes sont liées à la faible rentabilité des entreprises, à la faiblesse de l'innovation et au déficit de compétences. Aussi, l'accès au financement est un problème en raison des coûts élevés du financement qui entravent le développement des initiatives d'investissements.

En ce qui concerne les PPP, les principales contraintes relevées dans le processus sont liées : (i) à l'environnement législatif et réglementaire, (ii) aux capacités institutionnelles, (iii) à l'expérience du secteur public en matière de PPP, (iv) l'environnement bancaire et financier. L'annexe n°3 fait le point des contrats signés dans divers domaines d'activités en mode PPP et les prévisions sur la période 2017-2020.

2.4. Point sur les financements innovants

La 3^{ème} conférence internationale sur le financement du développement d'Addis-Abeba tenue en juillet 2015 a réuni tous les acteurs autour des outils de financement multi-acteurs, catalytiques en vue de permettre un plus grand effet de levier.

2.4.1. La finance islamique

La finance islamique est de plus en plus utilisée dans le monde de la finance et dans le monde musulman en raison de son caractère éthique et de sa conformité à la morale islamique.

La finance islamique tire sa source de la loi islamique (chari'a). Elle s'intéresse aux transactions monétaires sensées assurer le financement des activités économiques dans le strict respect des principes édictés par la chari'a.

Les principes suivants sont, pour l'essentiel, ceux qui s'imprègnent du droit islamique des affaires :

- le droit de propriété est entièrement dévolu à Dieu seul qui le prête à l'homme pour en jouir en tant qu'administrateur ;
- la liberté économique doit être une liberté responsable ;
- l'interventionnisme est permis pour la régulation ;
- la consommation doit être modérée ;
- la libre circulation des biens et des personnes est admise ;
- le salaire inclut le matériel, le financier et le spirituel ;
- l'acquittement obligatoire de la zakat (impôt légal). Le principe de la zakat englobe toutes les transactions financières permises ;
- l'adossement de tout financement à un actif tangible ;
- le partage des pertes et profits est de mise ;
- la liberté d'investir dans toute activité tant que celle-ci n'est pas entamée de ribâ (intérêt et usure). Le principe du ribâ englobe toutes les transactions financières prohibées ;
- le principe contractuel dans les transactions : le contrat étant la relation légale entre la demande et l'acceptation. Il est composé de la formulation, des deux parties contractantes et de l'objet.

Parmi les multiples produits de la finance islamique, l'on peut citer le :

- mousharakah (contrat de partenariat sociétal) ;
- moudharaba (contrat de gestion de fonds avec marge bénéficiaire) ;
- mourabaha (contrat de vente avec marge bénéficiaire) ;
- bay' mu'ajjal (contrat de vente sur paiement différé) ;
- bay' salam (contrat de vente prépayé) ;
- ijarah (contrat de location) ;
- ijarah waqtina'a (contrat de location-vente) ;
- istisna'a (contrat de fabrication ou de construction sur commande) ;
- sukuk (certificat d'investissement assimilable aux obligations) ;
- waqf (charité perpétuelle).

Etat des lieux de la finance islamique au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la finance islamique est animée principalement par la BID. Ainsi, elle intervient dans les domaines du développement humain, agricole, des infrastructures, du secteur privé et de la sécurité alimentaire.

Au 31 décembre 2016, les interventions de la BID se chiffrent à 1 721 millions dollars US soit environ 1032,6 milliards de FCFA pour 153 opérations (nombre d'accords). Au titre des projets en cours, on dénombre 22 projets en cours d'exécution avec une programmation de six projets en 2017.

En plus des appuis projets, la BID appuie le secteur du commerce à travers la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (I.T.F.C). Ainsi, de 2008 à 2016, l'I.T.F.C. a injecté dans le circuit commercial du Burkina Faso, un montant total de 761,74 millions dollars US soit plus de 457 milliards de FCFA. La SO.FI.TEX., la SO.NA.B.HY, la Société Kanis International et Coris Bank International en sont les principaux bénéficiaires. Au cours de la conférence de Paris, la BID s'est engagée à appuyer le Burkina Faso pour mobiliser des SUKUK à hauteur de 600 millions dollars US à la demande du Gouvernement.

- **Les apports potentiels de la finance islamique aux problèmes économiques et sociaux**

La finance islamique pourrait apporter, entre autres alternatives, des solutions à certains problèmes de développement tels que le chômage, la dégradation du pouvoir d'achat, les problèmes liés au développement et à l'infrastructure.

Les formules d'investissements basées sur les techniques participatives, telles que « Al Moudharaba » ou « Al Moucharaka » sont fortement plus appréciées que les placements bancaires classiques, notamment en période de baisse de taux.

La souscription à des « Sukuk » auprès d'un émetteur pourrait garantir une rentabilité bien loin de celle offerte à travers des placements monétaires. D'un autre côté, ce même mécanisme de « Sukuk » pourrait être utilisé pour mobiliser des ressources pour l'Etat, auprès des investisseurs.

Les fonds d'investissement islamiques sont également un cadre attrayant pour drainer des ressources, notamment auprès de bailleurs de fonds externes, qui sont intéressés par l'investissement au Burkina Faso.

De ce fait, les institutions financières islamiques pourraient être un levier pour le financement du PNDES.

2.4.2. La finance climat

L'engouement autour de la protection de l'environnement a pris naissance en 1972 à la conférence des Nations Unies sur l'environnement, tenue à Stockholm (Suède). Le financement des actions en faveur de cette protection a depuis lors fait l'objet d'une attention particulière au niveau mondial. De ce fait, plusieurs fonds ont été mis en place pour financer les mesures d'adaptation et d'atténuation aux effets des changements climatiques.

2.4.2.1. Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Le FEM est créé en 1991 pour la mise en œuvre des conventions internationales sur la biodiversité, les polluants organiques persistants, la désertification et les changements climatiques. Il octroie des ressources sous forme de dons ou de prêts à des conditions favorables aux PMA constituant de ce fait l'entité financière opérationnelle de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le FEM regroupe trois (3) fonds dédiés prioritairement à l'adaptation au changement climatique et qui finance à travers le monde des projets stratégiques et dont deux sont toujours actifs :

- **le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC)**, qui accompagne deux programmes (adaptation et transfert de technologie) et d'autres domaines tel que l'énergie et le transport.
- **le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA)** qui a permis de financer la préparation des Programmes d'Actions Nationaux d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) dont le Burkina Faso en a bénéficié.

2.4.2.2. Le Fonds d'adaptation

Par ailleurs, un fonds d'adaptation (FA) a été institué par la Conférence des parties (COP) et constitue le principal instrument de financement pour l'adaptation aux CC des PMA. Les caractéristiques particulières du FA sont la prépondérance de pays en développement dans le Conseil d'administration et l'accès direct aux ressources sans l'intermédiation des agences de mise en œuvre et d'exécution du FEM. Le secrétariat du FA est assuré par le FEM et la gestion des ressources par la BM. Les priorités du FA :

- assister les pays en développement signataires du protocole de Kyoto qui sont vulnérables aux effets adverses des CC ;

- financer les projets et programmes concrets conduits par le pays, basés sur les besoins, visions et priorités des pays éligibles ;
- prendre en compte dans les projets et programme financés, les stratégies nationales de développement durable, les stratégies de réduction de la pauvreté, les communications nationales, les programmes d'action nationale d'adaptation aux changements climatiques.

2.4.2.3. Le fonds d'investissement climatique

Outre ces fonds, un fonds d'investissement climatique, qui regroupe en son sein deux fonds a été créé en 2008 par la BM pour le financement de l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la promotion de l'efficacité énergétique, des technologies à faibles émissions de CO₂, de l'investissement en faveur des forêts et du développement des énergies renouvelables.

Il soutient les Programmes d'action nationaux d'adaptation aux changements climatiques (PANA), les études, plans et stratégies nationaux pertinents. A ce titre, le Burkina Faso a bénéficié du financement du Projet de Gestion Participative des Forêts Classées (PGPFC/REDD+) financé par la Banque Africaine de Développement et du Projet de Gestion Décentralisée des Forêts et des Espaces Boisés (PGDFEB) cofinancé par la Banque Mondiale et l'Union Européenne.

Le premier projet financé au Burkina Faso à travers le fonds d'investissement climatique est le Programme d'actions national d'adaptation (PANA) 2009 -2014.

Se fondant sur les leçons tirées de la mise en œuvre du PANA le Burkina Faso a procédé à l'élaboration du Plan National d'adaptation aux changements climatiques (PNA) conformément à la Décision 5/CP.17 de la CCNUCC.

L'objectif du PNA est de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et de faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques. Le coût global estimé du PNA à court, moyen et long termes (1 à 15 ans) est de 3853,75 milliards de francs CFA. Il résulte de la ventilation sectorielle que l'agriculture occupe la première place (1313 milliards de FCFA) suivie de l'énergie (1126 milliards FCFA).

2.4.2.4. Le fonds vert pour le climat (FVC)

Le FVC finance différents projets avec pour objectifs de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, de lutter contre la déforestation et de prendre des mesures d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique. Les ressources sont ainsi transférées des pays les plus avancés vers les pays les plus vulnérables en priorité les pays en développement.

L'accès aux ressources du FVC se fait à travers des entités accréditées selon un processus en plusieurs phases comprenant : (i) la désignation d'entités accréditées à travers le point focal du gouvernement ou l'autorité nationale désignée, (ii) la préparation et la soumission du dossier de candidature de l'entité accréditée par le point focal, (iii) l'évaluation des capacités institutionnelles de l'entité, (iv) la décision du Conseil, (v) la soumission par l'entité accréditée des projets et programmes pour financement du FVC.

En dépit de la prise de conscience des changements climatiques, les financements demeurent insuffisamment mobilisés, inaccessibles et insuffisants pour couvrir la totalité des besoins.

Les enjeux ou défis pour le Burkina Faso dans la mise en œuvre du PNDES, par le recours FVC, demeurent:

- l'amélioration des capacités nationales à accéder aux ressources du fvc;
- le renforcement des capacités institutionnelles;
- l'optimisation des ressources mobilisées;

- la coordination des opérations des différentes entités accréditées par un suivi régulier de leur rôle et responsabilité dans la préparation de projets, le respect de l'appropriation par le pays, l'instruction, la structuration, la supervision et le suivi/évaluation des projets ;
- l'utilisation du fonds de préparation des projets (le plafond est de 1 million dollars US par an et par pays avec un minimum de 50% des ressources de préparation aux PMA, PMA et Etats africains) afin de mieux formuler les projets et programmes ;
- le respect des conditions d'accréditation;
- l'exploitation du mécanisme de «l'accréditation accélérée» par l'accréditation de certaines entités aux: (i) fonds pour l'environnement mondial (FEM), (ii) fonds pour l'adaptation (FA), (iii) la direction générale de la coopération internationale et du développement européen de la commission européenne (EU-DEVCO) ;
- la sensibilisation des institutions, y compris les organisations internationales, régionales, nationales à postuler à l'accréditation ;
- la possibilité de réorienter les flux financiers actuels du climat vers des investissements « verts ».

2.5. Les difficultés liées à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PNDES

Sur la période 2016 au 30 juin 2017, le montant total des ressources extérieures mobilisées pour le financement du PNDES s'élève à 1 110,196 milliards de FCFA. Ce montant total représente 19,93% du gap à rechercher pour le financement du PNDES qui s'élève à 5 570,200 milliards de FCFA. Les défis sont à relever au niveau interne et externe.

2.5.1. Au niveau des ressources internes

La mobilisation des ressources internes a été entravée par plusieurs difficultés. Les plus importantes sont : (i) l'insuffisance des moyens mis à la disposition des structures chargées de la mobilisation des ressources internes, (ii) les remous sociaux au niveau des structures en charges du recouvrement des recettes, (iii) le faible niveau du cours de l'or qui n'a pas permis d'atteindre le niveau de ressources escomptées de l'exploitation minière.

2.5.2. Au niveau des ressources externes

Les principales difficultés rencontrées dans la mobilisation et l'exécution de l'APD sont principalement : (i) la lourdeur des procédures administratives et le non-alignement de certains PTF sur les procédures nationales, (ii) la longueur du processus de ratification des conventions, (iii) les longs délais mis dans la délivrance des avis de non-objection par les bailleurs de fonds, (iv) la non-maîtrise de tous les flux de financements extérieurs par les structures en charge de la gestion des financements extérieurs, (v) la mise à disposition tardive de la contrepartie nationale des projets liée à la non-inscription de la contrepartie au budget de l'État à temps et (iv) la juxtaposition des procédures nationales avec celles des PTF qui allonge les délais dans le processus de passation des marchés.

2.5.3. Au niveau des partenariats public-privé

La mise en œuvre du programme de projets PPP a rencontré un certain nombre de difficultés dont principalement (i) la non-appropriation du cadre juridique et institutionnel par les acteurs des secteurs public et privé, (ii) la faible capacité des acteurs publics chargés de la mise en œuvre des programmes PPP, (iii) le manque d'outils tels que le DAO type, le contrat-type, les modèles d'évaluation financière et des risques, (iii) la faible capacité des acteurs privés face aux besoins énormes des projets PPP en ressources financières et techniques.

CHAPITRE 3 : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR UN FINANCEMENT EFFICACE DU PNDES

La mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des objectifs du PNDES reste un défi majeur du Gouvernement. L'atteinte de ces objectifs repose surtout sur les capacités et ressources internes, mais également sur celles issues des partenaires au développement. A ce titre, les efforts du Gouvernement et des partenaires au développement devraient se poursuivre et s'accroître au cours de la mise en œuvre du PNDES.

3.1. Perspectives pour un financement efficace du PNDES

Les perspectives pour le financement du PNDES résident dans les actions à entreprendre vis-à-vis des initiatives internationales et nationales à cet effet.

3.1.1. Au niveau international

Le financement du PNDES doit s'appuyer sur les principes édictés dans les différentes initiatives au niveau international pour optimiser la mobilisation des ressources nécessaires en vue de réaliser les objectifs de développement. Le Gouvernement devrait développer des actions dans le sens de la mise en œuvre des engagements pris lors de la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, la réunion de haut niveau de Nairobi.

- ***Le Programme d'Actions d'Addis-Abeba sur le financement du développement***

Le Programme d'actions d'Addis-Abeba sur le financement du développement (PAAA) a été adopté en 2015, lors de la troisième conférence internationale sur le financement du développement.

Il est établi dans sept (7) domaines de développement tels que la mobilisation des ressources domestiques, la mobilisation des ressources privées nationales et internationales, la mobilisation des ressources publiques internationales, la dette et la viabilité de la dette, le commerce international, les technologies, l'innovation et le renforcement des capacités et enfin la résolution des questions systémiques comme la bonne gouvernance, la décentralisation, les droits humains et les aspects environnementaux. La mise en œuvre des actions dans ces domaines constituera un déclencheur pour le développement de nos pays.

En effet, plusieurs types de financements sont disponibles aux niveaux national et international mais des difficultés de mobilisation limitent leur accès. Le PAAA encourage la levée desdites difficultés par la culture de la transparence dans la gestion, la création de structures de régulation et la transformation des produits locaux pour plus de valeur ajoutée et sur le commerce intra régional.

Dans la même dynamique, il a été relevé la nécessité de lutter contre les flux financiers illicites qui retardent le développement des pays comme le nôtre.

- ***La déclaration de Nairobi sur la coopération au développement***

Réunis à Nairobi au Kenya, du 28 novembre au 1er décembre 2016, pour réaffirmer l'esprit de partenariat dans lequel tous les pays ont un but commun, une interdépendance et des responsabilités respectives, les parties prenantes à la deuxième réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement ont adopté la déclaration de Nairobi sur la coopération au développement.

Deuxième du genre après celle tenue à Mexico en avril 2015, cette réunion fait suite aux recommandations du 4ème forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide publique au développement qui encourage un suivi régulier de l'Accord de partenariat de Busan.

Le document final de Nairobi relève la nécessité de prendre collectivement et individuellement des mesures urgentes qui s'aligneront sur les principes de Busan, applicables à l'ensemble des partenaires, à savoir l'appropriation des priorités de développement par les pays en développement, une orientation vers les résultats, des partenariats pour le développement ouverts à tous ainsi que la transparence et la redevabilité en vue de concrétiser les engagements internationaux convenus en matière de durabilité environnementale, de droits de l'homme, de travail décent, d'égalité hommes-femmes et d'élimination de toutes les formes de discrimination.

3.1.2. Au niveau national

Le financement du PNDES pourrait s'appuyer sur la mise en œuvre de la PNCD, les tables rondes sectorielles et la rationalisation des projets et programmes.

3.1.2.1. La mise en œuvre de la politique nationale de la coopération au développement (PNCD).

La politique nationale de la coopération au développement est un document cadre du Gouvernement qui définit ses priorités et fédère la vision de l'ensemble des acteurs en matière de coopération au développement.

Pour le Burkina Faso, la coopération au développement est la manifestation de la solidarité internationale et la synergie de tous les efforts nationaux face aux défis du développement. Dans un monde de plus en plus globalisant, cette coopération devrait contribuer à apporter des réponses appropriées à l'accélération de la croissance et la lutte contre la pauvreté, à la réduction des inégalités et à la préservation de la paix et des biens publics mondiaux.

Le Gouvernement, à travers la mise en œuvre de cette politique, compte mettre l'accent sur une mobilisation conséquente des ressources internes par un plaidoyer fort vis-à-vis des donateurs à appuyer les institutions fiscales du pays, par la mise en place d'investissements structurants à même de servir de levier à un développement durable.

Il compte mobiliser davantage de ressources additionnelles, en mettant l'accent sur les investissements directs étrangers (IDE) et les transferts des fonds des migrants ainsi que sur l'amélioration du climat des affaires pour attirer les investisseurs étrangers. Aussi, compte-t-il renforcer ses efforts dans le développement du PPP en tant qu'outil de mobilisation efficiente de la contribution du secteur privé national et international à la réalisation des projets de développement. Le Gouvernement s'engage également à les encadrer par un dispositif juridique et institutionnel solide qui permet de protéger et de rassurer les différentes parties prenantes.

La problématique des changements climatiques a amené la communauté internationale à mettre en place des fonds dits «verts», en faveur des pays pour faire face à ces changements. Le Gouvernement mobilisera directement, auprès de ces fonds, des financements nécessaires pour faire face aux problèmes environnementaux et informera l'ensemble des acteurs sur toutes les activités financées par ces fonds ainsi que les procédures pour y accéder.

Afin d'améliorer la contribution de la coopération au développement, cinq axes stratégiques ont été retenues dans cette politique.

- Le leadership national dans la coopération au développement

Ce leadership devrait être réaffirmé par le renforcement de la fiabilité et de l'efficacité des procédures nationales, leur utilisation par les partenaires, l'élaboration conjointe des programmes pays (programme de coopération) avec les partenaires, l'orientation vers les résultats et la vulgarisation des documents de stratégie.

Pour favoriser une bonne appropriation par les acteurs et assurer une mise en œuvre efficace de la PNCD, le Gouvernement ambitionne se doter d'une stratégie de communication, améliorer le

dispositif institutionnel de la coopération, renforcer le système de suivi-évaluation, renforcer la coordination des acteurs ainsi que leurs capacités opérationnelles.

- **Le partenariat ouvert**

Le partenariat ouvert permettra de renforcer les relations de coopération avec les partenaires existants, de capitaliser les acquis et d'animer régulièrement les cadres de concertation. Le développement de nouveaux partenariats a pour objectif d'élargir le champ de la coopération. Il s'appuie sur la prospection de nouveaux partenaires et des nouvelles opportunités de partenariat internes et externes, notamment le partenariat public-privé, le partenariat vert, le partenariat sud-sud, la coopération triangulaire, la coopération décentralisée, les ONG.

L'aide que les économies récemment émergentes fournissent à l'Afrique pourrait être une opportunité à saisir pour notre pays dans le cadre de l'élargissement des sources de financements des actions de développement.

3.1.2.2. La mise en œuvre du document référentiel sur la division du travail et la complémentarité entre les interventions des Partenaires techniques et financiers

Dans la dynamique de l'optimisation de l'impact de l'aide sur le développement et singulièrement à travers la délivrance et la gestion des ressources extérieures, des initiatives internationales sont engagées depuis le début du millénaire par le truchement des fora organisés à cette fin. Ainsi, dans la déclaration de Paris, le Programme d'Action d'Accra et l'Accord de partenariat de Busan pour une coopération au développement efficace, des engagements ont été pris en matière de division du travail et de partage des tâches entre les partenaires dans le but de renforcer la complémentarité et de réduire les coûts de transaction.

Le Gouvernement burkinabé, conscient de la forte contribution des ressources extérieures dans le financement de ses actions de développement et de la nécessité d'améliorer l'efficacité des interventions des partenaires techniques et financiers, a inscrit la question de la division du travail au rang de ses priorités de développement en l'inscrivant dans les actions du PANED, de la PNCD et du PNDES.

Le processus d'élaboration du document référentiel sur la division du travail est en cours et vise à mettre à la disposition des différents intervenants dans la coopération au développement, les options retenues par le gouvernement en matière de positionnement sectoriel et spatial des PTF ainsi que les arrangements et modalités les mieux adaptés dans le cadre de l'acheminement de l'aide.

- **La poursuite de la rationalisation des unités de gestion des projets et programmes**

Face à la fragmentation de l'aide à travers la multiplicité des projets de petite taille qui engendrent des charges importantes de fonctionnement, il est impératif de procéder à une rationalisation des projets et programmes par :

- le regroupement des projets en cours qui ont des objectifs semblables en programmes ;
- le développement des approches sectorielles pour faciliter l'alignement des PTF qui interviennent toujours selon l'approche projets/programmes classique;
- la division du travail pour un redéploiement stratégique des domaines d'intervention des PTF, dans la mise en œuvre du PNDES ;
- la création des agences de mise en œuvre des grands programmes transversaux de développement dans la vision du Partenariat public/privé.

Ces mesures permettront non seulement de réaliser des économies conséquentes sur les charges de fonctionnement mais aussi au Gouvernement de jouer son rôle de leadership. Toutefois, les défis sont énormes. La question du fonctionnement des projets dans l'approche du budget programme

reste posée. La réglementation générale des projets ou programmes doit être relue pour se conformer à l'approche du budget programme.

3.1.2.3. La mise en œuvre de mesures tendant à une mobilisation conséquente des ressources

Dans le cadre du schéma de financement du PNDES qui nécessite un volume important de ressources aussi bien intérieures qu'extérieures, plusieurs réformes et mesures ont été identifiées en vue d'optimiser la mobilisation de ces ressources.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources internes, il s'agit entre autres de :

- ✓ la poursuite de l'application de la facture normalisée pour lutter contre la fraude en matière de facturation de la TVA ;
- ✓ la modernisation de l'administration fiscale (poursuite de l'informatisation phase II de SINTAX, télé procédure,...) ;
- ✓ la poursuite et la consolidation de la nouvelle segmentation dans le but de renforcer l'efficacité des nouvelles structures de gestion des contribuables (DME-C II, DCI, etc.) ;
- ✓ la mise en œuvre du cadastre fiscal ;
- ✓ l'opérationnalisation du service des relations fiscales internationales ;
- ✓ l'installation des caisses enregistreuses homologuées au niveau des contribuables des moyennes entreprises ;
- ✓ la poursuite du nouveau mécanisme de suivi de la gestion des restes à recouvrer ;
- ✓ la poursuite de la sensibilisation des usagers sur le civisme fiscal ;
- ✓ le renforcement de la stratégie de lutte contre la fraude, le faux et la corruption à travers le renforcement des actions de contrôle (exécution du service dans les offices et des audits, aéroportuaire, sortie effective des marchandises en transit international et de celles réexportées en suite de régimes suspensifs, le suivi rigoureux des exonérations) ;
- ✓ la modernisation de l'administration douanière avec des actions portant sur la connexion des Commissionnaires en douanes agréés au SYDONIA WORLD, l'informatisation des offices ;
- ✓ l'interconnexion du système informatique des Douanes avec les systèmes informatiques des pays voisins (le Togo, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Ghana) ;
- ✓ le renforcement du suivi du secteur minier et des sociétés conventionnées.

En matière de mobilisation des ressources extérieures, il s'agira notamment (i) de la poursuite du recours au marché financier régional en vue du financement des investissements ; (ii) du développement du Partenariat public-privé (PPP) qui vise à faire du secteur privé le moteur de la croissance et (iii) de l'institution d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des engagements des partenaires pour le financement du PNDES.

3.1.2.4. Le Projet d'appui à la mise en œuvre du PNDES

Financé par le PNUD, ce projet, couvrant la période de mise en œuvre du PNDES est conçu pour contribuer à la réalisation de ses objectifs à travers quatre volets: la formulation, la mise en œuvre et le suivi des stratégies, programmes et projets, ainsi que la mobilisation des ressources pour leur financement.

Le projet vise à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre du PNDES.

3.1.2.5. Les tables rondes sectorielles/transversales

Les tables rondes sectorielles/transversales constituent pour le Gouvernement des cadres idoines pour présenter ses politiques, programmes ou plans sectoriels aux Partenaires techniques et financiers afin de solliciter leur adhésion et contribution.

Ces cadres d'échanges mixtes visent spécifiquement à mener un plaidoyer avec le concours d'un chef de file sectoriel auprès de l'ensemble des PTF intervenant dans le secteur concerné. A cet effet, les priorités, le besoin de financement et le cadre commun à mettre en place sont exposés en vue d'une bonne gestion des ressources éventuelles qui seraient mises à la disposition de la structure requérante.

Après la tenue de la conférence des partenaires pour le financement du PNDES, plusieurs tables rondes sectorielles doivent être organisées pour concrétiser les engagements pris et contribuer diligemment à l'atteinte des objectifs fixés dans le référentiel.

3.1.2.6. La mobilisation de l'épargne des Burkinabè de l'étranger

Variable démographique aux implications multisectorielles, la migration peut être un potentiel catalyseur du changement et du développement, en ce qu'elle est un facteur d'enrichissement des économies, de la culture et des valeurs sociales des pays d'origine et de destination et même de ceux de transit. Selon les statistiques de la BCEAO (balance des paiements), le montant total des transferts reçus passant par le circuit formel s'élevait à 211,51 milliards de FCFA en 2015 et à 218,104 milliards de FCFA en 2016.

Dans ce sens, le PNDES fait des Burkinabè de l'étranger des acteurs clés de son opérationnalisation. En effet, le niveau de mobilisation des ressources des burkinabè de l'étranger a été estimé à 10% des attentes en 2016. Ainsi, pour capter le maximum de ressources en provenance des Burkinabè de l'étranger, les actions suivantes peuvent être prises par le gouvernement :

- la promotion au profit des Burkinabè de l'étranger des projets porteurs et des opportunités d'investissement au Burkina Faso ;
- l'accompagnement des institutions bancaires du Burkina Faso pour leur implantation dans les pays à forte diaspora burkinabè ;
- l'accélération de la mise en place de la structure de promotion de l'expertise de la diaspora à l'étranger et au Burkina Faso ;
- la mise en place d'une structure faitière de la diaspora siégeant au Burkina Faso et collaborant avec les Organisations de la Société Civile et les structures étatiques ;
- la tenue régulière du forum national sur la migration et le développement au Burkina Faso.

3.2. Recommandations

Les recommandations sont faites à l'endroit du Gouvernement et de ses partenaires au développement.

3.2.1. Au Gouvernement

Le succès dans la réalisation des objectifs de développement dépendra de l'efficacité du gouvernement dans la prise en charge d'un certain nombre de défis. Aussi, dépend-t-il de la volonté des autorités et de l'implication de tous les acteurs au niveau national: A cet effet, les recommandations suivantes peuvent être formulées à l'endroit du Gouvernement :

- améliorer le taux de pression fiscale à travers l'élargissement de l'assiette fiscale (fiscalisation du secteur agricole, lutte contre la fraude fiscale et douanière, sensibilisation sur le civisme fiscal) ;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de l'épargne des burkinabè de l'étranger ;
- intensifier les mesures sécuritaires (sécurité intérieure et aux frontières, coopération transfrontalière des services de sécurité...) ;
- élargir la coopération avec de nouveaux partenaires ;

- renforcer la bonne gouvernance économique en luttant efficacement contre la corruption.

3.2.2. Aux partenaires techniques et financiers et autres acteurs de développement

3.2.2.1. Aux partenaires techniques et financiers

Les Partenaires techniques et financiers accompagnent le Gouvernement dans la réalisation de ses actions de développement à travers diverses formes d'appuis que sont, le financement des PPD, l'aide budgétaire, l'expertise technique et les appuis en nature. Pour un accompagnement efficace, ils devraient :

- respecter l'engagement de fournir au moins 0,7% de leur RNB comme aide au développement aux pays en développement ;
- s'aligner sur les systèmes nationaux de gestion des finances publiques ;
- contribuer à améliorer la mobilisation des ressources intérieures par un renforcement des capacités en la matière ;
- privilégier les appuis budgétaires;
- améliorer la prévisibilité de l'aide ;
- recourir aux approches conjointes de financement y compris la mise en œuvre des principes de la division du travail et la complémentarité.

3.2.2.2. A la société civile

Les Organisations de la Société Civile contribuent à la promotion de la démocratie et à la lutte contre la pauvreté et la corruption. Dans cette dynamique, elles sont interpellées à:

- jouer leur rôle de veille et de contrôle citoyen dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- sensibiliser le public sur les engagements contractés au niveau national et local et mettre l'accent sur les progrès et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre ;
- accompagner davantage le Gouvernement dans le financement des actions de développement.

3.2.2.3. Au secteur privé

Le secteur privé est un acteur important dans le développement de l'économie d'un pays. A cet effet, il est appelé à jouer pleinement son rôle de moteur de l'économie à travers la promotion de l'innovation, et la création de richesses, de revenus et d'emplois. Par conséquent, les acteurs de ce secteur doivent s'approprier les politiques publiques et partant, accompagner le Gouvernement dans le financement des actions de développement par le biais du partenariat public-privé.

3.2.2.4. A la Diaspora burkinabè

En vue de contribuer au financement du PNDES, la diaspora burkinabè doit :

- sécuriser leurs ressources en les investissant au Burkina Faso ;
- dupliquer dans leur pays d'origine les bonnes expériences de progrès économique, social et culturel vécues dans les pays d'accueil ;
- s'inspirer des expériences réussies dans une diaspora pour les dupliquer ailleurs.

CONCLUSION

Les annonces de financement faites lors de la conférence générale des partenaires au développement se sont élevées à plus de 18 318,684 milliards de FCFA, sur un besoin de financement de 5, 570,2 milliards de FCFA pour la mise en œuvre du PNDES. Ces annonces sont issues des partenaires relevant du public et du privé. Les annonces des partenaires du public s'élèvent à 8 353,059 milliards de FCFA dont 7 294,400 pour les multilatéraux et 1058,659 pour les bilatéraux. Les partenaires privés ont fait des annonces à hauteur 9 965,625 milliards de FCFA.

Ces contributions viennent en soutien aux efforts financiers du Gouvernement qui s'élèvent à 9 825,2 milliards de FCFA. Ces sommes cumulées permettront de financer plusieurs secteurs de développement tels que le secteur agro-sylvo-pastoral, le secteur industriel et artisanal, de promouvoir le commerce et développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie.

Le défi majeur réside dans la mobilisation effective des ressources pour financer les investissements prévus dans le cadre du PNDES. En effet, au 30 juin 2017, on note que la somme de 1110 milliards de FCFA a été mobilisée pour 101 conventions de financement signées avec les partenaires multilatéraux, bilatéraux et les partenaires privés dans le cadre des PPP et les ONG/AD.

En outre, l'adoption des outils et mécanismes de mise en œuvre du PNDES viendront renforcer le dispositif institutionnel et juridique existant pour optimiser la mobilisation des ressources des partenaires publics comme privés. Mais, il faut noter que le secteur privé burkinabé connaît des contraintes réelles qui sont entre autres liées à la gestion et au financement des entreprises d'une part, et à la mise en œuvre des PPP d'autres part, ce qui fragilise leur participation effective aux efforts d'investissement du PNDES.

L'adhésion du Burkina Faso à plusieurs initiatives internationales en matière de transparence et de reddition des comptes dans la gestion de l'aide sera un atout important pour une meilleure utilisation des ressources. Elle pourrait garantir une mise en œuvre efficace et transparente des actions de développement et renforcer la responsabilité des acteurs impliqués dans l'exécution du PNDES. Enfin, cela pourrait également offrir d'autres sources de financement au PNDES.

CONCLUSION GENERALE

Le rapport sur la coopération 2016 a permis de constater une légère régression des flux d'aide comparativement à 2015. En effet, le volume d'aide mobilisé est estimé à 1 094,78 millions dollars US contre 1100,34 millions dollars us en 2015, soit une baisse de 0,51%. L'APD a été octroyée à plus de 71,3% sous forme de dons, soit 781,04 millions dollars US contre 28,70% sous forme de prêts.

En outre, l'année 2016 a été marquée par l'adoption du PNDES, principal référentiel des actions de développement pour la période de 2016 à 2020. L'analyse de son financement en 2016 fait ressortir au titre des conventions signées, un montant estimé à 717,96 milliards de FCFA.

L'analyse des ressources internes indique que le niveau de mobilisation des recettes intérieures est de 1 230,51 milliards de FCFA, sur une prévision annuelle de 1 283,90 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 95,84%. Le taux de pression fiscale quant à lui s'est affiché à 15, 0%.

Le défi de l'atteinte des objectifs du PNDES à échéance nécessite des stratégies de mobilisation de ressources internes et externes efficaces. Pour ce faire, l'accent devrait être mis entre autres sur l'utilisation et la prospection de financements innovants ainsi que l'amélioration du taux de pression fiscale au niveau interne.

BIBLIOGRAPHIE

1. Engagements internationaux en matière de développement

Fonds pour l'Adaptation (2006), « *Modalités d'accès aux ressources du Fonds pour l'adaptation* », Manuel d'utilisation.

Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (2014), « *L'accord de Cotonou et le cadre financier pluriannuel 2014-2020* », Signé à Cotonou le 23 juin 2000, Révisé à Luxembourg le 25 juin 2005, Révisé à Ouagadougou le 22 juin 2010. Commission européenne.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques (2016), « *Coopération pour le Développement 2016 : Investir dans les objectifs de développement durable, choisir l'avenir* ».

Organisation de coopération et de développement économique (2008), « *Programme d'Actions d'Accra, Forum sur l'efficacité de l'aide* ».

Organisation des Nations Unies (2015), « *Accord de Paris sur le climat (COP21)* ».

Organisation des Nations Unies (2015), « *Communiqué sur les Objectifs de développement durables (ODD), Sommet mondial sur le développement durable* ».

Organisation des Nations Unies (2015), « *Programme d'Actions d'Addis-Abeba (PAAA) sur le financement du développement* ».

Organisation des Nations Unies (2008), « *Consensus de Doha* ».

Organisation des Nations Unies (2002), « *Consensus de Monterrey* ».

Organisation des Nations Unies (1998), « *Protocole de Kyoto à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques* », FCCC/INFORMAL/83. GE.05-61647 (F) 070605 090605.

Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (4^e trimestre 2016), « *Note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA* ».

Union Européenne-Burkina Faso (2014), « *Programme Indicatif National 2014-2020* », Burkina Faso.

2. Documents de stratégies nationales de développement

Burkina Faso (2016), « *Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020* », Burkina Faso.

Burkina Faso (2012), « *Document de Stratégie Pays 2012-2016* », Banque Africaine de Développement, Département des Opérations pays – Régions Afrique de l'Ouest 1, Burkina Faso.

Burkina Faso (2010), « *Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011-2015* ».

Burkina Faso (2004), « *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté* ».

Burkina Faso (2000), « *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté* ».

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (2016), « *Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2017-2019* », Gestion 2017, Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (2016), « *Stratégie de développement du PPP au Burkina Faso* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances (2011), « *Stratégie globale de Mobilisation des ressources financières* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances (2014), « *Plan d'Actions National pour l'Efficacité de la coopération au Développement (PANED) 2014-2015* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances (2008), « *Stratégie Nationale d'Accélération pour l'atteinte des OMD (SNAO)* », Burkina Faso.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (2013), « *Plan d'actions National pour le Développement de l'Enseignement Supérieur (PNADES)* », Burkina Faso.

Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques (2015), « *Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA) du Burkina Faso* », Burkina Faso.

Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (2007), « *Programme d'Action National d'Adaptation à la Variabilité et aux Changements Climatiques (PANA du Burkina Faso)* », Burkina Faso.

3. Rapports de mise en œuvre des référentiels de développement

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (2016), « *Rapport de performance de l'année 2015 de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGB (2016), « *Rapport d'exécution financière au 31 décembre 2016 des investissements exécutés par l'Etat* », Gestion 2016, Données budgétaires, Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGCOOP (2017), « *Mémorandum de Politiques Economiques et Financières pour la Sixième Revue de la Facilité Elargie de Crédit (FEC)* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGCOOP (2016), « *Contribution des Organisation Non Gouvernementales et Associations au Développement du Burkina Faso* », Rapport 2015 et programmation 2016-2017, Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGCOOP (2016), « *Programme de projets de partenariat public-privé 2016* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du développement, DGCOOP (2016), « *Rapport d'activités 2015 de la Direction générale de la coopération* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGCOOP (2015), « *Programme de projets de partenariat public-privé 2015* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGCOOP (2015), « *Rapport sur la Coopération pour le Développement* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances, DGCOOP (2014), « *Rapport sur la Coopération pour le Développement* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances, DGCOOP (2014), « *Programme de projets de partenariat public-privé 2014* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances, DGCOOP (2013), « *Rapport de l'enquête 2013 du suivi des engagements de l'Accord de partenariat de Busan au Burkina Faso* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances, DGCOOP (2013), « *Rapport sur la Coopération pour le Développement* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances, DGCOOP (2012), « *Rapport sur la Coopération pour le Développement* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances, DGCOOP (2011), « *Rapport sur la Coopération pour le Développement* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGEP (2016), « *La rationalisation pour plus d'efficacité dans la gestion des projets et programmes de développement* », Septième assise de l'Assemblée Générale des Projets et Programmes de Développement, Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGEP (2016), « *Note technique sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2016, et perspectives 2017-2020* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGEP (2016), « *Rapport de suivi des indicateurs de l'économie et du développement du mois* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances, DGEP (2010), « *Programme Triennal d'Investissement Public Glissant 2011-2013 (PTIP-G)* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGESS (2016), « *Rapport sur les finances publiques* », Gestion 2015, Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGTCP (2017), « *Tableaux des opérations financières de l'Etat* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, INSD (2015), « *Profil de pauvreté et d'inégalités* ». Rapport : Enquête Multisectorielle continue (EMC) 2014, Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances (2015), « *Annuaire statistique budgétaire 2014* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances (2015), « *Rapport sur le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2016-2018 et orientations du budget de l'Etat* », Gestion 2016, Burkina Faso.

Ministère de l'Economie et des Finances (2008), « *Etat des lieux de l'Aide Publique au Développement au Burkina Faso* », Burkina Faso.

4. Textes juridiques et réglementaires

Décret n°2014-024/PRES/PM/MEF du 03 février 2014 portant modalités d'application de la Loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso.

Décret N°2007-775/PRES/PM/M du 22/11/2007 portant réglementation générale des projets ou programmes de développement exécutés au Burkina Faso.

Lois de finances 2000-2015.

Lois de règlements 2000-2014.

Loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso.

5. Instruments de planification de développement

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGCOOP (2017), « *Plateforme de la Gestion de l'Aide* », Burkina Faso.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, DGEP (2017), « *Instrument Automatisé de Prévision* », Burkina Faso.

6. Autres auteurs

Anita DROUET (2009), « *Financer l'adaptation aux changements climatiques. Ce que prévoit la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* », Etude climat N°17. Avril 2009. La recherche en économie du changement climatique.

Yahia ZAHARI (2013), « *Les défis de la finance islamique* », Dossiers de Recherches en Economie et Gestion, Dossier spécial, Juin 2013.

ANNEXES

ANNEXE 1: Récapitulatif des annonces des partenaires publics à la conférence de Paris sur le financement du PNDES

Partenaires	Montant total des annonces (millions)			
	FCFA	Dollar	Euro	Livre Sterling
Banque Mondiale	1 800 000	3 000,0	0,0	0,0
BID	1 149 000	1 915,0	0,0	0,0
AFREXIMBANK	900 000	1 500,0	0,0	0,0
BAD	639 000	1 065,0	0,0	0,0
UE	525 000	0,0	800,0	0,0
SFI	480 000	800,0	0,0	0,0
AFC	300 000	500,0	0,0	0,0
OFID	297 000	495,0	0,0	0,0
BOAD	250 000	0,0	0,0	0,0
FVC	240 000	400,0	0,0	0,0
BADEA	156 000	260,0	0,0	0,0
BEI	131 000	0,0	200,0	0,0
BIDC	120 000	200,0	0,0	0,0
AFRICA 50	60 000	0,0	0,0	0,0
FSA	53 000	89,0	0,0	0,0
SNU	170 000	283,0	0,0	0,0
UEMOA	19 000	0,0	0,0	0,0
WATERAID	5 000	0,0	8,0	0,0
Sous total Multilatéraux	7 294 400	10 507,0	1 008,0	0,0
USA	300 000	500,0	0,0	0,0
AFD/FRANCE	302 000	0,0	461,0	0,0
JAPON	114 000	190,0	0,0	0,0
DANEMARK	92 000	0,0	140,0	0,0
SUISSE	84 000	0,0	0,0	0,0
LUXEMBOURG	54 000	0,0	82,0	0,0
SUEDE	50 000	0,0	0,0	0,0
BELGIQUE	26 000	0,0	39,0	0,0
ITALIE	17 000	0,0	25,8	0,0
CANADA	10 000	17,0	0,0	0,0
DFID (ANGLETERRE)	6 000	0,0	0,0	7,9
AUTRICHE	4 000	0,0	6,8	0,0
Sous total Bilatéraux	1 058 658,60	707,0	754,6	7,9
TOTAL	8 353 059	11 214,0	1 763,0	8,0

Source : DGCOOP/MINEFID, Rapport général de la Conférence de Paris, Mars 2017

ANNEXE 2: Récapitulatif des annonces des partenaires privés à la conférence de Paris sur le financement PNDES (en milliards de FCFA)

N°	Investisseurs privés	Contribution	Secteurs d'intervention
1	BONDA	600	
2	CORIS BANK	100	
3	APBF	1400	
4	GROUPE ATLANTIQUE	200	Energie
5	BIO THERM	65,6	
6	RESEAUX BUREAU D'ETUDES	250,592	
7	Turquie	1500	
8	GROUPE ALL	1508,8	
9	AIRTEL	100	
10	BNP PARIBAS	48	
11	AVOCAR/TURC	137,76	
12	AVOCAR/TURC	5	
13	AFRICA50	60	
14	COGEB	10	
15	PPI- SA	19,68	AEP
16	AGI AFRIQUE	1000	Energie, habitat et urbanisme, Transport, agriculture, santé, capital humain
17	PERTI POWER MAROC	242,72	
18	KABORE HAROUNA /Africa Energy corporation SA	34,768	Energie
19	ARMOR GREEN	131,2	Energie
20	TRIBA ENERGIE	85,28	Energie
21	TAFE	42	
22	TAFE	6	
23	GPS NARE	83	
24	LILIUM CAPITAL	30	
25	SOFNET	100	Energie
26	NAREVA	505,12	Energie
27	EZMER/MINI CENTRALES	10	
28	BOA BF	75	
29	CGE	120	
30	AFRIQUE MAT ET EQUIPEMENT TURC	150	Energie Habitat et urbanisme ; transports, santé,
31	FADOUL	50	
32	GROUPE HMAM	19,68	Transport
33	CH MINE BF	110	
34	TERRENGA	110	
35	WINDIGA ENERGIE	175	
36	NEW STAR	600	Energie
37	CCI-BF	77	
38	WINDIGA	115	
39	ZINA	24,925	
40	Prog RSE-Elec (CANADA)	8,5	
41	5000 FORAGES	55	
	TOTAL	9 965,625	

Source : DGCOOP/MINEFID, Rapport général de la Conférence de Paris, Mars 2017

ANNEXE 3 : CONTRATS SIGNES EN MODE PPP jusqu'en 2016

N°	Intitulé du contrat	Montant	Date de signature/ Durée
1	Production des cartes consulaires sécurisées pour les ressortissants du Burkina Faso en Côte d'Ivoire	Redevances à percevoir (3 050 000 cartes consulaires à fournir)	Date 11-09-2013 Durée : 10 ans (1 ^{ère} phase de fin 2013 à 2015)
2	Construction de l'échangeur du Nord et de la voie de délestage de Tampouy	70 000 000 000 FCFA	Date 20 mai 2015 Durée : 36 mois
3	Construction de la maison du Burkina à Abidjan	Avance de démarrage (6 000 000 \$) + 5 versements/an d'un total de 44 000 000 \$	Janvier 2014 Durée : 06 ans
4	- Mise en valeur du gisement de Tambao *Réhabilitation du chemin de fer Ouagadougou-Kaya et construction du chemin de fer Kaya-Dori-Gorom-Gorom – Tambao ; *Bitumage route Dori-Gorom-Gorom –Tambao ; *Construction et exploitation de la mine de manganèse de Tambao	Exploitation minière NP	Date : 11-08- 2012 Durée : 20 ans renouvelable par période de 10 ans
5	Centrale solaire de 20MW de WINDIGA SA	25 000 000 000 FCFA	Juin 2014/2017
6	Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de la patte d'oie. en BOOT (buildownoperate and transfer) -capacité de la Centrale de 6.24 MWc	79FCFA/KWh	octobre 2015 25 ans
7	Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de la patte d'oie. en BOOT (buildownoperate and transfer) de Zano – capacité de la Centrale de 17,5 MWc	79FCFA/KWh	décembre 2015 vingt-cinq (25) ans
8	le projet Modernisation, sécurisation des titres de transports et ré immatriculation des véhicules	15 319 133 695 F CFA	Signée août 2016 cinq (05) ans, à compter de la date de début d'exécution précisée dans l'ordre de service.
	Total	120 000 000 000	

Source : DPPP/DGCOOP/MINEFID, juillet 2017

ANNEXE 4 : Résumé de l'aide extérieure par source de financement (en millions USD)

Groupe de donateurs et agences	Décaissement 2015	Décaissement 2016	Var. 2016-2015 en %
Bilatéral	407,71	400,02	-1 ,89
Abu Dhabi	0,00	0,00	-
Abu Dhabi	0,00	0,00	-
Allemagne	49,55	38,19	-22,93
Coopération Allemande	0,00	0,00	
GIZ	18,01	8,49	-52,88
KFW	32,06	29,70	-7,36
Service Allemand de Développement	0,00	0,00	
Arabie Saoudite	0,00	5,92	
Fonds Saoudien	0,00	5,92	
Autriche	4,45	5,36	20,32
Coopération autrichienne	4,45	5,36	20,32
Belgique	0,00	0,00	
Coopération Technique Belge	0,00	0,00	
Royaume de Belgique	0,00	0,00	
Brésil	0,06	0,00	-100,00
Brésil	0,06	0,00	-100,00
Canada	22,33	27,32	22,38
Agence Canadienne pour le Développement International	22,33	27,32	22,38
Chine-Taïwan	15,14	26,86	77,48
Coopération Chinoise-Taïwanaise	15,14	26,86	77,48
Corée du Sud	0,00	0,09	
Corée du Sud	0,00	0,09	
Danemark	36,58	39,38	7,66
Agence Danoise pour le Développement International	36,58	39,38	7,66
Espagne	0,00	0,00	
Coopération Espagnole	0,00	0,00	

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Groupe de donateurs et agences	Décaissement 2015	Décaissement 2016	Var. 2016-2015 en %
Etats Unis d'Amérique	83,27	46,23	-44,49
Millennium Challenge Account- Burkina Faso	0,00	0,18	
United States Agency for International Development	83,27	46,05	-44,70
France	87,16	107,89	23,78
Agence Française de Développement	72,08	101,63	41,00
Coopération Française	0,00	2,03	
Fonds Français pour l'Environnement Mondial	0,00	0,00	
Service de Coopération et d'Action Culturelle	15,09	4,23	-71,96
Inde	1,49	0,13	-91,31
Inde	1,49	0,13	-91,31
Italie	11,14	6,64	-40,37
Coopération Italienne	11,14	6,64	-40,37
Japon	26,61	15,03	-43,52
Coopération Japonaise	26,61	15,03	-43,52
Koweït	2,13	0,89	-58,24
Fonds Koweïtien	2,13	0,89	-58,24
Luxembourg	21,01	23,50	11,85
Grand Duché du Luxembourg	13,91	19,53	40,41
Lux-développement	7,11	3,98	-44,04
Norvège	0,00	0,00	
Coopération Norvégienne	0,00	0,00	
Pays-Bas	0,00	3,62	
Coopération Néerlandaise	0,00	0,00	
Organisation Néerlandaise de Développement	0,00	3,62	
Principauté de Monaco	0,77	0,79	2,99
Principauté de Monaco	0,77	0,79	2,99
Suisse	32,28	27,73	-14,08
Direction du Développement et de la Coopération	32,28	27,73	-14,08
Suède	13,75	24,44	77,71

Groupe de donateurs et agences	Décaissement 2015	Décaissement 2016	Var. 2016-2015 en %
Agence suédoise de Développement International	6,36	7,21	13,40
Coopération suédoise	7,39	17,22	133,06
Multilatéral	636,15	660,66	3,85
Banque Africaine de Développement (BAD/FAD)	71,84	51,88	-27,78
FAD/BAD	0,08	14,50	18492,31
Fonds Africain de Développement	71,76	37,38	-47,91
Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique	1,15	3,14	171,90
Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique	1,15	3,14	171,90
Banque Islamique de Développement	5,03	19,60	289,66
Banque Islamique de Développement	5,03	19,60	289,66
Banque Mondiale	199,35	296,79	48,88
Association Internationale de Développement	199,35	296,79	48,88
Banque Ouest-Africaine de Développement	18,09	30,54	68,81
Banque Ouest-Africaine de Développement	18,09	30,54	68,81
Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO	0,00	0,00	
Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO	0,00	0,00	
Fonds Monétaire International	37,60	32,04	-14,77
Fonds Monétaire International	37,60	32,04	-14,77
Fonds OPEP	1,44	0,75	-47,67
Fonds OPEP	1,44	0,75	-47,67
Indépendant	0,00	0,00	
Fond Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria	0,00	0,00	
GAVI Alliance	0,00	0,00	
Système des Nations Unies (SNU)	108,61	97,43	-10,29
Fonds International de Développement Agricole	6,18	6,21	0,40
Fonds d'équipement des nations unies	0,00	0,00	
Fonds de l'Environnement Mondial	0,00	0,00	
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	41,78	26,43	-36,73
Fonds des Nations Unies pour la population	7,04	13,09	85,85

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Groupe de donateurs et agences	Décaissement 2015	Décaissement 2016	Var. 2016-2015 en %
Organisation Mondiale de la Santé	7,99	5,64	-29,38
Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	9,80	6,23	-36,39
Programme Alimentaire Mondial	21,71	28,54	31,47
Programme des Nations Unies pour le Développement	14,12	11,29	-20,05
Union Européenne	194,46	128,48	-33,93
Banque Européenne d'Investissements	0,00	0,00	
Commission Européenne	0,00	0,00	
Fonds Européen de Développement	194,51	128,48	-33,95
ONG Internationale	55,06	34,10	-38,07
ACDI/VOCA	0,00	0,00	
Africare	1,12	0,00	-100,00
Association Solidarité Afrique de l'Ouest	0,00	0,00	
Autres ONG	0,00	0,00	
Bornefonden	0,00	1,82	
Catholic Relief Services	20,59	12,11	-41,16
Centre Italien d'Aide à l'Enfance	0,00	0,00	
Compassion Internationale	0,00	1,23	
Diakonia	0,00	0,00	
Fondation Nouvelle Planète	0,00	0,00	
Fonds Mondial Pour la Nature	0,00	0,00	
Helen Keller International	1,18	1,93	63,34
Helvetas Burkina Faso	1,02	2,01	97,54
Hunger Project Burkina	0,00	0,00	
Lutheran World Relief	0,00	0,28	
Marie Stopes International Burkina Faso	0,00	0,00	
OCADES	0,00	0,00	
Oxfam Belgique	0,00	0,00	
Oxfam Intermon	2,74	0,00	-100,00
Oxfam Québec	0,94	0,06	-94,16

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Groupe de donateurs et agences	Décaissement 2015	Décaissement 2016	Var. 2016-2015 en %
Plan Burkina	18,49	9,22	-50,13
RES PUBLICA	2,42	0,00	-100,00
SOS Sahel International France	3,20	0,00	-100,00
Save The Children (USA)	0,00	0,00	
Self Help Africa Programme de l'Afrique de l'Ouest	0,00	0,00	
Water Aid	3,36	2,36	-29,79
Welt hunger hilfe	0,00	3,08	
Populations cibles	0,00	0,00	
Populations de certaines provinces	0,00	0,00	
TOTAL	1100,34	1094,78	0,51

Annexe 5 : Résumé de l'aide extérieure par instrument de financement (en millions USD)

Bailleurs	Aide Projet - Avec fonds commun et/ou CAST	Aide projet - Sans fonds commun et/ou CAST	Appui Budgétaire Général	Appui budgétaire sectoriel	Aide alimentaire	Assistance et secours d'urgence	Total
Allemagne		38,19					45,581
Arabie Saoudite		5,92					5,92
Autriche	0,75	4,61					5,36
Banque Mondiale		144,10	152,69				296,79
Canada	10,13	17,19					27,32
Danemark	2,93	22,75	10,40	3,30			39,38
France	54,92	45,78	7,19				107,89
Indépendant							-
Luxembourg	7,55	15,95					23,50
Pays-Bas		3,62					3,62
Principauté de Monaco	0,11	0,68					0,79
Suisse	2,18	17,39	8,16				27,73
Suède	18,86	5,58					24,44
Système des Nations Unies	4,98	61,99			28,54	1,93	97,43
Etats Unis d'Amérique		46,19				0,04	46,23
Japon		11,91			3,12		15,03
ONG internationales		34,10					34,10
Banque Africaine de Dév (BAD/FAD)		51,88					51,88
Banque Arabe pour le Dév Eco en Afrique		3,14					3,14
Banque Islamique de Développement		19,60					19,60
Banque Ouest-Africaine de Dév		30,54					30,54
Brésil							-
Chine-Taïwan		22,49				4,37	26,86
Corée du Sud		0,09					0,09
Fonds OPEP		0,75					0,75
Inde		0,13					0,13
Italie		6,64					6,64
Koweït		0,89					0,89
Union Européenne		60,39	64,27	3,82			128,48
Fonds Monétaire International			32,04				32,04
Total	102,40	672,50	274,75	7,12	31,66	6,34	1 094,78

Annexe 6 : Résumé de l'aide extérieure par source et par type de financement (en millions USD)

Type de financement	2015		Total	2016		Total
	Prêts	Dons		Prêts	Dons	
Bilatéraux	46,18	361,53	407,71	38,97	361,05	400,02
Arabie Saoudite	0	0	0	5,92		5,92
Belgique	0	0	0			0,00
France	42,57	44,6	87,16	31,00	76,89	107,89
Inde	1,49	0	1,49	0,13		0,13
Koweït	2,13	0	2,13	0,89		0,89
Allemagne	0	49,55	49,55		38,19	38,19
Autriche	0	4,45	4,45		5,36	5,36
Brésil	0	0,06	0,06			0,00
Canada	0	22,33	22,33		27,32	27,32
Chine-Taiwan	0	15,14	15,14	1,03	25,83	26,86
Corée du Sud					0,09	0,09
Danemark	0	36,58	36,58		39,38	39,38
Etats Unis d'Amérique	0	83,27	83,27		46,23	46,23
Italie	0	11,14	11,14		6,64	6,64
Japon	0	26,61	26,61		15,03	15,03
Luxembourg	0	21,01	21,01		23,50	23,50
Pays-Bas	0	0	0		3,62	3,62
Principauté de Monaco	0	0,77	0,77		0,79	0,79
Suisse	0	32,28	32,28		27,73	27,73
Suède	0	13,75	13,75		24,44	24,44
Multilatéraux	231,79	405,78	637,57	274,77	385,89	660,66
Banque Africaine de Développement	40,25	31,59	71,84	23,50	28,38	51,88
Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique	1,15	0	1,15	3,14		3,14
BID	3,61	1,42	5,03	19,60		19,60
Banque Mondiale	125,66	73,69	199,35	162,27	134,51	296,79
Banque Ouest-Africaine de Développement	18,09	0	18,09	30,54		30,54
Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO	0	0	0	32,04		32,04
Fonds Monétaire International	37,6	0	37,6			0,00
Fonds OPEP	1,44	0	1,44	0,75		0,75
Système des Nations Unies (SNU)	3,98	104,63	108,61	2,92	94,51	97,43
Union Européenne	0	194,46	194,46		128,48	128,48
ONG Internationales	0	55,06	55,06		34,10	34,10
TOTAL	277,97	822,37	1 100,34	313,74	781,03	1094,78

Annexe 7: Résumé de l'aide extérieure par instrument et par type de financement (millions USD)

Désignation	Décaissements 2015			Décaissements 2016			Var- 2016-2015 en %
	Prêts	Dons	Total	Prêts	Dons	Total	
Aide Projet - Avec fonds commun et/ou CAST	0	38,08	38,08	0	102,4	102,4	168,9
Aide projet - Sans fonds commun et/ou CAST	109,35	517,45	626,8	174,49	498	672,49	7,3
Appui Budgétaire Général	137,6	175,93	313,53	138,21	136,53	274,74	-12,4
Appui budgétaire sectoriel	31,02	57,95	88,97	0	7,12	7,12	-92,0
Aide alimentaire	0	25,79	25,79	0	31,66	31,66	22,8
Assistance et secours d'urgence	0	7,17	7,17	1,02	5,3	6,32	-11,9
TOTAL	277,97	822,37	1100,34	313,72	781,01	1094,78	-0,5

Annexe 8: Résumé de l'aide extérieure par secteurs du PNDES

Secteurs	Décaissements 2016	% dans l'APD totale
Production agro-sylvo-pastorale	122,03	11,1
Travail, emploi et protection sociale	63,5	5,8
Gouvernance économique	285,44	26,1
Commerce et services marchands	14,44	1,3
Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	73,67	6,7
Environnement eau et assainissement	176,06	16,1
Education et formation	106,46	9,7
Gouvernance administrative et locale	62,49	5,7
Transformations industrielles et artisanales	49,34	4,5
Santé	80,35	7,3
Culture, sports et loisirs	0,04	0,0
Non affecté/ Non spécifié	60,63	5,5
Total	1094,78	0,5

Annexe 9: Inventaire des projets en cours d'exécution par secteur (en millions USD)

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Agence Canadienne pour le Développement International		27,323
Innovation et Mobilisation pour la Sécurité Alimentaire (IMSA)	Production agro-sylvo-pastorale	1,598
Preventing Torture in La Francophonie	Travail, emploi et protection sociale	0,24
Partenariats pour l'innovation municipale et le développement économique	Travail, emploi et protection sociale	0,549
Autochtones à la découverte du monde	Culture, sports et loisirs	0,038
Améliorer la santé des mères et des enfants au Burkina Faso	Santé	0,102
SUCO - Coopération volontaire 2015 – 2020	Gouvernance administrative et locale	0,2
Ingénieurs sans frontières-Envoi de volontaires 2015-2020	Gouvernance administrative et locale	0,314
Accroître les capacités pour une croissance économique et sociale	Education et formation	1,346
Uniterra-CECI 2015-2020 et EUMC-CECI(Uniterra) envoi de volontaires 2015-2020	Environnement eau et assainissement	0,746
Compétences pour le changement	Non affecté/ non spécifié	0,142
Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO)	Travail, emploi et protection sociale	0,425
UPADI-Envoi de volontaires 2015-2020	Travail, emploi et protection sociale	0,3
Les enfants nous montrent le chemin	Education et formation	0,186
Programme d'amélioration de la santé des mères et des enfants	Santé	0,482
World Neighbours Canada - Initiative sur la santé des mères et des enfants	Santé	0,047
Développer les capacités des jeunes pour faire croître l'économie	Environnement eau et assainissement	0,898
Jeunes stagiaires solidaires	Travail, emploi et protection sociale	0,07
Technologie solaire pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine	Transformations industrielles et artisanales	0,663
Assistance alimentaire d'urgence en Afrique	Travail, emploi et protection sociale	0,498
Meilleure nutrition pour une vie meilleure (femmes, nouveaux nés, enfants)	Santé	1,668
Gouvernance et développement économique durable dans les régions extractives de l'Afrique de l'Ouest	Transformations industrielles et artisanales	0,7
Surveillance renforcée de l'industrie extractive en Afrique francophone	Transformations industrielles et artisanales	0,64
Améliorer le marché des haricots en Afrique (Panafrique)	Production agro-sylvo-pastorale	0,083
Planification appui au PDSEB	Education et formation	0,126
Eau et croissance économique dans la région sahélienne-Burkina Faso	Environnement eau et assainissement	1,278
Renforcement des capacités des policiers, gendarmes, magistrats et travailleurs sociaux.	Education et formation	1,357
Prévention de la propagation de la maladie à virus Ebola (MVE) au Burkina Faso	Santé	0,239
Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL)- OUAGA -	Gouvernance administrative et locale	0,084
D000060001 Projet d'appui aux étuveuses de riz	Production agro-sylvo-pastorale	1,04

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Appui à la démocratie au Burkina Faso	Santé	0,613
Appui à l'éducation de base au Burkina Faso	Education et formation	10,003
Unité d'appui au programme - Bénin/Burkina Faso 2011-2015	Environnement eau et assainissement	0,634
Agence Danoise pour le Développement International		39,380
Programme sectoriel eau et assainissement	Environnement eau et assainissement	9,095
Programme de Croissance Économique dans le Secteur Agricole - PCESA 2013-2018	Production agro-sylvo-pastorale	12,05
Appui budgétaire	Gouvernance économique	10,403
LAG : appui petits projets	Environnement eau et assainissement	0,305
Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance au Burkina Faso	Gouvernance administrative et locale	7,527
Agence Française de Développement		101,627
Programme de coopération SCAC sur crédits d'intervention (P185 et P209)	Environnement eau et assainissement	0,895
Appui aux instituts de recherche au Burkina Faso (IRD, CIRAD)	Transformations industrielles et artisanales	4,423
Aide Alimentaire	Travail, emploi et protection sociale	1,105
Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) Phase II	Education et formation	0,113
Programme de sécurité alimentaire à l'Est	Production agro-sylvo-pastorale	0,820
Fonds d'Etudes et de Renforcement de capacité FERC III	Gouvernance administrative et locale	0,175
CZZ1791 01 F Renforcement de capacité de l'Autorité du bassin de la volta (ABV)	Environnement eau et assainissement	0,045
Partenariat mondial pour l'éducation (PME)	Education et formation	25,995
Programme d'appui à la couverture du risque maladie Mutuelles santé	Santé	0,112
UICN-PACO / gestion des terroirs	Environnement eau et assainissement	0,11
Sécurisation foncière à l'Ouest	Environnement eau et assainissement	1,828
Renforcement de capacité de la DDRE	Environnement eau et assainissement	0,087
Augmentation de la capacité de production du barrage de Ziga et extension du réseau d'adduction et de distribution d'eau à Ouagadougou -phase 2	Transformations industrielles et artisanales	6,636
Projet de développement durable de Ouagadougou (PDDO)	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	7,962
Projet d'appui aux politiques de santé et de population	Santé	3,643
Appui budgétaire du programme économique régional PER UEMOA	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	22,119
Appui Budgétaire Général (ABG) 2012-2014	Gouvernance économique	7,188
ACEP Programme d'assistance technique	Commerce et services marchands	0,152
Projet d'amélioration de la mobilité à Ouagadougou – PAMO	Environnement eau et assainissement	0,091
Programme d'appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels au Burkina Faso (PAPS-EFTP)	Education et formation	1,094
Projet de raccordement au réseau électrique principale des centres secondaires du Burkina	Transformations industrielles et artisanales	16,401

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Appuis aux ONG françaises intervenant au Burkina Faso	Gouvernance administrative et locale	0,620
Agence suédoise de Développement International		7,212
Programme d'Appui au Secteur Forestier du Burkina (PASF BKF/019)	- Gouvernance économique - Environnement eau et assainissement	2,073
Appui au plan d'action 2013-2015 de mise en œuvre de la "politique nationale des projets et programmes"	Gouvernance administrative et locale	5
Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) pour la période 2010-2015	Environnement eau et assainissement	0,138
Association Internationale de Développement		296,785
Quatrième Crédit d'Appui à la Croissance et à la Compétitivité (ABG)	Gouvernance économique	152,685
Projet Pôle de Croissance de Bagré	Production agro-sylvo-pastorale	13,9
Projet de santé de la reproduction	Santé	4,9
BF-Regional training Ctr 2IE SIL (FY08)	Education et formation	0,3
Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP)	Production agro-sylvo-pastorale	21,6
'Education Sector Support Project	Education et formation	7,3
Programme d'Investissement Forestier (PIF)	- Production agro-sylvo-pastorale - Transformations industrielles et artisanales	0,5
Projet "Emploi des jeunes et développement des compétences"(PEJDC)	Education et formation	4,9
Community based rural Développement II	Environnement eau et assainissement	16,8
Projet d'appui au développement du secteur minier	Transformations industrielles et artisanales	6,3
Projet de filets sociaux	Travail, emploi et protection sociale	5,6
Projet d'amélioration de la productivité Agricole et la Sécurité Alimentaire (PAPSA)	Production agro-sylvo-pastorale	8,2
Projet d'appui au secteur de l'électricité	Transformations industrielles et artisanales	6
Projet d'infrastructures aéroport de Donsin	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	11,7
Programme d'Appui aux Collectivités locales (PACT)	Gouvernance administrative et locale	
Projet Sectoriel eau en milieu urbain (Urban Secteur Water Project)	Environnement eau et assainissement	29,3
Projet de Modernisation de l'Administration Publique	Gouvernance administrative et locale	6,8
Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique		3,135
Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni	Production agro-sylvo-pastorale	1,462
AEP Ouagadougou-Ziga	Environnement eau et assainissement	0,438
Projet de construction du CHR de Ziniaré	Santé	1,234
Banque Islamique de Développement		19,6
Projet de développement rural intégré plateau central	Environnement eau et assainissement	1,3
Projet d'électrification solaire rurale	Transformations industrielles et artisanales	0,06
Ouagadougou suburban areas development project		0,1
Projet de construction de cité universitaire cplt	Education et formation	0,04

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Projet d'Appui à l'Enseignement Primaire Bilingue	Education et formation	0,4
Projet route Dédougou-Tougan	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	7,5
BUILDING RESILIENCE TO RECURRING FOOD INSECURITY PROGRAM		2,2
Projet National de Renforcement des Services Santé de Base	Santé	0,7
Projet de développement de l'éducation de base (phase 4)	Education et formation	5,6
Projet de Développement de l'Elevage Laitier dans la zone Périurbaine dans la ville de Ouagadougou	Production agro-sylvo-pastorale	0,6
Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni	Production agro-sylvo-pastorale	1,1
Banque Ouest-Africaine de Développement		30,537
Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni	Production agro-sylvo-pastorale	0,264
Programme d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole	Production agro-sylvo-pastorale	0,217
Valorisation de l'eau dans le nord par l'aménagement de périmètres irrigués autour des barrages d'Andekanda, Pensa et Iptougou au Burkina Faso	Production agro-sylvo-pastorale	2,013
Adaptation aux changements climatiques par l'aménagement des bas-fonds dans les provinces du Ziro, du Sanguié, du Boulkiemdé et des Balés	Production agro-sylvo-pastorale	0,293
Projet de réhabilitation et d'extension des installations de traitement d'eau potable de Paspanga et de sa zone d'influence à Ouagadougou	Environnement eau et assainissement	2,81
Projet d'aménagement de la section urbaine de la RN04 allant du croisement RN04/RN03 à l'échangeur de l'est de Ouagadougou au Burkina Faso	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	5,341
Projet d'implantation d'une unité de production de farine et de son blé à Bobo-Dioulasso par la société Moulins du Sahel Burkina Faso (MDS SA)	Transformations industrielles et artisanales	2,952
Importation de matières premières par la société Ciments de l'Afrique Burkina Faso pour la production de ciment à commercialiser au Burkina Faso	Commerce et services marchands	2,041
Free limit-LCB 5ème ligne refinancement en faveur de Fidélis	Commerce et services marchands	4,046
ACR 5ème ligne refinancement en faveur de Fidélis Finance BF	Commerce et services marchands	2,697
Etudes prospectives barrages, périmètres irrigués à Ganzourgou	Production agro-sylvo-pastorale	0,072
Renforcement de la capacité de production de la centrale de Bobo II	Transformations industrielles et artisanales	0,038
projet de renforcement du réseau assainissement ouaga et reconstruction infrastructures routières.	Environnement eau et assainissement	0,042
PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE YEGUERESSO - DIEBOUGOU et bretelle de HAMELE	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	
Projet de renforcement des capacités de la centrale de Komsilga	Transformations industrielles et artisanales	0,782
Projet de construction de la route Ouahigouya Thiou frontière du Mali	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	3,233
PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE DE SOUM / BOULKIEMDE	Production agro-sylvo-pastorale	0,342
Aménagement Hydraulique-Agricole dans la Région du Liptako NGourma Phase III	Production agro-sylvo-pastorale	3,346
Bornefonden		1,817

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Santé et Nutrition	Santé	0,184
Wash in school	Environnement eau et assainissement	0,064
Projet Grandir Sans Violence (GSV)	Education et formation	0,021
Projet d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes (PADEJ)	Travail, emploi et protection sociale	0,045
Projet Improvement of girls Education (PIGE)	Education et formation	0,074
Projet Bissongo	Education et formation	0,03
Programme sécurité alimentaire et activités génératrices de revenus	Travail, emploi et protection sociale	0,134
Programme de promotion des droits des enfants et protection des enfants	Gouvernance administrative et locale	0,08
Programme Education	Education et formation	0,375
Projet DIPE (Développement Intégré de la Petite enfance)	Education et formation	0,51
Projet Community Involvement for the Quality of Education (CIQUE)	Education et formation	0,296
Catholic Relief Services		12,114
FOOD FOR PROGRESS-MONETIZATION	Production agro-sylvo-pastorale	-1,547
Community Development Fund (CDF)	Environnement eau et assainissement	1,45
Families Achieving Sustainable Outcomes (Extention)	Environnement eau et assainissement	5,109
REGIS AG	Production agro-sylvo-pastorale	0,063
Fonctionnement CRS	Gouvernance administrative et locale	0,609
Alisteqlal in-hanan	Travail, emploi et protection sociale	0,505
Burkina Faso survey fees	Education et formation	0,013
Recolte L. Brands contribution	Production agro-sylvo-pastorale	0,119
Helping hands phase IV	Travail, emploi et protection sociale	0,063
Kom Yilma	Environnement eau et assainissement	1,264
GAVI CSO HSFP project	Santé	0,055
MCF Expanding Financial Inclus	Commerce et services marchands	0,513
FOOD FOR PROGRESS-CASH AWARD	Production agro-sylvo-pastorale	2,01
TOMS 1 CASH - TOMS Choes	Education et formation	0,345
BF-Malian Refugee Response II	Travail, emploi et protection sociale	0,604
Burkina Faso SDF FY 00	Gouvernance administrative et locale	0,025
Helping hands phase III	Travail, emploi et protection sociale	0,022
Burkina Faso helping hands pro	Travail, emploi et protection sociale	0,513
General Operating fund	Gouvernance administrative et locale	0,369
Compassion Internationale		1,231
Fonds d'équipement des CDE	Gouvernance administrative et locale	0,314
Projet alimentation en énergie solaire du forage	Environnement eau et assainissement	0,003
Projet de forage	Environnement eau et assainissement	0,101

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Construction de toilette	Environnement eau et assainissement	0,007
Distribution de filtre à eau	Environnement eau et assainissement	0,031
Sensibilisation des parents et enfants sur le cas d'abus faits aux enfants	Education et formation	0,004
Projet de construction d'une bibliothèque, d'une salle d'informatique et mise en place d'un cyber centre	Education et formation	0,051
Frais d'évacuation sanitaire	Santé	0,007
Organisation d'un camp d'adolescent au cluster	Education et formation	0,072
Sensibilisation et distribution de moustiquaires	Santé	0,091
Production et commercialisation de soumbala et de patte d'arachide	Commerce et services marchands	0,009
Installation de moulin à grain	Commerce et services marchands	0,008
Production et vente de savon IGP	Commerce et services marchands	0,017
Embouche ovine IGP	Production agro-sylvo-pastorale	0,012
Projet d'énergie solaire	Transformations industrielles et artisanales	0,021
Construction de salles de classes	Education et formation	0,048
Vaccination contre la méningite HH	Santé	0,119
Education en matière de VIH/HIV 105	Santé	0,032
Complément frais de scolarité	Education et formation	0,274
Coopération Chinoise-Taiwanaise		26,861
Renforcement des capacités logistiques du 25 ^{ème} RPC et des forces Armées Nationales(FAN)	Gouvernance administrative et locale	0,514
Projet de santé/nutrition, jardinage et lutte contre le trachome en milieu scolaire (Chine Taïwan)	- Production agro-sylvo-pastorale - Santé	0,033
CPECI		0,546
AEI / RFN	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	1,156
Projet d'appui à l'éducation et à l'alphabétisation par l'éclairage PV-LFP-Led (une lampe pour l'Afrique)	Transformations industrielles et artisanales	2,57
Appui au développement durable	Environnement eau et assainissement	0,642
Projet d'appui à l'éducation et à l'alphabétisation (PAEBA)	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,642
Projet de promotion de l'enseignement de la langue chinoise (PPLC)	Education et formation	0,385
Renforcement de Capacités de suivi et d'évaluation de l'Ambassade	Gouvernance administrative et locale	0,321
Renforcement des capacités du suivi-évaluation du secrétariat permanent des engagements nationaux (SPEN)	Education et formation	0,514
Appui à la consolidation des acquis et à la valorisation de la production dans le cadre des Engagements nationaux (CA/EN)	Production agro-sylvo-pastorale	2,57
Projet renforcement de la sécurité informatique et de la communication (PRSIC)	Infrastructures de transport, de communication	0,257

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
	et d'habitat	
EPS/CSP	Transformations industrielles et artisanales	1,285
Projets à l'initiative de l'ambassade	Santé	1,542
Bourses d'études	Education et formation	0,202
Projet de construction de centres de santé et de promotion sociale (CSPS) et centres médicaux	Santé	1,285
Assistance technique à la gestion de l'hôpital national Blaise COMPAORE	Santé	0,771
Arrangement particulier relatif à la subvention médicale	Santé	0,642
Mission Médicale Chinoise	Santé	1,028
PRP III/MA	Production agro-sylvo-pastorale	5,141
Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle (PRFP)	Education et formation	4,498
Assistance Technique au MAH pour la gestion des réseaux d'irrigation et de l'exploitation rizicole à Bagré	Production agro-sylvo-pastorale	0,308
Coopération Française		2,03
Appui à la mobilité étudiante, renforcement des capacités des cadres de l'administration et des OSC	Gouvernance administrative et locale	0,703
PROJET FONDS DE SOLIDARITE PRIORITAIRE (FSP)	Travail, emploi et protection sociale	1,327
Coopération Italienne		6,643
Projet de dragage, assainissement et développement du bassin hydrographique de Dori	- Production agro-sylvo-pastorale - Environnement eau et assainissement	1,247
Amélioration de l'apiculture pour la sécurité alimentaire dans les provinces de Gnagna, Komondjari, Tapoa, Kéné Dougou et Léraba	Gouvernance économique	1,104
Renforcement de la justice des mineurs au Burkina Faso. Projet en appui au Tribunal des mineurs de Bobo Dioulasso.	Gouvernance administrative et locale	0,203
Sur les chemins de la santé : projet de lutte contre la malnutrition	Santé	0,719
Santé et nutrition de la mère et de l'enfant dans la région du Centre Ouest	Santé	0,413
Semer l'Avenir. La connaissance au profit de la sécurité alimentaire	Gouvernance économique	0,539
Amélioration de la sécurité alimentaire et empowerment de la femme au Boulgou	Gouvernance économique	0,131
BanFGM : pour l'élimination des Mutilations Génitales Féminines	Gouvernance administrative et locale	0,747
Aide-moi à exister. Soutenir la modernisation de l'état civil au Burkina Faso à travers le programme Bravo	Travail, emploi et protection sociale	0,135

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
L'éducation et l'hygiène-stratégie pour une croissance adéquate des enfants en milieu rural au Burkina Faso	Santé	0,72
Femmes et développement rural inclusif comme moyen pour parvenir à la sécurité alimentaire au Burkina Faso	Gouvernance économique	0,679
Coopération Japonaise		15,031
Aide Alimentaire	Travail, emploi et protection sociale	3,119
Autre Programme de stage	Education et formation	1,087
Autre Programme de Volontaires	Environnement eau et assainissement	0,074
Conseillère à la coordination des projets TICAD pour le développement des Infrastructures du Transport et de l'Energie à l'UEMOA	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,084
Conseiller Technique auprès du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)	Education et formation	0,062
Conseiller Technique auprès du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	Production agro-sylvo-pastorale	0,104
Projet de construction du centre de formation pour les filles et femmes non scolarisées et/ou déscolarisées	Education et formation	0,075
Projet d'aménagement de l'équipement médical du centre médical Béthanie à Fada N'gourma	Santé	0,067
Projet d'extension du centre médical Sakina dans le quartier Nagrin à Ouagadougou	Santé	0,08
Le Projet de réalisation de forages dans 4 villages de la commune de Bousé, Province du Kourwéogo, Région du Plateau-Central	Environnement eau et assainissement	0,05
Projet d'interconnexion des systèmes douaniers entre Togo et Burkina Faso	Commerce et services marchands	1,82
Projet de renforcement de la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et de promotion de l'hygiène et l'assainissement en milieu rural Phase II (PROGEA II)	Environnement eau et assainissement	1,512
Projet de Plan Directeur de l'Aménagement des Réseaux Logistiques pour l'Anneau de Croissance en Afrique de l'Ouest	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	1,965
Projet d'Appui à l'amélioration de la Gestion des établissements scolaires à travers le COGES	Education et formation	0,753
Projet de renforcement des stratégies et des pratiques de l'enseignement dans les centres de formation des Elèves-Maîtres (PROSPECT)	Education et formation	0,472

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Projet de construction d'un centre de formation et de promotion agro-sylvo-pastorale dans la commune de Dapelogo, province de l'Oubritenga, région du Plateau-Central	Production agro-sylvo-pastorale	0,078
Amélioration de la productivité alimentaire et des revenus des ménages à travers la création et la promotion des sites de référence	Production agro-sylvo-pastorale	0,178
Projet pour la mise en place d'un modèle de promotion des cultures par l'utilisation du phosphate naturel du Burkina Faso	Production agro-sylvo-pastorale	0,072
Projet d'étude pour l'élaboration du programme national de développement de bas-fonds	Production agro-sylvo-pastorale	0,856
Projet de renforcement de la production du sésame au Burkina Faso	Production agro-sylvo-pastorale	2,513
Coopération autrichienne		5,358
Burkina Faso inclusif: inclusion de personnes handicapées pour le développement	Travail, emploi et protection sociale	0,284
20807-00/2016 Programme d'appui à la politique sectorielle/Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (PAPS/EFTP)	Education et formation	0,639
2465-00/2013- Projet Éducation et Formation pour un Développement Endogène (EFORD III)	Education et formation	0,751
2682-00/2016	Travail, emploi et protection sociale	1,563
2675-01/2013	Environnement eau et assainissement	0,139
Projet de promotion de l'irrigation goutte à goutte (PPIG)	Production agro-sylvo-pastorale	
strengthening the evidence base on social norms and gender equality in Burkina Faso (SIGI-OCDE)	Travail, emploi et protection sociale	0,426
Programme de Développement Régional dans la Boucle du Mouhoun, phase (III) (2013-2016)	Environnement eau et assainissement	0,852
Amélioration de la sécurité alimentaire	Production agro-sylvo-pastorale	0,23
Programme autrichien d'éducation supérieure et de recherche pour le développement (APPEAR)	Education et formation	0,216
strengthening the honey and beeswax value chain		0,088
Next level organic dried mango production	Commerce et services marchands	0,062
sécurité alimentaire et génération de revenus dans les régions péri-urbaines	Production agro-sylvo-pastorale	0,045
solidarité et mobilisation des communautés pour améliorer la santé, la nutrition et les chances de survie (SOLI-SAN)	Santé	0,056
Coopération suédoise		17,223

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Programme d'Appui au Secteur Forestier du Burkina (PASF BKF/019)	- Gouvernance économique - Environnement eau et assainissement	2,073
Appui au Plan d'action 2013-2015 de mise en œuvre de la Politique Nationale des Droits Humains et de la Promotion Civique (MDHPC)	Travail, emploi et protection sociale	0,738
Appui au "Plan d'action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau-PAGIRE pour la période 2010-2015	Environnement eau et assainissement	0,138
Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) (Nouveau) 2016-2030	Environnement eau et assainissement	11,476
Appui à la Statistique à travers le projet <<Enquête Multisectorielle Continue au Burkina Faso (EMC-BF)/ 51200020	Travail, emploi et protection sociale	0,295
Appui au "projet de Réduction de la vulnérabilité des petits barrages aux changements climatiques en vue d'optimiser leur contribution à la sécurité alimentaire pour la période 2010-2012"	Environnement eau et assainissement	0,284
Appui au Projet de réalisation du 5eme Recensement de l'Habitat et de la Population au Burkina Faso 2016 (RGPH) 2016		2,215
Corée du Sud		0,089
Appui institutionnel de la Corée du Sud	Gouvernance administrative et locale	0,089
Direction du Développement et de la Coopération		27,733
Micro actions/Crédit global	- Education et formation - Gouvernance administrative et locale - Santé	0,197
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Education et formation	1,747
Aide budgétaire général	Gouvernance économique	
Appui budgétaire général Autres SECO	Gouvernance administrative et locale	8,788
Gestion de Bureau	Gouvernance administrative et locale	1,317
Culture	Travail, emploi et protection sociale	0,665
Gouvernance et Démocratie (décentralisation)	Gouvernance administrative et locale	9,587
Genre	Travail, emploi et protection sociale	0,526
Appui à la société civile	Gouvernance administrative et locale	
Développement économique local	Gouvernance économique	4,355
Valorisation des compétences	Education et formation	0,546
FAD/BAD		14,502
Projets de routes de désenclavement	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	8,907
Projet appui filière coton-B-FASO	Production agro-sylvo-pastorale	0,006
ETUDE DE REHABILITATION BS NARE	Environnement eau et assainissement	0,048

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
BURKINA FASO RENFORCEMENT RESILIENCE INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	Production agro-sylvo-pastorale	0,951
PROJET APPUI AU POLE DE CROISSANCE DE BAGRE (PAPCB)	Production agro-sylvo-pastorale	4,587
Fonds Africain de Développement		37,381
PREPARATION PPG PGFC/REDD+ FIP BURKINA	Environnement eau et assainissement	0,128
PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL DANS LES RÉGIONS DES CASCADES, DU CENTRE-OUEST, DU CENTRE-SUD ET DU SAHEL (4R)	Environnement eau et assainissement	3,803
Projet Facilitation Corridor (PFC)	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	9,972
PROJET DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ELECTRIQUES ET D'ELECTRIFICATION RURALE (PRIELER)	Transformations industrielles et artisanales	1,363
Assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou	Environnement eau et assainissement	20,953
Projet Gestion Participative Forêts	Environnement eau et assainissement	1,159
Fonds Européen de Développement		128,484
Technical cooperation facility II-PIR 10ème FED	Gouvernance administrative et locale	1,155
Support to regional economic integration and trade	Gouvernance administrative et locale	1,285
Projet d'appui aux commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour la facilitation des transports	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	1,814
Protection des mineurs migrants non accompagnés en Afrique de l'Ouest	Travail, emploi et protection sociale	0,203
Assistance technique liée aux projets (UE)	Gouvernance administrative et locale	5,115
Appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest	Production agro-sylvo-pastorale	0,199
Programme d'appui aux parcs de l'Entente (PAPE)	Environnement eau et assainissement	3,909
Programme régional de gestion durable des terres d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest	Environnement eau et assainissement	1,153
Lignes budgétaires thématiques: Acteurs non Étatiques et Autorités locales	Gouvernance administrative et locale	0,289
Lignes budgétaires thématiques: droits humains	Gouvernance administrative et locale	0,814
Lignes budgétaires thématiques: Sécurité alimentaire	Gouvernance économique	3,597
Lignes budgétaires thématiques: Environnement	Environnement eau et assainissement	0,038
Global allocation to support communication and visibility activities on the impact and results of EU development cooperation in Africa, Caribbean and Pacific (ACP) countries	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,051
Study facility	Gouvernance administrative et locale	0,038
Intra ACP EC energy facility	Transformations industrielles et artisanales	0,266
Mise en place de mesures de sécurité du patient dans les centres hospitaliers régionaux du Burkina Faso	Santé	

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
10th EDF Water Facility Sanitation projects (CfP) and Pooling Mechanism	Environnement eau et assainissement	0,723
Partnerships for Capacity Development in the ACP Water and Sanitation Sector Project Grants under 10th EDF ACP-EU Water Facility	Environnement eau et assainissement	0,04
Water Facility 10ème FED	Environnement eau et assainissement	1,221
Facilité Energie 10ème FED	Transformations industrielles et artisanales	0,71
Support to the global climate change alliance Under the 10th EDF intra-ACP Financial framework	Environnement eau et assainissement	
INTRA-ACP/ACP-UE Energy facility II budget increase	Transformations industrielles et artisanales	0,907
Facilité de coopération technique du 11ième FED	Gouvernance administrative et locale	0,037
Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso	Gouvernance économique	6,01
Mise en place d'un laboratoire P4 au sein du centre Muraz	Santé	2,267
Programme d'appui à la politique sectorielle (PAPS) santé au Burkina Faso	Santé	2,607
Appui aux services de l'Ordonnateur national	Gouvernance administrative et locale	2,405
Programme d'appui au développement du secteur privé (PADSP)	Commerce et services marchands	2,276
Programme d'appui à la Décentralisation et aux investissements communaux (PADIC)	Gouvernance administrative et locale	1,205
Appui sectoriel infrastructures et transports	- Travail, emploi et protection sociale - Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	5,609
Programme d'Appui au Renforcement de la Gestion des Finances Publiques et des Statistiques (PAR-GS)	Gouvernance économique	1,193
Projet de Production solaire Photovoltaïque de Zagtoui	Transformations industrielles et artisanales	7,416
Programme d'Appui à la Politique Nationale de Justice au Burkina Faso (PAPNJ)	Gouvernance administrative et locale	2,389
Appui au festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO): organisation des éditions 2013 et 2015 et renforcement des capacités	Travail, emploi et protection sociale	0,215
Programme d'appui à la politique sectorielle- Approvisionnement en eau potable et assainissement (PAPS-AEPA 2009-2014)	Environnement eau et assainissement	6,935
Appui institutionnel infrastructures - transports et achèvement des travaux engagés dans le cadre du 9ème FED.	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,109
State building contract	Gouvernance économique	64,267
Fonds International de Développement Agricole		6,208
Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural centre nord et est (NEERCAMBA)	- Production agro-sylvo-pastorale - Environnement eau et assainissement	2,259
Projet d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural (PASPRU)	Production agro-sylvo-pastorale	2,577
Projet d'appui aux filières agricoles (PROFIL)	Production agro-sylvo-pastorale	1,371
Fonds Koweïtien		0,89

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE YEGUERESSO - DIEBOUGOU et bretelle de HAMELE	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,89
Fonds Monétaire International		32,044
43ème convention FMI	Gouvernance économique	6,357
42ème convention FMI	Gouvernance économique	25,686
Fonds OPEP		0,753
Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni	Production agro-sylvo-pastorale	0,081
Ziniare Regional Health Centre Project	Santé	0,672
Fonds Saoudien		5,923
Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni	Production agro-sylvo-pastorale	3,555
Projet de construction de route Koudougou-Dédougou	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	2,368
Fonds des Nations Unies pour l'enfance		26,43
WC BF WASH MENAGE REGION	Environnement eau et assainissement	5,21
PROTECTION DE L'ENFANCE	Travail, emploi et protection sociale	3,853
Programme éducation de base	Education et formation	5,443
Santé et Nutrition	Santé	11,922
Fonds des Nations Unies pour la population		13,091
Appui à la coordination du programme. (BFA7A11A)	Non affecté/ non spécifié	3,266
Produit 3. Les capacités nationales en matière de soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) y compris dans les situations d'urgences humanitaires sont renforcées (BFA7R21A)	Santé	1,257
BFA7P11A Produit 5 Renforcement des capacités nationales et régionales en intégration de la dynamique de populations en lien avec la santé de la reproduction, l'égalité de genre dans les politiques de développement	Santé	1,395
Produit 2: L'accès et la demande pour les contraceptifs modernes et des services de planification familiale de qualité pour les femmes et les jeunes vulnérables, y compris dans les situations humanitaires sont améliorées	Santé	4,12
Produit 3: Les capacités nationales pour l'offre des services de santé reproductive et la prévention du VIH/IST pour les jeunes et les adolescents y compris les populations clés (personnes vivant avec un handicap) sont renforcées	Santé	0,575
BFA7U608les capacités nationales pour renforcées pour l'offre de services de santé de la reproduction et de prévention du VIH aux jeunes et aux adolescents y inclus les groupes vulnérables et les groupes marginalisés	Santé	0,575
Produit 4: Le cadre juridique national et les capacités opérationnelles en faveur de l'égalité des sexes, droits sexuels et reproductifs et de la promotion de l'abandon des violences basées sur le genre sont renforcés	Gouvernance administrative et locale	1,902
GIZ		8,486

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Programme de Développement de l'Agriculture (PDA)	Production agro-sylvo-pastorale	2,624
Programme de Décentralisation et de Développement Communal (PDDC)	Environnement eau et assainissement	2,116
Programme Eau et Assainissement dans les petites et moyennes villes (PEA)	Environnement eau et assainissement	1,727
Programme Droits humains/Protection des enfants et promotion de leurs droits (PRO-ENFANT)		1,238
Programme bonne gouvernance financière (PRBGF)		0,781
Grand Duché du Luxembourg		19,527
Mandat SOS faim	Travail, emploi et protection sociale	0,281
Projet d'Autonomisation du Dispositif d'Alphabétisation des Hauts-Bassins (BKF/014) clôture en 03/2014	Education et formation	0,315
Appuis à des projets proposés par des ONG et Associations	Gouvernance administrative et locale	4,485
BKF/021 Projet d'appui au développement des technologies de l'information et de la communication	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,378
Projet d'appui au plan stratégique de renforcement de la transfusion sanguine au Burkina (BKF/020)	Santé	1,539
Appui à la mise en œuvre de la Politique Nationale en matière d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (BKF/018) 2009-2013	Education et formation	12,048
Projet d'amélioration de l'élevage des Zébu Azawak et de gestion durable des ressources pastorales BKF/017	Production agro-sylvo-pastorale	0,459
second inventaire Forestier National (2009-2012)-BKF/015	Environnement eau et assainissement	0,019
Helen Keller International		1,929
La Patate Douce à Chair Orange pour améliorer la santé de l'enfant (AGRANDIS: Agriculture and Nutrition for Improved Child Survival) (Fondation M. A. Cargill)	- Production agro-sylvo-pastorale - Santé	0,191
Projet de gestion des morbidités liées à la filariose lymphatique et au trachome	Santé	0,518
Prévention de la Malnutrition à travers des stratégies intégrées (PROMIS: Prevention of malnutrition through innovative approaches) (DFATD/Coopération canadienne via IFPRI)	Santé	0,355
Projet d'appui à la supplémentation en vitamine A	Santé	0,12
Promotion des légumes traditionnels africains (TAV)	Production agro-sylvo-pastorale	0,05
Projet d'appui à la production vivrière amélioré (CHANGE: Creating homestead agriculture for nutrition and gender equity)	- Production agro-sylvo-pastorale - Santé	0,344
Projet d'appui à la fortification de l'huile et de la farine de blé	Santé	0,347
Helvetas Burkina Faso		2,007
Assainissement Gnagna /IRC	Environnement eau et assainissement	0,181
DBVAC		0,036
Programmes Eau et Assainissement	Environnement eau et assainissement	0,158
Promotion de l'Education non formelle (PENF)	Education et formation	0,194

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Projet Djigui FIP Formation	Education et formation	0,105
Projet DEPAC	Travail, emploi et protection sociale	1,038
Coton Bio	Production agro-sylvo-pastorale	0,291
Inde		0,129
Projet de ligne de crédit en dollars	Commerce et services marchands	0,129
KFW		29,703
Projet Hydraulique Villageoise- Est (PHV Est)	Production agro-sylvo-pastorale	4,823
Assainissement de Bobo Dioulasso	Environnement eau et assainissement	5,568
Réhabilitation de la RN16 Koupèla-Grenze Togo	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	3,109
2007 70 230 Programme d'eau potable et d'assainissement en milieu urbain et semi urbain (BM)	Environnement eau et assainissement	0,041
2011 65 315 Agriculture durable	Production agro-sylvo-pastorale	1,6
2008 66 400 Programme d'eau potable et d'assainissement en milieu urbain et semi urbain II (VPT)	Environnement eau et assainissement	0,633
2004 66 334 Assainissement collectif Bobo Dioulasso Phase II	Environnement eau et assainissement	0,013
2009 65 315 Appui à l'assainissement de base en milieu urbain et semi urbain	Environnement eau et assainissement	0,708
1998 66 534 AEP - FADA N'GOURMA	Environnement eau et assainissement	0,134
1999 70 021 AEP Fada N'Gourma, BM	Environnement eau et assainissement	0,102
Appui Budgétaire Sectoriel Eau potable et Assainissement BM	Environnement eau et assainissement	0,053
Fonds enfants IV	Education et formation	3,764
Fonds Enfants III	Travail, emploi et protection sociale	0,377
Décentralisation et Développement communal (FICOD VI/FPDCT)	Gouvernance administrative et locale	5,778
Aménagement des bas- fonds au Sud-Ouest et dans la Sissili (PABSO II)	Production agro-sylvo-pastorale	0,075
Développement Agricole Durable	Production agro-sylvo-pastorale	2,582
Programme d'eau potable et d'assainissement en milieu urbain et semi urbain	Environnement eau et assainissement	0,332
Lutheran World Relief		0,277
Projet d'appui au renforcement des capacités techniques et institutionnelles de l'union des groupements Naam de Koumbri et de ses démembrements pour une meilleure productivité agricole	Production agro-sylvo-pastorale	0,081
Projet de renforcement des capacités techniques et organisationnelles de l'Union Départementales des Groupement de Producteurs de Maïs (UDGPM) de Zabré	Environnement eau et assainissement	0,082
Projet résilience plus pilote: «les communautés conduisent le relèvement à la crise alimentaire au Sahel" en partenariat avec la Fédération des Diéma Tin Tua (FDTT) dans l'est	Gouvernance économique	0,113
Lux-développement		3,976
BKF/022 Appui au PDSEB	Education et formation	2,45

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Programme d'Appui au Secteur Forestier du Burkina (PASF BKF/019)	- Gouvernance économique - Environnement eau et assainissement	1,525
Millennium Challenge Account- Burkina Faso		0,179
MCC Infrastructure and Roads project		0,113
MCC Monitoring and Evaluation		0,06
Groupement ASELA		0,006
Organisation Mondiale de la Santé		5,639
Appui à la santé/Plan de travail annuel OMS	Santé	5,639
Organisation Néerlandaise de Développement		3,616
WC BF WASH MENAGE REGION	Environnement eau et assainissement	0,363
WC BF RE GIZ NAMA PROPOSAL	Transformations industrielles et artisanales	0,026
SE 4 ALL	Transformations industrielles et artisanales	0,134
BF SUB OFID GAZORIZ	Transformations industrielles et artisanales	0,045
SUB WC BF ABPP II Biogaz	Transformations industrielles et artisanales	0,274
SUB BF AGRI DGIS EBA	Production agro-sylvo-pastorale	0,325
Projet Lighting Africa	Transformations industrielles et artisanales	0,061
Projet d'appui à l'amélioration de la mobilité du bétail et des revenus des agro-pasteurs par l'utilisation de la téléphonie mobile et de l'imagerie satellitaire - MODHEM	Production agro-sylvo-pastorale	0,504
Programme DRYDEV (développement des zones arides)	Production agro-sylvo-pastorale	0,297
BF BMGF Sub Grp Realizing Agri	Production agro-sylvo-pastorale	0,243
WC BF AGRI-COWI-ETUDE PCES	Production agro-sylvo-pastorale	0,038
WC BF TAI WP LEADERS	Production agro-sylvo-pastorale	0,033
BF ILRI	Production agro-sylvo-pastorale	0,008
BF AGRI-CR-HORTICULTURE-AG	Production agro-sylvo-pastorale	0,532
BF Taiwan GAZORIZ BAMA		0,134
BF AGRI PAVI COWI	Production agro-sylvo-pastorale	0,037
WC BF Sub WAP/PAPE BFKV	Production agro-sylvo-pastorale	0,176
WCA BF ONEA	Environnement eau et assainissement	0,14
WC BF AGRI-REGIS-AG	Production agro-sylvo-pastorale	0,236
Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture		6,233
GCP/BKF/054/LDF : Integrating climate resilience into agricultural and pastoral production for food security in vulnerable rural areas through the Farmers Field School approach (FSP)	Production agro-sylvo-pastorale	0,797

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
OSRO/RAF/605/BEL : Réduire la vulnérabilité des moyens d'existence agricoles à travers l'approche "Caisses de Résilience" au Sahel	Production agro-sylvo-pastorale	0,072
GCP/BKF/055/EC : Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Burkina Faso (PSANBF) composante 1 : « Amélioration des disponibilités et de l'accessibilité alimentaire et monétaire »	Production agro-sylvo-pastorale	1,959
GFEE/BKF/001/LDF GEF-LDCF Fees for « FAO Burkina Faso »	Production agro-sylvo-pastorale	0,002
GCP/RAF/461/SPA : « Building Capacity of ECOWAS for effective CAADP Implementation in West Africa »	Production agro-sylvo-pastorale	0,062
GCP/GLO/626/EC BABY 03 : Capacity Development for Agricultural Innovation Systems (CDAIS)	Production agro-sylvo-pastorale	0,068
OSRO/RAF/606/EC / Analyse des dispositifs locaux de Réduction de risques de catastrophe (RRC) pour la promotion et la mise à l'échelle d'initiatives locales innovantes en faveur de la résilience des communautés vulnérables au Sahel	- Production agro-sylvo-pastorale - Gouvernance administrative et locale	0,035
OSRO/GLO/501/USA : Emergency assistance for prevention and control of H5N1 HPAI in West and Central Africa	Production agro-sylvo-pastorale	0,124
FMM/GLO/113/MUL: FMM support to SO3 - Reduce Rural Poverty through information, participatory communication and social mobilization for rural women, men and youth	Production agro-sylvo-pastorale	0,141
FMM/GLO/112/MUL: Appui à l'objectif stratégique 2 «intensifier et améliorer la fourniture de biens et services provenant de l'agriculture, de la foresterie et des pêches de manière durable»	Production agro-sylvo-pastorale	0,335
TCP/RAF/3602: Assistance technique pour le renforcement du système alimentaire du quinoa - Phase II	Production agro-sylvo-pastorale	
TCP/INT/3604: Appui pour une meilleure planification de l'irrigation dans le cadre de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (SIIP)	Travail, emploi et protection sociale	
TCP/RAF/3507: Support to the regional initiative on resilience in the Sahel and Horn of Africa	Production agro-sylvo-pastorale	0,014
TCP/BKF/3604: Appui au développement des légumineuses dans les régions du Centre-Nord et du Nord	Production agro-sylvo-pastorale	
TCP/BKF/3602/C1: TCPF: Elaboration du Cadre de Programmation Pays 2017-2020 de la FAO au Burkina Faso	Production agro-sylvo-pastorale	
TCP/BKF/3601: Assistance préparatoire au Recensement Général de l'Agriculture (RGA)	Production agro-sylvo-pastorale	0,019
TCP/BKF/3501 Validation et dissémination de systèmes intégrées d'aquaculture-agriculture (rizipisciculture et autres) à travers l'approche «champs-écoles des producteurs»	Production agro-sylvo-pastorale	0,152
TFD-16/BKF/003 - Projet d'appui à la production animale dans la commune de Mané (PAPA/M)	Production agro-sylvo-pastorale	0,008

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
TFD-16/BKF/002 - Projet d'appui à la production animale dans la commune de Koupéla (PAPA/K)	Production agro-sylvo-pastorale	0,008
TFD-16/BKF/001 - Projet d'appui à la production animale dans la commune de Bissiga (PAPA/BSG)	Production agro-sylvo-pastorale	0,008
OSRO/BKF/203/SWI - Assistance aux ménages vulnérables victimes de malnutrition et de chocs climatiques et économiques à travers la valorisation des produits forestiers non ligneux au Burkina Faso	Environnement eau et assainissement	1,449
GCP/RAF/254/MUL BABY01 : Creating Agribusiness Employment Opportunities for Youth through Sustainable Aquaculture Systems and Cassava Value Chains in West Africa	Production agro-sylvo-pastorale	0,302
GCP/INT/232/FRA : Projet d'appui à la mise en œuvre de la Phase II du programme EMPRES (Criquet pèlerin) en Région occidentale	Production agro-sylvo-pastorale	0,036
GCP/INT/231/SWI : Strengthening Agricultural Water Efficiency and Productivity on the African and Global Level	Production agro-sylvo-pastorale	0,388
GCP/INT/147/Gff : Regional pests and pesticides management and capacity building of the Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) Member States (FSP)	Production agro-sylvo-pastorale	0,051
OSRO/GLO/507/USA : Surveillance for Ebola Virus in Livestock in Africa	Production agro-sylvo-pastorale	0,193
Oxfam Québec		0,055
Moyens innovants	Gouvernance administrative et locale	0,017
Autonomisation des femmes restauratrices de rue	Travail, emploi et protection sociale	0,038
Plan Burkina		9,219
Programme 24 - Appui au fonctionnement et charge du Sponsorship	Travail, emploi et protection sociale	5,063
Programme Plaidoyer, renforcement des capacités de la société civile	Gouvernance administrative et locale	0,065
MGF, Mariage précoce, lutte contre les violences faites aux enfants, la traite /trafic des enfants, enregistrement des naissances, assistance en situation d'urgence	Education et formation	0,363
Programme sécurité économique des ménages	Commerce et services marchands	0,625
Droit à une éducation de qualité	Education et formation	1,915
Programme 21 - Droit au service de santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes	Santé	0,029
Programme Eau et Assainissement-plan	Environnement eau et assainissement	1,031
Programme Santé maternelle, néonatale et infantile intégrée, paludisme, PTME, nutrition, éveil et apprentissage précoces	- Education et formation - Santé	0,125
Principauté de Monaco		0,792
Appui au projet de création d'un centre de formation professionnel à Loubila (Croix rouge Monégasque)	Education et formation	0,055
Programme d'action en faveur des enfants et jeunes de la rue	Travail, emploi et protection sociale	0,235

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Appui au développement de filières économiques locales pour leur impact positif sur la santé et l'environnement des familles les plus démunies (ONG Entrepreneurs Du Monde)	Travail, emploi et protection sociale	0,138
Appui au développement d'un habitat villageois durable conjugué à la lutte contre la déforestation en zone soudano-sahélienne au Burkina Faso (Association des jeunes pour la terre)	Environnement eau et assainissement	0,021
Appui dans le domaine de la protection civile (Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers)	Gouvernance administrative et locale	0,077
Appui au projet d'Institut supérieur d'Etudes en protection Civile (ISEPC)	Travail, emploi et protection sociale	0,033
Programme d'appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation technique et professionnelle au Burkina Faso (PAPS/EFTP)	Education et formation	0,11
Surveillance du paludisme grave chez les enfants en milieu hospitalier pédiatrique du Burkina Faso (Université la Sapienza de Rome-Centre National de Recherche et Formation sur le Paludisme)	Santé	0,121
Programme Alimentaire Mondial		28,543
Programme de Pays 200163 (2011-2015)	- Production agro-sylvo-pastorale - Education et formation - Santé	5,282
Intervention Prolongée de Secours et de Redressement 200793	Travail, emploi et protection sociale	23,261
Programme des Nations Unies pour le Développement		11,285
00081923 Programme Augmentation de Revenus et Promotion Emplois Décents PARPED	Travail, emploi et protection sociale	0,223
Projet d'appui au renforcement de la Gouvernance locale et administrative	Gouvernance administrative et locale	0,439
Projet d'appui au monde associatif et communautaire (PAMAC)	Santé	0,112
Programme Appui Parcs Entente-PAPE	Environnement eau et assainissement	2,111
Border managment & border com		0,347
PEI-BURKINA FASO	Non affecté/ non spécifié	0,413
Appui institutionnel au PNLS	Santé	0,248
P élection	Gouvernance administrative et locale	1,207
PRC Parlement	Travail, emploi et protection sociale	0,064
Projet d'appui au renforcement de la gouvernance politique	Gouvernance administrative et locale	0,614
Gouvernance Economique	Gouvernance administrative et locale	0,88
Projet AgriFinance	Gouvernance administrative et locale	0,173

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Renforcement des capa résilience	Environnement eau et assainissement	0,45
Adaptation des écosystèmes	Environnement eau et assainissement	1,298
Gestion des conventions RIO		0,357
Système alerte précoce	Environnement eau et assainissement	0,94
Output 1: Burkina Faso	Environnement eau et assainissement	0
Programme National Plateforme Multifonctionnelle (BKF/016)	Transformations industrielles et artisanales	-0,467
Consolidation de la Gouvernance environnementale (COGEL)	Environnement eau et assainissement	0,203
CC JATROPHA	Production agro-sylvo-pastorale	0,159
PIMS 3970 LD Centre Ouest CP	Environnement eau et assainissement	0,575
PIMS 3969 LD Boucle du Mouhoun	Environnement eau et assainissement	0,578
PIMS 4298 BD Burkina zones tampon	Environnement eau et assainissement	0,185
PIMS 3968 LD National coordination	Environnement eau et assainissement	0,071
Unité de Coordination Nationale PTF (Programme national Plateforme multifonctionnelle)	Environnement eau et assainissement	0,094
Service de Coopération et d'Action Culturelle		4,229
Evaluation ex post de projets AFD	Environnement eau et assainissement	0,022
Programme régionale de gestion des terroirs PRGDT CILSS	Environnement eau et assainissement	0,368
COP 21 - Changement climatique	Environnement eau et assainissement	0,3
Coopération Décentralisée (Jumelage)	Environnement eau et assainissement	3,539
United States Agency for International Development		46,047
Rlwend Womens Production Capacity Building Project		0,036
Reacting to Early Warning and Response Data in West Africa (REWARD)		0,018
Rapid Assistance to Pastoralists, Sahel Region, Phase 3 (RAPS-3)		1,42
Crisis Assistance and Recovery	Travail, emploi et protection sociale	0,189
Promoting the Quality of Medicines (PQM)		0,031
Preparedness and Response (P&R) project		0,7
Ponsomtenga Women Weavers Expansion Project		0,061
Onion and Cabbage Producers Expansion Project		0,016
OFDA-2014-ALIMA		0,126
Cowpea Producers Capacity Building Project	Production agro-sylvo-pastorale	0,001
NEERWAYA organic sesame producers' project		0,034
Civic Participation		0,07
Media Freedom and Freedom of Information		0,201
Cabinet d'ingénierie et de Conseil en Développement d'entreprises (ICDE)	Non affecté/ non spécifié	0,098

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
McGovern-Dole Program		4,133
Burkina Faso Partner CA		0,165
Bani Seed Production and Marketing Project	Production agro-sylvo-pastorale	0,013
Malaria	Santé	0,008
BADENYA Onion Production and Marketing Project	Production agro-sylvo-pastorale	0,031
Legislative Function and Processes		0,573
Korsimoro Onion Expansion Project		0,015
Avian Influenza		3,04
ITSH Freight Cost of USAID Title II Emergency Program for Protection, Assistance and Solutions	Travail, emploi et protection sociale	0,728
Association Relwend des Producteurs Agricoles de Rissiam	Production agro-sylvo-pastorale	0,005
Indini Cereal Producers Capacity Building Project	Production agro-sylvo-pastorale	0,063
Association Nong-Taaba - Nabadogo	Production agro-sylvo-pastorale	0,002
Association Delwend pour le Dveloppement Communautaire	Production agro-sylvo-pastorale	0,001
Improving Malaria Care (IMC)	Santé	2,112
ASPMY Onion & Potato Expansion Project	Production agro-sylvo-pastorale	0,118
Higher Education for Development (HED)	Education et formation	0,972
Groupement Pr-Coopratif Fminin Tounounou-Madjacleni		0,004
Victory against malnutrition programme (VIM) MYAP	Santé	7,094
Alawone Capacity Building Project	Commerce et services marchands	0,039
Groupement ASELA	Production agro-sylvo-pastorale	
Groupement Fminin Vinnem	Production agro-sylvo-pastorale	0,002
Groupement Nong Taaba de Bougtorogo	Production agro-sylvo-pastorale	0,012
UPFN Cowpea Capacity Building Project	Production agro-sylvo-pastorale	0,035
U.S. Peace Corps Volunteer Safety and Security	- Education et formation - Gouvernance administrative et locale - Santé	0,27
U.S. Peace Corps Volunteer In-Service Training	- Education et formation - Gouvernance administrative et locale - Santé	0,611
U.S. Peace Corps Direct Volunteer Support	- Education et formation - Gouvernance administrative et locale - Santé	0,54
Global Health Supply Chain - Procurement and Supply Management (GSHC-PSM) IDIQ - Malaria Task Order	Santé	0,603
Ginger Producers Group (Groupement de Producteurs de Gingembre -Akili Ten Ni Saaba)	Production agro-sylvo-pastorale	0,005

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
Agricultural Sector Productivity	Production agro-sylvo-pastorale	0,11
Food for Progress	Production agro-sylvo-pastorale	3,025
Faso Yeelen Onion & Tomato Capacity Building Project	Production agro-sylvo-pastorale	0,021
U.S. Peace Corps Overseas Program Support	- Education et formation - Gouvernance administrative et locale - Santé	2,064
Demographic and Health Surveys Phase 7 (DHS-7)		0,4
ADSR-V Cowpea Production and Marketing Expansion	Production agro-sylvo-pastorale	0,007
Administration and Oversight	Gouvernance administrative et locale	0,711
Di Onion Capacity Building Project		0,065
Tenkodogo Cowpea Producers and Processors Marketing and Production	Production agro-sylvo-pastorale	0,034
Supply Chain Management System (SCMS) - Task Order 3	Santé	0,04
Sesame Producers' Expansion Project	Production agro-sylvo-pastorale	0,125
SOGCAM Producers and Processors Marketing and Production	Production agro-sylvo-pastorale	0,005
Social Assistance	Travail, emploi et protection sociale	0,041
Programmes de démocratie et gouvernance (décentralisation, appui au processus électoral, gouvernance locale)	Gouvernance administrative et locale	0,002
Action pour le Développement en Milieu Rural	Production agro-sylvo-pastorale	0,004
Sindo Potato and Onion Farmers' Capacity Building Project	Production agro-sylvo-pastorale	0,063
Section 202e Cost of USAID Title II Emergency Program for Protection, Assistance and Solutions	Travail, emploi et protection sociale	0,19
President Malaria Initiative	Santé	13,206
Projet de lutte contre les maladies tropicales négligées (End NTDs in Africa) (HKI)	Santé	1,712
Water Aid		2,362
Programme de gestion des ressources en eau	Environnement eau et assainissement	0,05
Programme d'appui à la recherche et aux innovations	Environnement eau et assainissement	0,023
Programme amélioration de la gouvernance du secteur eau et assainissement	Gouvernance administrative et locale	0,079
Programme d'amélioration de l'accès aux services durables d'eau potable, d'hygiène et assainissement	Environnement eau et assainissement	2,209
Welt hunger hilfe		3,082
Mainstreaming the CHS Commitments in the project countries of welthungerhilfe	Non affecté/ non spécifié	0,01
RENEVAL: Reinvestment in Welthungerhilfe to build political will for agricultural development and nutrition sensitive financing in Germany	Gouvernance administrative et locale	
Building public and political will for agriculture ODA in Germany	Gouvernance administrative et locale	0,015
Appui à la professionnalisation et à l'amélioration de la production et la commercialisation de la production agricole des exploitations familiales dans la région de l'Est du Burkina Faso	Production agro-sylvo-pastorale	0,015

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2016
YamPukri 2	Education et formation	0,043
BRACED:Building the resilience of 620,000 women, children and men in Burkina Faso to climate extremes and improving household food serity and income	Gouvernance économique	1,847
Intensification de l'assainissement familiale dans 12 communes rurales des régions des Hauts bassins et de la Boucles du Mouhoun	Environnement eau et assainissement	1,15
TOTAL		1094,780

Annexe 10: Situation des conventions de financement signées en 2016

Intitulé du projet	Bailleurs	Date de signature	Nature	En millions de FCFA
Programme Crédit Global du Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso, phase 9	Suisse	05/04/2016	Don	1 205,13
Programme d'appui au Secteur de la Culture au Burkina Faso	Suisse	05/04/2016	Don	1 205,13
Assistance technique à la Direction Générale des Impôts phase 2	Suisse	12/05/2016	Don	2 048,72
Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines	Suisse	07/07/2016	Don	4 217,96
Appui à la mise en œuvre PDSEB au Burkina Faso	France	20/02/2016	Don	5 903,61
Approvisionnement en eau potable de la ville de Bobo-Dioulasso	France	05/04/2016	Prêt	19 678,71
Fonds d'études et de renforcement des capacités, phase 4	France	05/07/2016	Don	655,96
Appui à la mise en œuvre du continuum au Burkina Faso	France	15/06/2016	Don	5 903,61
Appuis Budgétaires	France	23/12/2016	Don	4 263,72
Programme eau et assainissement	Danemark	27/04/2016	Don	29 744,00
Programme Droits humains et stabilité	Danemark	27/04/2016	Don	16 020,00
Appuis budgétaires	Danemark	27/04/2016	Don	22 680,00
Programme Pro-Enfant-Mise en œuvre des droits de l'enfant au Burkina Faso	Allemagne	23/05/2016	Don	2 623,83
Programme d'eau potable et d'assainissement dans la Boucle du Mouhoun, les Cascades, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest	Allemagne	02/08/2016	Don	7 871,48
Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole par la Conservation des Eaux et des Sols	Allemagne	13/06/2016	Don	6 559,57
Appui aux élections municipales	Allemagne	09/03/2016	Don	983,94
Amendement N°2 à l'accord pour le soutien au Plan d'actions 2013-2015 de mise en œuvre de la Politique nationale des droits humains et de la promotion civique au Burkina Faso	Suède	29/06/2016	Don	673,84
Accord spécifique pour le financement du recensement général de la population et de l'habitation 2016	Suède	08/09/2016	Don	1 684,80
Projet de construction et de bitumage de la route nationale N°23 (Ouahigouya-Djibo)	Koweït	24/05/2016	Prêt	13 090,00
Projet d'appui aux droits à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la ville de Fada N'Gourma	Belgique	23/07/2016	Don	6 559,57
Echange de note KRI 2015	Japon	26/03/2016	Don	2 500,00
Echange de note KRI 2016	Japon	15/09/2016	Don	1 850,00
Projet de renforcement des capacités des forces de sécurité, magistrats et travailleurs sociaux en protection de l'enfant au BF	Canada	janv-16	Don	2 851,55
Projet d'appui à la prévention de la propagation de la maladie à virus Ebola au BF	Canada	janv-16	Don	411,25
Projet d'appui à la démocratie au Burkina Faso	Canada		Don	1 334,00
Financement additionnel du projet santé de la reproduction	BM	04/04/2016	Don	20 443,46
Projet de gouvernance économique et de participation citoyenne	BM	15/04/2016	Prêt	18 629,18
Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines	BM	07/07/2016	Prêt	57 593,02

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

Intitulé du projet	Bailleurs	Date de signature	Nature	En millions
Deuxième crédit régional pour la facilitation du commerce et la compétitivité	BM	19/12/2016	Prêt	29 977,23
Appuis aux réformes du secteur de l'énergie et la gestion budgétaire	BM	21/12/2016	Don	26 303,88
			Prêt	32 994,64
Projet de construction et de bitumage de la route Guiba -Garango	BID	17/05/2016	Prêt	29 649,26
Projet de Développement Agricole de Liptougou et de Pensa	BID	17/05/2016	Prêt	10 637,00
Projet de Développement Agricole de SOUM (NANORO)	BID	17/05/2016	Prêt	17 015,52
Projet d'électrification des quartiers péri-urbains de Ouaga et de Bobo	BID	16/11/2016	Prêt	20 350,00
Projet d'extension de la ligne électrique Koupèla-Zano	OFID	05/12/2016	Prêt	7 150,00
Projet de mobilisation et de valorisation des eaux de surface dans le plateau centrale	BOAD	26/09/2016	Prêt	10 000,00
Projet d'insertion des jeunes et des femmes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux - halieutique et faunique	BAD	22/07/2016	Don	510,00
Projet de développement intégré de la filière Karité pour l'autonomisation économique des femmes	BAD	09/09/2016	Don	546,34
Etudes intégrées de valorisation du barrage souterrain de Naré et réhabilitation des infrastructures connexes	BAD	09/09/2016	Don	549,69
Projet d'électrification des zones péri urbaine de Ouaga et de Bobo	BAD	18//09/2016	Prêt	22 660,00
Facilité de coopération technique	UE	29/03/2016	Don	1 705,49
Contrat de réforme sectorielle santé	UE	13/10/2016	Don	55 100,39
Convention de financement " Contrat de bonne gouvernance et de Développement"	UE	07/12/2016	Don	89 210,15
Programme d'appui à la politique sectorielle eau et assainissement	UE	07/12/2016	Don	35 421,68
Le projet Modernisation, sécurisation des titres de transports et ré immatriculation des véhicules	Oberthur technologie	Août 2016	Prêt	15 319,13
Total des conventions signées avec les ONG				53 670,93
Total				717 957,39

Source : DGCOOP/MINEFID, juillet 2017

Annexe 11 : SITUATION DES CONVENTIONS SIGNEES AVEC LES ONG/AD DEPUIS JANVIER 2016

N°	N° DP-ONG	ONG	N° CONVENTION	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION/PROGRAMME	COUT DU PROGRAMME	ANNEE D'EXECUTION
1	208	OCADES	001-2016/MEF/MINEFID/OCADES du 10/02/16	contribuer au renforcement des capacités des structures sanitaires et scolaire et à la lutte contre les maladies infectieuses au Burkina Faso	983 935 500	2015-2016
2	209	AFRICA'S SUSTAINABLE DEVELOPMENT COUNCIL /ASUDEC	002-2016/MINEFID/ASUDEC du 15/02/16	Amélioration des conditions de vie des populations rurales vulnérables	1 039 164 000	2015-2016
3	210	PAN BILA	003-2016/MINEFID/PANBILA du 15/02/16	Appui et aide aux adolescents et jeunes filles en circonstances difficiles	248 888 012	2016-2018
4	211	SERVICE CHRETIEN INTERNATIONAL POUR LA PAIX / EIRENE	004-2016/MINEFID/EIRENE du 16/02/16	Gestion non violente des conflits dans le Sahel	332 356 000	2014-2017
5	212	A BETTER LIFE FONDATION / ABLF	005-2016/MINEFID/ABLF du 15/03/2016	promouvoir les droits des personnes handicapées	174 510 250	2014-2017
6	213	PETITE ŒUVRE DE LA DIVINE PROVIDENCE / PODP/Don Orione	006-2016/MINEFID/DON ORIONE du 07/03/2016	Ouvre caritative pour l'amélioration du niveau de vie des populations	297 050 029	2015-2017
7	214	SOS SAHEL INTERNATIONAL France /SOSSI-F	007-2016/MINEFID/SOSSF du 22/02/2016	Promotion de la sécurité alimentaire et le bien-être de la population à travers l'appui au développement	1 723 451 845	2015-2017
8	215	MWANGAZA ACTION / MA	008-2016/MINEFID/MA du 17/03/2016	Appui à la réduction de la mortalité infantile	336 328 813	2015-2017
9	216	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ELEVAGE AU SAHEL ET EN SAVANE /APESS	009-2016/MINEFID/APESS du 29/03/2016	Amélioration des conditions de vie des éleveurs en Afrique de l'Ouest et du Centre	430 498 925	2 016
10	217	Florida International University Research Foundation FIU	010-2016/MINEFID/FIURF du 29/03/16	Accroissement de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et amélioration de l'hygiène	1 678 748 500	2 016
11	218	CHRISTIAN RELIEF AND DEVELOPMENT ORGANIZATION (CREDO)	011-2016/MINEFID/CREDO du 29/03/2016	Promotion de l'éducation formelle et non formelle	2 086 810 882	2016-2018
12	219	ASSOCIATION HUMANITAIRE POUR LE BIEN ETRE, LE DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION (AHBEDI)	012-2016/MINEFID/AHBEDI du 29/03/2016	Renforcement des capacités du personnel sanitaire, appui en équipements et logistique des structures sanitaires et éducatives de base	192 672 000	2016-2018

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

N°	N° DP-ONG	ONG	N° CONVENTION	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION/PROGRAMME	COUT DU PROGRAMME	ANNEE D'EXECUTION
13	220	CHRISTIAN SERVICE INTERNATIONAL (CSI)	013-2016/MINEFID/CSI du 06/04/2016	Services d'aide humanitaire, de secours, de reconstruction et de développement communautaire pour l'amélioration des conditions de vie des populations	97 120 000	2016-2017
14	221	ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX ENFANTS EN CIRCONSTANCES DIFFICILES	014-2016/MINEFID/AECD du 05/04/2016	Soutien à l'éducation, la santé, la nutrition et aux enfants vivant dans la rue	223 538 103	2016-2017
15	222	DIAKONIA	015-2016/MINEFID/DIAKONIA du 27/04/2016	Contribution à la justice sociale et au développement économique	300 000 000	2016-2017
16	223	Fédération Internationale des Ouvriers du Transport (ITF)	016-2016/MINEFID/ITF du 28/04/2016	Regroupement et renforcement des capacités des organisations syndicales des travailleurs du transport	303 646 000	2016-2018
17	224	TREE AID	017-2016/MINEFID/TREE AID du 09/05/2016	Protection de l'environnement et réduction de la pauvreté des populations vivant dans les zones arides	2 914 310 184	2016-2018
18	225	Marie Stopes International (MSI)	018-2016/MINEFID/MSI du 09/05/2016	Renforcement de la disponibilité des services de santé sexuelle et reproductive dans les zones d'intervention	13 683 038 023	2016-2020
19	226	Médecins sans Vacances (MSV)	019-2016/MINEFID/MSV du 09/05/2016	Contribution au renforcement du système national de santé	220 401 501	2016-2017
20	227	CENTRE D'ETUDES ET COOPERATION INTERNATIONALE (CECI)	020-2016/MINEFID/CECI du 09/05/2016	Amélioration des revenus des groupements de femmes à travers la production durable et la commercialisation des produits sur le marché national et international	73 040 000	2015-2017
21	228	CENTRE DE BIENFAISANCE POUR LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA SANTÉ ET DE SECOURS (CBPESS)	021-2016/MINEFID/CBPESS du 09/05/2016	Lutte contre la cécité et le paludisme	2 285 580 000	2016-2017
22	229	Fondation Bouman pour le Sahel (FBS)	022-2016/MINEFID/FBS du 09/05/2016	la santé, la sécurité alimentaire et de l'éducation en vue de contribuer à la lutter contre la pauvreté au Burkina Faso.	1 277 825 000	2016-2019
23	230	QATAR CHARITY (QC)	023-2016/MINEFID/QC du 11/05/2016	Réduction de la pauvreté par la promotion de l'offre de services socio-économique de base aux populations	2 749 632 798	2016-2017

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

N°	N° DP-ONG	ONG	N° CONVENTION	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION/PROGRAMME	COUT DU PROGRAMME	ANNEE D'EXECUTION
24	231	Agence Adventiste d'Aide et de Développement (ADRA)	024-2016/MINEFID/ADRA du 13/06/2016	Amélioration des conditions de vies de la population des 30 villages de la commune rurale de bazèga et la disponibilité en eau potable et l'assainissement	235 611 000	2016-2018
25	232	SOLIDARITE CAMELIA	025-2016/MINEFID/OSCB du 12/05/2016	ouvrir un centre médical au secteur n°2 de Koudougou et œuvre à la protection de l'enfance	52 319 195	2014-2016
26	233	ASSOCIATION HANDICAP SOLIDAITE BURKINA (HSB)	026-2016/MINEFID/HSB du 22/06/2016	protection et promotion des droits des personnes vivant en situation de handicap	693 024 000	2016-2017
27	234	ASSOCIATION FRERES NEB-LA BOUMBOU (AFNB)	027-2016/MINEFID/AFNB du 09/05/2016	Soutien humanitaire aux communautés sahéliennes du Burkina Faso	395 677 000	2013-2015
28	235	MEDICO DEL MUNDO (MDME)	028-2016/MINEFID/MDME du 22/06/2016	Appui à la prise en charge de l sous nutrition aigue sévère avec complications chez les enfants de moins de 5 ans et amélioration de la santé sexuelle et reproductive des populations rurales dans les districts sanitaires de Dori et de Bogodogo	859 676 161	2016
29	236	FREEDOM FROM HUNGER (FFH)	029-2016/MINEFID/FFH du 30/06/2016	améliorer les conditions de vie des populations par le renforcement des capacités du personnel sanitaire, l'appui en équipement et logistique des structures éducatives et sanitaires de base.	32 804 527	2015-2017
30	237	FONDATION ZODOO (FZ)	030-2016/MINEFID/FZ du 04/07/2016	Promotion du développement économique et social des populations vulnérables	174 108 127	2016
31	238	PHYTOSALUS	031-2016/MINEFID/P du 08/07/2016	Amélioration de la santé humaine à travers la médecine et la pharmacopée traditionnelle	1 771 791 020	2016-2020
32	239	CADRE AND HEALTH PROGRAM (CAHP)	032-2016/MINEFID/CAHP du 04/07/2016	Renforcement des capacités et formation des épidémiologistes de terrains dans les pays francophones de l'Afrique de l'ouest	1 019 179 645	2016-2018
33	240	TRICKLE UP PROGRAM-INC TU	033-2016/MINEFID/TU du 12/07/2016	Lutte contre la pauvreté	2 691 868084	2016-2018

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

N°	N° DP-ONG	ONG	N° CONVENTION	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION/PROGRAMME	COUT DU PROGRAMME	ANNEE D'EXECUTION
34	241	BURKINA VERT (OBV)	034-2016/MINEFID/OBV du 07/07/2016	Développement intégré dans la région du nord	347 525 000	2016-2020
35	242	FONDATION CHRETIENS POUR LE SAHEL (FCS)	035-2016/MINEFID/FCS du 19/07/2016	Financement des projets d'investissement des organisations locales	3 123 378 085	2016-2018
36	243	ALIZETA MC	036-2016/MINEFID/AL du 19/07/2016	Contribution au développement de la commune de TOECE	38 559 000	2 016
37	244	FONDATION HAPARAKO	037-2016/MINEFID/FH du 22/07/2016	Formation professionnelle pour une orientation vers l'entrepreneuriat	131 500 000	2016-2018
38	245	SOS VILLAGE D'ENFANTS INTERNATIONAL / SOS VE	038-2016/MINEFID/SOS VE du 09/08/2016	Prise en charge des enfants orphelins et vulnérables	1 333 876 517	2 016
39	246	JAMA'AT ISLAMIQUE AHMADIYYA (JIA)	039-2016/MINEFID/JIA du 12 août 2016	Promotion de la paix et assistance sociale aux personnes défavorisées	538 018 000	2016-2018
40	247	AQUA ALIMENTA	040-2016/MINEFID/AA du 30 août 2016	Facilitation de l'accès à l'eau pour la petite irrigation et l'abreuvement du bétail	772 640 000	2016-2019
41	248	SOLIDAR SUISSE	041-2016/MINEFID/SS du 30 août 2016	Contribution à la lutte contre la pauvreté et l'ignorance par le renforcement des capacités	966 587 981	2016
42	249	ASSOCIATION DE BIENFAISANCE RAHMA (AB RAHMA)	042-2016/MINEFID/AB-RAHMA du 1er septembre 2016	Eradication de la vulnérabilité par des actions sociales, l'éducation et la réalisation d'infrastructures culturelles	465 067 039	2016-2018
43	250	AFRICAN RELIEF IN ACTION / ARIA	043-2016/MINEFID/ARIA-INT du 01/09/2016	Assistance sociale, promotion de la santé, l'éducation et la valorisation de l'agriculture	286 560 000	2016-2018
44	251	SOLIDARITE POUR TOUS /SPT	044-2016/MINEFID/SPT du 05/09/2016	Renforcement de l'éducation et de la formation	94 843 005	2016-2017
45	252	ASSOCIATION DE PARRAINAGE POUR L'EDUCATION ET LA LIBERTE /APPEL	045-2016/MINEFID/APPEL du 06/09/2016	Scolarisation d'enfants orphelins et vulnérables	157 800 000	2016-2018
46	253	DUBABU	046-2016/MINEFID/DUBABU du 19-07-16	Promotion de la scolarisation et l'assistance médicale aux personnes démunies	31 360 000	2016
47	254	ASSOCIATION SŒUR EMMANUELLE (ASMAE)	047-2016/MINEFID/ASMAE du 07-09-16	Actions en faveur de l'enfance défavorisée	500 495 190	2015-2017
48	255	TERRE DES HOMMES SUISSE (TDH-SUISSE)	048-2016/MINEFID/TDH-SUISSE du 26-09-16	Promotion des droits de l'enfant au renforcement de la citoyenneté locale et l'évolution des comportements	638 352 433	2016-2017

Rapport sur la coopération au développement 2016 - Burkina Faso

N°	N° DP-ONG	ONG	N° CONVENTION	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION/PROGRAMME	COUT DU PROGRAMME	ANNEE D'EXECUTION
49	256	Paas Neere (APN)	049-2016/MINEFID/APN du 27/09/2016	Soutien aux enfants vulnérable de la commune ziniaré	36 700 000	2015-2016
50	257	ABC Children's Aid International	050-2016/MINEFID/ABC CHILDREN AID INTERNATIONAL du 28/09/2016	Contribuer au bien-être des orphelins et enfants vulnérables	104 000 000	2015-2017
51	258	Tele Vie Deo	051-2016/MINEFID/TVD du 28/09/2016	Amélioration de la participation citoyenneté à la lutte contre la pauvreté par la promotion de l'information et de la communication	210 000 000	2016-2018
52	259	FONDATION STROMME (FS)	052-2016/MINEFID/FS du 17/10/2016	Augmentation du taux de scolarisation par le renforcement des infrastructures scolaires	1 285 973 422	2016-2018
53	260	LIGUE MONDIALE ISLAMIQUE (LMI)	053-2016/MINEFID/LMI du 18/10/2016	Assistance aux personnes en situation d'urgence	212 536 999	2 016
54	261	AGRIBUSINESS SYSTEMS INTERNATIONAL (ASI)	054-2016/MINEFID/ASI du 27/12/2016	l'amélioration de de revenus des femmes par la mise en place d'unités familiales de production de volaille	1 190 792 898	2 016
55	262	ENTRAIDE UNIVERSITAIRE MONDIALE DU CANADA (EUMC)	055-2016/MINEFID/EUMC du 23/12/2016	Appui à la gouvernance et à la croissance économique durable en zones extractives	2 918 647 923	2016-2021
56	263	ASSOCIATION REHABILITATION ET DE REINSERTION DES MARGINAUX / REMAR	056-2016/MINEFID/REMAR du 27/12/2016	contribuer à améliorer la qualité de vie des orphelins et des enfants	662 129 228	2016-2018
TOTAL 2016					53 670 929 327	

Source : DGCOOP/MINEFID, juillet 2017

Annexe 12: Nombre d'ONG/AD par origine/Nombre de régions couvertes et domaines d'intervention

ORIGINE	NOMBRE D'ONG/AD	NOMBRE DE REGIONS COUVERTES	DOMAINES D'INTERVENTION
FRANCE	49	13	Education, Environnement, Santé, Protection sociale, Hydraulique, Hygiène, Assainissement, Production agro-sylvo-pastorale, Artisanat, Microfinance, Gouvernance, Culture, Droits humains, Artisanat
BURKINA FASO	42	13	Education, Environnement, Santé, Protection sociale, Hydraulique, Hygiène, Assainissement, Production agro-sylvo-pastorale, Artisanat, Microfinance, Gouvernance
USA	37	13	Education, Environnement, Santé, Protection sociale, Hydraulique, Hygiène, Assainissement, Production agro-sylvo-pastorale, Artisanat, Microfinance, Gouvernance, Culture, Droits humains, Artisanat
ITALIE	27	13	Education, Environnement, Santé, Protection sociale, Hydraulique, Hygiène, Assainissement, Production agro-sylvo-pastorale, Secours d'urgence, Droits humains
SUISSE	23	13	Education, Santé, Protection sociale, Production agro-sylvo-pastorale, Artisanat, Microfinance, Assainissement, Hydraulique, Hygiène, Environnement, Gouvernance
ALLEMAGNE	11	13	Hydraulique, Hygiène, Assainissement, Microfinance, Santé, Education; Agriculture, Gouvernance
BELGIQUE	9	13	Environnement, Santé, Protection sociale, Hydraulique, Hygiène, Assainissement, Agriculture, Artisanat, Elevage, Microfinance
ESPAGNE	8	10	Education; Santé; Protection sociale, Production agro-sylvo-pastorale
PAYS BAS	7	13	Education, Santé, Agriculture, Assainissement, Hydraulique, Hygiène, Environnement, Production agro-sylvo-pastorale
ANGLETERRE	6	13	Education, Droits humains, Protection sociale, Communication, Santé, Secours d'urgence, Hydraulique
CANADA	6	13	Education, Production agro-sylvo-pastorale, Santé, Protection sociale
DANEMARK	4	4	Education, Protection sociale, Production agro-sylvo-pastorale
GRANDE BRETAGNE	4	11	Environnement, Santé, Protection sociale, Hydraulique, Hygiène, Assainissement, Agriculture
ARABIE SAOUDITE	3	13	Santé, Education, Hydraulique, Secours d'urgence
KOWEIT	3	13	Education, Santé, Protection sociale
AUTRICHE	2	5	Protection sociale, Hydraulique, Agriculture
LUXEMBOURG	2	8	Microfinance, Santé, Production agro-sylvo-pastorale, Hydraulique, Hygiène, Assainissement
NIGER	2	5	Education, Santé, Secours d'urgence
COTE D'IVOIRE	2	13	Transformations industrielles et artisanales, Protection sociale

ORIGINE	NOMBRE D'ONG/AD	NOMBRE DE REGIONS COUVERTES	DOMAINES D'INTERVENTION
SENEGAL	2	4	Environnement, Communication
COREE SUD	1	1	Protection sociale
IRLANDE	1	13	Santé
TURQUIE	1	3	Education, Protection sociale
ISLANDE	1	1	Protection sociale
QATAR	1	13	Education, Hydraulique, Hygiène, Assainissement, Agriculture, Culture
MALI	1	1	Santé, Hydraulique, Education, Production agro-sylvo-pastorale
TCHAD	1	3	Santé
NIGERIA	1	1	Protection sociale
NORVEGE	1	2	Protection sociale, Production agro-sylvo-pastorale
OUGANDA	1	3	Protection sociale
CAMEROUN	1	1	Protection sociale
PAKISTAN	1	1	Santé
POLOGNE	1	2	Protection sociale
SUEDE	2	13	Droits humains, environnement
SOUS-REGIONAL	1	13	Education, Santé, Protection sociale

Source : DGCOOP/MINEFID, juillet 2017

Annexe 13: Définition des termes

La liste suivante des termes utilisés dans le Rapport sur la Coopération pour le Développement (RCD) repose sur des considérations opérationnelles dans le cadre de la coopération au développement et n'est pas censée être exhaustive.

Aide alimentaire (FAO) : fourniture de vivres à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat de vivres. Les dépenses connexes (transport, stockage, distribution, etc.) figurent aussi dans cette rubrique, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles, par exemple, pour les cultures vivrières lorsque ces apports font partie d'un programme d'aide alimentaire.

Aide humanitaire : aide destinée à sauver des vies, à atténuer les souffrances, et à préserver et protéger la dignité humaine pendant et après des situations d'urgence. Pour être comptabilisé dans l'aide humanitaire, les apports d'aide doivent être conformes aux principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance.

Aide liée : dons ou prêts d'origine publique servant à financer des achats de biens et services dans le seul pays donneur ou dans un groupe de pays qui ne comprend pas la quasi-totalité des pays bénéficiaires.

Aide Publique au développement (APD) : correspond aux courants d'aide en direction de pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'Etat et les autorités locales ou leurs agences d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants:

a) avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ; b) avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément don d'au moins 35% (au taux d'escompte de 10)

Aide aux programmes/aide budgétaire ou appui à la balance des paiements (PBB) : assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis d'investissement ou de coopération technique mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement macroéconomique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.

Approche-programme : modalité de coopération pour le développement qui repose sur le principe du soutien coordonné à un programme de développement ancré au niveau local, par exemple une stratégie nationale de développement, un programme sectoriel, un programme thématique ou un programme d'une organisation spécifique. Les approches-programmes présentent les caractéristiques communes suivantes : i) conduite des opérations (leadership) assurée par le pays bénéficiaire ou l'organisation concernée ; ii) cadre unique intégré de programmation et de budgétisation ; iii) processus formalisé de coordination et d'harmonisation des procédures des donneurs en matière d'établissement de rapports, de budgétisation, de gestion financière et de passation des marchés ; iv) effort de systématisation de l'utilisation des systèmes locaux d'élaboration et de mise en œuvre des programmes, de gestion financière, de suivi et d'évaluation.

Approche sectorielle : processus conjoint de dialogue (gouvernement, partenaires techniques et financiers, autres acteurs du secteur) permettant au gouvernement de définir et mettre en œuvre son programme sectoriel. En anglais, l'approche sectorielle est appelée **sector wide approach (SWAp)**. Une approche sectorielle répond généralement à trois critères:

- Existence d'un document de politique sectorielle et d'un cadre stratégique global;
- Existence d'un cadre de dépense sectoriel à moyen terme et d'un budget annuel;
- Existence d'une coordination des bailleurs de fonds organisée par le gouvernement dans le secteur concerné.

Assistance et secours d'urgence (ERA) : Fourniture de ressources visant à alléger immédiatement des situations de détresse et à améliorer le bien-être des populations touchées par des catastrophes naturelles ou sociales. L'aide alimentaire à des fins humanitaires et dans les situations d'urgence fait partie de cette rubrique. Cette assistance est essentiellement humanitaire. L'assistance et les secours d'urgence ne sont généralement pas liés aux efforts de développement du pays et ne visent pas à accroître les moyens d'action de ce dernier. Bien qu'elle soit incluse dans l'APD, cette forme d'assistance humanitaire ne relève pas de la coopération au développement, *stricto sensu*.

Année du rapport : correspond à l'année sur laquelle portent les informations réunies. Les informations rassemblées et présentées dans le RCD peuvent être décalées d'une ou plusieurs années. Par exemple, le rapport de l'année N-1 est réalisé à l'année N.

Approbation : une approbation est une obligation ferme appuyée par l'ouverture d'un crédit ou la mise à disposition de fonds publics. Le gouvernement du pays qui fait l'objet du rapport s'engage à fournir un montant précis de ressources, assorti de conditions financières précises et à des fins précises. Les approbations sont considérées comme étant faites à la date de signature de l'accord de prêt ou de don (qui précise le montant, les conditions financières et le but du prêt ou du don).

Pour certains déboursements spéciaux comme les contributions d'urgence, la date de déboursement est assimilée à la date d'approbation (voir également Engagements).

Assistance extérieure: l'assistance extérieure comprend l'aide publique au développement (APD), les secours d'urgence et l'assistance d'organisations non gouvernementales extérieures.

Bénéficiaires visés : sont ceux qui doivent, au bout du compte, tirer profit des produits du projet.

Cofinancement : le financement de projets et programmes est assuré par plus d'une source. Les arrangements de cofinancement peuvent faire appel à la participation de tiers aux coûts ou à un fonds d'affectation spéciale.

Contrat de Partenariat Public-Privé : selon l'article 4 de loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso, le contrat de partenariat public-privé régit la collaboration entre une autorité publique et une ou plusieurs personnes privées. C'est un contrat par lequel une autorité publique confie à un partenaire privé, pour une période donnée, en fonction de la durée des amortissements ou des modalités de financement retenues, la responsabilité de tout ou partie des phases suivantes d'un projet : (i) la conception des ouvrages ou équipements nécessaires au service public, (ii) le financement, (iii) la construction, (iv) la transformation des ouvrages ou des équipements, (v) l'entretien ou la maintenance, (vi) l'exploitation ou la gestion. Peuvent également être confiées à un partenaire privé dans le cas d'un contrat de partenariat public-privé, d'autres prestations de services concourant à l'exercice par l'autorité publique, de la mission de service public dont elle est chargée.

Contribution de contrepartie du Gouvernement aux projets : contribution, en espèces ou en nature, du gouvernement aux projets ou activités de coopération technique. Cette contribution porte en général sur les traitements du personnel national ainsi que sur la fourniture de matériel.

Coopération Internationale pour le Développement : actions réalisées dans leur ensemble par les acteurs publics et privés entre des pays ayant un niveau de rente différent, afin de promouvoir le progrès économique et social.

Coopération Technique Autonome (FTC) : fourniture de ressources visant à assurer le transfert de compétences et de connaissances techniques et administratives ou de technologie afin de renforcer la capacité nationale à entreprendre des activités de développement, sans que ces ressources soient liées à l'exécution de tel ou tel projet d'investissement. Elle comprend aussi les activités de pré investissement telles que les études de faisabilité, lorsque l'investissement lui-même n'a pas encore été approuvé ou le financement obtenu. Cette catégorie correspond à la catégorie "coopération technique" du CAD/OCDE.

Coopération technique liée à des projets d'investissements (ITC) : fourniture de ressources visant directement à renforcer la capacité d'exécution de projets d'investissement précis. Figurent sous cette rubrique les activités de pré investissement directement liées à l'exécution d'un projet d'investissement approuvé. Par définition, cette coopération technique n'existe que s'il y a parallèlement un projet d'investissement. Elle correspond à la catégorie "assistance technique" du CAD/OCDE.

Coordination : étymologie du latin *cum*, avec, et ordinaire, mettre en ordre, ranger, disposer, ordonner, arranger, organiser. La coordination est l'action de coordonner, d'ordonner, d'agencer les parties d'un ensemble en vue d'un objectif particulier.

Coordination de l'aide : action de diriger les initiatives ou les actions des partenaires techniques et financiers de manière à ce qu'elles contribuent efficacement au développement économique et social du pays bénéficiaire.

Décaissements : transferts internationaux effectifs de ressources financières comptabilisés au prix coûtant pour le donateur. Ils peuvent intervenir à plusieurs stades: fourniture de biens et services, ressources financières mises à la disposition du bénéficiaire dans un fonds ou un compte réservé, paiement de factures par le donateur pour le compte du bénéficiaire, etc.

Développement Durable : le concept de développement durable a fait l'objet d'une première définition dans le rapport établi à la demande des Nations Unies en 1987 par la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement. Selon cette dernière, « Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ». Ce concept qui introduit que la satisfaction des nécessités humaines du présent requiert une conception en accord avec les ressources naturelles limitées et dont la préservation doit engager l'ensemble de la société.

Développement Humain : entendu comme processus capable d'augmenter les opportunités des personnes, comprenant non seulement une croissance économique, mais également tous les aspects qui augmentent les capacités et libertés humaines (Droits de l'Homme, renforcement institutionnel, santé, accès à la connaissance, etc.).

Développement participatif : basé sur le principe de l'approche participative, sous-entend une vision du développement qui accorde une place privilégiée à l'implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre, afin de contribuer à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent.

Don : fourniture de fonds par un donateur sans obligation de remboursement pour le bénéficiaire.

Élément don : le degré de concessionnalité d'un prêt se mesure à partir de son «**élément don**».

L'élément don est la différence entre la **valeur nominale** du prêt et la somme de la **valeur actuelle** des futurs paiements que devra effectuer l'emprunteur au titre du service de la dette, exprimée en pourcentage de la valeur nominale :

$$\text{Elément don} = \frac{\text{Valeur nominale} - \text{Valeur actuelle}}{\text{Valeur nominale}} * 100$$

Engagement : Obligation ferme, énoncée dans un accord ou un contrat équivalent et appuyée par la mise à disposition de fonds publics, par laquelle le donateur s'engage à fournir une assistance d'un montant précis, assortie de conditions financières convenues à des fins déterminées, au profit du pays bénéficiaire (voir également Approbation).

Expert international : expatrié résident pendant une longue période (12 mois ou plus) dans le pays bénéficiaire et y occupant un poste créé et/ou financé par un bailleur de fonds extérieur.

Finance Islamique : est une finance éthique qui privilégie un système des valeurs bâties sur la nécessité d'éviter ce qui est interdit sur un équilibre entre l'intérêt personnel et l'intérêt public, mais aussi sur les valeurs de l'équité, la transparence et la sincérité. Ces valeurs sont d'une importance capitale et doivent se refléter obligatoirement dans les actes et les transactions.

Fonds communs ou paniers communs : instrument d'intervention des PTF. Ils permettent aux PTF de cofinancer des programmes d'envergure dans une perspective d'harmonisation des procédures et des conditions de décaissements. Dans sa mise en œuvre, un PTF chef de file est désigné pour assurer la coordination avec le gouvernement.

Fonds GAVI : Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, GAVI en anglais (Global Alliance for Vaccines and Immunization), est un partenariat public et privé lancé le 31 janvier 2000, à l'intention des 75 pays les plus pauvres du monde (revenu national brut inférieur à 1000 dollars par habitant). L'objectif de cette Alliance est de coordonner et revitaliser les programmes de vaccination aux niveaux international, régional et national, et de faciliter l'approvisionnement en vaccins nouveaux ou sous-utilisés. Les vaccins les plus communs sont issus des monopoles industriels du Nord, avec lesquels GAVI négocie pour obtenir des baisses de prix.

Fonds verticaux : la Banque mondiale et l'OCDE les définissent comme des « Initiatives internationales en dehors du système de l'ONU, levant des fonds significatifs au niveau des pays pour soutenir des objectifs thématiques ciblés ». Ils ont pour objet de traiter des problématiques planétaires sur les thèmes suivants :

- ✓ **la santé**, avec le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (FMSTP), UNITAID et GAVI (Global Alliance for Vaccines and Immunization ainsi que PEPFAR (President's Emergency Plan for AIDS Relief). Ces fonds ont tous pour objet de répondre aux impératifs de développement humain et au constat alarmant selon lequel chaque année près de 300 millions de personnes contractent le paludisme et 9 millions sont touchées par la tuberculose alors que 33 millions de personnes sont contaminées par le VIH/Sida dans le monde, dont la grande majorité dans les pays en développement ;
- ✓ **l'environnement**, avec le Fonds mondial pour l'Environnement (FEM) ;
- ✓ **l'éducation de base** avec l'Initiative à l'éducation de base (primaire) pour tous les enfants. Le mécanisme Fast Track est complexe puisqu'il fait intervenir deux fonds fiduciaires : le fonds catalytique pour financer les plans nationaux d'éducation et le fonds de développement des programmes (EPDF) pour aider les pays en amont dans l'élaboration de leur politique sectorielle d'éducation.

Fonds vert pour le climat: est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations Unies, rattaché à la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il a pour objectif de réaliser le transfert de fonds des pays les plus avancés à destinations des pays les plus vulnérables afin de mettre en place des projets pour combattre les effets des changements climatiques.

Formation : ressources allouées par le donateur dans le cadre d'un projet pour la formation de ressortissants du pays bénéficiaire, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays en question.

Institution bénéficiaire : l'institution qui reçoit l'assistance correspondant à l'activité de développement considérée. Un projet peut avoir plusieurs institutions bénéficiaires. L'institution bénéficiaire peut être un service ou un ministère compétent.

Institution exécutive : l'institution qui assure l'exécution effective du programme ou du projet, depuis sa création jusqu'à son achèvement, y compris livrer les apports et s'assurer que le projet a atteint les objectifs qui lui ont été assignés. Un sous-traitant n'est pas une institution exécutive. Cette dernière peut être le bailleur de fonds lui-même, le gouvernement bénéficiaire ou une institution intermédiaire exécutant le projet pour le compte du bailleur de fonds.

Ministère compétent : l'entité qui, dans le pays bénéficiaire, assume la responsabilité générale de l'exécution du projet.

Organisation Non Gouvernementale (ONG) : une organisation privée, volontaire et sans but lucratif, financée au moins en partie, par des contributions volontaires versées par le public. Une ONG peut faire office de donateur (si elle fournit une assistance extérieure) ou d'institution exécutive ou bénéficiaire. Dans ce dernier cas, il s'agit généralement d'ONG locales.

Organisme privé : désigne une institution à but lucratif qui peut être une institution exécutive ou bénéficiaire. Elle ne peut être assimilée à un bailleur de fonds d'assistance extérieure au sens où le donateur est défini ici.

Partenariat Public-Privé : aux termes de l'article 2 alinéa 6 de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso, « le partenariat public-privé est une forme de collaboration qui associe l'autorité publique et une personne physique ou morale de droit privé dans le but de fournir des biens ou des services au public en optimisant les performances respectives des secteurs public et privé afin de réaliser dans les meilleurs délais et conditions des projets à vocation sociale ou de développement d'infrastructures et de services publics dans le respect des principes d'équité, de transparence, de partage de risques et de viabilité à long terme ». Cette collaboration est généralement régie par un contrat.

Personnel : personnel financé par le donateur pour l'activité d'assistance extérieure sur laquelle les informations sont réunies.

Période d'amortissement : période allant de la date de l'engagement à celle du dernier remboursement

Période de grâce : intervalle entre la date de l'engagement et le premier remboursement.

Prêt : fourniture de ressources, à l'exclusion des vivres et autres produits en vrac, à des fins de secours ou de développement, y compris les programmes d'achat de produits importés, qui doivent être remboursés selon les conditions fixées dans l'accord de prêt ou convenues ultérieurement.

Prêt libéral : est un prêt qui comprend un élément don d'au moins 35% (au taux d'escompte de 10).

Pour calculer l'élément don d'un prêt, on détermine la valeur actuelle de chaque remboursement au taux d'intérêt du marché. L'excédent de la valeur nominale du prêt par rapport à la somme de ces valeurs actuelles, exprimé en pourcentage de la valeur, constitue l'élément don du prêt. Pour les besoins du calcul, le taux du marché est fixé à 10, si bien que l'élément don est nul. Pour un prêt à 10, il est de 100 pour un don pur et simple.

Prêt aux conditions du marché : tous autres fonds fournis par le bailleur de fonds, remboursables sur un délai déterminé et ne remplissant pas les conditions fixées pour l'APD. Les données relatives à ce type de prêt ne sont pas à inclure dans le Rapport sur la coopération pour le développement.

Projets d'investissements (avec ou sans éléments de coopération technique) IPA : financement, en espèces ou en nature, de projets d'équipement précis, par exemple des projets créateurs de capital productif susceptibles de produire de nouveaux biens ou services; aussi appelé assistance financière. La catégorie des projets d'investissements peut comporter un élément de coopération technique, auquel cas elle est appelée "projets d'investissement avec un élément de coopération technique". (Auquel cas le code est IPI).

Rééchelonnement de la dette : Le rééchelonnement consiste à donner effet juridique à un nouveau calendrier de remboursement du principal et des intérêts (service de la dette) pour un ou plusieurs prêts. Chaque prêt conserve sa spécificité et le créancier reste le même.

Secteur : désigne un regroupement organique dans lequel le projet/activité a été classé selon le système de classification retenu dans le Plan National de Développement Economique et Social (cf. la liste des secteurs et sous-secteurs en annexe du présent document).

UNITAID : l'initiative de la création d'UNITAID appartient à la France et au Brésil qui en 2005 a été les instigateurs de ce concept novateur, ils ont été rejoints par le Chili, la Norvège et le Royaume-Uni. Consiste à prélever une Contribution Internationale de Solidarité sur les billets d'avion, pour répondre au besoin de financement pour la santé et le développement. Le principal objectif d'UNITAID est de contribuer à renforcer l'accès aux produits de diagnostic et aux médicaments de qualité dans les PED, tout en faisant baisser leurs prix et en accélérant le rythme de distribution. Ce fonds vertical, qui est aussi un financement innovant, a pour mission principale de diriger les fonds là où il y a des lacunes en matières de diagnostics et de traitements mais n'est pas un opérateur de terrain : c'est pourquoi elle fait appel à des partenaires. L'allocation des ressources se fait en fonction des priorités : il s'agit surtout d'aider les pays les plus pauvres et les populations les plus vulnérables.

Versement : mise à la disposition d'un bénéficiaire de fonds ou achat pour son compte de biens ou de services ; par extension, le montant ainsi dépensé. Ces versements peuvent être comptabilisés bruts (montant total versé au cours d'une période comptable donnée) ou nets (déduction faite de tous les remboursements de principal ou des restitutions de dons intervenus pendant la même période).

Annexe 14 : Les secteurs de planification au Burkina Faso

N°	Critères et composantes	Secteurs	Ministères concernés	Chef de file
1	<p>CFB 042 : agriculture, sylviculture, pêche et chasse</p> <p>NBA 010 : agriculture (agriculture vivrière, agriculture de rente)</p> <p>NBA 020 : élevage (élevage et activités annexes à l'élevage)</p> <p>NBA 030 : sylviculture - pêche - chasse (sylviculture et chasse, pêche)</p>	Production agro-sylvo-pastorale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques 2. Ministère des ressources animales 3. Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et des Changement Climatiques 	Ministère en charge de l'agriculture
2	<p>CFB 043 : combustible et énergie</p> <p>CFB 044 : industries extractives et manufacturières, construction</p> <p>NBA 040 : extraction (extraction)</p> <p>NBA 050 : industries alimentaires (abattage, transformation et conservation des viandes et poissons, fabrication de corps gras alimentaires, travail des grains, fabrication de produits amylacés, fabrication des produits à base de fruits ou de lait, fabrication de boissons et tabacs)</p> <p>NBA 060 : égrenage de coton, fabrication de textiles et articles d'habillement (égrenage de coton, fabrication de textiles et articles d'habillement)</p> <p>NBA 070 : raffinage de pétrole, fabrication de produits chimiques, d'articles en caoutchouc (raffinage de pétrole, fabrication de produits chimiques, fabrication d'articles en caoutchouc ou en plastique)</p> <p>NBA 080 : fabrication de verre, poterie et matériaux pour construction (fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction)</p> <p>NBA 090 : industries du papier, de l'édition, imprimerie enregistrement (industries du papier, de l'édition, imprimerie enregistrement)</p> <p>NBA 100 : fabrication d'ouvrages en bois et en métaux (sciage de bois, vannerie, métallurgie et fonderie, fabrication de machines et équipements, fabrication de matériels de transport, fabrication de matelas et meubles, production et distribution d'électricité et de gaz)</p>	Transformations industrielles et artisanales	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat 2. Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières 	Ministère en charge de l'industrie
3	<p>CFB 06 : logement et équipements collectifs (logement, équipements collectifs, alimentation en eau, éclairage public)</p> <p>NBA 120 : construction (travaux de construction, d'installation et de finition)</p> <p>Autres domaines concernés : construction d'infrastructures de transport, infrastructures de télécommunication / Technologies de l'information et de la communication (TIC)</p>	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère des infrastructures 2. Ministère du Transport, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité Routière 3. Ministère du Développement de l'Economie Numériques et des Postes 4. Ministère de la Communication et des Relations avec le parlement 5. Ministère de l'habitat et de l'urbanisme 	Ministère en charge des infrastructures
4	<p>CFB 065 : transports</p> <p>CFB 066 : communications</p>	Commerce et services marchands	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère du commerce de l'artisanat et de l'industrie 	Ministère en charge des

N°	Critères et composantes	Secteurs	Ministères concernés	Chef de file
	<p>NBA 130 : commerce (commerce)</p> <p>NBA 140 : hôtellerie et restauration (hôtellerie et restauration)</p> <p>NBA 150 : transports, postes et télécommunications (transports et auxiliaires de transport, activités des postes et des télécommunications)</p> <p>NBA 160 : activités financières (activités d'intermédiation financière, assurances et auxiliaires financiers)</p> <p>NBA 170 : autres activités de services marchands (activités de services personnels, de réparation et d'entretien, activités immobilières, activités de services aux entreprises)</p>		<p>2. Ministère de la Communication et des Relations avec le parlement</p> <p>3. Ministère de la Culture, des arts et du Tourisme</p> <p>4. Ministère du Développement de l'Economie Numériques et des Postes</p> <p>5. Ministère de l'économie et des finances</p>	transports
5	<p>CFB 011 : fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères</p> <p>CFB 041 : tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi</p> <p>NBA 180010 : activités d'administration générale, économique, sociale et de prérogative publique</p> <p>NBA 190 : correspondance de la branche (correspondance de la branche Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SFIM))</p> <p>Autres domaines concernés : pilotage et gestion de l'économie, aménagement du territoire, finances publiques, coopération au développement, intégration économique régionale, démographie (population)</p>	Gouvernance économique	<p>1. Ministère de l'économie des finances et du développement</p> <p>2. Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur</p>	Ministère en charge de l'économie
6	<p>CFB 011 : fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères</p> <p>CFB 013 : services généraux</p> <p>NBA 180010 : activités d'administration générale, économique, sociale et de prérogative publique</p> <p>NBA 180040 : activités de services collectifs ou personnels</p> <p>NBA 200 : correction territoriale (correction territoriale)</p> <p>Autres domaines concernés : fonction publique, décentralisation, relations avec les institutions, relations avec les organisations de la société civile</p>	Gouvernances administrative et locale	<p>1. Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale</p> <p>2. Ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure</p> <p>3. Ministère de l'économie des finances et du développement</p> <p>4. Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur</p>	Ministère en charge de la fonction publique
7	<p>CFB 09 : enseignement (enseignement préélémentaire et primaire, enseignement secondaire, enseignement post secondaire non supérieur, enseignement supérieur, enseignement non défini par niveau, services annexes à l'enseignement)</p> <p>NBA 180020 : éducation</p> <p>Autres domaines concernés : Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)</p>	Éducation et formation	<p>1. Ministère des Enseignements Supérieurs, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation</p> <p>2. Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation</p> <p>3. Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle</p>	Ministère en charge de l'éducation
8	<p>CFB 07 : santé (produits, appareils et matériels médicaux, services ambulatoires, services hospitaliers, services de santé publique)</p>	Santé	<p>1. Ministère de la santé</p> <p>2. Ministère de la Femme, de la Solidarité</p>	Ministère en charge de la santé

N°	Critères et composantes	Secteurs	Ministères concernés	Chef de file
	NBA 180030 : santé et action sociale Autres domaines concernés : nutrition		nationale et de la Famille 3. Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	
9	CFB 02 : défense (défense militaire) CFB 031 : services de police CFB 032 : services de protection civile	Défense et sécurité	1. Ministère de la défense et des anciens combattants 2. Ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure	Ministère en charge de l'administration du territoire
10	CFB 05 : protection de l'environnement (gestion des déchets, gestion des eaux usées, lutte contre la pollution, préservation de la diversité biologique et protection de la nature) NBA 110020 : captage, traitement et distribution d'eau Autres domaines concernés : assainissement, économie verte, modes de production et de consommation durables	Environnement, eau et assainissement	1. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 2. Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et des Changement Climatiques	Ministère en charge de l'eau
11	CFB 08 : loisirs, culture et culte (services récréatifs et sportifs, services culturels, services de radiodiffusion, de télévision et d'édition, culte et autres services communautaires) Autres domaines concernés : tourisme	Culture, sports et loisirs	4. Ministère des Sports et des Loisirs 5. Ministère de la Culture, des arts et du Tourisme	Ministère en charge des sports
12	CFB 041 : tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi CFB 10 : protection sociale (maladie et invalidité, vieillesse, famille et enfants, chômage, exclusion sociale) NBA 180030 : santé et action sociale Autres domaines concernés : travail décent, dialogue social, genre, jeunesse	Travail, emploi et protection sociale	1. Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille 2. Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale 3. Ministère de la santé	Ministère en charge du travail
13	CFB 033 : tribunaux CFB 034 : administration pénitentiaire Autres domaines concernés : droits humains, civisme et citoyenneté	Justice et droits humains	1. Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique 2. Ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure	Ministère en charge de la justice
14	CFB 014 : recherche fondamentale Autres domaines concernés : recherche appliquée, recherche-développement, innovation	Recherche et innovation	1. Ministère des Enseignements Supérieurs, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	Ministère en charge de la recherche

CFB = Code fonctionnel du budget. NBA = Nomenclature des branches d'activités.

Annexe 15 : Correspondance entre secteurs de planification nationale et secteurs de l'OCDE

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décassements en 2015
1	Production agro-sylvo-pastorale	<p>CFB 042 : agriculture, sylviculture, pêche et chasse</p> <p>NBA 010 : agriculture (agriculture vivrière, agriculture de rente)</p> <p>NBA 020 : élevage (élevage et activités annexes à l'élevage)</p> <p>NBA 030 : sylviculture - pêche - chasse (sylviculture et chasse, pêche)</p>	<p>Agriculture</p> <p>Politique agricole et gestion administrative</p> <p>Développement agricole</p> <p>Ressources en terres cultivables</p> <p>Ressources en eau à usage agricole</p> <p>Produits à usage agricole</p> <p>Production agricole</p> <p>Production industrielle de récoltes/récoltes destinées à l'exportation</p> <p>Bétail</p> <p>Réforme agraire</p> <p>Développement agricole alternatif</p> <p>Vulgarisation agricole</p> <p>Éducation et formation dans le domaine agricole</p> <p>Recherche agronomique</p> <p>Services agricoles</p> <p>Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne</p> <p>Services financiers agricoles</p> <p>Coopératives agricoles</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
			<p>Services vétérinaires (bétail)</p> <p>SYLVICULTURE</p> <p>Politique de la sylviculture et gestion administrative</p> <p>Développement sylvicole</p> <p>Reboisement (bois de chauffage et charbon de bois)</p> <p>Éducation et formation en sylviculture</p> <p>Recherche en sylviculture</p> <p>Services sylvicoles</p> <p>PECHE</p> <p>Politique de la pêche et gestion administrative</p> <p>Développement de la pêche</p> <p>Éducation et formation dans le domaine de la pêche</p> <p>Recherche dans le domaine de la pêche</p> <p>Services dans le domaine de la pêche</p>		
2	Transformations industrielles et artisanales	<p>CFB 043 : combustible et énergie</p> <p>CFB 044 : industries extractives et manufacturières, construction</p>	<p>PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE</p> <p>Politique de l'énergie et gestion administrative</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
		<p>NBA 040 : extraction (extraction)</p> <p>NBA 050 : industries alimentaires (abattage, transformation et conservation des viandes et poissons, fabrication de corps gras alimentaires, travail des grains, fabrication de produits amylacés, fabrication des produits à base de fruits ou de lait, fabrication de boissons et tabacs)</p> <p>NBA 060 : égrenage de coton, fabrication de textiles et articles d'habillement (égrenage de coton, fabrication de textiles et articles d'habillement)</p> <p>NBA 070 : raffinage de pétrole, fabrication de produits chimiques, d'articles en caoutchouc (raffinage de pétrole, fabrication de produits chimiques, fabrication d'articles en caoutchouc ou en plastique)</p> <p>NBA 080 : fabrication de verre, poterie et matériaux pour construction (fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction)</p> <p>NBA 090 : industries du papier, de l'édition, imprimerie enregistrement (industries du papier, de l'édition, imprimerie enregistrement)</p> <p>NBA 100 : fabrication d'ouvrages en bois et en métaux (sciage de bois, vannerie, métallurgie et fonderie, fabrication de machines et équipements, fabrication de matériels de transport, fabrication de matelas et meubles, production et distribution d'électricité et de gaz)</p>	<p>Production d'énergie (sources non renouvelables)</p> <p>Transmission et distribution d'électricité</p> <p>Énergie géothermique</p> <p>Distribution de gaz</p> <p>Centrales alimentées au fuel</p> <p>Centrales alimentées au gaz</p> <p>Centrales alimentées au charbon</p> <p>Centrales nucléaires</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
			<p>Centrales et barrages hydroélectriques</p> <p>Énergie géothermique</p> <p>Énergie solaire</p> <p>Énergie éolienne</p> <p>Énergie marémotrice</p> <p>Biomasse</p> <p>INDUSTRIES MANUFACTURIERES</p> <p>Politique de l'industrie et gestion administrative</p> <p>Développement industriel</p> <p>Développement des Petites et moyennes entreprises (PME)</p> <p>Artisanat</p> <p>Agro-industries</p> <p>Industries forestières</p> <p>Industrie textile, cuirs et produits similaires</p> <p>Produits chimiques</p> <p>Production d'engrais chimiques</p> <p>Ciment, chaux et plâtre</p> <p>Fabrication d'énergie</p> <p>Produits pharmaceutiques</p> <p>Industrie métallurgique de base</p> <p>Industries des métaux non ferreux</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décassements en 2015
			<p>Construction mécanique et électrique</p> <p>Matériel de transport</p> <p>Recherche et développement technologiques</p> <p>INDUSTRIES EXTRACTIVES</p> <p>Politique de l'industrie extractive et gestion administrative</p> <p>Prospection et exploration des minerais</p> <p>Charbon</p> <p>Pétrole et gaz</p> <p>Métaux ferreux</p> <p>Métaux non ferreux</p> <p>Métaux et minerais précieux</p> <p>Minerais industriels</p> <p>Engrais minéraux</p> <p>Ressources des fonds marins</p> <p>CONSTRUCTION</p> <p>Politique de la construction et gestion administrative</p> <p>Secteur privé</p>		
3	<p>Infrastructures de transport, de communication et d'habitat</p>	<p>CFB 06 : logement et équipements collectifs (logement, équipements collectifs, alimentation en eau, éclairage public)</p> <p>NBA 120 : construction (travaux de construction, d'installation et de finition)</p>	<p>TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE</p> <p>Politique des transports et gestion administrative</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
		<p>Autres domaines concernés : construction d'infrastructures de transport, infrastructures de télécommunication Technologies de l'information et de la communication (TIC), urbanisme</p>	<p>Transport routier</p> <p>Transport ferroviaire</p> <p>Transport par voies d'eau</p> <p>Transport aérien</p> <p>Stockage</p> <p>Éducation/formation dans les transports et le stockage</p> <p>COMMUNICATIONS</p> <p>Politique des communications et gestion administrative</p> <p>Télécommunications</p> <p>Radio, télévision, presse écrite</p> <p>Technologies de l'information et de la communication (TIC)</p>		
4	<p>Commerce et services marchands</p>	<p>CFB 065 : transports</p> <p>CFB 066 : communications</p> <p>NBA 130 : commerce (commerce)</p> <p>NBA 140 : hôtellerie et restauration (hôtellerie et restauration)</p> <p>NBA 150 : transports, postes et télécommunications (transports et auxiliaires de transport, activités des postes et des télécommunications)</p>	<p>BANQUES ET SERVICES FINANCIERS</p> <p>Politique des finances et gestion administrative</p> <p>Institutions monétaires</p> <p>Intermédiaires financiers officiels</p> <p>Intermédiaires financiers du secteur informel et semi formel</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
		<p>NBA 160 : activités financières (activités d'intermédiation financière, assurances et auxiliaires financiers)</p> <p>NBA 170 : autres activités de services marchands (activités de services personnels, de réparation et d'entretien, activités immobilières, activités de services aux entreprises)</p>	<p>Éducation/formation bancaire et dans les services financiers</p> <p>ENTREPRISES ET AUTRES SERVICES</p> <p>Services et institutions de soutien commerciaux Privatisation</p> <p>POLITIQUES COMMERCIALES ET REGLEMENTATIONS</p> <p>Facilitation du commerce</p> <p>Politique commerciale et gestion administrative</p> <p>Accords commerciaux régionaux</p> <p>Négociations commerciales multilatérales</p> <p>Éducation/formation dans le domaine du commerce</p>		
5	Gouvernance économique	<p>CFB 011 : fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères</p> <p>CFB 041 : tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi</p>	<p>GOUVERNEMENT ET SOCIETE CIVILE</p> <p>Gouvernement et société civile, général</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
		<p>NBA 180010 : activités d'administration générale, économique, sociale et de prérogative publique</p> <p>NBA 190 : correspondance de la branche (correspondance de la branche Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SFIM))</p> <p>Autres domaines concernés : pilotage et gestion de l'économie, aménagement du territoire, finances publiques, coopération au développement, intégration économique régionale, démographie (population)</p>	<p>Politique / planification économique et du développement</p> <p>Gestion financière du secteur public</p>		
6	Gouvernances administrative et locale	<p>CFB 011 : fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères</p> <p>CFB 013 : services généraux</p> <p>NBA 180010 : activités d'administration générale, économique, sociale et de prérogative publique</p> <p>NBA 180040 : activités de services collectifs ou personnels</p> <p>NBA 200 : correction territoriale (correction territoriale)</p> <p>Autres domaines concernés : fonction publique, décentralisation, relations avec les institutions, relations avec les organisations de la société civile</p>	<p>GOVERNEMENT ET SOCIETE CIVILE</p> <p>Gouvernement et société civile, général</p> <p>Administration gouvernementale</p> <p>Renforcement de la société civile</p> <p>Élections</p> <p>Droits de la personne</p> <p>Liberté de l'information</p> <p>Organisations et institutions pour l'égalité des femmes</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
7	Éducation et formation	<p>CFB 09 : enseignement (enseignement préélémentaire et primaire, enseignement secondaire, enseignement post secondaire non supérieur, enseignement supérieur, enseignement non défini par niveau, services annexes à l'enseignement)</p> <p>NBA 180020 : éducation</p> <p>Autres domaines concernés : EFTP</p>	<p>EDUCATION</p> <p>Éducation, niveau non spécifié</p> <p>Politique de l'éducation et gestion administrative</p> <p>Équipements scolaires et formation</p> <p>Formation des enseignants</p> <p>Recherche en éducation</p> <p>Éducation de base</p> <p>Enseignement primaire</p> <p>Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes</p> <p>Éducation de la petite enfance</p> <p>Éducation secondaire</p> <p>Enseignement secondaire</p> <p>Formation professionnelle</p> <p>Éducation post-secondaire</p> <p>Enseignement supérieur</p> <p>Formation technique supérieure de gestion</p>		
8	Santé	<p>CFB 07 : santé (produits, appareils et matériels médicaux, services ambulatoires, services hospitaliers, services de santé publique)</p>	<p>SANTE</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
		<p>NBA 180030 : santé et action sociale</p> <p>Autres domaines concernés : nutrition</p>	<p>Santé, général</p> <p>Politique de la santé et gestion administrative</p> <p>Éducation et formation médicales</p> <p>Recherche médicale</p> <p>Services médicaux</p> <p>Santé de base</p> <p>Soins et services de santé de base</p> <p>Infrastructure E pour la santé de base</p> <p>Nutrition de base</p> <p>Lutte contre les maladies infectieuses</p> <p>Éducation sanitaire</p> <p>Formation de personnel de santé</p> <p>POLITIQUE EN MATIERE DE POPULATION/SANTE ET FERTILITE</p> <p>Politique/programmes en matière de population et gestion administrative</p> <p>Soins en matière de fertilité</p> <p>Planification familiale</p> <p>Lutte contre les MST et VIH/sida</p> <p>Formation de personnel en matière de population et de santé et fertilité</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
9	Défense et sécurité	<p>CFB 02 : défense (défense militaire)</p> <p>CFB 031 : services de police</p> <p>CFB 032 : services de protection civile</p>	<p>GOUVERNEMENT ET SOCIETE CIVILE</p> <p>Prévention et règlement des conflits, paix et sécurité</p> <p>Gestion et réforme des systèmes de sécurité</p> <p>Dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention et de règlement des conflits</p> <p>Maintien de la paix à l'issue d'un conflit (NU)</p> <p>Réintégration et contrôle des armes légères et de petit calibre</p> <p>Enlèvement des mines terrestres</p> <p>Enfants soldats (Prévention et démobilisation)</p>		
10	Environnement, eau et assainissement	<p>CFB 05 : protection de l'environnement (gestion des déchets, gestion des eaux usées, lutte contre la pollution, préservation de la diversité biologique et protection de la nature)</p> <p>NBA 110020 : captage, traitement et distribution d'eau</p> <p>Autres domaines concernés : assainissement, économie verte, modes de production et de consommation durables</p>	<p>DESTINATION PLURI-SECTO-RIELLE OU TRANSVERSALE</p> <p>Protection de l'environnement, général</p> <p>Politique de l'environnement et gestion administrative</p> <p>Protection de la biosphère</p> <p>Diversité biologique</p> <p>Protection des sites</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
			<p>Prévention et lutte contre les inondations</p> <p>Éducation et formation environnementales</p> <p>Recherche environnementale</p> <p>DISTRIBUTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT</p> <p>Politique des ressources en eau et gestion administrative</p> <p>Protection des ressources en eau</p> <p>Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande échelle</p> <p>Distribution d'eau potable de base et assainissement de base</p> <p>Aménagement de bassins fluviaux</p> <p>Traitement des déchets</p> <p>Éducation/formation dans la distribution d'eau et l'assainissement</p>		
11	Culture, sports et loisirs	<p>CFB 08 : loisirs, culture et culte (services récréatifs et sportifs, services culturels, services de radiodiffusion, de télévision et d'édition, culte et autres services communautaires)</p> <p>Autres domaines concernés : tourisme</p>	<p>INFRASTRUCTURE ET SERVICES SOCIAUX DIVERS</p> <p>Services sociaux</p> <p>Politique de l'emploi et gestion administrative</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
			Politique du logement et gestion administrative Logement à coût réduit Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base Culture et loisirs Renforcement des capacités statistiques Lutte contre le trafic de drogues Atténuation de l'impact social du VIH/sida POLITIQUE DU TOURISME ET GESTION ADMINISTRATIVE		
12	Travail, emploi et protection sociale	<p>CFB 041 : tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi</p> <p>CFB 10 : protection sociale (maladie et invalidité, vieillesse, famille et enfants, chômage, exclusion sociale)</p> <p>NBA 180030 : santé et action sociale</p> <p>Autres domaines concernés : travail décent, dialogue social, genre, jeunesse</p>	<p>INFRASTRUCTURE ET SERVICES SOCIAUX DIVERS</p> <p>Services sociaux</p> <p>Politique de l'emploi et gestion administrative</p> <p>Politique du logement et gestion administrative</p> <p>Logement à coût réduit</p> <p>Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base</p> <p>Culture et loisirs</p>		

N°	Secteurs	Critères et composantes	Secteurs OCDE	Partenaires concernés	Décaissements en 2015
			<p>Renforcement des capacités statistiques</p> <p>Lutte contre le trafic de drogues</p> <p>Atténuation de l'impact social du VIH/sida</p>		
13	Justice et droits humains	<p>CFB 033 : tribunaux</p> <p>CFB 034 : administration pénitentiaire</p> <p>Autres domaines concernés : droits humains, civisme et citoyenneté</p>	<p>GOVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE</p> <p>Gouvernement et société civile, général</p> <p>Développement des services légaux et judiciaires</p> <p>Renforcement de la société civile</p> <p>Élections</p> <p>Droits de la personne</p> <p>Liberté de l'information</p> <p>Organisations et institutions</p>		
14	Recherche et innovation	<p>CFB 014 : recherche fondamentale</p> <p>Autres domaines concernés : recherche appliquée, recherche-développement, innovation</p>	<p>Secteur transversal qui regroupe la plupart des secteurs de l'OCDE</p>		